ACTA UNIVERSITATIS STOCKHOLMIENSIS
Romanica Stockholmiensia 23

Construction, acquisition et communication

Études linguistiques de discours contemporains

éditées par
Gunnel Engwall

ACTA UNIVERSITATIS STOCKHOLMIENSIS
Romanica Stockholmiensia
23

CONSTRUCTION, ACQUISITION ET COMMUNICATION

ÉTUDES LINGUISTIQUES DE DISCOURS CONTEMPORAINS

éditées par

Gunnel Engwall

Université de Stockholm

CONSTRUCTION, ACQUISITION ET COMMUNICATION
Études linguistiques de discours contemporains
éditées par Gunnel Engwall

©Les auteurs et Acta Universitatis Stockholmiensis 2006
Illustration : Lydie Delaigue, *Le Port du Bec,* acrylique sur toile 2000
ISSN 0557-2657
ISBN 91-85445-49-5
Imprimerie : Intellecta Docusys, Stockholm 2006
Distributeur : Almqvist & Wiksell International, Stockholm, Suède
Courriel : order@akademibokhandeln.se

Ouvrage publié également sur Internet : www.diva-portal.org

À Inge Bartning
et Mats Forsgren,
Professeurs de français à
l'Université de Stockholm

Abstract

The fourteen articles in this volume provide examples of work in three fields dealing with (1) linguistic constructions, (2) second language acquisition and (3) communication, especially media discourse.

The first group contains six articles concerned primarily with syntactic and semantic questions in contemporary French. They demonstrate among other things that the position of the adjective in French affects its semantics, with an adjective placed before the noun being more dependent than one placed after the noun. It is also shown that the use of the French past participle differs significantly in written and spoken language, depending on the type of past participle. Other articles in this group show that the possessive pronoun does not always express possession and that in some uses demonstrative pronouns can be dependent on a following relative clause.

Together, the three articles in the second group show that even the most advanced learners of a foreign language can be influenced by their mother tongue and that presentation techniques are relatively similar among speakers, whether they be language learners, aphasics or native speakers.

The third group, consisting of five articles, demonstrates that in the press the present participle is used mostly as an adjective placed after the noun, whereas in literary texts it usually has the function of an attribute or is used in absolute constructions. It is also established that there are considerably more exclamations, markers of spoken language and plays on words in the headlines of the French satirical paper examined than in those of informative newspapers. In another article in this group, the author shows how the use of Spanish second-person forms of address in the singular and plural varies in advertisements in order to create intimacy on one hand and distance on the other. In another article in this group, rules, principles and sanctions are also examined, based on the author's participation in a French language chat site. The last article demonstrates the use of a quantitative approach in interactional analyses, based on a video recording from a television broadcast.

A majority of the articles treat aspects of written and spoken modern French. The materials examined enable the authors to define characteristics of different text genres, ranging from formal to informal language, and also present theoretical, terminological and grammatical analyses of linguistic phenomena and usage at different levels of language.

Keywords: *French language, syntactic constructions, semantics, second language acquisition, linguistic communication, media discourse, French spoken language, Spanish publicity, chat, interactional analysis, use of pronouns, French adjectives, French participle, language learning, aphasia, French newspaper language, text genres.*

Table des matières

Abstract **7**

Gunnel Engwall *Préface* **13**

I. Construction : Questions syntaxiques et sémantiques ... 25

Martin Riegel *Grammaire des constructions attributives : avec ou sans copule* **27**

1. Introduction 27
2. Un peu d'histoire et de terminologie 29
3. Deux réalisations propositionnelles des prédications attributives 32
4. Les constructions attributives copulatives 34
5. Les propositions attributives réduites 38
6. Pour ne pas conclure 49

Références 50

Marc Wilmet *Nouveau plan pour une nouvelle grammaire ou plan nouveau pour une grammaire nouvelle* **53**

1. Introduction 53
2. Une nouvelle grammaire 54
3. Une grammaire nouvelle 55
4. La place de l'adjectif qualificatif 59
5. Conclusion 65

Références 66

Georges Kleiber & Anne-Marie Berthonneau *Enseigner l'imparfait : système ou emplois ? Le cas des imparfaits dits de politesse* **67**

1. Introduction 67
2. Rupture, distance, décalage, déplacement, détour, etc. 70
3. Des caractérisations contre-intuitives 74
4. Où se niche la politesse de l'imparfait 80

5. Conclusion 84
Références 86

Claire Blanche-Benveniste *Le rôle des participes passés dans la prédication* **89**

1. Introduction 89
2. Quelques délimitations 91
3. Faible représentation des « ablatifs absolus » 93
4. Concentration lexicale des participes et adjectifs détachés 94
5. Participes-adjectifs formant énoncés 98
6. Conclusion 104

Références 105

Michèle Noailly *Un possessif sans possession, ou le possessif et l'habitude* **107**

1. Introduction 107
2. Une étrange construction du verbe *faire* 108
3. *Jouer* doublet de *faire* ? 114
4. Extension à *sentir* 117
5. Conclusion 121

Références 122

Georges Kleiber *Référence et prédication : le cas des démonstratifs cataphoriques* **123**

1. Introduction 123
2. Des démonstratifs bien particuliers 125
3. Comment fonctionnent les démonstratifs cataphoriques 135
4. Conclusion 145

Références 145

II. Acquisition des langues 149

Monique Lambert *Pourquoi les apprenants adultes avancés ne parviennent-ils pas à atteindre la compétence des locuteurs natifs ?* **151**

1. Introduction 151
2. Historique de la démarche 154
3. Organisation des textes : méthodologie et récapitulation des études 157

4. Compte rendu des travaux portant sur les phases 166
5. Discussion 169
Références 170

Clive Perdue *Quelques travaux récents sur plusieurs stades post-basiques* **173**

1. Introduction 173
2. Le lecte de base 174
3. Les lectes post-basiques I et II : le cas de [se] 177
4. Conclusion 181
Références 181

Dominique Willems *Du mot perdu au mot retrouvé. Le rôle de* c'est *et* il y a *dans le discours d'un aphasique bilingue* **183**

1. Introduction 183
2. Les fonctions de *c'est* + SN 184
3. Brève description du corpus et des locuteurs 185
4. *C'est* et *il y a* dans le corpus BvdA 187
Références 198

III. Communication : Discours des médias ……..201

Odile Halmøy *Présence du participe dit « présent » dans la presse* **203**

1. Introduction 203
2. Les fonctions du Ppr 204
3. Conclusion 216
Sources des exemples 217
Références 217

Françoise Sullet-Nylander *Citations et jeux de langage dans les titres de presse satirique : le cas de la « Une » du Canard enchaîné* **219**

1. Introduction 219
2. Préalables théoriques et recherches antérieures 221
3. Actes de langage et discours rapportés 226
4. Jeux de langage 232
5. Conclusion 235

Sources 236
Références 236

Johan Falk *« Yo te ofrezco y Usted elegirá… » Reflexiones sobre las formas de tratamiento en el lenguaje publicitario en español* **241**

1. Introducción 241
2. El anuncio comercial 242
3. La forma de tratamiento en los anuncios 244
4. Dos modelos del empleo de los pronombres de tratamiento 245
5. Resultados y análisis 249
6. Palabras finales 252

Referencias 253

Coco Norén *Dialoguer à l'écrit. Réflexions sur les activités langagières du t'chat voila.fr* **255**

1. Introduction 255
2. Réflexions sur la mise en place d'un corpus t'chat 256
3. Objets de recherches : forme et structure 258
4. Activités langagières 259
5. Construction de la communauté virtuelle 263
6. En guise de conclusion 270

Références 271

Mathias Broth *Sur l'analyse quantitative des actions sociales : le cas de « prévenir »* **273**

1. Introduction 273
2. Schegloff sur la quantification 274
3. La quantification comme outil d'analyse 277
4. Réalisation d'une émission télévisée en direct 281
5. Les mots saillants et l'analyse statistique de l'action de prévenir 283
6. Ébauche d'un traitement qualitatif de l'action de prévenir 286
7. Conclusion 288

Remerciements 290
Appendice : les symboles employés dans la transcription 290
Références 291

Gunnel Engwall *Summary in English* 293

Préface

GUNNEL ENGWALL
Université de Stockholm

Depuis près de quatre-vingts ans, l'étude des langues romanes occupe une place importante dans les recherches linguistiques de l'Université de Stockholm. L'enseignement de ces langues commença en 1928 à l'École des Études Supérieures de Stockholm (Stockholms högskola), établissement qui deviendra par la suite l'Université de Stockholm. Huit ans après le démarrage des cours, une donation rendit possible la création d'une chaire de langues romanes, dont Gunnar Tilander fut le premier titulaire, en 1937. Celui-ci acquit rapidement une renommée internationale comme éminent éditeur de manuscrits médiévaux, en particulier de textes traitant de fauconnerie. Pendant les premières décennies la recherche fut ainsi dominée par la philologie romane et l'édition de textes du Moyen Âge.

À partir des années 1960, des changements importants sont intervenus. L'École des Études Supérieures de Stockholm, fondée en 1878 par la ville sur une initiative privée, devint un établissement public et changea alors de nom pour devenir « Université de Stockholm ». C'est à partir de cette époque qu'il devint possible d'étudier l'espagnol, le français, l'italien et le portugais séparément, et non plus comme langues annexées à la matière « langues romanes ». Ainsi ces quatre langues ont-elles aujourd'hui chacune une chaire : celle des langues romanes dans la spécialité langues ibéro-romanes dont le premier titulaire fut Bertil Maler en 1964, celle d'italien à

laquelle Ingemar Boström fut nommé en 1982 et celle de portugais, créée en 2005, dont le titulaire sera bientôt désigné. C'est ainsi que la première chaire de 1936 fut rebaptisée à son ouverture en 1971 : « langues romanes, mention français ». Grâce à une nouvelle réforme, qui a rendu possible la nomination des professeurs sans qu'une chaire soit vacante, on compte actuellement encore deux professeurs de français et un professeur d'espagnol à l'Université de Stockholm.

Grâce à la création de ces nouvelles chaires et de divers autres postes de langues romanes, rendue nécessaire en raison de la forte croissance du nombre d'étudiants, les activités ont beaucoup augmenté ces dernières décennies. En 1991, le Département de langues romanes se scinda en deux départements indépendants, l'un pour les langues ibéro-romanes, l'autre pour le français et l'italien. Les langues ibéro-romanes constituent depuis l'année 2000 un département avec l'Institut latino-américain, alors que le français et l'italien se sont joints aux langues classiques et forment depuis 2005 le Département de français, d'italien et des langues classiques.

Les recherches en langues romanes couvrent aujourd'hui un vaste éventail de disciplines, allant de la philologie romane à la linguistique moderne et de l'étude philologique des textes du Moyen Âge à l'analyse du discours littéraire contemporain. Ces recherches ne sont pas menées de façon isolée au sein de l'Université de Stockholm. Comme pour toute science, les contacts nationaux et internationaux ont été cruciaux pour l'avancement des recherches en langues romanes dans notre université. De fait, les chercheurs stockholmois collaborent étroitement avec leurs homologues suédois et étrangers et font ainsi partie de la communauté académique nationale et internationale.

Le présent volume constitue ainsi un témoignage des fructueuses relations établies entre nos chercheurs et ceux d'autres universités. Il est le résultat de deux colloques scientifiques tenus à l'Université de Stockholm en 2003 et 2004, ayant eu comme thèmes principaux la syntaxe et la sémantique du français moderne, l'acquisition des langues étrangères et l'analyse du discours des médias. Ce sont des thèmes de recherches qui, depuis un certain temps, ont été centraux au sein de notre département. Ce sont également des

thèmes qui ont particulièrement passionné les professeurs Inge Bartning et Mats Forsgren ; aussi profitons-nous tous, collègues suédois et étrangers, de la publication de ce volume pour leur rendre hommage. Il leur est dédié en signe de notre admiration et de notre amitié.

Le volume contient quatorze articles écrits par des spécialistes venant en premier lieu de France, mais aussi de Belgique, de Norvège et de Suède. Les articles ont été réunis par thèmes en trois groupes principaux, auxquels le titre du volume fait allusion : le premier traitant surtout de syntaxe et de sémantique (construction), le deuxième de l'acquisition des langues (acquisition) et le troisième des médias (communication). Il est évident que ce regroupement n'est pas allé de soi et que les contributions touchent souvent à plusieurs thèmes et pourraient ainsi être placées dans plus d'un groupe. Les articles qui concernent l'acquisition des langues, par exemple, abordent fréquemment des problèmes syntaxiques. Il en va de même pour les articles consacrés aux médias, qui touchent par exemple aussi à la sémantique. Tout en ayant conscience de ces difficultés, j'ai opté pour le classement des articles selon les trois macro-thèmes mentionnés ci-dessus ; ainsi le premier groupe en réunit-il six, le deuxième trois et le troisième cinq.

Les thèmes du premier groupe ont attiré l'attention aussi bien de Inge Bartning que de Mats Forsgren dont les thèses de doctorat traitaient déjà de questions syntaxiques et sémantiques du français contemporain ; les titres en témoignent : *Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominaux en français,* 1976, de Inge Bartning, et *La place de l'adjectif épithète en français contemporain. Étude quantitative et sémantique,* 1978, de Mats Forsgren. Par la suite, ils ont tous les deux effectué de nombreuses études abordant différents aspects syntaxiques et sémantiques du français moderne.

Parmi les travaux de Inge Bartning publiés après sa thèse figurent des articles consacrés aux interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes, aux nominalisations déverbales et à la typologie de ces mêmes structures. Les articles qu'elle a écrits dans ce domaine ont été publiés dans des revues, telles que *Lexique, Langue française* et *Revue romane*. Depuis une quinzaine d'années,

Inge Bartning se consacre essentiellement aux questions concernant l'apprentissage des langues, qui fut aussi un des thèmes abordés pendant le colloque de 2003. Elle étudie l'acquisition du français par des apprenants adultes et avancés, plus particulièrement des étudiants universitaires. Actuellement, elle est co-directrice d'un projet important sur l'apprentissage des langues, financé pour une période d'au moins quatre ans par la Fondation tricentenaire de la Banque de Suède. Elle a été également très active dans les congrès internationaux consacrés à ce domaine, où elle a aussi été l'invitée d'honneur. Ses articles concernant l'apprentissage des langues ont paru dans des revues, comme *Journal of French language studies, Studia linguistica* et surtout *Acquisition et interaction en langue étrangère,* dont elle a même dirigé un numéro.

De son côté, Mats Forsgren a continué les recherches dans le domaine de sa thèse de doctorat en approfondissant les aspects de l'adjectif épithète. Il s'est intéressé par exemple à la notion de l'« assiette », à la prédication et à l'apposition. Ses recherches couvrent également des questions se rapportant à la généricité et à la spécificité du syntagme nominal, aux connecteurs argumentatifs et à la construction asyndétique. De plus, il a été, pendant dix ans, l'un des rédacteurs de la revue suédoise traitant les langues modernes, *Moderna språk,* et a alors écrit de nombreux comptes rendus d'ouvrages de linguistique. À présent, il s'intéresse de plus en plus à la langue parlée des médias. Il dirige un projet de recherche sur ce thème et a été le principal responsable d'un colloque international tenu à Stockholm en juin 2005 sur ce même thème. Mis à part *Moderna språk*, il a fait par exemple publier ses articles dans les revues *Studia neophilologica, Le Français moderne, Travaux de linguistique* et *L'Information grammaticale* [1].

Vu les domaines scientifiques de Inge Bartning et de Mats Forsgren, dont j'ai donné ici un aperçu, il va de soi qu'ils ont tous les deux beaucoup participé aux fructueuses discussions des deux

[1] Pour des renseignements sur les recherches effectuées au Département de français, d'italien et de langues classiques de l'Université de Stockholm, voir la page d'accueil www.fraitaklass.su.se. Sur cette même page, on peut trouver les listes de publications de Inge Bartning et de Mats Forsgren ainsi que celles des autres chercheurs du département.

colloques. Certes, nombreux sont ceux qui auraient voulu y assister mais qui, faute de place, n'ont pas pu être admis. En effet, nous avons dû restreindre le nombre de participants, afin d'avoir de réels échanges scientifiques entre spécialistes. Cependant, les contributions ayant suscité un grand intérêt, j'ai invité les participants à faire publier leurs textes dans ce volume.

Le premier groupe d'articles présentés est entièrement consacré à des aspects linguistiques du français contemporain, aspects qui, on l'a vu, ont intéressé spécifiquement Inge Bartning et Mats Forsgren. Ainsi le volume s'ouvre-t-il par un article de *Martin Riegel,* consacré aux constructions traditionnellement dites « attributives ». Après avoir retracé l'histoire du terme *attribut* et l'avoir mis en relation avec ses correspondants anglais et en allemand, l'auteur en propose une définition « associative » couplant forme et contenu, qui regroupe la gamme des prédicats non verbaux (adjectivaux, nominaux, prépositionnels, etc.), qu'ils soient copulatifs ou « réduits », c'est-à-dire sans copule. S'appuyant sur un grand nombre d'exemples, il montre que l'un et l'autre sont les deux réalisations fondamentales de la prédication attributive dans la phrase simple (*Jolie, ta cravate / Heureux les simples d'esprit / Paris enfin libre*) ou lorsqu'elles sont enchâssées dans une phrase complexe (*J'ai trouvé (que) ton article (était) intéressant / On boit le riesling frais, mais pas glacé / Il a les yeux bleus*). Cette définition et les analyses qu'elle étaie font l'économie des dispositifs elliptiques et transformationnels (notamment « à montée du sujet enchâssé ») caractéristiques des traitements classiques qui dérivent la proposition attributive réduite de sa forme copulative.

Le deuxième article du volume est écrit par *Marc Wilmet*, et déjà à travers le titre « Nouveau plan pour une nouvelle grammaire ou plan nouveau pour une grammaire nouvelle », il fait une éloquente allusion à la thèse de Mats Forsgren. Il s'agit donc de la place de l'épithète en français contemporain, que Marc Wilmet étudie en prenant comme point de départ l'ordre non marqué du nom suivi de l'adjectif. Il examine l'adjectif qualificatif à cinq niveaux, allant du niveau de l'adjectif lui-même à celui du discours. À ces niveaux, les effets provoqués par la place de l'adjectif sont analysés ainsi que les circonstances favorisant l'antéposition de l'adjectif. Il

montre, entre autres, par des exemples, que les adjectifs postposés sont plus autonomes que les adjectifs antéposés qui, eux, peuvent être neutralisés par leur position. À l'aide d'un conte linguistique de son propre cru, où un certain « Mats Uppsal » joue un rôle éminent, Marc Wilmet termine son article en nous faisant part de ses réflexions concernant le sort de tout linguiste qui creuse ardemment avec sa petite pelle pour trouver au bout du long tunnel « une fragile lumière de vérité ».

Dans leur article, *Georges Kleiber* et *Anne-Marie Berthonneau* analysent un emploi particulier de l'imparfait dit de politesse. Ils s'intéressent donc aux imparfaits utilisés dans les deux phrases suivantes *Qu'est-ce qu'elle voulait la petite dame ?* et *Je voulais vous demander un petit service.* Les auteurs discutent d'abord des descriptions faites par d'autres chercheurs estimant que ces imparfaits expriment, entre autres, une distance, un décalage ou une rupture. Pour Georges Kleiber et Anne-Marie Berthonneau ces imparfaits de politesse sont plutôt employés pour marquer la continuité ; ces auteurs illustrent leur point de vue par l'ajout d'expressions comme *encore* et *ce matin* à la première phrase *(Qu'est-ce qu'elle voulait encore/ce matin, la petite dame ?).* En ce qui concerne la deuxième phrase *Je voulais vous demander un petit service*, ils montrent que l'aspect de continuité est créé par une contrainte d'emploi, liée à une demande indirecte de l'interlocuteur.

Claire Blanche-Benveniste, quant à elle, étudie certains emplois du participe passé et son rôle dans la prédication. Elle se penche plus particulièrement sur deux types de constructions, celle du participe détaché et celle du participe autonome (ex. *Sorti de l'orphelinat, il revient à la maison* et *On s'arrête là, entendu*) dans trois genres : des textes littéraires, des textes journalistiques et des textes parlés. L'auteur montre que les emplois de ces participes diffèrent d'un genre à l'autre, et que la différence est pertinente surtout entre la langue parlée et la langue écrite. Cependant, cela ne veut pas dire que deux grammaires distinctes régissent leurs emplois. Claire Blanche-Benveniste préconise une description qui s'appliquerait à tous les usages, aussi bien les usages généralisés que restreints.

Ce sont les études de Inge Bartning concernant le déterminant possessif et le complément *de* + nom qui constituent le point de dé-

part de l'article de *Michèle Noailly*. Elle examine les déterminants possessif et défini après les verbes *faire, jouer* et *sentir* dans des phrases telles que *Jules fait son idiot/l'idiot*, *Jules joue l'idiot* et *Cela sentait son collège.* Ces emplois des déterminants « possessifs » ne sont jamais convertibles en une construction en *de* + nom et semblent tout à fait étrangers à la notion de possession. Quand il y a choix du possessif plutôt que du défini, il s'agirait plutôt de signifier que le comportement décrit caractérise régulièrement celui qui le manifeste, en d'autres termes qu'il lui est habituel.

Le cas des démonstratifs cataphoriques est le sujet de la seconde contribution de *Georges Kleiber* à ce volume. Il y traite de démonstratifs « anticipants » du type illustré par l'exemple suivant, relevé chez Maupassant : *Il possédait une de ces figures heureuses dont rêvent les femmes et qui sont désagréables aux hommes.* Georges Kleiber aborde les emplois référentiels et prédicatifs de ces démonstratifs en incluant l'examen des relatives qui suivent les expressions démonstratives. Il montre ainsi que la prédication de la relative suivant les démonstratifs étudiés est nécessaire pour que la référence soit claire. La relative fonctionne donc comme intermédiaire et conduit au référent concerné.

Le deuxième groupe d'articles traite plus particulièrement de l'acquisition des langues, une discipline qui constitue la préoccupation majeure de Inge Bartning actuellement ; ce groupe englobe trois articles du volume. Dans le premier d'entre eux, *Monique Lambert* se pose la question de savoir pourquoi les apprenants adultes avancés ne parviennent pas à atteindre la compétence des locuteurs natifs. Elle se réfère aux travaux de Inge Bartning et constate que l'intérêt pour les stades avancés des apprenants est relativement récent. Cet article est centré sur la construction de discours longs par des non-natifs et concerne des récits d'apprenants germanophones et francophones ayant l'anglais comme langue cible. Ces récits sont comparés à ceux des natifs de l'anglais, de l'allemand et du français. Les comparaisons ont mis en évidence, entre autres, des différences selon les langues dans la sélection et l'organisation de l'information ainsi que l'identification de l'influence des principes organisationnels de la langue source même chez des apprenants très avancés.

Clive Perdue est l'auteur du deuxième article du groupe traitant de l'apprentissage des langues. Dans sa contribution, il rend compte des résultats se rapportant à l'acquisition du français par des adultes. Il rend hommage aux études de Inge Bartning et fait valoir l'utilité de sa définition des différents stades avancés dans l'acquisition d'une seconde langue. Les résultats exposés, provenant d'apprenants débutants n'ayant pas suivi de cours de langues, illustrent comment même les apprenants, qui ne développent pas de morphologie verbale, arrivent à communiquer de manière efficace. Clive Perdue met également l'accent sur certains traits linguistiques chez des apprenants débutants qui avancent vers des stages post-basiques.

Dans son article, *Dominique Willems* étudie ce qu'elle choisit d'appeler la « récupération » plutôt que l'acquisition d'une langue. L'examen porte sur les récits oraux d'un locuteur bilingue français/néerlandais atteint d'une aphasie, d'un côté, et d'un locuteur de contrôle, de l'autre. Elle examine en particulier les structures *c'est* et *il y a* dans leur fonction d'outil de recherche dénominative. Grâce à cette étude, l'auteur montre que les difficultés de dénomination lexicale sont communes à tous les locuteurs d'une langue, qu'ils soient natifs, apprenants ou aphasiques et que les stratégies pour y remédier le sont également, même si la fréquence et la durée du phénomène peuvent varier. On peut pourtant noter que l'aphasique a tendance à généraliser l'emploi de *c'est* au détriment de *il y a,* dans la fonction présentative. Il est également intéressant de noter avec Dominique Willems que Inge Bartning a retrouvé cette même tendance chez les locuteurs avancés du français comme seconde langue.

Le troisième groupe, englobant cinq articles, est relatif aux médias et à la communication, domaines au centre de l'intérêt actuel de Mats Forsgren. Le premier de ce groupe est l'article écrit par *Odile Halmøy*. Tout comme Claire Blanche-Benveniste, elle s'intéresse à certains emplois participiaux, mais au lieu d'examiner le participe passé, elle étudie le participe présent. Comme cet article se concentre en premier lieu sur les emplois de ce participe dans la presse, je l'ai inclus dans le troisième groupe. Odile Halmøy y compare les emplois de ce participe dans la presse avec ceux attestés dans deux autres types de texte, les œuvres littéraires et les textes de spécialité. Après avoir examiné les différentes fonctions du participe présent,

elle constate que les emplois sont inégalement répartis dans les trois types de textes. En fonction d'épithète postposée directement à un support nominal, le participe présent s'utilise surtout dans la presse *(Plus de 26 000 personnes ont signé une pétition prônant le statu quo)*, tandis qu'en fonction d'attribut libre et dans une construction absolue *(Il l'imaginait berçant le petit Adrien, marchant à travers les vignes et contemplant cette terre* et *Oubliant son pied blessé, il tenta de se lever),* le participe présent s'emploie le plus fréquemment dans les œuvres littéraires examinées.

La presse satirique récente a fourni les exemples de citations et de jeux de langage que *Françoise Sullet-Nylander* examine dans son article. Il s'agit plus précisément de cinquante gros titres du *Canard enchaîné* de l'année 2004. L'auteur nous montre que ces titres contiennent fréquemment des exclamations et des citations, et cela plus souvent que dans des quotidiens d'information, tels que *Le Monde, Le Figaro* et *Libération*. De son examen, il ressort aussi que le journaliste donne plus souvent son opinion dans les titres du *Canard enchaîné* que dans ceux des quotidiens d'information. La présence du journaliste se manifeste par les jeux de mots et les calembours ainsi que par les marqueurs d'oralité, tels que les guillemets, mots familiers, points d'exclamations et de suspension, comme dans l'exemple suivant : *Chirac répond : « Irakadabrantesque ! »*.

C'est le langage publicitaire, étudié dans des journaux espagnols et chiliens, qui est au centre d'intérêt de *Johan Falk*. Son article, le seul de ce volume examinant l'espagnol, nous décrit la façon dont les pronoms d'adresse *tú* et *usted* sont employés à des fins commerciales. La forme *tú* crée une « courtoisie positive » et un climat d'intimité ; la forme *usted*, de son côté, génère une distance et implique un respect de l'intégrité du destinataire de la publicité, ce qui ressort de l'exemple suivant : *Yo te ofrezco y Usted elegirá*. L'auteur peut ainsi constater qu'il y a une cohérence entre les valeurs des pronoms et leur utilisation rhétorique dans les annonces.

Les deux articles qui clôturent le présent volume appartiennent plus particulièrement au domaine de la linguistique interactionnelle et portent sur les nouvelles techniques de la communication : Internet et la vidéo de la régie d'une émission télévisée. Dans sa contribution, *Coco Norén* examine les possibilités de recherches que le

t'chat nous offre. Elle présente les règles du jeu du t'chat et la manière dont on construit la communauté virtuelle, ainsi que les formes de sanction employées. Ceci est illustré par quatre extraits tirés des salons de t'chat français auxquels l'auteur a participé en violant volontairement les règles, à savoir en entrant dans le même salon sous deux pseudonymes différents, en employant l'espagnol au lieu du français et en ne respectant pas, comme il se doit, la vie privée. Nous voyons ainsi comment le comportement verbal de *MatsSuper-Prof*, de *Martin_mon_Copain,* de *el_Johan* et de *Marc_le_linguiste* a fait l'objet de régulation de la part des autres participants, selon les normes et conventions qui régissent ce salon t'chat.

L'article de *Mathias Broth* se base sur un enregistrement fait pendant la réalisation en direct d'une émission télévisée. L'enregistrement inclut aussi bien les paroles des invités présents sur le plateau que celles du réalisateur et de ses assistants. Mathias Broth discute les problèmes liés à l'emploi de méthodes quantitatives dans l'analyse interactionnelle d'un tel corpus. Comme point de départ, il prend l'acte de « prévenir », par exemple en employant des énoncés tels que *je te passe la deux*, et il conclut que l'approche quantitative peut être utile pour l'analyse interactionnelle, mais qu'elle doit être complétée par une approche qualitative.

Les articles du présent volume portent sur une grande variété de paroles contemporaines, ils couvrent un vaste champ de recherches et soulèvent de nombreuses questions intéressantes. La plupart se basent sur des matériaux écrits : des textes littéraires, scientifiques, journalistiques et publicitaires, mais aussi sur quelques échantillons de la langue parlée : des enregistrements d'émissions télévisées, des interviews et des récits oraux. Grâce à ces matériaux, de langue française pour la plupart, les auteurs peuvent tirer des conclusions sur les caractéristiques de différents genres de textes, allant de la langue soutenue à la langue informelle. Les auteurs mènent également d'importantes discussions théoriques, terminologiques et grammaticales et présentent des analyses de phénomènes langagiers, relevant de différents niveaux d'emploi de la langue écrite et de la langue parlée.

Sans le généreux soutien financier de la Fondation Magnus Bergvall, à laquelle j'exprime ici ma gratitude, ce volume n'aurait pas vu le jour. Je remercie également Mme Vinciane Mazy Gille pour son aide précieuse à la mise en pages des articles. Finalement, j'adresse mes remerciements à tous les auteurs ayant contribué à ce volume. Leurs textes vont, je l'espère, éveiller l'intérêt du monde académique et susciter d'enrichissantes discussions, faisant ainsi valoir les recherches en linguistique.

Stockholm, novembre 2006

Gunnel Engwall

I CONSTRUCTION :

QUESTIONS SYNTAXIQUES ET SÉMANTIQUES

Grammaire des constructions attributives : avec ou sans copule

MARTIN RIEGEL
Université Marc Bloch de Strasbourg

Les constructions dites *attributives* en grammaire française regroupent en fait les phrases/propositions (au sens grammatical du terme) dont le prédicat n'est pas une forme verbale. On en propose ici une définition associative qui couple forme et contenu, deux paramètres qui se complètent mais aussi se restreignent mutuellement. La catégorie résultante échappe ainsi aux apories des définitions qui privilégient exclusivement l'une ou l'autre perspective. Mais surtout, le découplage des notions, souvent assimilées, d'« attributif » et de « copulatif » scinde la catégorie générale en deux sous-catégories : celle des propositions attributives copulatives et celle, dépourvue de pivot verbal, des propositions attributives réduites. Ces dernières sont typiquement illustrées par les constructions dites *à attribut de l'objet*, mais aussi par des constructions phrastiques simples qui, pour être attributives, n'en sont pas moins averbales.

1 Introduction

Comme observateurs extérieurs, un mathématicien, un physicien ou un biologiste – bref, ce qu'il est convenu d'appeler des « scientifiques » – seraient sans doute surpris par la prolifération des modèles théoriques dans le petit monde de la linguistique française[1]. D'un

[1] Par « linguistique française » j'entends ici les « sciences du langage » telles qu'elles sont aujourd'hui pratiquées en France et dans les pays francophones, qu'elles soient appliquées au français ou à d'autres langues.

point de vue épistémologique interne, les connaisseurs avisés et un tant soit peu critiques ne manqueront pas de relever dans le lot nombre de tentatives novatrices, parfois provocatrices, qui du passé font allègrement table rase et n'entretiennent parfois que de lointains rapports avec des données empiriques. Pour ne prendre qu'un exemple et sans viser personne, le fin du fin en matière de sémantique lexicale a pu consister à assigner aux lexèmes polysémiques une signification tellement générale et abstraite qu'outre leurs sens attestés, elle en prédit une multitude, voire une infinité d'autres qui ne l'ont jamais été, et qui ont de fortes chances de ne l'être jamais. Ce qui revient à ignorer ou nier le phénomène pourtant synchroniquement et diachroniquement bien établi de l'extension dénominative, qu'elle soit métaphorique, métonymique, synecdochique ou autre. Ailleurs certains redécouvrent, parfois à leur insu et souvent à grands frais termin(é)ologiques, des concepts et des analyses antérieurs, sans que le gain explicatif de l'opération de récupération/adaptation soit toujours évident.

Les travaux des linguistes des pays nordiques consacrés à la langue française présentent généralement trois caractéristiques réconfortantes qui les situent aux antipodes de telles postures. En effet, ils reposent systématiquement sur des corpus de données attestées, présentent des hypothèses contrôlables soigneusement soumises à la vérification empirique et s'inscrivent résolument dans la continuité et la mise en perspective critique des acquis d'une tradition grammaticale conçue comme progressive et cumulative. Représentant aussi brillant que prolifique de cette école, Mats Forsgren retrouvera dans cet article, qui lui est dédié en amical hommage, une thématique qui lui rappellera l'époque où il étudiait les appositions et autres constructions dites « détachées ». Il s'agit de ce qu'en grammaire française on appelle communément les *constructions attributives* (désormais CA), un terme commode pour désigner des phrases ou des propositions (au sens grammatical du terme) que l'on peut identifier non seulement par les spécificités de leur architecture syntaxique, mais aussi par celles qui caractérisent leur interprétation prédicationnelle. La définition que je proposerai de ce type de constructions est délibérément associative, couplant forme et contenu, comme devraient l'être aussi, à mon avis, les définitions opératoires

d'autres catégories grammaticales, comme celles du mot, des parties du discours et des fonctions grammaticales. Dans tous ces domaines, en effet, les deux types de propriétés se complètent, mais aussi se restreignent mutuellement, délimitant ainsi des catégories « associatives » qui échappent aux apories des définitions privilégiant exclusivement l'un ou l'autre type de propriété. En revanche, ma définition des CA découple les notions souvent assimilées d'« attributif » et de « copulatif » en scindant cette catégorie générale en deux sous-catégories : les CA copulatives et les CA dépourvues de pivot verbal copulatif que sont les CA « réduites », typiquement illustrées par ce qu'on appelle communément les *attributs de l'objet*, mais aussi par d'autres espèces du genre « attribut du sujet ».

2 Un peu d'histoire et de terminologie

Le terme d'*attribut* a été définitivement installé dans le métalangage descriptif de la grammaire française par les grammairiens de Port-Royal lorsqu'ils définirent, de façon implicitement associative, la « proposition » à la fois comme l'opération mentale du « jugement » (nous dirions aujourd'hui : de la « prédication ») et comme son expression langagière :

> « JUGER, c'est affirmer qu'une chose que nous concevons est telle, ou n'est pas telle : comme lorsqu'ayant conçu ce que c'est que la *terre*, et ce que c'est que *rondeur,* j'affirme de la terre qu'elle *est ronde*.
> [...] Le jugement que nous faisons des choses, comme quand je dis, *la terre est ronde*, s'appelle PROPOSITION ; et ainsi toute proposition enferme nécessairement deux termes, l'un appelé *sujet*, qui est ce dont on affirme, comme *terre* ; et l'autre appelé *attribut*, qui est ce que l'on affirme, comme *ronde* ; et de plus la liaison entre ces deux termes, *est*. » (*Grammaire générale et raisonnée*, II, 1.)

Rétrospectivement, on trouve dans ces deux paragraphes fondateurs une théorie de la prédication et de la copule qui analyse la phrase *La terre est ronde* comme une prédication (une « proposition ») assignant à son argument (à son « sujet ») *la terre* le prédicat (l'« attribut ») *ronde* et marquant explicitement le rapport (la « liaison ») prédicat – argument par le truchement de la copule *est*.

Jusque-là il n'y a pas grand chose à redire à cette théorie de la copule, reformulée récemment sans modification vraiment substantielle par des logiciens et des linguistes, sémanticiens et/ou grammairiens, comme Strawson (1974 : 20 *ss*), Kleiber (1981 : 97–102), Martin (1976 : 144–145 et 148–152) et Riegel (1985 : 24, 38–39, 52, 82, 130–131 et 146), qui définissent la copule comme la marque segmentale explicite qui détermine la liaison et l'orientation prédicative entre les deux composants d'une configuration propositionnelle.

Les dérives grammaticalement dévastatrices auxquelles a ensuite donné lieu l'intuition de ce parallélisme logico-grammatical très sectoriel sont bien connues, mais ne concernent qu'indirectement mon propos. Toujours est-il qu'en généralisant la copule comme marqueur verbal explicite du rapport prédicatif intrapropositionnel, Port-Royal et ses continuateurs ont étendu à toutes les constructions verbales le schéma de la prédication monoargumentale sujet – attribut (*Jean voit Pierre* se trouvant réanalysé en *Jean est voyant Pierre*). Ce qui revenait à occulter la transitivité verbale, partant le couplage argumental sujet – complément(s), et à faire de tout verbe un verbe d'état. Cette démarche est proprement aux antipodes de celle qui postule que dans une CA réduite comme [*Ta cravate – très jolie*] telle qu'elle se réalise dans *Très jolie, ta cravate* ou dans la séquence propositionnelle complément de *Je trouve ta cravate très jolie*, la connexion entre l'argument *ta cravat*e et le prédicat *très jolie* est marquée par la simple juxtaposition des deux termes constitutifs de la prédication attributive.

Si, à l'origine et pendant plus de deux siècles *attribut* a été synonyme du terme moderne de *prédicat* dans la tradition grammaticale française, l'usage actuel réserve ce terme aux éléments non verbaux qui s'analysent comme le prédicat d'une phrase, d'une proposition ou encore d'une configuration décrétée prédicative. Il s'agit d'adjectifs ou groupes adjectivaux, de noms ou groupes nominaux, de groupes prépositionnels, d'adverbes et d'infinitifs ou groupes infinitivaux, sans oublier les proformes généralement pronominales qui leur sont substituables :

(1) *Jean est gentil / plutôt discret / capable de tout*

(2) *Jean est encore étudiant / un jeune thésard prometteur*

(3) *Jean est en colère / de meilleure humeur qu'hier*

(4) *Jean est bien / n'est pas si mal*

(5) *Souffler n'est pas jouer / Partir, c'est mourir un peu*

(6)a *Jean l'est / en est un*

(6)b *Tel était Kleinsack*

Cette particularité terminologique, tout à fait légitime en soi, n'est pourtant pas exempte d'inconvénients. Dans le contexte européen, elle constitue un facteur supplémentaire de confusion par rapport aux terminologies grammaticales germanique et anglaise qui appellent *Attribut, attributiv/attribut(iv)e* nos constructions épithétiques et *Prädikat, prädikativ/predicat(iv)e* nos attributs et CA. Sur ce point, il n'y aurait certainement que des avantages à aligner notre terminologie sur celle de nos voisins avec, pour bénéfice collatéral non négligeable, la possibilité de sous-catégoriser formellement la classe générale des *prédicats attributifs*, terme générique préférable à celui d'*attribut*, en *adjectifs prédicatifs, noms et groupes nominaux prédicatifs, groupes prépositionnels prédicatifs, adverbes prédicatifs* et *infinitifs prédicatifs*. Force est aussi de constater que beaucoup de grammairiens répugnent à étiqueter comme attributs les prédicats non verbaux des constructions copulatives locatives, temporelles et possessives comme :

(7)a *Il est ici / ailleurs / déjà loin*

(7)b *L'office du tourisme est derrière la place Gutenberg*

(8) *La réunion est (pour) demain / ce soir / aujourd'hui / dans une semaine / après la conférence*

(9) *Ce livre est à Jean*

Ces réticences sont symptomatiques d'une volonté, implicite mais pas illégitime pour autant, de réserver le terme d'*attribut* aux prédicats non verbaux qui caractérisent leur argument / sujet grammatical par l'assignation d'une propriété ou d'un état, ou bien en le catégorisant. Elles disparaîtraient si, conformément au modèle associatif de la définition catégorielle évoqué plus haut, ces constructions étaient étiquetées *groupe prépositionnel prédicatif locatif* (ou *temporel*),

adverbe prédicatif locatif (ou *temporel*) et *groupe prépositionnel prédicatif possessif*[1].

Enfin la notion grammaticale d'« attribut » apparaît traditionnellement liée au marquage de sa fonction prédicative par la copule *être* ou par l'une de ses variantes aspectuelles ou modales, au point qu'on a pu en faire le critère principal d'une définition forcément restrictive de la fonction attribut. Or tous les termes dits *attributifs* fonctionnent également comme des prédicats – notamment, mais pas seulement, dans les constructions dites « à attribut de l'objet » – sans qu'aucun terme copulatif ne marque leur lien prédicatif avec leur « sujet logique ». Contrairement à celui de *prédicat* (assorti des spécifications catégorielles proposées plus haut), le terme d'*attribut* occulte le caractère prédicatif de tous ces « attributs » non copulatifs. Ainsi étiqueter *intéressant* comme le « prédicat adjectival » de l'objet *ton livre* dans (10) est plus éclairant, car plus transparent, que de le déclarer « attribut » de ce même objet, et indique d'emblée l'analogie, à la copule près, de cette construction avec la complétive attributive de (10)a :

(10) *J'ai trouvé ton livre intéressant / Je l'ai trouvé intéressant*

(10)a *J'ai trouvé que ton livre était intéressant / J'ai trouvé qu'il était intéressant*

3 Deux réalisations propositionnelles des prédications attributives

Le couplage terminologique et conceptuel entre *attribut(if)* et *copule/copulatif* a eu un autre effet pervers, qui est de lier la reconnaissance et l'analyse des « attributs » non copulatifs à l'hypothèse d'une copule sous-entendue ou, plus récemment, à la nécessité de les dériver de constructions copulatives sources au moyen de transformations comportant l'effacement de la copule. Or, dans la majorité des cas, expliquer les CA non copulatives à coup d'ellipses ou d'effacements de la copule s'avère (être) un expédient qui soulève

[1] Ce qui conduira en bonne logique à distinguer aussi les *adjectifs prédicatifs de propriété* de ceux *d'état* et les *noms prédicatifs de catégorisation* de ceux *d'identification.*

plus de problèmes qu'il n'en résout. M'étant moi-même livré dans le passé à cet exercice sur plusieurs types de constructions prédicatives, ni verbales ni copulatives mais dépendantes (ou régies), je considère aujourd'hui qu'il y a un net avantage descriptif et explicatif à recourir à la notion de « proposition attributive réduite » (désormais PAR), *small clause* dans la littérature générativiste anglo-saxonne, parfois aussi *clausule*, qui prolonge celle de "nexus" à la Jespersen, où la prédication s'organise également autour d'un prédicat non verbal.

Si, comme Zribi-Hertz (1996 : 107–114) le fait pour les besoins de sa description de certaines expressions anaphoriques, l'on définit la proposition comme le domaine de réalisation syntaxique d'une prédication, on peut distinguer deux sortes de prédications attributives selon qu'elles se réalisent sous la forme :

1) d'une « proposition à temps fini ou non fini » où le prédicat attributif est introduit par une copule éventuellement à un temps non fini (infinitif ou forme participe)

2) d'une PAR où ce même prédicat est simplement juxtaposé à son argument/sujet.

Soit [11] la représentation sémantico-logique d'une prédication assignant le prédicat attributif IVRE à son argument *Paul*. Cette prédication prend la forme syntaxique d'une proposition copulative à temps respectivement fini et non fini dans (12)a–b et (13)a–c et d'une proposition réduite dans (14)a–c (les termes constitutifs des prédications attributives, respectivement tripartites et binaires, sont soulignés dans chaque exemple) :

[11] IVRE (*Paul*)

(12)a *Paul est ivre*

(12)b *Je croyais que Paul était ivre*

(13)a *Paul semblait être ivre*

(13)b *Paul que je croyais être ivre ...*

(13)c *Paul étant ivre, ...*

(14)a *Hier soir, Paul est rentré ivre*

(14)b *Je croyais Paul ivre, mais il ne l'était pas*

(14)c *On a retrouvé Paul ivre*

Comme on le voit, les *propositions réduites* dépourvues de verbe de Zribi-Hertz (1996) et de la littérature générativiste en général ne sont autres que des CA non copulatives, qui s'analysent en une expression référentielle argument et un prédicat non verbal. D'où la question : à quoi sert donc la copule ?

4 Les constructions attributives copulatives

Si l'on compare une PAC à une PAR – et parfois les deux formes alternent au point d'apparaître comme de simples variantes – la copule de la première exprime segmentalement la même chose que la simple juxtaposition du prédicat non verbal et de l'expression référentielle dans la seconde, soit le rapport prédicatif qui unit ces deux termes. Cette analyse est confirmée par au moins quatre arguments grammaticaux massifs :

1) Quelle que soit sa forme, le prédicat attributif d'une phrase copulative n'est pas effaçable. En effet, sa suppression dans une phrase comme (15) débouche sur la combinaison, interprétativement incomplète, d'un argument (le sujet *Jean*) et d'un marqueur de rapport prédicatif (la copule *est*) en mal de prédicat (effacé!). Aussi cette phrase n'est-elle grammaticale que dans l'interprétation non copulative de *est* comme verbe d'existence synonyme de *existe* :

(15) *Jean est furieux*

(15)a *Jean est* [= *Jean existe*]

2) Contrairement aux verbes lexicaux, la copule n'exerce aucune contrainte de sélection contextuelle ni sur son sujet ni sur le terme attribut. L'agrammaticalité de (16)a comparée à la bonne formation de (16) s'explique par le fait que les verbes lexicaux *écraser* et *détester* recouvrent chacun un prédicat qui impose à ses deux arguments des rôles sémantiques bien définis (d'agent et d'objet affecté pour le premier, de siège et de point d'application intentionnel d'un

sentiment pour le second) et les restrictions sémantiques qui s'ensuivent :

(16) *Ce rocher a écrasé un étudiant*

(16)a **Ce rocher détestait un étudiant*

Il en va tout autrement pour le couple de phrases :

(17) *Cet arbre est énorme / est en fleurs / est un sapin*

(17)a **Cet arbre est illisible / est en colère / est un étudiant*

dont la bonne formation et l'agrammaticalité respectives ne sauraient s'expliquer par le respect ou par la transgression de restrictions que le verbe *être*, n'étant pas un prédicat, serait bien en peine d'imposer à son entourage. En tant que tel, en effet, c'est-à-dire comme simple marqueur du lien prédicatif, ce verbe est compatible avec n'importe quel sujet et n'importe quel prédicat attributif. En fait, la seule contrainte exercée par la copule porte sur le couple sujet – prédicat attributif, dont le premier terme doit être compatible avec la caractéristique prédiquée par le second. Une façon détournée de constater que c'est le prédicat attributif qui sélectionne sémantiquement la gamme de ses sujets possibles.

3) L'existence même des PAR, qu'elles soient imbriquées dans des constructions prédicatives complexes comme (14)a–c ci-dessus ou qu'elles constituent des phrases autonomes telles que (71–81) de la section 5.2, montre que le rapport entre les deux éléments constitutifs d'une prédication attributive peut être marqué grammaticalement, dans des conditions qui restent à déterminer, tant par la simple juxtaposition que par l'insertion du segment verbal relateur qu'est la copule. La preuve en est éclatante lorsque les deux formes alternent dans le même environnement syntaxique et à interprétation quasi identique, comme c'est le cas pour les complétives attributives copulatives et les constructions à attribut de l'objet correspondantes[1] illustrées par les couples (12)b – (14)b et par :

(18)a *Jean a trouvé que ton article est stimulant*

(18)b *Jean a trouvé ton article stimulant*

[1] Sur les aspects syntaxiques de cette alternance et ses contreparties interprétatives, voir 5.1.1.

4) Le statut de marqueur d'orientation prédicative de la copule ressort clairement de la représentation en forme logique [19] commune aux deux formes, copulative et réduite, des propositions attributives et de leur glose commune [20]. Soit pour le couple de propositions *Ton article est stimulant / Ton article – stimulant* également objets du verbe d'opinion *croire* dans (18)a–b et réalisés comme phrases dans *Il est stimulant, ton article* et *Stimulant, ton article* :

[19] F (x) = STIMULANT (*ton article*)

[20] Il y a l'objet *ton article*, il y a la propriété *(être) stimulant* ; et la seconde est prédiquée du premier.

Le rapport prédicatif glosé dans [20] par *est prédiquée* admet d'autres formulations telles que *est assignée à, est attribuée à, est vérifiée par, vaut pour, caractérise, est une caractéristique de*, etc., qui illustrent toutes le statut de « pseudo-prédicat » (le terme est de Strawson) de la copule, simple marqueur de la relation entre le véritable prédicat et son argument. Tel n'est plus le cas si l'on substitue à la copule un verbe lexical accompagné de son complément :

(21) *Ton article a choqué les lecteurs*

[22] F(x, y) = CHOQUER (*ton article, les lecteurs*)

[23] Il y a l'objet *ton article*, il y a *les lecteurs* et le procès modificateur *choquer* tel que le premier est la cause de l'effet psychologique produit sur les seconds.

Il apparaît clairement que le verbe *choquer* de (21) s'interprète comme un prédicat processif impliquant deux arguments auxquels il assigne les rôles respectifs de cause et d'entité affectée.

5) Enfin, comme on l'a souvent relevé, la copule constitue le pivot verbal de la phrase et porte, à ce titre, les marques temporelles et modales ainsi que celles, déterminées par l'accord avec le sujet, de la personne et du nombre. On peut donc considérer à juste titre que la copule « verbalise » l'élément prédicatif non verbal, comme un verbe support le fait pour le nom prédicatif avec lequel il forme une locution verbale régissant un ou des compléments (*résumer un livre / faire le résumé d'un livre*). Mais on peut aussi prévoir, comme on le constatera plus loin, que les PAR s'emploient précisément dans les cas où l'environnement syntaxique ou situationnel permet d'infé-

rer l'information temporelle et modale véhiculée ailleurs par la forme de la copule.

On comprend dès lors que la PAC à prédicat adjectival ait pu constituer pour les grammairiens de Port-Royal, et continue encore de nos jours à constituer une configuration phrastique distinguée identifiée au schéma [24] et illustrée par la phrase (25) :

[24] N0 – *être* – Adj

(25) *Jean est furieux*

Le schéma tripartite [24] représente en effet la conjonction de quatre propriétés remarquables. D'emblée, il apparaît élémentaire et basique, puisque formé de trois constituants simples catégoriellement identifiables d'après leur fonction (sujet, copule et prédicat attributif) et leur nature (nominale/pronominale pour le sujet, verbale pour la copule et adjectivale pour le prédicat attributif). Tout aussi remarquable est l'isomorphie entre sa structure syntaxique et sa représentation sémantique, puisqu'à chacune de ses composantes interprétatives correspond une et une seule forme grammaticale[1] : le sujet N0 est une expression référentielle qui identifie une entité de l'univers de discours dont l'adjectif prédicatif dénote une caractéristique (une propriété ou un état), et la copule *être* est la marque segmentale du rapport entre le prédicat et son argument. Globalement, le schéma phrastique [24] s'interprète comme une prédication assignant au référent de N0 la caractéristique dénotée par Adj.

L'adjectif prédicatif présente également des propriétés grammaticales bien typées :

– il n'est pas effaçable pour les raisons que l'on vient de voir
– il s'accorde avec le sujet, un marquage généralement interprété, au même titre que la forme tensée du verbe, comme l'indice d'un rapport prédicatif
– il se pronominalise par *le* invariable et a comme substitut la proforme anaphorique *tel(le)*

[1] Les adjectifs prédicatifs à complément argumental comme dans *Jean est fier de sa victoire* et *Il est jaloux de Paul* sont des prédicats à deux arguments. Ils dénotent des sentiments localisés dans un siège (le sujet) et orientés vers un objet intentionnel (le complément de l'adjectif) qui en est aussi la cause.

– il répond aux formes interrogatives partielles *Comment / Dans quel état ?*

Enfin ce schéma de base se prête à de multiples extensions qui exploitent la diversité catégorielle (nominale, prépositionnelle, adverbiale et infinitive[1]) du prédicat attributif et les variantes aspectuelles et modales de la copule :

(26) *J'étais étudiant/professeur/chômeur*

(27) *J'étais un étudiant studieux*

(28) *Le chat est l'animal favori des poètes*

(29) *Il est en colère / à bout de souffle*

(30) *Voler un oeuf n'est (tout de même) pas voler un oeuf*

(31) *Elle devient / se fait / reste / demeure élégante*

(32) *Elle paraît / semble / a l'air désespérée*

À quoi s'ajoute la propriété qui fait l'objet de cet article : la configuration propositionnelle exprimée par la forme tripartite des PAC peut aussi se réaliser sous la forme binaire d'une PAR, c'est-à-dire par la simple juxtaposition de ses deux éléments essentiels, le prédicat attributif et son sujet argumental.

5 Les propositions attributives réduites

Les PAC et les PAR, respectivement schématisées sous :

[33]a **[** N0 – *être* – X **]**$_{PAC}$

[33]b **[** N0 – X **]**$_{PAR}$

peuvent-elles effectivement être considérées comme les deux réalisations syntaxiques d'un même schéma prédicatif, la première sous la forme d'une construction copulative, la seconde sous celle d'une configuration propositionnelle averbale ? Et sans qu'il s'agisse pour autant de simples variantes libres, puisque tout indique que leurs emplois respectifs sont soumis à de fortes contraintes d'insertion contextuelle ou textuelle ? Et les vertus explicatives du concept descriptif que recouvre le terme sont-elles suffisantes et les phénomènes

[1] Voir également les exemples (1) à (9) de la section 2.

expliqués assez consistants pour que l'on confère à la PAR droit de cité dans la littérature linguistique ? C'est effectivement le cas si l'on analyse les configurations propositionnelles complexes comme (14)a–c et (18)b ci-dessus, où son rendement opératoire s'affirme avantageusement face à d'autres types d'explications. Mais aussi, bien que ces réalisations ne soient généralement pas traitées comme des instances de propositions réduites, lorsqu'on l'étend à des énoncés où elles instancient un cadre phrastique.

5.1 Les PAR insérées dans des configurations prédicatives complexes

J'ai consacré quatre articles plus ou moins récents (Riegel 1996, 1997, 2002a et 2002b) à l'examen détaillé de trois types de CA qui ont en commun de pouvoir se décrire commodément comme l'insertion d'une PAR dans une prédication complexe, mais qui se distinguent nettement par leur mode d'insertion. Je me contenterai de présenter ici sommairement ces analyses pour illustrer l'intérêt opératoire du concept de PAR appliqué à ce qu'on appelle traditionnellement les « constructions à attribut de l'objet » et qui se présentent au premier abord comme un ensemble de constructions transitives directes dont l'objet est suivi d'un élément prédicatif non verbal. D'où la possibilité de leur associer le schéma phrastique général :

[34] N_0 — V — **[** N_1 — X **]**$_{PAR}$

où X symbolise un élément prédicatif non seulement extérieur à N_1, mais qui forme avec ce terme une PAR (entre crochets droits dans le schéma), comme le prouve un ensemble de tests, notamment de pronominalisation de N_1, suffisamment connus pour qu'on n'y revienne pas ici. J'ai distingué trois grands types de CA à prédicat de l'objet selon la manière dont la PAR se situe dans l'architecture phrastique où elle s'insère.

5.1.1 Les PAR compléments d'un verbe recteur

Lorsqu'une PAR est le complément propositionnel d'un verbe épistémique (*croire, penser, juger, estimer, savoir, s'imaginer*, etc.), la construction d'ensemble présente deux propriétés essentielles et ré-

vélatrices : 1) la PAR qui suit immédiatement le verbe alterne avec une complétive attributive 2) l'attribut n'est pas effaçable, sous peine de rendre la phrase agrammaticale ou de modifier le sens du verbe recteur (*croire*, par ex., ne sera plus un verbe d'opinion à complément propositionnel) :

(35) *Je savais Paul furieux*

(35)a *Je savais que Paul était furieux*

(35)b **Je savais Paul*

(36) *Je croyais Paul plus intelligent*

(36)a *Je croyais que Paul était plus intelligent*

(36)b *Je croyais Paul*

La première propriété illustre l'équivalence syntaxique entre une PAR et une PAC lorsqu'elles fonctionnent comme compléments d'un certain type de verbe. La seconde confirme la double analyse du pseudo-objet *Paul*, qui présente les propriétés positionnelles et morphosyntaxiques d'un objet direct (notamment au regard de différents types de pronominalisation, de l'extraposition, de la dislocation et de la passivation) sans pour autant constituer l'objet argumental du verbe recteur. En effet, le véritable objet de ce type de verbe est la PAR *Paul furieux* ou *Paul plus intelligent,* au même titre que la complétive attributive correspondante. Les deux types de constructions constituent donc en quelque sorte deux variantes syntaxiques et même sémantiques, du moins si l'on assimile leur signification à l'ensemble des implications que l'on peut tirer de leurs formes grammaticales respectives. Car elles ne sont pas pour autant vraiment équivalentes d'un point de vue communicatif. J'ai montré ailleurs (Riegel 2001)[1] que si les deux phrases :

(37)a *Je te trouve ravissante ce soir*

(37)b *Je trouve que tu es ravissante ce soir*

[1] Cet article présente encore les CA complétant un verbe épistémique ou énonciatif comme le résultat d'une « montée » du sujet de la CA dans la position d'objet du verbe principal, une dérivation transformationnelle dont le concept de PAR permet justement de faire l'économie.

veulent dire la même chose, elles ne le disent pas de la même façon. En effet, la forme syntaxique de la PAR, qui est celle d'une phrase transitive directe [sujet – verbe – objet] suggère iconiquement l'existence d'un rapport direct (perceptif ou expérienciel) entre les référents de N_0 et de N_1. Ainsi s'explique pourquoi on dira spontanément (37)a à une femme, alors que (37)b apparaîtrait moins naturel dans la même situation. Le même type d'explication s'applique au caractère immédiat de notre expérience gustative d'une sauce ou de celle, psychosensorielle, de nos propres états internes :

(38) *Je trouve votre sauce trop épicée*

(38)a *Je trouve que votre sauce est trop épicée*

(39) *Je me sens un peu fatigué ce matin*

(39)a *Je sens que je suis un peu fatigué ce matin*

A contrario, des verbes comme *constater, observer, vérifier, démontrer, prouver*, etc., qui excluent l'existence d'un rapport expérienciel direct entre le sujet opinant et l'objet de son constat n'acceptent pas ou difficilement d'être complétés par une PAR, mais au contraire s'accommodent d'une complétive attributive qui dissocie grammaticalement le sujet enchâssé dans la complétive de celui du verbe régissant :

(40) **Paul a démontré la terre ronde*

(40)a *Paul a démontré que la terre est ronde*

(41) **J'ai constaté la chambre vide*

(41)a *J'ai constaté que la chambre était vide*

On peut expliquer de façon analogue (Riegel 2001 : 549) la différence interprétative observée par Ruwet (1982 : 154) entre *Phèdre croit qu'il est malade* et *Phèdre se croit malade* ainsi que la bizarrerie de *Je me crois malade*.

Du coup on comprend aussi pourquoi l'alternance disparaît au profit de la PAR lorsqu'une proposition attributive est l'objet d'un verbe recteur soit causatif pur (*faire, laisser, rendre* + Adj*, mettre* + GP, *garder*, etc.) ou causatif spécifique lorsque son sens lexical précise le type de l'action causatrice du résultat évoqué par la PAR

(*couronner, déclarer, élire, instituer, nommer, porter*, *promouvoir, reconnaître,* etc.) :

(42) *Ça a rendu Paul furieux* ⇔ (42)a *Ça a été cause / a fait que Paul est devenu furieux*

(43) *Ça a mis Paul en colère* ⇔ (43)a *Ça a été cause / a fait que Paul s'est mis en colère*

En effet, ces constructions instaurent par définition un rapport causatif direct entre le référent de N_0 et celui de N_1, respectivement agent causateur et entité affectée, ce qui impose le schéma du rapport transitif entre N_0 et N_1 suggéré iconiquement par la PAR. Ce rapport de causation directe fait partie intégrante du sens lexical des verbes causatifs spécifiques (souvent performatifs) qui dénotent en plus le type de l'activité causatrice appliquée à N_1 et dont la PAR est le résultat :

(44) *Il a été nommé préfet d'un département méridional*

(45) *On l'a bombardé président du conseil scientifique*

(46) *On l'a promu colonel / sacré roi / ordonné prêtre*

(47) *Sa femme l'a déclaré disparu*

(48) *Le tribunal l'a reconnu innocent*

(49)a *Je vous déclare unis par les liens du mariage*

(49)b *Il nous a déclarés unis par les liens du mariage*

(50)a *J'institue Jean mon unique héritier*

(50)b *Il a institué Jean son unique héritier*

Il est significatif à cet égard que la construction complétive des verbes performatifs, lorsqu'elle n'est pas agrammaticale, s'interprète comme un acte déclaratif non performatif, donc non causatif, ou comme son compte rendu :

(50)c **J'institue que Jean est mon unique héritier*

(49)c *Je déclare que vous êtes unis par les liens du mariage*

(47)a *Sa femme a déclaré qu'il avait / était disparu*

5.1.2 L'élargissement d'un objet phrastique par une PAR

Dans le deuxième type de construction, N_1 est l'objet du verbe V au sens strict, c'est-à-dire argumental du terme. Mais il est aussi le sujet de la PAR, qui constitue ce que j'ai appelé ailleurs (Riegel 1996 et 2002a–b) l'« élargissement attributif » de cet objet. Vue sous cet angle, une phrase comme (51) présente une structure bipropositionnelle autour du pivot nominal N_1 qui fonctionne à la fois comme l'objet de la phrase de départ (51)a et comme le sujet de la PAR (51)b :

(51) *On a retrouvé les passagers sains et saufs*

(51)a *On a retrouvé les passagers*

(51)b *Les passagers sains et saufs*

Le recouvrement partiel de la double parenthésation de (52) visualise l'imbrication des deux propositions, qui résulte de la mise en facteur commun de l'objet de la première et du sujet de la seconde sous la forme de N_1 :

(52) **(** *On a retrouvé* **[** *les passagers* **)** *sains et saufs* **]**$_{PR}$

Rien d'étonnant dans ces conditions à ce que l'attribut de ces CAO soit par définition effaçable, puisque l'opération réduit la construction élargie à sa phrase de départ où N_1 a le statut d'un véritable objet argumental. En réalité, en effaçant le prédicat attributif on efface toute la PAR, car N_1 ne représente plus alors que l'objet de la phrase de départ, ce qui est parfaitement confirmé au plan sémantique. On remarquera aussi l'isomorphie entre l'architecture syntaxique de la construction à élargissement et sa schématisation sémantique : la phrase de départ met en place un cadre événementiel où le verbe assigne au référent de son objet N_1 un rôle sémantique ; la PAR (dont le sujet est coréférent à N_1) attribue à ce même référent une caractéristique saillante par rapport à ce rôle dans le cadre événementiel N_0 – V – N_1[1]. Cette synthèse phrastique d'une configuration bipropositionnelle pourrait s'exprimer discursivement par une séquence de

[1] Sur le caractère présupposé de la phrase de départ, une typologie détaillée des verbes à élargissement attributif de l'objet et l'interprétation fonctionnelle des caractérisations opérées par la PAR, voir Riegel (2002b).

deux prédications, dont la seconde serait alors forcément une PAC à sujet coréférent à l'objet de la première. Soit pour (51) :

(53)a *On a retrouvé les passagers. Ils étaient sains et saufs.*

(53)b *On a retrouvé les passagers : ils étaient sains et saufs.*

5.1.3 Les PAR prédicats complexes

Le troisième type de construction est traditionnellement étiqueté « construction à attribut de l'objet du verbe *avoir* ». On peut considérer que la PAR y fonctionne comme un prédicat complexe assigné à N_0. Aussi une phrase comme :

(54) *Jean a les cheveux longs*

et schématisée en :

[54]a $N_0 - a - [\ N_1 - X\ ]_{PR}$

ne rentre-t-elle ni dans la catégorie des PAR compléments de V, faute que *avoir* soit un verbe lexical, épistémique ou causatif de surcroît ; ni dans celle des PAR élargissant l'objet N_1, puisque l'effacement du prédicat attributif débouche sur la pseudo-phrase de départ mal formée **Jean a les cheveux*. Il s'agit en fait d'une structure propositionnelle bipartite dont le sujet *Jean* renvoie à une entité conçue comme un tout et où la PAR fonctionne comme un prédicat complexe [*les cheveux – longs*] qui caractérise ce tout par le fait que sa partie *les cheveux* ait la propriété dénotée par le prédicat attributif *longs*. Cette analyse développée dans Riegel (1996, 1997 et 2001a) fait corollairement de *avoir* un verbe copulatif (plus généralement : un verbe support), un rôle que ce verbe exerce régulièrement pour prédicativiser des expressions nominales :

(55) *Jean est courageux / Jean a du courage*

(56) *Jean est affamé / Jean a faim / Jean a une faim de loup*

Le schéma [54]a et son interprétation supposent qu'une prédication assignant une propriété X à la partie N_1 d'un tout N_0 puisse constituer une caractéristique complexe (disons : de second ordre) elle-même prédicable de ce tout. Cette idée trouve une confirmation translinguistique de poids dans le constat que des langues comme l'allemand et l'anglais disposent de ce même type de prédicat com-

plexe, mais sous la forme lexicale d'adjectifs composés de forme [X – N_1 – Suffixe] qui fonctionnent comme prédicats attributifs d'une PAC. Soit pour (54) ci-dessus :

(57) *Hans ist langhaarig* [m. à m. : Jean est *longchevelu*]

(58) *John is longhaired*

Formatant l'une syntaxiquement, l'autre lexicalement le même prédicat complexe, les deux types de constructions se glosent à l'identique selon le schéma interprétatif [59], que parallélise assez fidèlement (60), topicalisation par dislocation du sujet de (54) :

[59] Le tout *Jean* a une caractéristique : sa partie *les cheveux* a la propriété *(d'être) longs*

(60) *Jean, ses cheveux sont longs*

L'hypothèse d'une PAR prédicat complexe explique en outre une triple contrainte caractéristique de la construction. D'abord, le couple {N_0 – N_1} obligatoirement instancié par des termes représentant respectivement un tout et sa partie. Ensuite, l'article défini de N_1 induit l'interprétation anaphorique (associative) de ce groupe nominal comme une partie (du référent) du sujet[1]. Enfin le prédicat attributif n'est pas effaçable dans cette configuration :

(61) *Jean a les mains propres*

(61)a **Jean a la voiture propre*

(61)b **Jean a les mains*

Ce qui n'est pas le cas du verbe *avoir* construit avec un objet indéfini, quelle qu'en soit la nature :

(62) *Jean a des cheveux longs*

(62)a *Jean a des meubles anciens*

(62)b *Jean a des cheveux*

Elle rend aussi compte de la possibilité de coordonner le prédicat complexe N_1 – X, normalement construit avec la copule *avoir*, avec un prédicat adjectival dont la copule *être* est mise en facteur commun des deux prédicats ; voire de le construire avec cette dernière

[1] Sur l'extension de la construction et sur une typologie des couples {N_0 – N_1} susceptibles d'y figurer, voir Riegel (1997).

copule (ou l'une de ses variantes), du moins dans certains registres de langue :

(63) *Elle est douce, jolie, l'esprit orné, très gaie, point pédante* (Mme d'Épinay)

(64) *L'homme* [...] *était très grand, les cheveux bruns soigneusement coiffés, les yeux bleus insolents* (R. Deforges)

(65) *Il était les mains dans les poches* (oral)

(66) *Les prisonniers étaient tous les yeux bandés* (oral, radio)

(67) *Comment la communauté internationale pourrait-elle rester les bras croisés ?* (presse)

5.1.4 Mais encore ...

Il y aurait encore beaucoup à dire sur les PAR enchâssées dans des constructions prédicatives complexes. Par exemple, sur les possibilités d'élargissement attributif du sujet d'une phrase de départ comme *Jean est sorti du bureau de Paul* par la PAR *Jean furieux* en *Jean est sorti furieux du bureau de Paul*. Et plus spécialement par une construction à prédicat attributif de l'objet du verbe *avoir*, elle-même réduite (donc sans la copule *avoir*), illustrée par (68) qui s'analyse comme l'élargissement du sujet de (68)a par (68)b dépourvu de la copule *avoir* :

(68) *Jean marche les yeux fermés*

(68)a *Jean marche*

(68)b *Jean les yeux fermés*

Ce même type d'élargissement sans la copule *avoir* peut également porter sur l'objet N_1 d'une phrase de départ :

(69) *On a découvert les prisonniers les mains liées et les yeux bandés*

(69)a *On a découvert les prisonniers*

(69)b *Les prisonniers les mains liées et les yeux bandés*

Sans oublier l'aptitude de ce même type de construction doublement réduite à fonctionner comme proposition apposée à un constituant phrastique coréférent à son sujet non réalisé :

(70) *Menottés, les yeux bandés, les prisonniers sont jetés dans des camions*

(70)a *Les prisonniers sont jetés dans des camions*

(70)b [*Les prisonniers*] *menottés, les yeux bandés*

5.2 Les réalisations phrastiques des PAR

Les phrases attributives traditionnellement dites « nominales » ou « averbales » peuvent être décrites comme des instances de PAR, sans qu'il soit nécessaire de postuler l'ellipse ou la non-réalisation de la copule. Ce type de phrase, il est vrai, est généralement limité à des situations de communication spéciales et à des types de phrase particuliers, comme on pourra en juger par les quelques exemples suivants. Il s'agit généralement d'emplois en situation, visant à l'économie et/ou à l'expressivité, mais où l'environnement syntaxique ou situationnel pallie l'information temporelle et modale normalement véhiculée par la copule. Je me contenterai de signaler les cas de figures les plus courants :

1. Le langage enfantin et le style « petit nègre » ou « télégraphique » réduisent, chacun en fonction de ses nécessités, la prédication attributive à ses deux éléments essentiels que sont le prédicat et son argument :

(71) *Papa méchant / Méchant, papa*

(72) *Si toi gentil, moi donner toi cadeau*

(73) *Impossible quitter Strasbourg. Mère malade*

2. Les titres, les accroches et les intertitres de journaux utilisent volontiers la « force de frappe » communicative du schéma bipartite des PAR, pour présenter lapidairement un contenu propositionnel généralement situé et modalisé à partir de la situation de discours, et qui de toute façon sera développé dans le texte qui suit :

(74) *Chirac furieux / en colère / président*

(75) *Chirac en phase avec l'opinion* (Le Point, 14/03/03 : 56)

On notera qu'au lendemain d'une élection présidentielle, le titre *Chirac président* peut aussi bien s'analyser comme une PAR phras-

tique (*Chirac est (devenu) président*) que comme la PAR complément résultatif, reliquat de *Chirac* [*a été élu*] *président*, version passive de [*On a élu*] *Chirac président* après effacement du couple causatif sujet – verbe recteur (voir 5.1.1 ci-dessus)[1] situationnellement récupérable.

3. On peut en dire autant des slogans et devises, dont le contenu est également fortement lié aux circonstances de leur énonciation :

(76) *Jules président ! / Parigot, tête de veau ! / Les coupables en prison !*

4. L'interrogation rhétorique sur la (dis)convenance sujet – prédicat attributif se trouve expressivement soulignée par la simple parataxe des deux éléments essentiels de la prédication et par la topicalisation de l'un ou de l'autre :

(77) *Moi, jaloux ? / Jaloux, moi ?*

5. Rares sont les exemples de PAC qui, telle cette phrase, se prêtent au renversement de l'ordre sujet – prédicat attributif. Cette contrainte n'affecte pas les PAR adjectivales phrastiques :

(78)a *Heureux les simples d'esprit, car...*

(78)b *Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage* (Du Bellay)

(79) *Jolie, ta cravate ! / Malin, le bonhomme / Chauds, les marrons !*

(80) *Pas folle, la guêpe !*

(81) *Quelle blague (que / ,) l'astrologie ! / L'astrologie, quelle blague !*

On remarquera que, pour peu que l'environnement textuel ou la situation permettent la récupération de son sujet, la PAR phrastique peut encore se réduire au seul prédicat attributif, comme dans les exemples (82) où le lecteur n'éprouvera aucune peine à reconstruire une situation ou un contexte antérieur pour retrouver le sujet sous-entendu et restitué en (82)a :

[1] Auquel cas, la version intermédiaire avec préservation du verbe causatif au passif serait *Chirac élu président*.

(82) *Pas possible ! – Superbe ! – Contente ? – En forme ?*

(82)a *Pas possible, ce que tu viens de me dire ! – Superbe, ta robe ! – Es-tu contente ? – Êtes-vous en forme ?*

Enfin il n'est pas inutile de rappeler, à l'appui de la thèse des PAR phrastiques, que beaucoup de langues (on cite souvent le russe et l'arabe) utilisent régulièrement les deux formes de la phrase attributive, dans des conditions qu'il revient aux spécialistes d'établir. En latin, il est connu (sous l'appellation traditionnelle de *phrase nominale*, depuis peu supplantée par celle, plus adéquate, de *phrase averbale*) que l'attribut peut être simplement juxtaposé à son sujet comme en témoignent les trois exemples empruntés à Ernout & Thomas (1951 : 146–147) :

(83) *Omnia praeclara rara* : Toutes les choses remarquables (sont) rares

(84) *Amor omnibus idem* (Virgile) : L'amour (est) le même pour tous

(85) *Quid peius muliere ?* (Plaute) : Quoi de plus méchant qu'une femme ?

6 Pour ne pas conclure

Il resterait à vérifier attentivement la distribution des deux formes, copulative ou réduite, de la proposition attributive. Il est clair que la première s'impose dans tous les cas où la copule doit fournir un support communicativement nécessaire aux marques flexionnelles de la personne, du temps et du mode greffées ailleurs sur le prédicat verbal ; et que la deuxième tend à apparaître dans des sites où cette même information est accessible dans l'environnement immédiat, qu'il soit phrastique, transphrastique ou situationnel. À ce propos, Ernout & Thomas (1953 : 146–147), commentant « la place restreinte » de la PAR en latin, observent qu'« anciennement le propre de la phrase nominale était de constituer un énoncé en dehors du temps ou de toute modalité particulière ». Il faudrait donc procéder à un inventaire systématique des sites d'accueil des PAR et à leur caractérisation grammaticale et textuelle. Il faudrait aussi examiner de près les analogies de fonctionnement entre les PAR enchâssées et

d'autres formes propositionnelles, ou supposées telles, qui ont en commun de ne pas répondre à la forme canonique d'une configuration argumentale axée sur un prédicat verbal tensé : constructions infinitives enchâssées (*J'entends siffler le train / Il dit avoir détruit l'arme du crime / Il me reste deux copies à corriger*) ou phrasoïdes (*Et flatteurs d'applaudir*), relatives prédicatives (*Je l'ai vue qui sortait de la chambre / Il y a Paul qui n'arrête pas de crier*) et constructions participiales prédicatives indirectes (*J'ai déjà trois copies de corrigé(es) / Il y a encore un carreau de cassé*). Donc, affaire à suivre ?

Références

Arnauld, Antoine & Lancelot, Claude. 1660. *Grammaire générale et raisonnée*. Paris. [Paris : Republications Paulet 1969.]

Ernout, Alfred & Thomas, François. 1951. *Syntaxe latine*. Paris : Klincksieck.

Kleiber, Georges. 1981. *Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres*. Paris : Klincksieck.

Martin, Robert. 1976. *Inférence, antonymie et paraphrase. Éléments pour une théorie sémantique*. Paris : Klincksieck.

Riegel, Martin. 1985. *L'adjectif attribut*. Paris : PUF.

Riegel, Martin. 1996. « Les constructions à élargissement attributif : double prédication et prédicats complexes ? ». Muller, Claude (éd.). *Dépendance et intégration syntaxique : subordination, coordination, connexion.* Tübingen : Niemeyer, pp. 189–197.

Riegel, Martin. 1997. « De *Il a les yeux bleus* à *Je n'ai pas le cinq-à-sept facile* : les avatars de la construction attributive de *avoir* ». *Travaux et recherches en linguistique appliquée, série B, 1*, pp. 99–108.

Riegel, Martin. 2001. « Quelques remarques sur les constructions à attribut de l'objet issues d'une complétive attributive ». Kronning, Hans *et alii* (éds). *Langage et référence.* Studia Romanica Upsaliensia 63. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, pp. 543–553.

Riegel, Martin. 2002a. « Les constructions à "élargissement" attributif de l'objet : des phrases complexes du troisième type ». *Scolia, 14*. Béguelin, Marie-José, Berrendonner, Alain & Bonhomme, Marc (éds). *Études de syntaxe, de sémantique et de rhétorique*, pp. 235–266.

Riegel, Martin. 2002b. « Les constructions attributives à topicalisation de l'objet. Architecture syntaxique et configurations interprétatives ». Kleiber, Georges & Le Querler, Nicole (éds). *Traits d'union.* Caen : Presses Universitaires de Caen, pp. 50–60.

Ruwet, Nicolas. 1972. *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Seuil : Paris.

Ruwet, Nicolas. 1982. *Grammaire des insultes et autres études*. Seuil : Paris.

Strawson, Peter Frederick. 1974. *Subject and predicate in logic and grammar*. Londres : Methuen.

Zribi-Hertz, Anne. 1996. *L'anaphore et les pronoms*. *Une introduction à la syntaxe générative*. Villeneuve-d'Asq : Presses Universitaires du Septentrion.

Nouveau plan pour une nouvelle grammaire ou plan nouveau pour une grammaire nouvelle

MARC WILMET
Université libre de Bruxelles

Des milliers de pages ont été consacrées par des dizaines de spécialistes à la place de l'« adjectif qualificatif épithète » en français. Si l'on veut se sortir de ce labyrinthe, il importe, premièrement, de cerner exactement le problème ; deuxièmement, d'esquisser une solution théorique globale (transcendant les explications ponctuelles) ; troisièmement, d'en tirer un maximum de conséquences. Le présent article, détaché d'un ouvrage de synthèse en cours de rédaction, choisit au départ l'ordre non marqué *nom* + *adjectif* ; il examine ensuite les facteurs susceptibles d'entraîner l'ordre marqué *adjectif* + *nom* aux cinq niveaux successifs, 1° de l'adjectif, 2° du groupe nominal, 3° du syntagme nominal, 4° de la phrase, 5° du texte et du discours.

1 Introduction

Notre titre se veut d'abord un coup de chapeau à l'ouvrage capital de Mats Forsgren, datant de 1978 et intitulé *La place de l'épithète en français contemporain*.

À l'époque, je commençais moi-même à travailler la question, dépouillant notamment, avec le concours d'étudiants, 4000 pages de romans français du XX^{e} siècle. Quelques années plus tard, croyant être parvenu à une vision nette (illusion, l'avenir le prouverait), j'ai décidé par jeu ou par bravade d'écrire sur la question un conte linguistique, *Antepost*, dont Mats Forsgren, précisément, était

un héros majeur, en compagnie de Grevance (contraction de Grevisse et Hanse, les Dupont-Dupond du normativisme belge), Grand-Guillaume (faut-il décrypter ?) ou Haschich (pseudonyme de Claude Hagège), parmi les linguistes de langue maternelle non française (l'Autrichien Erwin Schnitzel, l'Américaine Linda Albany, l'Espagnol Jésus Caramba masquant à peine Erwin Reiner, Linda Waugh et Jesus Lago Garabatos), sous les traits de Mats Uppsal. Je ne résiste pas au plaisir de donner à juger de la ressemblance (p. 37–38) :

> Les yeux gris-bleu de Mats reflétaient la sereine mélancolie des fjords. Un observateur pressé l'eût pris pour un rêveur. Détrompez-vous. Le métal était d'acier. La voix chaude de baryton dont raffolaient les jouvencelles et les douairières liquéfiait les idées reçues comme neige au soleil. Son amusement ? Prouver que les natifs se décidaient en faveur de AN [adjectif + nom] ou de NA [nom + adjectif] à l'instar du pommier portant ses pommes, inconscients du *quid* ou du *quod*. Il recensait les accidents qui dévient l'adjectif de sa trajectoire : un préfixe, un suffixe, une commutation d'articles, l'irruption d'une épithète supplémentaire, la négation, la permutation sujet-objet et vice versa. Touristes et immigrants puisaient dans ses tableaux une jouissance amère mais leurs performances, hélas, plafonnaient.

Ceci nous amène à la deuxième interprétation du titre.

2 Une nouvelle grammaire

Ma *Grammaire critique du français* a connu trois éditions (1997, 1998 et 2003), la dernière augmentée d'une petite centaine de pages. Le signataire, à vrai dire, aurait aimé changer le plan, l'organisation de certains chapitres et la numérotation des paragraphes. Impossible, pour des raisons économiques. Je me suis donc attelé, il y aura bientôt deux ans, et pas du tout sûr d'aller au bout, à la rédaction d'un *Précis de grammaire raisonnée*, plus court, plus explicite, effectuant mieux les passerelles entre la recherche linguistique et les applications scolaires.

Il faut à ce stade que je fasse un double aveu. *Primo*, je dois avoir été marqué, au début de ma carrière, par la lecture d'une

phrase de Gustave Guillaume – le jeune Guillaume, celui de 1912, terminant son tout premier essai consacré à l'article (ce sera aussi l'argument de son ultime conférence, en 1959) sur une *note additionnelle* en forme de confession : « … il est des travaux que l'on commence d'un cœur léger et que l'on achève avec regret parce que les points acquis en suggèrent d'autres. C'est au moment de donner le bon à tirer que l'on voudrait pouvoir tout refaire mieux » (p. 10). *Secundo*, au fur et à mesure que l'âge avance, je ne me sens plus le courage d'effectuer des dénombrements (ma thèse de doctorat, bien avant les dépouillements informatiques, jonglait pourtant avec le test de Pearson et autres coefficient de Yule…) ni même l'envie de procéder à des recherches philologiques pointues, sinon pointillistes, mais celle de classer, d'ordonner, de systématiser, si possible de clarifier (au moins à mes yeux).

3 Une grammaire nouvelle

Le *Précis* que je projette sera (ou serait) divisé en trois parties : (1) le mot, (2) le syntagme, (3) la phrase. La principale nouveauté tient à la deuxième partie.

Depuis Baudouin de Courtenay et Saussure, malgré les efforts d'un Mikus (1972) et l'exemple du distributionalisme américain, le syntagme, cet échelon intermédiaire entre le mot et la phrase, n'a pas tout à fait conquis droit de cité dans la grammaire européenne ou, en tout état de cause, française. La réflexion sur le mot, au contraire, s'inscrit dans la grande tradition aristotélicienne des *partes orationis*, soit des *classes*. Aristote en reconnaissait deux, Denys de Thrace et Priscien huit, Lhomond neuf, Goosse onze.

Les deux classes du *nom* et du *verbe* paraissent bien incontestables – sans aller jusqu'à prétendre qu'il s'agisse d'un *universal* –, car signalées morphologiquement, par des désinences spécifiques. L'élément perturbateur provient de l'*adjectif*, marqué en nombre et en genre comme le nom, à tel point que la grammaire ancienne le voyait constituer une sous-classe de *nomina adjectiva* parallèle à la sous-classe des *nomina substantiva*. L'autonomisation de la sous-classe en classe (proposition de l'abbé Girard au XVIII^{e} siècle) impose la mise au point de nouveaux critères.

Pour ma part, j'ai recours aux deux mécanismes de l'*extension* (hors discours) et de l'*incidence* (en discours), l'une et l'autre consistant à mettre en rapport, virtuellement (l'extension) ou effectivement (l'incidence), un mot apport avec un mot support. Disons, pour faire bref, que le nom a une extension *immédiate* (il n'attend pas de support étranger à lui-même), tandis que l'adjectif et le verbe relèvent de l'extension *médiate* (l'adjectif *beau* ou le verbe *manger* sont en attente d'un support). L'incidence, jouant ensuite, rendra compte des « changements de classes », le nom acquérant par exemple une incidence externe dans *la génération Mitterrand*, l'adjectif et le verbe acquérant de leur côté une incidence interne dans *le beau de l'affaire* ou *le manger et le boire*), etc. (je passe les détails, qui nous détourneraient de l'objectif).

Le problème qui se pose alors est celui du pronom, variable en nombre et en genre mais aussi, parfois, en personne ; semblant ici partager l'extension immédiate du nom (les pronoms dits « nominaux » : par ex. *Personne n'est venu*), là l'extension médiate des adjectifs (les pronoms dits « représentants » : par ex. *Plusieurs ont réussi*). Que résoudre ?

Je n'aurai pas l'outrecuidance d'insister sur l'étiquette doublement trompeuse de *pronom*, à la fois par la base *nom* (puisque le pronom ne remplace pas obligatoirement un nom, mais un adjectif, une phrase entière…) et surtout par le préfixe *pro* = 1° « à la place de » (les représentants), 2° « tenant lieu de » (les nominaux), 3° « avant » (l'« approche pronominale » de Blanche-Benveniste et Van den Eynde fait du pronom une ébauche de nom mais en élimine du coup un certain nombre de prétendants légitimes, comme le *plusieurs* de *Plusieurs ont réussi*).

Ma solution ? Voir dans le pronom un *syntagme nominal synthétique* (donc l'éliminer en tant que classe) en distinguant selon qu'ils affichent ou non des ressemblances avec un syntagme nominal complet des pronoms *accidentels* et des pronoms *essentiels*.

Les pronoms accidentels se divisent à leur tour en *conservateurs* (effaçant le noyau nominal du syntagme en conservant le ou les déterminants : par ex. *Plusieurs candidats ont réussi* ⇒ *Plusieurs ont réussi* – sans oublier des phénomènes d'accompagnement : par ex. le *en* dit « partitif » de *J'ai rencontré plusieurs candi-*

dats ⇒ *J'en ai rencontré plusieurs*) et *novateurs* (modifiant en profondeur le déterminant : par ex. *Prête-moi ton livre* ⇒ *Prête-moi le tien* ou *Passe-moi ce livre* ⇒ *Passe-moi celui-là*).

Les pronoms essentiels illustreraient de leur côté deux types : (1) au sens propre du terme, des *indéfinis* (les relatifs-interrogatifs *qui, que, quoi, dont, où* ; les équivalents ni relatifs ni interrogatifs *en* et *y* de *dont* et *où* ; les positifs-négatifs *personne* et *rien* ; l'omnipersonnel *on*) ; (2) des *personnels* (*je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles, me, te, se, moi, toi, soi, lui, eux, leur* et *le, la, les*).

Restent les classes les plus problématiques, rassemblées à l'enseigne de l'invariabilité, les *adverbes, prépositions* et *conjonctions*.

Leur définition individuelle ne va pas sans mal. Déjà, les dénominations annoncent plus une fonction qu'une nature : *adverbe* = « adjoint à un verbe » (ou à un autre mot*, verbum* signifiant en latin aussi bien « mot » que « verbe »), *préposition* = ± « introducteur », *conjonction* = « mot de liaison ». Circonstance aggravante, les frontières des trois classes se révèlent perméables : *Pierre a voté contre Marie* ⇒ *Pierre a voté contre* (l'adverbe est une sorte de préposition « orpheline »). *Cette robe coûte dans les cent euros* (préposition *dans* ou adverbe au sens de « environ » ?). « Bertrand *avec* Raton, l'un Singe et l'autre Chat, / Commensaux d'un logis, avaient un commun maître » (La Fontaine) : l'accord de *avaient* au pluriel montre que la préposition *avec* équivaut à la conjonction *et*, etc.

Une première conclusion coule de source. Les adverbes (ou ce que les grammaires appellent communément ainsi) sont des mots de diverses provenances exerçant avec plus ou moins de prédestination et de régularité la fonction adverbiale. Qu'est-ce à dire ?

Les fonctions sont au nombre de trois : 1° *déterminative*, 2° *complétive*, 3° *prédicative*. La fonction adverbiale est de type complétif. L'incidence s'y fait, non à un adjectif ou à un verbe, mais à une relation impliquant un adjectif ou un verbe (d'où l'invariabilité généralisée aussi longtemps qu'un mot marqué ne tire pas la couverture à soi). Dans par ex. *Marie est très jolie* ou *la très jolie Marie*, le mot *très* complémente la relation allant de *jolie* à *Marie*. Dans *Pierre travaille courageusement*, le mot *courageusement* complémente la relation allant de *Pierre* à *travaille*. Mais *Pierre*

travaille dans son jardin ? Le « complément circonstanciel » *dans son jardin* complémente aussi la relation allant de *Pierre* à *travaille* ; il doit être requalifié en conséquence « complément *adverbial* circonstanciel ». Par contre, *demain* dans *Demain est un autre jour* ou *debout* dans *La station debout incommode Pierre* n'ont aucune fonction adverbiale.

De même que le pronom a été défini « syntagme nominal synthétique », je propose de définir l'adverbe « syntagme nominal prépositionnel synthétique » (*Pierre travaille ici* = « à l'endroit où je situe mon moi », *Marie arrive demain* = « au jour qui suit mon maintenant », *Pierre et Marie s'aiment tendrement* = « avec tendresse », etc.), qu'épaulent, pour remplir la fonction adverbiale (les exemples ci-dessus *Marie est très jolie* ou *Pierre travaille courageusement*), des syntagmes nominaux prépositionnels analytiques (l'exemple *Pierre travaille dans son jardin*).

Et si la préposition et la conjonction n'étaient à leur tour que des adverbes interdits de fonction complétive et se partageant au sein d'une grande fonction *connective* les opérations de ligature (les conjonctions dites « de coordination », reliant à un mot ou une séquence de mots d'avant un mot ou une séquence de mots d'arrière), et/ou de transposition et d'enchâssement ? La préposition = ligature + transposition, i.e. la capacité de faire entrer le mot ou la séquence de mots d'arrière dans une fonction déterminative (par ex. *le chat de la voisine* : incidence du SN *la voisine* au nom *chat*), complétive (par ex. *vivre d'amour et d'eau fraîche* : incidence de *amour* et *eau fraîche* au verbe *vivre*) ou prédicative (par ex. *Quoi de neuf ?* : incidence de l'adjectif *neuf* au PRO *quoi*). Et la conjonction dite « de subordination » = ligature + transposition + enchâssement, i.e. l'incorporation de la phrase simple de droite à l'intérieur de la phrase simple de gauche pour former une phrase complexe.

Vu de Sirius, l'erreur de la réflexion séculaire sur les classes grammaticales aura été, voulant réserver un sort à tous les items du dictionnaire, d'enrôler avec les mots des syntagmes lexicalisés et même des phrases lexicalisées (les « interjections » *allô, aïe, bravo, mince, zut*…), c'est-à-dire de brasser ensemble des segments qui occupent trois étages d'analyse distincts.

Quoi qu'il en soit, les mots de nos trois classes rescapées – nom, adjectif, verbe – sont aptes à fournir le noyau d'un syntagme : syntagme nominal, syntagme adjectival, syntagme verbal. Pour illustrer les bénéfices de l'esprit de système, revenons au problème liminaire de la « place de l'épithète » et, bien entendu, en reprenant les choses de haut ou en tout cas de loin.

4 La place de l'adjectif qualificatif

Un syntagme nominal se constitue d'une séquence de mots solidarisant le noyau nominal (ce qui ne veut pas dire le « nom noyau ») et l'ensemble de ses déterminants.

Déterminant doit s'entendre, non comme une nature, mais au sens de « mot ou groupe de mots exerçant la fonction déterminative ». Ladite fonction se scinde (les schématisations de la mathématique ensembliste seront ici d'un grand secours) selon que les déterminants fournissent une information relative aux *éléments* de l'ensemble correspondant au noyau (ils ont trait, pour reprendre le vocabulaire de Guillaume – mais la notion, elle, date de Beauzée, qui parlait à son propos d'*étendue* – à l'*extensité* du nom) ou à l'ensemble lui-même. Les déterminants sont tantôt des *quantifiants* (transversaux – les articles –, sectoriels comme *quelques, plusieurs, chaque, tout*… ou numéraux : *deux, trois, quatre*, etc.), tantôt des *qualifiants*, tantôt encore des *quantiqualifiants*, additionnant les rôles des quantifiants et des qualifiants (*mon* = par ex. « le » + « qui m'appartient », *ce* = par ex. « le » + « que je montre »).

Ce sont désormais les qualifiants qui vont retenir notre attention. Ils ont en commun de restreindre l'*extension* de l'ensemble à un sous-ensemble : soit qu'ils se contentent de cette mission (les qualifiants stricts), soit qu'ils ajoutent une précision personnelle (les qualifiants personnels *mien, tien, sien*…) ou numérale (les qualifiants numéraux *premier, deuxième, troisième*…).

Ce qui précède permet de poser le problème de la « place de l'épithète » en toute rigueur. Sont concernés : les qualifiants stricts ou, plus exactement, ceux d'entre eux qui ont la nature d'adjectif et que la grammaire scolaire nomme ou nommait « adjectifs qualificatifs » (*grand, petit, beau, jeune, vieux*…), plus les anciens « adjectifs

indéfinis » *autre* et *même*, les « participes présents » réputés « adjectifs verbaux » (dans notre vocabulaire, des participes 1 à dominante adjectivale) et les « participes passés employés sans auxiliaire » (des participes 2).

Ne sont pas concernés : les qualifiants de nature nominale (en construction directe : *une veste marron, un fauteuil Voltaire, le roi Louis, Sinbad le Marin, nos ancêtres les Gaulois*… et les modernes *cuisine vapeur, impôt sécheresse, régime minceur*… ; en construction indirecte : *le château de ma mère, des biscuits pour chien, la ville de Paris*…) ; les qualifiants de nature verbale (infinitifs en construction indirecte : *un fer à friser, la fureur de vivre*… ; participes 1 à dominante verbale en construction directe : *une jeune fille souriant aux anges, le bruit des pas frappant le sol*…) ; les qualifiants de nature pronominale : *Pierre le Grand, Jeanne la Folle, des spaghetti bolognaise, le bien d'autrui, l'affaire de tous*… ; les qualifiants de nature adverbiale : *une lettre exprès, la désormais ministre, des gens d'ici*… ; les qualifiants de nature phrastique (*l'homme qui rit, la pensée que Marie m'attend*…).

L'expérience montre que les adjectifs qualifiants stricts s'antéposent (ordre AN) ou se postposent (ordre NA) aux noms qualifiés avec une liberté que ne manifestent ni les *qualifiants stricts non adjectifs* (très généralement postposés) ni les *adjectifs qualifiants non stricts* (les *qualifiants numéraux* et les *qualifiants personnels*, très généralement antéposés). Extrapolons : au croisement de deux courants antagonistes, l'ordre NA aligne les adjectifs qualifiants stricts sur les qualifiants stricts non adjectifs et l'ordre AN aligne les adjectifs qualifiants stricts sur les adjectifs qualifiants non stricts. Confirmation immédiate : suivent en principe NA, les dénominaux (*carte routière, globe terrestre, tour cycliste*…) et les déverbaux (*attitude provocante, porte fermée*…) ou assimilés (*eau potable, force motrice*…) ; suivent en principe AN, les adjectifs ordinaux non numéraux *dernier, futur, prochain*… et l'adjectif *propre* à sens de qualifiant personnel : *ma propre chemise* = « à moi ».

Faisons un pas de plus.

De l'ordre AN à l'ordre NA, l'adjectif qualifiant gagne en autonomie et, inversement, perd son autonomie de l'ordre NA à l'ordre AN. Notre fil d'Ariane sera celui-là.

Prenez les syntagmes *éclatante victoire* et *victoire éclatante* (la mise au pluriel prouve qu'ils ne sont pas de parfaits synonymes : *D'éclatantes victoires* vs *DES victoires éclatantes*). L'ordre AN maintient dans la sphère des victoires l'ensemble des objets éclatants, que l'ordre NA laisse déborder de la sphère des victoires. Un mathématicien parlerait à propos *d'éclatante victoire* de l'*inclusion* de deux ensembles ($E_2 \subset E_1$ « l'ensemble E_2 est partie intégrante de l'ensemble E_1 ») et à propos de *victoire éclatante* de l'*intersection* de deux ensembles ($E_1 \cap E_2$ « l'ensemble E_1 et l'ensemble E_2 empiètent l'un sur l'autre »). Concrètement, une *éclatante victoire* est *éclatante* à la manière dont peut l'être une *victoire* ; une *victoire éclatante* est *éclatante* comme peut l'être *n'importe quoi*.

Nous voilà vraiment à pied d'œuvre.

Un collègue littéraire, étonné du thème à ses yeux simpliste de ma recherche, m'a lancé un jour : « La place de l'adjectif, mais, enfin, cela se sent ! » Et si les étrangers, eux, ne « sentent » rien ? Contre l'impressionnisme ambiant, l'idéal serait de programmer un automate capable d'aboutir avec une réussite élevée aux choix AN ou NA des locuteurs natifs. La manœuvre suppose une batterie de directives explicites et, au départ – diverses enquêtes ayant calculé que NA fournissait *grosso modo* deux tiers des occurrences –, la sélection de l'ordre non marqué.

Soit donc NA. Le risque d'erreur ramené aux environs de 33% (c'est beaucoup trop, évidemment), il reste à détecter les impulsions en faveur de AN, qui jouent à cinq niveaux : (1) l'adjectif, (2) le groupe nominal, (3) le syntagme nominal, (4) la phrase, (5) le texte et le discours. [Incidemment, je voudrais faire justice du reproche que m'adresse Bouchard (2002 : 117) d'arriver « de nouveau à un ensemble de propositions descriptives et sans liens clairs ».]

4.1 Niveau de l'adjectif

Deux oppositions influencent la syntaxe des adjectifs (1) *absolus* vs *relatifs*, (2) *contraires* vs *contradictoires*.

(1) Une souris *grise* et un éléphant *gris* ont la même teinte (ne chicanons pas) alors qu'un *petit* éléphant se trouvera toujours moins petit ou plus grand sous la toise qu'une *grande* souris. *Gris* est un

adjectif absolu, sémantiquement indépendant du nom qu'il détermine ; *petit* et *grand* sont des adjectifs relatifs, sémantiquement dépendants du nom qu'ils déterminent. L'ordre AN entérine la relativité du qualifiant, projeté sur une échelle graduée.

La liste des adjectifs relatifs est longue : *beau, bon, faible, fort, grand, haut, jeune, petit, vieux*… On n'oubliera pas *plein* et *rare*, qui, dans l'ordre AN, étalonnent le nom déterminé : *un PLEIN verre* = « la capacité d'un verre » (vs *un verre PLEIN* = « rempli » ou « non creux » [mieux vaut recevoir un *plein verre* à la tête – son contenu – qu'un *verre plein* – le contenant avec le contenu !]), etc. (*à pleine bouche, en plein vol, de plein fouet, pleins gaz*…) ; *une RARE insolence* = « dont on connaît peu d'exemples » (vs *une insolence RARE* = « raffinée, exquise »). Ainsi la place de l'adjectif fait-elle sens : par ex. *une FORTE odeur* corse la dose, *une odeur FORTE* caractérise la senteur ; parler à *HAUTE voix*, c'est hausser le ton et parler à *voix HAUTE* est discourir d'une voix audible ; les *HAUTES marées* et les *BASSES marées* (= « le point culminant des marées ») sont saisonnières, les *marées HAUTES* et les *marées BASSES* alternent des flux et des reflux journaliers.

(2) Les adjectifs relatifs *petit* et *grand* ou les adjectifs absolus *blanc* et *noir* sont des contraires parce qu'en s'évinçant mutuellement ils ouvrent les stades intermédiaires du moyen (ni petit ni grand) ou du gris (ni blanc ni noir). *Vrai* et *faux* ou *nouveau* et *ancien* sont des contradictoires, la falsification de l'un entraînant la vérification de l'autre (ce qui n'est pas vrai est faux, ce qui n'est pas nouveau est ancien – très ancien ou peu ancien mais ancien –, et vice versa). Dans l'ordre AN, les adjectifs contradictoires *vrai, faux, nouveau, ancien, autre, même*, etc. (*certain, commun, différent, égal, entier, éternel, extrême, majeur, moyen, pur, quelconque, simple, seul, unique, vague*…) installent le nom qu'ils qualifient au centre d'un réseau de relations analogiques ($x = y$) ou différentielles ($x \neq y$).

4.2 Niveau du groupe nominal

Le sort de l'ordre AN se décide maintenant entre l'adjectif et le nom. Sur le plan phonique, un adjectif monosyllabique sera plus facilement incorporé au nom qu'un adjectif polysyllabique (ce qui re-

vient à dire qu'un nom monosyllabique intégrera difficilement un adjectif de masse nécessairement égale ou supérieure). Ces facteurs ont toutefois moins d'importance que les opérations sémantiques (1) de *spécialisation* et (2) de *neutralisation*.

(1) La discordance sémique (i.e. l'absence de sèmes *a priori* partagés) de l'adjectif et du nom adapte et ajuste le sens du qualifiant : *un GRAND homme* = « grand par son étoffe humaine » (métaphore), *une VIEILLE fille* = « prolongeant la durée normale du célibat », *un GROS mangeur (rachitique)* = « un glouton », *un HEUREUX poète (au désespoir)* = « qui versifie avec bonheur », *un MÉCHANT livre (à l'eau de rose)* = « médiocre », *un LIBRE penseur (embastillé)* = « un adepte de la liberté de pensée », *un FURIEUX menteur (placide)* = « un mythomane », *une SALE histoire* = « déplaisante » (≠ « ordurière »), *une CURIEUSE voisine* = « étrange » (≠ « indiscrète »), *un PARFAIT crétin* = « atteignant des sommets dans le domaine du crétinisme et de la crétinerie », *un CHAUD lapin* = « un mâle au tempérament chaleureux », *un BRAVE type* = « un quidam plus débonnaire que téméraire », *de NOIRS parfums* (amalgame de perceptions visuelle et olfactive), etc. (*fichu caractère, fieffé gredin, fière chandelle, franc buveur, pauvre défunt, sacré bonhomme, satanée bagnole*…).

(2) La redondance sémique de l'adjectif et du nom (i.e. la reprise dans l'adjectif d'un sème inhérent au nom) pérennise ou éternise la qualification : *un NOIR corbeau, une BLANCHE colombe, une VERTE prairie, un GAI luron, une FERME résolution, une RUDE épreuve*… sont noirs, blancs, verts, gais, fermes, rudes… comme ils ou elles le sont tous et toutes, partout et toujours.

4.3 Niveau du syntagme nominal

La neutralisation de l'adjectif se donne carrière. Ont le pouvoir de la déclencher :

– la quantification zéro du nom propre qualifié (intégrant l'adjectif au prénom) : *SAINT Louis, SAINTE Gudule*… ou *GROS René, PAUVRE Blaise, PETIT Pierre*… ;

– la quantification par LE d'un nom propre ou d'un nom commun : *la PERFIDE Albion* (= « perfide de nature »), *le BOUILLANT Achille* (= « en ébullition permanente »), *le MÉPRISABLE individu que nous avons rencontré*… (l'individu mis sous la loupe reconstitue un ensemble singleton – i.e. à un seul élément – notoirement méprisable) ;

– la quantiqualification d'un nom commun – l'escortant d'un deuxième qualifiant – par un « indéfini » (par ex. *Quel MÉPRISABLE individu !*), un « possessif » (par ex. *sa BLONDE amie, mon VÉNÉRÉ maître, notre ESTIMÉ collègue* ou « Enfants, voici des bœufs qui passent, / Cachez vos *rouges* tabliers » [Hugo] = « les vêtements des jeunes filles et ce qu'ils recouvrent [métonymie] ont de quoi exciter les mâles en maraude ») ou un « démonstratif » (par ex. *ce MÉPRISABLE individu* ou « ces *dures* graines, ces *mous* tubercules que mes amies seraient un jour » [Proust]).

4.4 Niveau de la phrase

Trois circonstances favorisent à des degrés divers la neutralisation de l'adjectif :

– l'« apostrophe », rétrécissant le champ des possibles à l'individu interpellé (par ex. *MÉPRISABLE individu !* et *STUPIDE vieillard !* ou *CHÈRE maman*) ;

– la négation ripostant de façon polémique à l'assertion positive qu'elle présuppose (par ex. *Non, Pierre n'est pas un MÉPRISABLE individu*) ;

– la revendication de notoriété du SN en position thématique, i.e. de support de l'information (par ex. *Depuis quelques jours, un MÉPRISABLE individu agresse nos citadins*).

4.5 Niveau du texte et du discours

Sortant du cadre phrastique, une neutralisation à caractère foncièrement stylistique (donc « de luxe ») s'appuie sur le bagage mémoriel des interlocuteurs. Les illustrations littéraires abondent. Citons :

– La bande dessinée *Astérix chez les Bretons* de Goscinny & Uderzo parodie comiquement la syntaxe anglaise : *les ROMAINES armées, la NATIONALE boisson, une ABANDONNÉE charrette*…

– La maison de vacances exsudant la médiocrité petite-bourgeoise que louent les protagonistes du roman *Le matrimoine* est « meublée de bretonneries à rosaces et décorée d'assiettes de Quimper où rutilent du coq, du saint Yves, du saint Guénolé, du plouc en *folklorique* costume » (Bazin).

– Romain Gary décrit « une bibliothèque très sobre, où tout paraissait voilé par de *bleus* abat-jour. On sentait Proust et toute la Pléiade derrière les vitrines » (comprenez « la lumière tamisée par les abat-jour infailliblement bleutés des bibliothèques cossues »).

5 Conclusion

Aurons-nous jamais fini, linguistes munis de bulldozers ou « ninguistes » (un amusant mot-valise de Georges Kleiber) armés de leur petite pelle, de creuser le long tunnel au bout duquel brille une fragile lumière de vérité ? C'est notre labeur et le lot commun des chercheurs. J'emprunterais volontiers ma péroraison à la personnalité symbolique de Mats Uppsal, le double littéraire de Mats Forsgren (*Antepost*, p. 38–39) :

> Mats et ses féaux sont les techniciens du langage. L'essentiel de leur tâche consiste à démonter les mécanismes secrets qu'un enfant de quatre ans manipule le plus naïvement du monde. Rude corvée ! Exténuant calvaire ! Des maniaques y laissent la raison, la santé, le sommeil. Les moins atteints se relèvent la nuit, notent à la hâte une intuition fugitive, réassemblent fiévreusement les pièces éparses du puzzle ou balisent des itinéraires tortueux. La lumière de l'aube les surprend, hagards, à leur table de travail.
>
> Ces caractéristiques agrègent les linguistes à l'étrange tribu des chercheurs. Qu'ils restituent un palimpseste, dépoussièrent un tesson vénérable, fignolent un théorème, scrutent le firmament et supputent l'éloignement d'astres morts, mesurent le chaos en agitant des couches de billes blanches et noires, vous les identifierez à leur regard noyé, la disparate vestimentaire, l'amour exclusif des chats, je ne sais quel mélange de pusillanimité et d'arrogance. Ils hantent les laboratoires et les bibliothèques. La multitude raille leur excentricité. Eux s'étonnent que des êtres censés sacrifient aux jeux futiles du sport, de la politique, des affaires ou du négoce. L'État en profite pour les rémunérer chichement, puisqu'ils font étalage de

mépriser les plaisirs coûteux et refusent ostensiblement les distractions rituelles de leurs contemporains. Fermons la parenthèse.

Références

Blanche-Benveniste, Claire & Van den Eynde, Karel. 1984. *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. Paris : Selaf.

Bouchard, Denis. 2002. « La source sémantique des facteurs hétérogènes qui régissent la distribution des adjectifs ». Lagorgette, Dominique & Larrivée, Pierre (éds). *Représentations du sens linguistique. LINCOM Studies in theoretical linguistics*, pp. 105–120.

Forsgren, Mats. 1978. *La place de l'épithète en français contemporain. Étude quantitative et sémantique.* Stockholm : Almqvist & Wiksell.

Guillaume, Gustave. 1912. *Études de grammaire française logique. L'article.* Paris : Fischbacher.

Mikus, Radivoj-Franciscus. 1972. *Principes de syntagmatique*. Paris-Bruxelles : Didier-Aimav.

Wilmet, Marc. 1980. « Antéposition et postposition de l'épithète qualificative en français contemporain : matériaux ». *Travaux de linguistique 7*, pp. 179–202.

Wilmet, Marc. 1994. *Antepost. Conte linguistique*. Bruxelles : Les Éperonniers.

Wilmet, Marc. 2003. *Grammaire critique du français*. 3ème éd. Bruxelles : Duculot. [1ère éd. 1997.]

Enseigner l'imparfait : système ou emplois ?
Le cas des imparfaits dits de politesse

GEORGES KLEIBER & ANNE-MARIE BERTHONNEAU
Université Marc Bloch & EA 1339-Scolia et Lille 3 & UMR Silex

L'objectif de cet article est de montrer tout le profit que l'on peut retirer d'une approche des temps grammaticaux qui prend l'emploi comme point de départ et non, comme on le fait habituellement, une définition globale du temps grammatical étudié. Nous le ferons en étudiant les imparfaits dits de *politesse*, aussi bien les imparfaits *forains* du type :

Qu'est-ce qu'elle voulait la petite dame ?

que les imparfaits dits d'*atténuation* du type :

Je voulais vous demander un petit service

La démonstration se fera en trois parties. La première exposera les caractérisations antérieures générées par les principales conceptions de l'imparfait. La deuxième en montrera l'inadéquation interprétative. La dernière, enfin, essaiera de décrire sur quoi roule vraiment la politesse de ces imparfaits.

1 Introduction

On le sait, un des problèmes classiques de l'enseignement du français langue étrangère consiste en l'apprentissage de l'imparfait. Nous voudrions aujourd'hui revenir sur cette question, non pas pour y apporter une nouvelle réponse, qui serait meilleure que les nombreuses solutions et méthodes existantes, mais pour mettre l'accent sur un aspect particulier du problème, bien limité : est-il préférable, actuellement, d'appréhender l'imparfait à travers une saisie globale du système temporel du français qui lui assure une valeur unitaire

générale, définitoire, ou vaut-il mieux l'aborder *via* une micro-analyse de ses emplois caractéristiques ? Sans rejeter aucunement la première approche, nous plaiderons néanmoins aujourd'hui pour la seconde. Nous essaierons tout particulièrement, de montrer, exemples à l'appui, le gain théorique et pédagogique que l'on peut retirer de la pratique de la seconde. Cela ne signifie nullement, répétons-le, que les approches systématiques sont erronées, mais tout simplement qu'à certains moments il est bénéfique de procéder de façon inverse, c'est-à-dire de ne pas partir avec une définition bien formatée en tête et de prouver ensuite sa pertinence sur les différents types d'emplois relevés, mais de s'attaquer tout de suite à ces emplois pour en décrire le plus finement possible le fonctionnement. Il ne s'agit donc pas pour nous dans ce travail de prétendre offrir une nouvelle « théorie » de l'imparfait qui expliquerait mieux que les autres son fonctionnement[1] ; il n'est pas non plus dans notre intention de fournir un *kit* sémantico-pragmatique complet pour démonter et remonter pédagogiquement les imparfaits. De façon beaucoup plus modeste, nous nous pencherons sur un emploi[2] mentionné partout dans la littérature, les imparfaits dits de *politesse*, encore appelé imparfaits d'*atténuation*, pour faire ressortir des données nouvelles, interprétatives et distributionnelles, qui permettent de mieux saisir le fonctionnement de l'imparfait, qui sont à même, *in fine*, de relancer à son propos le *schmilblic* théorique et qui montrent ainsi que la voie empruntée, à savoir celle des emplois particuliers, est pleinement fructueuse à la fois sur le plan pédagogique et sur le plan théorique.

On peut se demander pourquoi procéder de la sorte ? Pourquoi emprunter le chemin inverse de celui sur lequel se pressent les nombreux spécialistes de l'imparfait et ne pas exposer d'abord notre hypothèse générale sur l'imparfait et prouver ensuite son adéquation sur les différents emplois de l'imparfait ? Une raison, principale-

[1] Les conceptions révolutionnaires, on le sait, ne manquent pas, même si le plus souvent elles n'ont de révolutionnaires que le nom.

[2] Que nous avons analysé en détails dans Berthonneau & Kleiber (1994) et dont ce travail reprend et développe le côté interprétatif. On aurait pu choisir d'autres emplois, comme l'emploi *contrefactuel* (Kleiber & Berthonneau 2002 ; Berthonneau & Kleiber 2003 et à paraître), les imparfaits dits de *rupture* (Berthonneau & Kleiber 1999 et 2000), etc.

ment, motive ce choix. Nous pensons que partir directement d'une valeur unitaire fait courir un grand risque, celui de plaquer mécaniquement cette valeur sur les emplois rencontrés et donc de faire émerger ainsi des interprétations ou effets de sens erronés. Évidemment, cela ne se produit généralement pas[3] pour les emplois dits *standard*, mais cela est courant pour les emplois qui posent précisément des problèmes à la conception unitaire retenue, ceux qui ne répondent pas immédiatement à cette conception et qui demandent donc une certaine gymnastique théorique pour domestiquer l'emploi récalcitrant.

Cette volonté de retrouver à tout prix dans les différents emplois analysés la définition générale retenue a pour résultat qu'aujourd'hui encore une grande partie des emplois de l'imparfait ne sont pas bien décrits, bien analysés. Un autre facteur, de mise jusqu'à ces derniers temps, a grandement contribué à cette situation : c'est l'usage de reprendre les descriptions plus ou moins précises de tel ou tel emploi de l'imparfait données par les devanciers sans trop se soucier de vérifier plus avant la pertinence de la caractérisation offerte. Or, dès que l'on se penche un peu de plus près sur les emplois particuliers de l'imparfait, surtout, comme souligné, sur ceux qui passent pour ne pas être canoniques ou paradigmatiques, l'on constate que les caractérisations mises en avant et acceptées par la communauté ne correspondent pas toujours à la réalité des faits. L'emploi choisi, celui des imparfaits dits de *politesse*, soit imparfaits *forains* (Wilmet 1983) du type :

Qu'est-ce qu'elle voulait la petite dame ?

soit imparfaits dits d'*atténuation* du type :

Je voulais vous demander un petit service

nous permettra, comme annoncé, de le montrer. La démonstration se fera en trois parties. La première exposera les caractérisations antérieures générées par les principales conceptions de l'imparfait. La deuxième en montrera l'inadéquation interprétative. La dernière,

[3] Et encore ! L'interprétation d'emplois de contemporanéité standards comme *Marie entra. Paul faisait la vaisselle* est de moins en moins consensuelle, comme en témoignent les travaux récents sur l'imparfait.

enfin, essaiera de décrire sur quoi roule vraiment la politesse de ces imparfaits.

2 Rupture, distance, décalage, déplacement, détour, etc.

L'interprétation classique de la « politesse » que l'on reconnaît à cet emploi met en avant un effet de rupture, de distanciation énonciative, de désactualisation du procès. Des diverses analyses antérieures[4] se dégage en effet un dénominateur commun : les imparfaits de politesse marquent une *rupture* ou *distance* ou un *dégagement* ou encore un *décalage* – tous ces termes se retrouvent dans les analyses proposées – avec / de la situation ou des éléments de la situation en vigueur. L'idée sous-jacente est que, la situation étant normalement une situation qui devrait prendre le temps présent, comme le montre la substitution possible avec le présent :

Qu'est-ce qu'elle veut, la petite dame ?

Je veux vous demander un petit service

l'imparfait entraîne une rupture avec cette situation ou un dégagement de cette situation. Et c'est cette distance ou cette rupture ou ce dégagement de la situation en vigueur qui est à l'origine de l'effet de politesse ou d'atténuation propre à ce genre d'emplois.

Cette distance ou cette rupture s'explique ensuite évidemment différemment suivant la conception que l'on a de l'imparfait, soit temporelle ou non temporelle, et si on opte pour la temporelle, suivant le trait que l'on postule à l'origine de l'effet de politesse (soit l'élément temporel « temps du passé », soit un facteur modal, soit encore l'élément aspectuel imperfectif ou sécant). Mais, à ce stade, l'important n'est pas de noter cette variation, mais bien de souligner le consensus qu'il y a pour voir dans la politesse de cet emploi un phénomène de distance, de décalage : l'imparfait est plus poli, parce qu'il permet d'échapper à la formulation plus brutale, car plus directe, que représenterait l'emploi du présent. Autrement dit, si le marchand utilise l'imparfait au lieu du présent pour demander à la

[4] Pour plus de détails, voir Berthonneau & Kleiber (1994).

« petite dame » ce qu'elle veut, c'est parce que l'imparfait rend sa demande moins forte, l'atténue, introduit une distance vis à vis de la petite dame et de la situation réelle. Idem pour le *je voulais vous demander un petit service* : l'imparfait atténue la demande du locuteur en la décalant de telle sorte qu'elle apparaît moins exigeante que si elle était formulée au présent.

2.1 En termes de *distanciation énonciative*

La rupture ou distance instaurée varie, comme souligné, selon la conception que l'on se fait de l'imparfait. Si l'option de l'imparfait est non temporelle, c'est une *distanciation énonciative* qui peut apparaître, comme chez Lebaud (1991 : 68) par exemple, pour qui, avec l'imparfait forain de *Et la dame, qu'est-ce qu'elle voulait ?*, « le locuteur ne s'adresse pas directement à *la dame*, par la conjonction de la 3e personne et de l'imparfait, il s'efface en tant que sujet : *il* ne s'oppose pas à *je* et l'imparfait, comme dans *Je venais vous demander si vous ne pouviez pas baisser un peu le son*, marque une absence de prise en charge de son dire ». Lebaud ajoute que *Et la dame, qu'est-ce qu'elle voulait ?* « correspond à un décentrage radical de l'énonciation, de l'énonciateur vers le co-énonciateur » (Lebaud 1991 : 68).

2.2 En termes de *décalage* ou *déplacement temporel*

Les analyses qui ne recourent qu'à l'élément temporel (imparfait = « temps du passé »)[5] postulent que l'emploi d'un temps passé pour le présent a pour résultat d'*atténuer* la réalité de la situation présente en la déplaçant en quelque sorte (métaphoriquement[6]) dans le passé et rend par là-même les paroles du locuteur plus « polies », plus « courtoises » :

[5] Curat (1991 : 207) considère que l'imparfait de politesse est « le résultat d'un décalage [<—RL] qui exploite le signifié de langue R<L de l'imparfait ».

[6] On peut parler avec Imbs (1960) d'emploi métaphorique du passé pour le présent.

– « Le recul dans le passé symbolise analogiquement un *recul respectueux* en présence de la personne interpellée » (Imbs 1960 : 97)

– « l'imparfait d'atténuation concerne un fait présent que l'on rejette en quelque sorte dans le passé, pour ne pas heurter l'interlocuteur » (Grevisse 1986 : § 851)

– « La courtoisie exige qu'on refoule fictivement vers le passé des intentions en réalité présentes » (Wilmet 1987 : 172)

– « Le locuteur considère que l'expression directe d'un désir ou d'une demande : *je vous demande, je veux,* etc., serait trop forte. Il se décide donc à dissocier le sujet d'énonciation du sujet d'énoncé en le désactualisant par le renvoi au passé ce qui a comme effet l'euphémisation de l'énoncé » (Swiatkowska 1987 : 127)

– « La politesse consiste donc à ne pas mettre l'interlocuteur devant un état de fait actuel en L, comme dans *Je vous dis qu'il est sorti*, car cette formulation est brutale, et prend vite des connotations insultantes (cf. *Et moi je vous dis zut / arrêtez, je vous dis de vous arrêter*). » (Curat 1991 : 207)

– « La demande est doublement atténuée : on ne la présente pas directement, mais sous la forme d'une de ses prémisses (volonté ou mouvement vers le destinataire) elle même décalée dans le passé » (Riegel, Pellat & Rioul 1994 : 310)

2.3 Version modale de la thèse de la distance temporelle

La thèse de la distance temporelle connaît une version modale : s'appliquant à une situation présente, donc réelle, l'imparfait place cette situation dans un passé qui ne peut plus être celui du monde réel, mais qui est un passé en quelque sorte « modal », soit celui d'un autre monde que le monde réel (Vet 1981), soit un passé *de dicto* (Martin 1987). La distance modale qu'entraîne l'imparfait fournit ainsi une solution économique et apparemment très satisfaisante pour expliquer les imparfaits de politesse. La politesse de ces imparfaits s'explique en effet directement à partir de la valeur modale reconnue à de tels imparfaits, soit la non réalité ou la non prise en charge par le locuteur (temps *de dicto*) de l'événement :

> « Le rejet *de dicto* dans le passé fait naître l'impression d'une rupture que seul appelle le souci de politesse » (Martin 1987 : 118).

2.4 L'explication *imperfectivo-épistémique*

Les réponses qui privilégient le facteur aspectuel (c'est-à-dire l'imperfectivité ou l'aspect sécant) débouchent sur une explication que nous avons appelée *imperfectivo-épistémique* (Berthonneau & Kleiber 1994 : 71) : comme l'imperfectivité de l'imparfait laisse l'issue du procès ouverte, la politesse résiderait dans cette possibilité que le procès dénoté n'aille pas jusqu'à son terme :

> « Le locuteur n'affirme pas sa volonté jusqu'au bout, il laisse subsister tous les développements ultérieurs possibles. C'est dire qu'il ne retient pas la fin de ce procès dans son univers de croyance actuel (U) : sa démarche peut aboutir *ou* ne pas aboutir. On voit donc que la *distanciation affichée par le locuteur est moins due à la notion de passé qu'à celle de mondes possibles* ; c'est pourquoi le parfait serait totalement inadéquat ici. Le locuteur fait comme si l'interlocuteur pouvait encore s'interposer, et l'imparfait manifeste ce décalage entre la prise en charge de l'énoncé par le locuteur et la réalité du procès. » (Mellet 1988 : 239)

2.5 En termes d'illocutoire dérivé

Anscombre (2004) propose une explication tout à fait différente de la « politesse » de ces imparfaits en faisant jouer le caractère d'acte illocutoire dérivé (ou indirect) des énoncés dans lesquels ils apparaissent. Pour lui, il s'agit d'actes de langage du type *requête*. Un acte de *requête* est, pour Anscombre, un « acte de langage effectué par un locuteur L et se présentant comme mettant le destinataire devant le choix de faire une certaine action A et plaire à L ou de ne pas faire A et de déplaire à L » (2004 : 90). Deux types de requête peuvent avoir lieu : la *demande*, lorsque L présente la requête dans son intérêt, et l'*offre*, lorsqu'elle est dans l'intérêt du destinataire. La thèse défendue par Anscombre (2004 : 90) est que l'imparfait de politesse sert à faire une requête indirecte : une demande si la forme est assertive – c'est le cas de l'imparfait dit d'*atténuation* (*je voulais vous demander un petit service*) – et une

offre si elle est interrogative – nous avons alors affaire à l'imparfait « commerçant ». La politesse s'explique alors aisément : elle provient du décalage qu'il y a entre une demande ou offre directe et une demande ou offre indirecte ou *dérivée* : « il y a politesse, écrit Anscombre (2004 : 94), parce que dans la plupart des cas de dérivation – en tout cas ceux concernant la requête – la politesse semble en être la principale motivation ». Pourquoi cela ? La réponse réside dans le « détour » qu'entraîne une demande « dérivée » :

> « La raison en est que la demande est considérée comme impolie – c'est une règle qu'on enseigne aux enfants dès leur plus jeune âge : *C'est pas poli de demander*. Avec son corollaire – car il faut bien arriver à demander malgré tout – *Il y a la façon de demander*… Et que donc tout exigence s'effectuant par le biais d'un détour sera perçue comme plus polie qu'une requête abrupte. » (Anscombre 2004 : 94)

Nous n'allons évidemment pas discuter en détails chacune de ces caractérisations. Nous nous contenterons de montrer, d'une part, que les interprétations qu'elles donnent de ces emplois de politesse se révèlent contre-intuitives et, d'autre part, qu'elles ne correspondent nullement à ce qui se passe dans ce type d'emplois de l'imparfait, parce que, comme le montrera ci-dessous notre troisième partie, l'imparfait y est utilisé, non pas pour instaurer une distance ou une rupture, mais pour accomplir le contraire, c'est-à-dire pour assurer cohésivement un lien de continuité.

3 Des caractérisations contre-intuitives

3.1 Contre l'interprétation en termes de rupture énonciative

Confrontons donc d'abord les descriptions proposées à l'intuition que l'on peut avoir des emplois réalisés. On commencera par la *rupture énonciative* que promeut Lebaud en essayant de voir si on retrouve dans la spécificité interprétative de ces emplois « une volonté de la part du locuteur de minimiser sa propre position de locuteur » (Lebaud 1991 : 68), de ne pas prendre en charge ce qu'il a dit, de laisser cette responsabilité à son interlocuteur. Si l'on considère l'imparfait forain de *Qu'est-ce qu'elle voulait, la petite dame ?*,

force est de constater qu'il n'y a pas un tel « décentrage radical de l'énonciateur vers le co-énonciateur ». À qui fera-t-on croire qu'en prononçant *Qu'est-ce qu'elle voulait, la petite dame ?*, un commerçant ne prend pas en charge ce qu'il dit et qu'il s'efface en tant qu'énonciateur devant sa cliente ? C'est quand même le commerçant qui pose une question précise à la cliente, question dont il est entièrement responsable et à laquelle il attend une réponse de la cliente. Il n'y a pas de décentrage sur *la dame* ni perte de responsabilité énonciative de la part du commerçant. Le ton employé et la familiarité de la description définie *la petite dame* ne vont pas du tout dans le sens de « l'aplatissement » énonciatif invoqué par Lebaud pour expliquer l'effet de politesse de cet emploi. La même chose peut être montrée à propos de *Je venais vous demander si vous ne pouviez pas baisser un peu le son*, même si, *a priori*, dans ce cas, la situation est plus favorable à la thèse de l'effacement ou « aplatissement » du demandeur devant le demandé, puisque le demandeur n'a évidemment pas trop intérêt à « la ramener », s'il veut voir sa demande acceptée. Mais pour autant ce même demandeur, contrairement au dispositif imaginé par Lebaud, n'abandonne pas sa responsabilité de demandeur pour la transférer au demandé. En disant, *Je venais vous demander si vous ne pouviez pas baisser un peu le son*, le locuteur ne laisse strictement aucune responsabilité de son dire à l'interlocuteur : le dire est bien « je viens effectuer une demande », et cette demande, c'est bien lui qui la formule et attend une réponse et ce n'est pas l'interlocuteur. Ce qu'il y a dans le cas de l'imparfait forain et de l'imparfait d'atténuation de *Je venais vous demander*... et qui, sans doute est à l'origine de ce type d'interprétation de décentrage énonciatif, c'est que c'est à chaque fois l'interlocuteur qui se trouve sollicité par le dire du locuteur (cf. question pour l'imparfait forain et demande dans l'autre cas), mais cela n'autorise pas pour autant à dire que la « sollicitation » est laissée à la charge de l'interlocuteur.

3.2 Contre la thèse de la distance temporelle

Le recours à la *distance temporelle* pour expliquer l'effet de politesse s'avère tout aussi contre-intuitif que la solution en termes de distanciation énonciative, même si au départ cette solution bénéficie

d'un crédit plus favorable, étant donné sa plus grande vraisemblance[7]. On peut en effet accepter assez facilement qu'un événement présent rejeté dans le passé a une actualité moins grande ou moins forte que s'il est rapporté au présent. Exprimé à l'imparfait, un désir tel que *je voulais / je venais vous dire…* est, comme le souligne Maingueneau (1981 : 71), « exclu de l'actualité, renvoyé vers un passé fictif : il est énoncé, mais *désamorcé*, moins actualisé ».

La chose n'est pas si évidente qu'elle en a l'air, mais admettons-là et acceptons qu'un événement déplacé dans le passé soit moins fort, moins réel, qu'un événement donné au présent. On s'aperçoit alors que si une telle explication peut convenir *a priori* et uniquement *a priori* (cf. ci-dessous) pour *je voulais / je venais vous demander…*, elle ne marche absolument plus pour la situation de l'imparfait forain. Tout simplement parce qu'elle revient à rendre le désir d'achat de « la petite dame » moins fort, puisqu'en déplaçant ce désir d'achat dans le passé l'imparfait le rend moins actuel, le déréalise en quelque sorte. Effet de sens qui se trouve contredit par la situation de l'imparfait forain où le commerçant n'a aucun intérêt, à moins d'être un mauvais commerçant, mais alors ce n'est plus la faute à l'imparfait, d'*atténuer* la demande d'achat de la cliente, de la rendre moins réelle. En lançant son *Qu'est-ce qu'elle voulait, la petite dame ?*, le « forain » n'entend nullement « présenter ce qui suit comme ne faisant pas partie de la réalité actuelle » (Schogt 1968). C'est tout le contraire !

Qu'en est-il alors de l'imparfait d'atténuation *je voulais / je venais vous demander* qui, comme nous l'avons rappelé, s'accorde apparemment mieux à l'interprétation en termes de distance temporelle ? L'inadéquation de cette dernière se fait jour à un autre endroit. Selon elle, le déplacement du présent dans le passé par l'imparfait aurait pour conséquence de rendre la demande moins pressante. Il y a cependant un *hic* et de taille : ce qui se trouve exprimé à l'imparfait n'est nullement la demande elle-même, mais

[7] C'est cette vraisemblance qui fait que peu d'auteurs qui optent pour cette explication se sentent obligés d'expliquer plus avant comment une distance temporelle (du présent vers le passé) peut se traduire par un effet d'atténuation. L'invocation de la notion de distance leur semble métaphoriquement suffisante pour expliquer la chose.

uniquement le désir de demande ou la venue pour formuler la demande. Ce n'est pas *Je demandais*, mais bien *je voulais/venais vous demander*... et donc ce qui se trouve transféré dans le passé ce n'est absolument pas la demande, mais uniquement la volonté de demande ou la venue pour formuler la demande. On soulignera d'ailleurs, ce qui prouve clairement l'inadéquation de la réponse en termes de distance temporelle qu'il est impossible de mettre directement la demande à l'imparfait, donc d'atténuer directement la demande en question. Il n'y a en effet plus d'emploi de politesse avec :

? *Je demandais un petit service* (en emploi de politesse)

? *Je voulais une augmentation* (en emploi politesse)

S'y ajoute un autre fait déterminant, relevé par Mellet (1988 : 238) : le facteur temporel ne peut pas être le principal responsable de l'effet de politesse de l'imparfait. Si c'était uniquement le transfert d'un événement présent dans le passé qui était à l'origine des emplois de politesse, les autres temps du passé devraient aussi pouvoir faire l'affaire et servir métaphoriquement d'atténuateurs. Or, comme on sait, il n'en est rien. Ni le passé composé ni le passé simple ne peuvent revêtir la livrée d'un emploi forain ou d'un emploi d'atténuation :

Qu'est-ce qu'elle a voulu, la petite dame ?

J'ai voulu / je suis venu vous demander un petit service

3.3 Contre la solution de la distance modale

La réponse en termes de distance modale évite ce dernier défaut, puisque, sans processus métaphorique, elle porte directement au crédit de l'imparfait l'effet d'*atténuateur* de la réalité. On ne peut donc lui opposer l'obstacle des autres temps du passé. Mais c'est son seul avantage. N'étant qu'une version modale de la réponse en termes de distance temporelle, elle n'échappe pas aux autres embûches rencontrées par cette dernière :

(i) elle apparaît également contre-intuitive dans le cas de l'imparfait forain, parce qu'également anti-commerciale : le commerçant n'a en effet aucun intérêt à placer la demande d'achat de sa cliente dans un monde non actuel ou un passé *de dicto*. S'il veut

faire des affaires, la demande d'achat en question gagne à ne pas être désactualisée, mais à apparaître comme bien réelle ou, si l'on veut, à être *de re*.

(ii) elle se heurte aussi à l'impossibilité d'exprimer directement à l'imparfait la demande dans les imparfaits d'atténuation du type *je voulais/venais vous demander…* (cf. ? *Je demandais un petit service*). Si on accepte son interprétation, ce n'est en effet pas la demande qui se trouve déplacée dans un monde non actuel ou un passé *de dicto*, et qui est donc atténuée, mais uniquement la venue ou le désir de demander.

3.4 Contre la caractérisation *imperfectivo-épistémique*

La caractérisation aspectuelle *imperfectivo-épistémique* s'avère tout aussi inappropriée que les réponses examinées jusqu'ici. Considérer que la politesse des imparfaits forains et imparfaits d'atténuation réside dans la possibilité de ne pas conduire le procès jusqu'à son terme, de laisser donc ouverte une éventuelle interruption de la part de l'interlocuteur ne correspond absolument pas à l'interprétation qu'établissent de tels emplois.

Posons-nous la question d'abord à propos de l'imparfait dit d'*atténuation* : est-ce que vraiment, lorsque quelqu'un recourt à un tel imparfait, la politesse consiste en la possibilité pour l'interlocuteur d'influer sur le cours du procès ? Ou pour le locuteur d'indiquer qu'il ne prend pas en charge son énoncé ? Lorsqu'au téléphone on dit :

Je voulais vous téléphoner pour vous dire que …

y a-t-il réellement un effet suspensif sur la réalité du procès ? Est-il pertinent de penser que la politesse réside dans la possibilité pour l'interlocuteur d'interrompre ou de refuser l'appel ? On rétorquera peut-être que dans le cas de :

Je voulais/venais pour vous demander un petit service

l'interlocuteur, c'est-à-dire le demandé, peut refuser, mais on remarquera que refuser ce n'est pas interrompre le procès même de la demande. Celui-ci est au contraire mené à sa fin, puisqu'il reçoit une réponse, négative, certes, mais qui indique quand même que la de-

mande a été faite. La discussion est de toute façon superflue, dès lors que l'on prend en compte le facteur déjà signalé ci-dessus, à savoir que l'imparfait ne s'applique pas à la demande, mais uniquement au désir de demander ou au fait de venir pour demander[8]. La solution imperfectivo-épistémique fait comme si l'imparfait portait sur la demande (ou le dire comme dans *je voulais/venais vous dire...*) et non, comme c'est le cas, sur l'intention de demander ou de dire ou sur le fait de venir pour demander ou dire ceci ou cela. Or, si on applique l'interprétation imperfectivo-épistémique à la venue pour ou à la volonté de demander et non plus à la demande et au dire, on constate qu'elle fait chou blanc dès le départ, puisque l'interlocuteur ne saurait plus intervenir sur la venue ou sur la volonté du locuteur : celles-ci ne sauraient être interrompues, puisque, étant donné la situation, elles ont bien eu lieu.

Si l'on passe à l'imparfait forain, le décalage entre l' interprétation aspectuelle proposée et la situation effective est tout aussi manifeste. Lorsque le commerçant lance son *Qu'est-ce qu'elle voulait, la petite dame ?*, ce n'est sûrement pas pour laisser ouverte la possibilité que la petite dame ne veuille plus. Ce serait là encore commercialement suicidaire comme emploi. Notre « forain » a tout intérêt à ne pas donner l'occasion à sa cliente de dire *Je ne veux plus rien*. Il faut, au contraire, que celle-ci soit plutôt liée par la demande du commerçant et ne puisse plus, en quelque sorte, s'en libérer facilement.

On notera, pour terminer, un handicap supplémentaire. De même que la solution de la distance temporelle rencontre l'obstacle que représentent d'autres temps passés qui ne donnent pas lieu à l'effet de politesse, l'analyse imperfectivo-épistémique se heurte à d'autres temps imperfectifs, qui, dans la même situation, ne font pas naître un effet de sens « poli ». Nous voulons évidemment parler du présent, qui, quoiqu'imperfectif, c'est-à-dire quoiqu'il laisse ouvertes toutes les perspectives quant à l'issue du procès, non seulement ne passe pas pour faire naître la politesse, mais, comme tous les

[8] Comme précédemment donc, cette explication n'arrive pas à rendre compte de l'impossibilité d'avoir directement l'imparfait sur la demande même : ? *je demandais un petit service* (en emploi de politesse).

commentateurs l'ont souligné (voir *supra*), fait naître tout juste l'effet contraire.

3.5 Contre la réponse en termes d'acte de langage dérivé

On opposera également le présent à la réponse en termes d'actes illocutoires dérivés apportée par Anscombre (2004). Même si elle semble valide pour les imparfaits d'atténuation, dans la mesure où une demande indirecte passe effectivement pour plus polie qu'une demande directe, elle n'arrive pas à expliquer pourquoi le passage de l'imparfait au présent fait disparaître l'effet de politesse :

Qu'est-ce qu'il vous faut ?

Je viens vous demander un petit service

La question reste donc posée : en quoi consiste la politesse amenée par l'imparfait dans ces emplois ?

4 Où se niche la politesse de l'imparfait

Qu'est-ce qui se passe alors avec les imparfaits de politesse ? Quelle est leur spécificité interprétative ? En quoi consiste leur « politesse » ? Il est temps de répondre à ces questions. Nous l'avions annoncé : nous pensons que, contrairement aux descriptions en termes de distance, de décalage, de rupture, l'imparfait dans ces emplois est un marqueur de continuité.

4.1 La « politesse » de l'imparfait forain

Reprenons l'imparfait forain de :

Qu'est-ce qu'elle voulait, la petite dame ?

et enregistrons un premier fait révélateur : si la petite dame entre dans le magasin ou s'arrête devant le stand du forain, sans période d'attente, il est impossible au marchand de s'adresser immédiatement à elle avec un imparfait du type de *qu'est-ce qu'elle voulait ?* Si, par contre, notre petite dame a été obligée d'attendre, parce que le marchand servait d'autres personnes, alors, lorsque vient son tour d'être servie, l'usage de l'imparfait est tout à fait légitime. S'il y a

donc eu attente préalable, le forain peut recourir à l'imparfait forain ; si le face à face est immédiat, l'imparfait semble hors jeu. On comprend à présent un peu mieux ce qui se passe avec l'imparfait[9]. Celui-ci permet au marchand de renvoyer à la situation du passé, celle où la cliente attendait que le commerçant puisse la servir[10]. Notre analyse postule que, dans la situation nouvelle, où, à *to*, notre marchand est enfin disponible, l'imparfait qu'il emploie ne marque en rien une rupture avec cette situation du passé[11]. Au contraire, ce que signifie par là le marchand à sa cliente, c'est qu'il a remarqué sa présence bien avant de pouvoir s'occuper d'elle. Et c'est en cela que consiste la « politesse » de cet imparfait. En indiquant à la cliente qu'il a perçu son attente, notre commerçant lui signale en quelque sorte qu'elle était mentalement présente avant même qu'il ne s'adresse à elle, qu'il ne pouvait pas la servir plutôt, et, par là, il s'en excuse indirectement.

L'attente préalable n'est bien sûr qu'un des scénarios envisageables. Il suffit en fait pour légitimer l'imparfait de politesse qu'une situation du passé soit accessible à *to*. Dans les exemples suivants de Wilmet (1983) :

Qu'est-ce qu'elle voulait encore, la petite dame ?

Qu'est-ce qu'elle voulait ce matin, la petite dame ?

l'adverbe *encore* et le SN circonstanciel *ce matin* orientent la retrouvaille de la situation du passé à laquelle renvoie l'imparfait. La première question sera appropriée si la cliente a déjà pris des navets, des poireaux, des carottes, mais qu'elle hésite visiblement sur ce qu'elle prendra ensuite, ou bien si le marchand vient de la servir, et, la voyant revenir cinq minutes plus tard, lui signale qu'il voit qu'elle a oublié – et donc qu'elle veut toujours – quelque chose, en embrayant la question à l'imparfait sur cette situation passée. On voit

[9] Et également avec le pronom personnel de 3e personne employé à la place de *vous*.

[10] Wilmet (1983) a entrevu cette solution, avant de l'abandonner pour une solution imperfective. Bres (1998) a repris notre caractérisation et l'a intégrée dans son approche aspectuelle de l'imparfait.

[11] Il reste encore à expliquer pourquoi le procès présenté à l'imparfait perdure à *to* (voir Berthonneau & Kleiber 1994).

où se niche la « politesse » commerciale : à quoi cela servirait-il au commerçant de signaler à la cliente qu'il a perçu son hésitation ou qu'il se souvient qu'il l'a déjà servie une fois, sinon à lui manifester qu'il est attentif à la satisfaire ? Pour ce qui est de la seconde question, elle serait incongrue si le marchand l'adressait à une cliente qu'il n'a jamais vue. Mais elle est naturelle, si la cliente vient au marché tous les dimanches matin par exemple. L'imparfait souligne alors la continuité entre la situation d'achat de *ce matin* et les achats antérieurs et l'effet « commercial » produit par là est de laisser entendre à une cliente fidèle qu'elle n'est pas une cliente comme une autre, qu'on sait qu'elle vient régulièrement, tous les dimanches matin, etc.

4.2 La « politesse » de l'imparfait d'*atténuation*

La situation de l'imparfait d'*atténuation* de :

Je voulais/ venais vous demander un petit service

est différente de celle de l'imparfait forain. La présence d'un verbe introducteur *venir/vouloir* donne en effet lieu à une demande indirecte qui, indépendamment de l'imparfait, contribue à l'effet de politesse. On ne dit pas qu'on demande ; ce qu'on dit, c'est qu'on *vient* ou qu'on *veut* demander. Une part de la politesse de cet imparfait est donc due à un autre facteur que l'imparfait ! Et si les imparfaits de structure *venir/vouloir + infinitif* sont consensuellement reconnus comme les exemples-types de l'imparfait d'atténuation, c'est parce qu'ils mettent en jeu un acte de langage indirect où *vouloir/venir demander* ou *dire* signifient en réalité *demander*[12]. La preuve en est

[12] Anscombre (2004) rejoint ici notre analyse. Il s'en sépare ensuite en rejetant la continuité comme facteur explicatif de la politesse produite par l'imparfait pour privilégier, comme vu ci-dessus, l'origine illocutoire. Se pose, du coup, le rôle de l'imparfait. Pour Anscombre, il contribue avant tout à expliquer pourquoi la situation perdure au moment présent : « c'est son côté statif et homogénéisant – et non comme le pensent Berthonneau–Kleiber 1994, ses propriétés anaphoriques – qui permet la complétion jusqu'au moment présent du procès, possibilité impossible avec le passé composé. Car la loi de discours n'est pas le fait de l'imparfait : elle est liée […] à la nature télique des syntagmes verbaux utilisés. Ce que fait l'imparfait, dans les contextes spécifiques concernés, c'est de permettre que soient satisfaites toutes les condi-

la nécessité de ce verbe introducteur dans l'établissement de l'emploi de politesse. Si l'imparfait se porte sur le verbe à l'infinitif, il n'y a plus d'emploi d'atténuation, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises dans notre critique des descriptions antérieures qui ont fait comme si l'imparfait portait sur *demander* :

? *Je vous demandais un petit service* (en imparfait de politesse)

Ce n'est, bien entendu, pas pour autant que l'imparfait n'est pas nécessaire, puisque, comme nous l'avons rappelé, l'emploi du présent, s'il laisse subsister la demande indirecte, enlève par contre toute « atténuation » :

Je veux/viens vous demander un petit service

À quoi sert-il alors ? Nous mettrons de nouveau en avant une contrainte d'emploi, similaire à celle relevée dans le cas de l'imparfait forain. L'imparfait ne semble plus de mise si la situation ne rend pas disponible un moment du passé qui légitime la présentation à l'imparfait de la « venue » ou de la « volonté » du locuteur. Il en va ainsi si le locuteur doit attirer lui-même l'attention de l'interlocuteur. Il est en effet difficile d'imaginer que l'on aborde quelqu'un dans la rue avec un *je voulais vous demander l'heure* même si on entend être poli. Il serait tout aussi incongru de s'adresser à une passante qu'on a vue de dos dans la rue en lui disant :

Madame, je voulais vous dire que votre jupe est/était relevée

Ce dernier exemple est d'autant plus intéressant qu'il permet de mettre en relief que l'imparfait non seulement renvoie à un moment du passé, mais établit une continuité avec ce moment du passé. En effet, en admettant même qu'il y ait un moment du passé disponible dans l'exemple de la jupe relevée – un regard prolongé de la part du locuteur a pu attirer l'attention de la dame préalablement à la remarque – la courtoisie commanderait de s'en tenir au présent (*Votre jupe est relevée*) justement pour ne pas établir de continuité entre la remarque et le moment où on a constaté le désordre vestimentaire, pour gommer en somme la phase préalable d'indiscrétion involon-

tions qui obligent à appliquer cette loi. Il s'agit donc bien d'un rôle d'hypermarqueur » (Anscombre 2004 : 98).

taire. Et nous tenons là le rôle de l'imparfait dans la politesse des emplois dits d'*atténuation*. Si le locuteur crée de la politesse avec l'imparfait, là où le présent donne lieu presque à un ordre, c'est parce qu'il justifie sa demande indirecte en *to* en renvoyant par *je voulais/venais*..., comme dans le cas de l'imparfait forain, à une situation du passé, accessible à l'interlocuteur, où les signes de son désir étaient perceptibles avant qu'il ne les mentionne lui-même (il était là, il attendait sans rien dire ; ou bien il avait demandé rendez-vous, ou encore il a toqué à la porte et on lui a dit *entrez,* etc.) Ce faisant, il oblige l'interlocuteur à prendre acte qu'il a déjà été reconnu comme demandeur avant même de demander. Du même coup, au moment même où il formule la demande, il n'apparaît déjà plus vraiment comme demandeur. Tout se passe, au contraire, comme s'il répondait à une interrogation tacite de l'interlocuteur sur les raisons de sa présence, de sa venue, ou d'une demande antérieure de rendez-vous. Il ne fait plus que se conformer à un principe de cohérence textuelle, en répondant en somme à une question implicite de l'interlocuteur : « Vous voulez savoir pourquoi je suis venu, ce que je veux ». C'est en cela que l'imparfait est atténuatif, « courtois ». Par la continuité qu'il instaure, il présente en quelque sorte la demande indirecte comme une réponse et, aussi bizarre que cela puisse paraître, c'est l'interlocuteur (c'est-à-dire le demandé) qui, par là-même, fait figure, au fond, de demandeur.

5 Conclusion

Au terme de cette enquête sur le terrain, la cause semble entendue [13] : même si c'est de façon différente, comme nous l'avons montré à l'encontre des solutions antérieures qui les assimilent généralement, l'emploi de l'imparfait dit *forain* et l'emploi dit d'*atténuation* s'analysent en termes de continuité discursive et non

[13] Comme le prouve l'adhésion qu'a rencontrée notre analyse aussi bien auprès de partisans mêmes de la thèse de l'imperfectif comme Bres (1998), par exemple, que de défenseurs d'un imparfait à la Ducrot (1979) renvoyant à un thème ou espace discursif temporel (Anscombre 1992) (voir Anscombre 2004, qui reprend pages 84–85 notre description en termes de continuité discursive).

pas, comme le promeuvent les descriptions standard, en termes de distance, de rupture ou encore de déplacement. On tient par là-même la réponse à une des difficultés que rencontraient certaines des explications antérieures que nous avons présentées : pourquoi d'autres temps du passé, notamment le passé composé, ne donnent-ils pas lieu aux emplois de politesse ? La réponse est qu'ils n'instaurent précisément pas de continuité. Pourquoi l'imparfait le peut-il ? C'est à ce stade que l'on retrouve la problématique de la conception unitaire que l'on a de l'imparfait.

Comme nous l'avons montré ailleurs, on peut aussi bien placer cette continuité comme première, en faire en somme un trait définitoire inhérent à l'imparfait (Berthonneau & Kleiber 1993, voir aussi Kleiber 2003 et à paraître) comme en faire un aspect dérivé d'une autre valeur basique, comme par exemple celle de l'aspect imperfectif (Bres 1998 et à paraître) ou encore de l'expliquer, comme le fait Anscombre (2004), à partir des traits 'statif' et 'homogénéisant' [14]. Il faut en effet bien voir que la description donnée des imparfaits de politesse ne constitue pas une critique des principales approches générales de l'imparfait, mais seulement une critique des caractérisations proposées pour les emplois de politesse par ces approches générales. Elles ne se retrouvent donc nullement mises en cause elles-mêmes, mais sont uniquement appelées à rendre compte du réel fonctionnement des imparfaits de politesse. Avec au bout, si elles y arrivent, un nouvel élan donné à leur théorie.

Pour ceux qui proposent un amont définitoire incluant directement la dimension de la continuité, disons pour aller vite, pour ceux qui suivent la piste anaphorique il ne s'agit également que d'un point de départ : il faut encore préciser comment se construit ce lien anaphorique et là les choses ne sont pas aussi simples que ça, comme l'un d'entre nous l'a montré ailleurs (Kleiber 1993). Nous avons en ce sens postulé une hypothèse anaphorico-méronomique qui a essuyé une série de critiques. Certaines, empressons-nous de le dire, justifiées, d'autres beaucoup moins légitimes, car trop pulpeusement allusives ou passionnellement hâtives. Mais ce qu'il faut reprocher surtout à ces critiques, c'est d'avoir, allègrement

[14] Voir note 12 ci-dessus.

jeté notre bébé descriptif avec l'eau de notre bain théorique. En somme, d'avoir, en même temps que notre hypothèse explicative, condamné toute la partie descriptive consacrée aux différents types d'imparfaits analysés[15], faisant ainsi disparaître tout le travail descriptif positif stable accompli[16]. Ce qui n'est absolument pas légitime. Un des résultats de ce travail est en effet d'avoir établi, d'une part, que la description d'un emploi pouvait être correcte, alors que l'explication en était caduque[17], et, d'autre part, inversement, que la conception générale de l'imparfait postulée pouvait être ou rester juste, alors que la description d'un emploi tirée à partir de la définition pouvait être erronée. On voit du coup également le gain pédagogique de notre entreprise. L'opération « analyse préalable des emplois » a de multiples avantages, dont celui d'aller vraiment sur le terrain voir comment ça se passe n'est assurément pas le moindre.

Références

Anscombre, Jean-Claude. 1992. « Imparfait et passé composé : des forts en thème/propos ». *L'information grammaticale 55*, pp. 43–53.

Anscombre, Jean-Claude. 2004. « L'imparfait d'atténuation : quand parler à l'imparfait, c'est faire ». *Langue française 142*, pp. 75–99.

[15] À savoir imparfaits de politesse (1994), imparfait en discours indirect (1996 et 1997), imparfaits narratifs (1999 et 2000) et imparfait contrefactuel (2002, 2003 et à paraître).

[16] Un exemple suffira, celui de l'imparfait contrefactuel, pour lequel nous avons été les premiers (Berthonneau & Kleiber 2002, 2003 et à paraître) à montrer qu'il ne s'agissait pas seulement d'*imminence contrecarrée*, c'est-à-dire d'une affaire de temps comme dans les exemples classiques du type de *une minute de plus, le train déraillait*, mais qu'il pouvait aussi fonctionner avec des constituants non temporels à modification quantitative également homogène comme dans *un mot de plus, il prenait une gifle ; deux kilos de moins, je rentrais dans ma robe ; encore un verre, il tombait raide ; moins cher, c'était du fil de fer*, etc.

[17] Nous avons pu vérifier cela également à propos du gérondif (Kleiber à paraître).

Berthonneau, Anne-Marie & Kleiber, Georges. 1993. « Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique ». *Langages 112*, pp. 55–73.

Berthonneau, Anne-Marie & Kleiber, Georges. 1994. « Imparfait et politesse : rupture ou cohésion ? ». *Travaux de linguistique 29*. Paris : Gembloux, Duculot, pp. 59–92.

Berthonneau, Anne-Marie & Kleiber, Georges. 1996. « Subordination et imparfait : pour une analyse concordancielle de l'imparfait en discours indirect ». Muller, Claude (éd.). *Dépendance et intégration syntaxique*. *Subordination, coordination, connexion*. Tübingen : Niemeyer, pp. 115–126.

Berthonneau, Anne-Marie & Kleiber, Georges. 1997. « Subordination et temps grammaticaux : l'imparfait en discours indirect ». *Le français moderne 65/ 2*, pp. 30–61.

Berthonneau, Anne-Marie & Kleiber, Georges. 1999. « Pour une réanalyse de l'imparfait de rupture dans le cadre de l'hypothèse anaphorique méronomique ». *Cahiers de praxématique 32*, pp. 119–166.

Berthonneau, Anne-Marie & Kleiber, Georges. 2000. « L'imparfait de narration dans tous ses états ». Tyvaert, Jean-Emmanuel (éd.). *Recherches en linguistique et psychologie cognitive 12*. Reims : Presses Universitaires de Reims, pp. 73–109.

Berthonneau, Anne-Marie & Kleiber, Georges. 2003. « Un imparfait de plus… et le train déraillait ». *Cahiers Chronos 11*, pp. 1–24.

Berthonneau, Anne-Marie & Kleiber, Georges. À paraître. « L'imparfait contrefactuel ».

Bres, Jacques. 1998. « Fluence du temps impliqué et orientation : l'imparfait et passé simple revisités ». Vogeleer, Svetlana, Borillo, Andrée, Vetters, Carl & Vuillaume, Marcel (éds). *Temps et discours*. Louvain-la-Neuve : Peeters, pp. 157–170.

Bres, Jacques. À paraître. « Sémantique de l'imparfait : dépasser l'aporie de la *poule* aspectuelle et de l'*œuf* anaphorique ? Éléments pour avancer ». *Cahiers Chronos*.

Curat, Hervé. 1991. *Morphologie verbale et référence temporelle en français moderne*. Genève : Droz.

Ducrot, Oswald. 1979. « L'imparfait en français ». *Linguistische Berichte 60*, pp. 1–23.

Grevisse, Maurice. 1986. *Le bon usage*. Gembloux : Duculot. [12^{e} édition, refondue par Goosse, André.]

Imbs, Paul. 1960. *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. Paris : Klincksieck.

Kleiber, Georges. 1993. « Lorsque l'anaphore se lie aux temps grammaticaux ». Vetters, Carl (éd.). *Le temps, de la phrase au texte*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires de Lille, pp. 117–166.
Kleiber, Georges. 2003. « Entre les deux mon cœur balance ou L'imparfait entre aspect et anaphore ». *Langue française 138*, pp. 8–19.
Kleiber, Georges. À paraître. « En passant par le gérondif *avec* mes gros sabots ». *Chronos 6* (Genève, 21–24 septembre 2004).
Kleiber, Georges & Berthonneau, Anne-Marie. 2002. « L'imparfait contrefactuel : d'une explication à l'autre ». Anis, Jacques, Eskénazi, André & Jeandillou, Jean-François (éds). *Le signe et la lettre. Hommage à Michel Arrivé*. Paris : L'Harmattan, pp. 321–336.
Lebaud, Daniel. 1991. « L'imparfait, une approche à partir de quelques effets indésirables causés par le discours grammatical dominant ». *Les cahiers du CRELEF 32*, pp. 49–69.
Maingueneau, Dominique. 1981. *Approche de l'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette.
Martin, Robert. 1987. *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*. Bruxelles : Mardaga Éditeur.
Mellet, Sophie. 1988. *L'imparfait de l'indicatif en latin classique. Temps, aspect, modalité*. Louvain : Éditions Peeters.
Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe & Rioul, René. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
Schogt, Henry Gilius. 1968. *Le système verbal du français contemporain*. La Haye : Mouton.
Swiatkowska, Marcela. 1987. *L'imparfait en français moderne, contribution à l'étude du temps et de l'aspect*. Cracovie : Uniwersytet Jagiellonski, Rozprawy habilitacyine n°130.
Vet, Co. 1981. « La notion de monde possible et le système temporel et aspectuel du français ». *Langages 64*, pp. 109–124.
Wilmet, Marc. 1983. « L'imparfait forain ». *Romanica Gandensia 20*, pp. 159–167.
Wilmet, Marc. 1987. « L'éternel imparfait ». *Modèles linguistiques IX/2*, pp. 169–177.

Le rôle des participes passés dans la prédication

CLAIRE BLANCHE-BENVENISTE
Université de Provence
École Pratique des Hautes Études

Le rôle prédicatif qu'assurent en français les participes passés dépend beaucoup des usages de la langue, les participes détachés, fréquents dans la langue littéraire, étant très restreints dans la langue des conversations. Le but de cet article est de donner une description de deux types de constructions à participes, en utilisant des exemples de la littérature, de la presse et des enregistrements de langue parlée de différents niveaux. L'objectif, à plus long terme, serait de faire une distinction entre les parties de la grammaire qui appartiennent à l'usage courant de la langue et celles qu'on ne rencontre que dans des usages plus formels.

1 Introduction

Il existe un assez grand décalage entre les rôles prédicatifs que la langue française a la possibilité de donner aux participes passés, les rôles exploités dans les usages littéraires et ceux qui sont effectivement employés dans les usages courants de la langue[1]. C'est un domaine où les différences d'usages sont très frappantes. De tous temps, les grammairiens ont accordé de l'importance à certaines constructions de participes passés qui ne se manifestent que dans des tournures littéraires (en particulier des tournures proches de celles du latin, Colombat 1993), alors qu'elles semblent avoir toujours été

[1] Cf. Havu & Pierrard (2005) et (à paraître).

plus restreintes dans les usages ordinaires, usages informatifs ou usages des conversations[1]. Aujourd'hui, les constructions de « participes détachés », sont présentées comme des constructions fréquentes et banales (Combettes 1998 :18) :

(1) Déjà *condamné* trois fois l'année dernière, il retrouve le tribunal correctionnel (Presse, cité par Combettes 1998 : 18)

On en rencontre quantité d'exemples dans la littérature, dans la presse et dans tous les écrits administratifs. Mais, lorsqu'on consulte les emplois de « participes détachés » dans la langue courante des conversations, on est étonné de voir qu'ils sont la plupart du temps réduits à quelques unités lexicales de verbes et qu'ils n'ont pas toute la généralité qu'on pourrait croire. Autre exemple : lorsqu'on s'intéresse au fonctionnement des participes passés qui forment des énoncés autonomes comme *entendu, compris* :

(2) Viendrez-vous dimanche ? – *Entendu*
(3) Vous devez absolument y arriver avant le soir – *Compris*

on s'aperçoit que la tournure concerne non pas tous les participes passés de verbes, comme on pourrait le croire a priori, mais seulement une sous-partie de participes, caractérisés par des propriétés sémantico-pragmatiques particulières. Il est donc tout à fait intéressant de décrire ces limitations, pour mieux comprendre quel est actuellement le rôle effectif des participes passés dans la prédication.

Afin d'isoler le rôle de participes passés en tant que tels, je laisserai de côté les cas où ils sont accompagnés d'un verbe conjugué :

(4) Il a *marché*
(5) Il est *arrivé*
(6) On l'a cru *disparu* en montagne

Je m'intéresserai aux tournures dans lesquelles ils sont les seuls éléments verbaux, comme dans (7–11) :

(7) *Arrivé* au bord de la falaise, il s'est arrêté
(8) Une fois *arrivé*, il s'est arrêté

[1] Wendy Ayres-Bennett rappelle à quel point les écrivains de la Renaissance ont voulu favoriser les constructions de participes passés détachés, imitant les ablatifs absolus du latin, comme le faisait Rabelais, « Les lettres dictées et signées, Gandgouzier ordonna que […] » (Ayres-Bennett 1996 : 146).

(9) L'affaire *terminée*, il a disparu
(10) Une fois la tâche *finie*, il s'est reposé
(11) Je viendrai, *entendu*.

Les exemples seront pris dans des corpus de français parlé (Corpus d'Aix, utilisé avec le logiciel XCOR de J.P. Adam), dans des articles de presse et dans les grammaires usuelles. Le terme de « français parlé » n'implique pas qu'il s'agit de langage familier ; les corpus consultés contiennent des prises de parole diversifiées, privées et publiques, formelles et informelles, correspondant à plusieurs types d'usages de la langue, qui permettent de mesurer la vitalité de certaines tournures grammaticales.

2 Quelques délimitations

2.1 Les usages

Le classement des usages ne sera pas fait ici de façon rigoureuse, car il y faudrait de grands corpus bien échantillonnés, dont nous ne disposons pas à l'heure actuelle[1]. Le classement prend en compte des corpus limités et repose surtout sur l'expérience. Seront mentionnés des usages de conversations, des usages littéraires, des usages de presse et des usages cérémonieux[2].

[1] Il faudrait au moins 10 millions de mots, comme dans les corpus britanniques. Pour le français parlé, nous ne disposons que d'à peine deux millions de mots.

[2] C'est à peu près le classement pratique adopté par la *Longman Grammar* de l'anglais (1999) : conversation, fiction, news, academic prose. Cet ouvrage note, pour l'anglais, des restrictions analogues à celles qu'on rencontre pour le français : « The distribution of particular predicative adjectives differs considerably across registers » (p. 516) ; « Ed-clauses […] are rare in all four registers » (p. 826) ; « Ed-clauses and appositive noun phrases are considerably more common in academic prose than in any other register (both in terms of frequency and proportionnally) » (p. 606).

2.2 *Être* et *avoir*

Comme on le sait[1], les participes passés auxiliés par *avoir* n'ont aucune indépendance morphosyntaxique. *Marché* n'existe pas, il existe *avoir marché*[2]; *ri* n'existe pas, il existe *avoir ri, j'ai ri, ayant ri,* etc. Seuls ceux qui sont auxiliés par *être* sont susceptibles de fonctionner seuls, qu'ils soient interprétés comme accomplis (12) ou comme passifs (13) :

(12) *Disparu* depuis deux ans…, *survenu* en plein été…, *resté* seul jusqu'ici…
(13) *Regretté* de tous…, *interprété* par les plus grands artistes…, *brodé* à la main…

Il ne sera donc question ici que des participes susceptibles d'être auxiliés par *être*.

2.3 Participes passés et adjectifs

La différence entre participes passés et adjectifs, souvent discutée pour des exemples douteux comme (14–15), ne sera pas envisagée ici.

(14) Mal *fichu* comme il était, ce chemin était quand même utile
(15) Cette femme, bien *disposée* envers ses voisins, était serviable

Au contraire, la similitude entre participes et adjectifs sera systématiquement mise en valeur, surtout lorsque adjectifs et participes forment des énoncés autonomes comparables. Par exemple, on ne note aucune différence de fonctionnement entre *sûr* et *entendu* dans les exemples suivants :

(16) Est-ce qu'il viendra ? – *Bien sûr ! – Bien entendu !*

2.4 Les figements

On peut considérer comme figées, à différents degrés, des formations comme :

[1] Blanche-Benveniste (1998a).

[2] On ne tient pas compte des raccourcis du style télégraphique, « marché cinq heures ».

(17) *ceci dit, ci-joint, ci-inclus, ci-annexé, y compris, mis à part, hormis, excepté, vu, attendu, bien fait, le jour venu, le moment venu,*

mentionnées dans les grammaires usuelles (Grevisse & Goosse 1986 : § 311), et souvent traitées comme un transfert vers la catégorie des prépositions. Il ne sera pas question d'examiner de très près cette notion de figement. Nous verrons, même avec une définition approximative, que bien des usages de participes passés détachés s'en rapprochent.

3 Faible représentation des « ablatifs absolus »

Le modèle de l'ablatif absolu latin semble avoir été favorisé par les grammairiens, qui, jusqu'à aujourd'hui, en citent des exemples tirés de la littérature ou de la presse :

(18) Le père *mort*, les fils vous retournent le champ (cité par Riegel 1994 : 343)

Chervel (1977) a montré comment les désignations de cette tournure ont constamment changé au cours de l'histoire. On en voit encore le reflet dans les grammaires contemporaines qui les nomment parfois *compléments absolus* :

(19) *La pierre ôtée*, on vit le dedans de la tombe (Grevisse & Goosse 1986 : 512)

Combettes préfère l'appeler « proposition participiale », lorsque, comme en (19) ou (20), il n'y a pas de co-référence entre le « sujet » supposé du participe et un élément de la construction verbale qui suit :

(20) *La porte fermée*, nous sommes plus tranquilles (Combettes 1998 : 22–3)

C'est ce qui ferait la différence avec l'autre tournure, qui manifeste un phénomène de co-référence (comme le ferait l'ensemble des prédications « secondes ») et qu'il nomme « construction absolue » :

(21) *Embusqué* là comme une araignée*, il* guettait (cité par Combettes 1998 : 19)
(22) Jambes *allongées* […] *je* me sauve (Combettes 1998 : 21)

Combettes donne deux analyses différentes pour les deux interprétations qu'on peut voir en (23) :

(23) *La bouche ouverte*, le dentiste s'est mis au travail (Combettes 1998 : 23)

selon que c'est le patient qui a la bouche ouverte (ce serait une « proposition participiale ») ou le dentiste lui-même (ce serait une « construction absolue »). Comme cette répartition fondée sur les capacités référentielles est souvent mise en défaut dans les exemples attestés (cf. 29–33), elle ne sera pas utilisée ici. De toutes façons, comme le signalent la plupart des ouvrages, ces modèles, sous les deux versions envisagées, (mais surtout celui qui semble prolonger l'ablatif absolu du latin) sont très peu représentés dans les productions orales et ne le sont qu'avec de grandes restrictions. Une de ces restrictions consiste à n'utiliser ces tournures qu'avec l'appui d'une « locution adverbiale » comme *une fois* (dont il sera question plus loin), ce que l'on peut constater aussi dans les productions écrites les plus soignées. C'est au point que cet appui est fortement recommandé par certains grammairiens, qui y voient un gage de naturel :

(24) « Plutôt que *La ville prise, elle fut incendiée par les soldats*, on dira, avec une épithète détachée : *Une fois prise, la ville fut incendiée* » (Grevisse & Goosse 1986 : 510).

4 Concentration lexicale des participes et adjectifs détachés

4.1 Liste des participes utilisés

Les participes passés « détachés » qui apparaissent le plus souvent dans les productions orales sont nettement des résultatifs, soit actifs, comme *arrivé, sorti* ou *venu :*

(25) *Arrivée* chez elle, elle avait tout oublié (CZ 45,3)
(26) *Sorti* de l'orphelinat, il revient à la maison (Barbara 31,11)

soit passifs comme *fait*, *fini*, *passé*, *terminé :*

(27) *Les fouilles faites*, bon j'ai dit qu'on coffrait (ch 4,13)

(28) *Le tablier terminé,* on est obligé d'attendre, en règle générale, une semaine (ch10,1)

La tournure n'est pas directement liée à la fréquence d'emploi absolue des verbes, mais plutôt à un répertoire sémantique particulier. En effet, seuls trois de ces participes *fait, venu, passé*, figurent parmi les vingt verbes les plus fréquents du corpus de français parlé[1] et seul *passé* a une fréquence d'emploi remarquable dans cette tournure, les autres étant *arrivé* (de loin le plus souvent attesté), ainsi que *terminé* et *venu*. Le plus fréquent, *arrivé*, est parfois utilisé avec une relation référentielle à un sujet du verbe conjugué qui suit, comme en (29–31) :

(29) Tu dois courir et, *arrivé* au piquet, *tu* dois poser tes mains et ta tête sur le piquet et tourner six fois autour du bâton (Ecogla 11,13)
(30) Et, *arrivés* vers le milieu de l'Atlantique, là aussi *nous* avons d'autres poissons : des poissons volants (Goelette 8,11)
(31*) Arrivé* à la fin du mois de juillet, quoi, *on* (n')avait plus de voiture (Arnaq 1,7)

mais ce n'est pas régulièrement le cas, comme le montrent les exemples (32–33) :

(32) *Arrivé* à la gare de Tours, il n'y avait plus personne (Attent 6,8)
(33) Puis, *arrivé* en haut, il y avait un chalet (Béziers 15,10)

Le statut de *arrivé* est du reste peut-être en train de basculer. Du statut de participe détaché, susceptible de co-référence et d'accord en genre et nombre, il serait en train de devenir une sorte de préposition, qui ne saurait s'accorder, ce qui rappelle le sort de *excepté* et *y compris,* évoqués en (17). Le participe du verbe *passer* suit le même chemin, dans des constructions figées où il pourrait être glosé par *après*, *il y a :*

(34) D'ailleurs, *passé* un moment, il marchait pas mal avec les associations d'étudiants (Com 11,8)
(35) Ils en parlaient, *passé* un temps (Genev 122,11)

[1] Liste des verbes acceptant l'auxiliaire *être* parmi les 20 verbes les plus fréquents, dans le corpus de français parlé (logiciel XCOR de J.P. Adam) : *Fait, dit, allé, vu, su, voulu, parlé, venu, parti, pris, mis, passé, cru, pensé.*

Cette observation montrerait qu'il y a peu de participes passés détachés réellement utilisés comme tels en français parlé. Mais il faut nuancer. En examinant de plus près ce qu'on entend par « détaché », on voit que tous les participes passés à valeur résultative peuvent s'utiliser dans ce type de constructions, pour peu qu'ils soient accompagnés d'éléments de type adverbiaux, *une fois, à peine, aussitôt, même,* que j'analyse comme des « stabilisateurs » (Blanche-Benveniste 1998b). On peut dire que, dans la langue parlée des conversations, ces participes passés ne se construisent pas facilement en position détachée, sauf s'ils sont accompagnés de ces éléments qui « stabilisent » la tournure. Mais, comme ces « stabilisateurs » ressemblent à des éléments introducteurs (du type des prépositions-adverbes-conjonctions), s'agit-il encore de « détachement » ?[1] Deux exemples permettent de faire contraster les usages sur ce point. En (36), c'est un avocat qui parle ; il utilise le participe passé *terminé* dans une construction détachée, sans l'appui de stabilisateur. Il s'agit d'un usage de parole publique[2] :

(36) *Le repas terminé*, Leduc aide son épouse à tout débarrasser (Avoc 34,8)

Dans l'exemple (37), c'est une secrétaire qui parle à un ami, dans un exemple typique de « parole privée ». Elle utilise le même participe passé *terminé* dans une construction détachée, mais cette fois stabilisée par *à peine* :

(37) *À peine ce travail terminé,* d'ailleurs, il s'en prépare un autre (Castag 17,2).

Ces « stabilisateurs » *dès, aussitôt, sitôt, à peine, même*, *une fois,* apparaissent aussi bien dans les prises de parole publiques que privées, dans la littérature que dans le discours familier. Mais, dans les usages familiers, ils semblent indispensables à l'assiette de la cons-

[1] Dans ces exemples, les participes sont prosodiquement scindés du reste de l'énoncé, mais ils n'ont pas les propriétés de « détachement » qu'on reconnaît traditionnellement aux termes construits « absolument », c'est-à-dire, selon Littré, qui ne sont régis par aucun terme exprimé.

[2] Il s'agit de prises de parole sans notes écrites préalables, dans un concours de stage d'avocats.

truction. Les grammaires de référence, souvent embarrassées pour les analyser, en donnent beaucoup d'exemples :

(38) *Dès le seuil franchi,* les cloches les ont assaillis (écrit, cité par Damourette & Pichon IV, §1226)
(39) *Aussitôt Cécile partie*, je me mis à mon piano (id.)
(40) *Sitôt rentrés,* nous nous sommes mis à table (cité par Riegel *et alii* 1994 : 505)
(41) Le seuil *à peine franchi,* il regretta d'être venu (écrit, cité par Grevisse & Goosse 1986 : 516)
(42) Parfois*, à peine ma bougie éteinte,* mes yeux se fermaient (cité par Grevisse & Goosse 1986 : 516)
(43) *Même endormi,* il me faisait peur (oral, CW 4,85)

Le « stabilisateur » *une fois* est celui qu'on rencontre le plus fréquemment dans la langue de conversation :

(44) *Une fois arrivée* chez elle, elle a dû lire toutes les notices (Pharm 29)
(45) *Une fois créés*, nous serons obligés de déposer tous les ans nos bilans (Holding)
(46) Le parapente, ça tient dans un sac à dos, *une fois plié*
(L 92–3)
(47) *Une fois stérilisées,* on les jette (Microbio)
(48) *Une fois ça terminé,* voilà, le bateau est fini (Insp Pétr. 11)
(49) *Une fois l'appareil chargé,* il y a deux tonnes et demie qui tournent (Puget, E 12)

Les « stabilisateurs » *une fois, à peine*, accentuent fortement les valeurs d'accompli véhiculées par les participes passés, ce qui explique qu'on les trouve fréquemment associés à des verbes très nettement résultatifs comme *finir, terminer, partir, sortir, franchir*, alors qu'on les trouverait difficilement avec des participes de verbes statifs, *aimé, resté* :

(50) (?) une fois aimé de ses parents, (?) à peine resté à la maison

Le bilan des constructions de participes passés détachés dans les usages ordinaires est finalement assez maigre. On y trouve surtout des participes arrimés par des stabilisateurs, ce qui leur enlève leur statut de « détachés », ou des emplois fortement grammaticalisés, comme ceux de *passé* et *arrivé*, ayant un fonctionnement proche de certaines prépositions.

5 Participes-adjectifs formant énoncés

5.1 Délimitation

C'est un autre fonctionnement, pour lequel se dessinent un autre groupe de participes et un autre champ sémantique. Les grammaires de référence y voient généralement le résultat d'ellipses, au même titre que pour *oui, non*, que *le Bon usage* classe parmi les « mots-phrases » (Grevisse & Goosse 1986 : § 21 et 1588). Ces participes passés se caractérisent par le fait qu'ils peuvent former à eux seuls un énoncé réponse, isolé dans un tour de parole :

(51) – Il faudra le lui dire avant demain – *Compris !*
(52) – Promettez-moi de venir demain – *Promis !*

Cet emploi n'est pas possible pour tous les participes passés. Il serait très difficile de former un énoncé autonome avec des unités comme :

(53) *Admis, aimé, appris, convaincu, cru, décidé, démontré, écouté, écrit, estimé, mis, permis, prononcé, regardé, su…*

Les verbes *croire*, *convaincre* ou *écouter*, qui acceptent pourtant l'auxiliaire *être*, et qui ont des valeurs d'accompli, s'y refusent absolument :

(54) Avez-vous cru à son histoire ? – *Cru*
(55) Est-ce que vous me comprenez ? – *Convaincu !*
(56) Est-ce qu'il a écouté ce concert ? – Oui, *écouté*

Si l'on voulait analyser les participes qui acceptent cet emploi comme les résultats de l'ellipse d'un verbe, il faudrait donc pouvoir préciser dans quels cas l'ellipse est possible et dans lesquels elle ne l'est pas, et il faudrait préciser quel élément est élidé, auxiliaire *être* ou *avoir,* ou tournure *c'est* :

(57) [c'est] promis, [j'ai] promis
(58) [c'est] compris, [j'ai] promis

C'est donc qu'il faut faire un tri et déterminer quelles propriétés particulières rendent possible la tournure.

5.2 Propriétés sémantiques et grammaticales

Les principaux participes passés fonctionnant comme énoncés autonomes dans les usages de conversation sont réunis dans la liste suivante :

(59) *Adjugé, compris, bien dit, entendu, bien entendu, bien envoyé, bien fait, fichu, fini, foutu, gagné, bien joué, juré, loupé, obligé, promis, raté, réussi, bien senti, terminé, touché, bien trouvé, vu, bien vu.*

En considérant les unités lexicales qui entrent dans cette liste, on voit que, pour que les participes passés puissent former à eux seuls des énoncés autonomes, il faut qu'ils aient au moins trois propriétés sémantiques, pragmatiques et grammaticales :

(a) Des valeurs performatives
(b) Une signification grammaticale de résultatif
(c) Une prédilection pour la construction avec *c'est*

La valeur performative apparaît évidemment avec netteté pour certaines unités lexicales bien connues :

(60) *Adjugé ! juré ! promis !*

Mais cette valeur est présente également dans d'autres unités lexicales relevées ici, par exemple *compris, bien dit, bien joué, bien fait*, qui engagent toutes le locuteur qui les profère dans un jugement sur la situation d'énonciation. Ce qui est déclaré *compris* est compris par lui, en tant que locuteur, au même titre que ce qui est *promis* l'est par l'énonciateur lui-même. Il est normal que ces participes, souvent signalés dans les transcriptions par des points d'exclamation, s'emploient difficilement en subordonnée :

(61) *le travail, fini !*
(62) **j'ai tout fait pour que le travail, fini*

La valeur résultative des participes autonomes est assez apparente. On peut la mettre en évidence en faisant contraster des oppositions très nettes entre ceux de la liste donnée en (59) et leurs antonymes non-résultatifs qui ne pourraient pas s'y manifester ; *trouvé* est possible alors que *cherché* ne l'est pas ; *fini* est possible alors que *commencé* ne l'est pas :

(63) *Bien trouvé ! Fini !*
(64) *(?) Bien cherché ! (?) Commencé !*

L'intensif *bien*, qui accompagne une grande partie de ces participes, contribue certainement à cette valeur résultative. Il est notable qu'ils acceptent *bien* mais pas *très* :

(65) *Bien entendu, bien compris, / *très entendu, *très compris*

Ces participes montrent tous, par ailleurs, une forte affinité avec la construction [*c'est* + participe]. Par exemple, les emplois de *c'est fini*, représentent 40 % des emplois du participe passé du verbe *finir* :

(66) Le vélo, la mobylette, le cinéma, c'est *fini*
(67) C'est terminé le gaz, c'est *fini,* c'est nocif

Les participes *obligé, raté, bien, fait, fichu, promis, terminé* suivent presque la même proportion :

(68) Il y a une grosse différence, mais *c'est obligé*
(69) En été, bon ben, c'est climatisé, *c'est obligé*
(70) Il faut que la salle soit chauffée ? – Non, *c'est pas obligé.*
(71) Un jour il m'a dit : « Moi, *c'est terminé !* J'achète plus ma viande là » (Qual 15,5)
(72) S'il brûle, *c'est raté*
(73) *C'est bien fait* pour les pouvoirs publics
(74) Vous arrivez sur un noyau de silex, euh*, c'est fichu !* On ne peut plus travailler.

Cette affinité avec la construction en *c'est* n'est sans doute pas un hasard. On peut y voir en effet une tendance vers l'utilisation du participe comme une sorte de « neutre », qui désigne la situation d'énonciation, à l'exclusion de tout autre support. C'est pourquoi la différence n'est pas grande entre un énoncé de ce type fondé sur un participe et d'autres fondés sur des adjectifs ou sur des éléments comme *dommage*, *tant pis,* dont on ne saurait pas trop préciser la catégorie (adverbes ? espèces apparentées ?), qui ont également une sorte de valeur performative :

(75) – Il s'est trompé – *Dommage !*
(76) – Il s'est trompé – *Tant pis !*

Ces trois propriétés – dont la plus voyante est sans doute l'affinité avec *c'est* – sont partagées par les adjectifs qui peuvent aussi former

à eux seuls des énoncés, et qu'on doit annexer à cette étude des participes :

(77) *Bon, difficile, dur, évident, pas évident, facile, pas facile, grave, pas grave, pareil, pas pareil, parfait, possible, pas possible, probable, sûr, bien sûr, terrible, pas terrible, vrai, pas vrai*

Ces adjectifs, comme les participes engagés dans cette tournure, ont les mêmes valeurs de performatifs et de résultatifs. Ils acceptent *bien* et refusent *très* :

(78) Bien évident ! Bien sûr ! / *Très évident ! *Très sûr !

Ils ont une affinité remarquable, encore plus forte que les participes passés, avec la construction en *c'est*. Dans le corpus, près de 90 % des emplois de *vrai* sont avec *c'est* :

(79) J'aime bien cette région, *c'est vrai,* je la connais

L'adjectif *grave* y est employé à près de 85 % avec *c'est,* (surtout sous forme négative, *c'est pas grave*) :

(80) *C'est grave,* de donner de l'espoir
(81) – Excusez-moi ! – *C'est pas grave !*
(82) Ils se plaignent parce qu'il veut rien faire, mais, bon, c'est pas, *c'est pas grave*

L'adjectif *pareil,* très rarement utilisé avec un sujet nominal (*des chaussures qui ne sont pas pareilles*), est surtout employé seul, ou avec *c'est* :

(83) Non, mais *c'est* de partout *pareil*
(84) Les bactéries, *c'est pareil !* Elles sont tuées. Parfaitement, tuées !
(85) Il va de soi que *c'est pareil* pour les antidépresseurs
(86) Ben, *c'est pas pareil* d'être en pleine nature

On peut en conclure que les participes passés de la liste (59) ne forment pas une classe morphologique spécialisée dans le fonctionnement syntaxique envisagé. Ils sont étroitement apparentés aux adjectifs ou adverbes ayant les mêmes propriétés. Désigner ces éléments comme adverbes, adjectifs ou participes passés est en quelque sorte une vue étymologique, qui ne devrait pas intervenir dans la description synchronique de leur fonctionnement. On doit faire abstraction de la nature des éléments pour mieux cerner ce fonctionne-

ment. On peut donc citer dans le même cadre les participes et les adjectifs formant des énoncés autonomes.

5.3 Listes de quelques participes et adjectifs particulièrement bien attestés

Entendu [1]

(87) On s'arrête là, *entendu*
(88) Ensuite on réserve le foie, *bien entendu* débarrassé de son fiel
(89) C'est quelque chose de capital, *bien entendu*
(90) C'était au sujet de l'alcool, *bien entendu*
(91) La force de caractère est quelque chose de capital, *bien entendu*
(92) C'est un côté, surtout, de soutien moral, *bien entendu*

Évident

(93) Quand on nous amène des petits avec des poux, euh, pas *évident*

Bien fait

(94) Il m'a pas écouté, *bien fait* pour lui !

Fichu

(95) Attention ! si vous le laissez refroidir, *fichu !*

Fini

(96) – Les professionnels, c'est fini ? – *Fini,* oui, plus de pros !

Grave

(97) Si elle manque jeudi, *pas grave,* ça se rattrape

Obligé

(98) On l'emmène en vacances avec nous, *obligé !*

[1] Les dictionnaires distinguent d'une part *c'est entendu*, au sens de c'est convenu, arrêté, (Littré) qui daterait de 1808, avec une forme non verbale, *Entendu* ! au sens de « d'accord », qui daterait de 1870 (Rey 1992), « – N'oublie pas de laisser la petite porte ouverte en t'en allant – C'est entendu » (Littré) et d'autre part *bien entendu*, qui serait plus ancien (1671) au sens de « c'est évident, assurément, sans doute » (Rey 1992). *Bien entendu* représente, actuellement plus d'un tiers de tous les emplois du participe passé du verbe *entendre*.

Pareil[1]

(99) On avait envie d'informatiser la bibliothèque pour que, *pareil*, les gamins puissent commencer à se servir
(100) – Qu'est-ce qu'il a dit monsieur B ? – Monsieur B, *pareil,* il a pris note
(101) Et de là ils partaient au front – *Pas pareil !* Ils étaient en transit, là

Pas possible

(102) – Trois mille euros, monsieur – *Pas possible !* – Faites une contre-proposition !

Promis

(103) Puis il lui fait : « Tu en prends bien soin, hein ? Tu en prends bien soin » – « Euh oui oui ! *Promis, promis »* – « Tu jures ? » – « Je jure » (Lesfil 1,9,8).

Raté

(104) Trois pas de plus ***:*** *raté !*

Terminé

(105) Avant, comment on les faisait, les maisons ? On mettait un agglo et puis *terminé !*
(106) Il remplit le tableau. On écrit tous derrière, et puis, *terminé*, quoi ! Le professeur, ça sonne, il s'en va
(107) Il y a quinze, vingt ans, je partais en vélo. Mais maintenant, *terminé !* (Phy 10,8)
(108) On peut pas rester comme ça, indifférent, se servir dans un supermarché, prendre son ticket, partir, et hop ! *terminé !* (Nina 16,15)

Vrai, pas vrai

(109) C'est des petites expressions qu'ils ont par ailleurs, *pas vrai ?*

[1] Les ouvrages de référence y voient « un usage très familier », caractérisé comme « sans doute régional » (Grevisse & Goosse 1986 : 316), bien qu'en fait ce soit reconnu comme du « français populaire d'un peu partout » (Grevisse & Goosse 1986 : 1397). « *Pareil* pour *de même, pareillement* […] ou *Pareil* comme terme suppléant d'éléments exprimés auparavant […] pénètre dans la langue familière et même, parfois, dans l'écrit : *Emma pour ses amis remuait Ciel et Terre, contre ses ennemis pareil* (Jouhandeau) » (Grevisse & Goosse 1986, § 926).

(110) Voilà, *vrai !* Tu pourras tout faire tout seul
(111) C'est sur sa tête que ça tombe, *vrai !*

Les attestations sont, bien sûr, particulièrement fréquentes dans les dialogues. Une enquête plus complète livrerait sans doute d'autres exemples et montrerait des répartitions selon les types de locuteurs. L'analyse qui est proposée ici consiste à considérer ces participes passés, adjectifs ou adverbes comme des noyaux prédicatifs, dotés de modalités, capables de fonctionner seuls comme énoncés. La présence des modalités est importante : il est frappant de voir qu'une grande partie des emplois s'est fixée soit sur la négation (*pas grave*), soit sur l'emploi affirmatif que marque *bien* (*bien entendu, bien sûr*).

L'affinité avec la construction en *c'est* est fondamentale, mais elle n'indique pas nécessairement qu'il faut traiter ces constructions comme des ellipses de *c'est*. Il faudrait préciser qu'on ne peut faire l'ellipse que s'il s'agit de valeurs résultatives, que lorsqu'il y a une valeur performative possible, et parfois seulement avec l'accompagnement de *bien,* ou de *pas*. Cela revient au même de dire que les emplois autonomes de participes passés sont dictés par ces propriétés, en faisant l'économie de l'ellipse.

6 Conclusion

Les participes passés à valeur « prédicative » ont été examinés ici dans deux types de tournures, où le participe dispose d'une certaine autonomie. Le type du participe passé détaché, abondamment décrit dans les grammaires, montre un décalage intéressant selon les différents usages : bien attesté dans les textes écrits littéraires, dans la presse et dans les prises de parole formelles, il est presque absent des usages de conversation, si ce n'est sous la forme « stabilisée » dans laquelle son statut de participe détaché devient un peu douteux. L'autre type, le participe passé formant un énoncé autonome, moins souvent étudié, montre une grande vitalité dans les usages de conversation, dans les dialogues et dans les prises de parole familières. Mais, dans ce fonctionnement syntaxique, il n'est guère différent des adjectifs ou adverbes dotés des mêmes propriétés sémantiques et pragmatiques.

Il ressort donc de cette brève enquête que, dans les usages courants de la langue, les participes passés ont fort peu d'emplois prédicatifs qui leur soient propres. Cela n'implique pas, pour autant, qu'il y ait « deux grammaires » du participe passé, l'une qui vaudrait pour le français parlé et l'autre pour le français écrit. Il est beaucoup plus intéressant de prévoir une description globale du phénomène, valable pour l'ensemble des usages du français contemporain, englobant à la fois les usages généralisés et les usages restreints. À partir de cet ensemble de possibilités qu'offre la langue, de multiples choix de discours sont disponibles.

Références

Ayres-Bennett, Wendy. 1996. *A history of French language through texts*. London / New York : Routledge.

Biber, Douglas *et alii*. 1999. *Longman grammar of spoken and written English*. London : Longman.

Blanche-Benveniste, Claire. 1998a. « L'usage prédicatif secondaire des participes passés ». Forsgren, Mats, Jonasson, Kerstin & Kronning, Hans (éds). *Prédication, assertion, information. Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6–9 juin 1996.* Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 56, pp. 43–56.

Blanche-Benveniste, Claire. 1998b. « *Une fois* dans la syntaxe ». Boone, Annie & Pierrard, Michel (éds). *Les marqueurs de hiérarchie et la grammaticalisation. Travaux de Linguistique 36*, pp. 85–101.

Chervel, André. 1977. *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français… Histoire de la grammaire scolaire*. Paris : Payot.

Colombat, Bernard. 1993. *Les figures de construction dans la syntaxe latine (1500–1780)*. Louvain / Paris : Peeters.

Combettes, Bernard. 1993. « Grammaire de phrase et cohérence textuelle : le traitement des constructions détachées ». *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur.* Band CIII–3, pp. 223–230.

Combettes, Bernard. 1998. *Les constructions détachées en français*. Paris : Ophrys.

Eriksson, Olof. 1993. *La phrase française. Essai d'un inventaire de ses constituants syntaxiques*. Göteborg : Acta Universitatis Gothoburgensis.

Forsgren, Mats. 1986. « Éléments pour une typologie de l'apposition en linguistique française ». *Actes du XVIII Congrès international de linguistique et philologie romanes* (Trèves). Tübingen : Niemeyer, pp. 597–610.

Grevisse, Maurice & Goosse, André. 1986. *Le bon usage. Grammaire française,* 12e éd. Louvain : Duculot.

Havu, Eva & Pierrard, Michel. 2005. « Paramètres pour l'interprétation des constructions à prédication seconde ». Evrard, Ivan & Bouchard, Denis (éds). *Représentation du sens linguistique II*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.

Havu, Eva & Pierrard, Michel. À paraître. « Prédication seconde et type de texte ». Séminaire CLUB–CALD, 26/05/2004.

Lefeuvre, Florence. 1999. *La phrase averbale en français.* Paris : L'Harmattan.

Littré, Émile. 1960. *Dictionnaire de la langue française.* Paris : Gallimard / Hachette. [1ère édition, 1863–1873.]

Rey, Alain. 1992. Dictionnaire historique de la langue française. Paris : Le Robert.

Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe & Riou, René. 1994. *Grammaire méthodique du français.* Paris : PUF.

Vinay, Marie-Thérèse. 1989. « Des petites propositions à valeur aspectuelle ». *Canadian journal of linguistics 34–2*, pp. 171–192.

Un possessif sans possession, ou le possessif et l'habitude

MICHÈLE NOAILLY
Université de Brest
UMR 5610

La présente étude est consacrée à des emplois très particuliers des verbes *faire, jouer* et *sentir.* Avec *faire* et *jouer,* le complément direct évoque un rôle tenu par l'individu qui occupe la position de sujet. Le déterminant de ce complément est alors le défini (*faire l'innocent, jouer l'innocent*), mais peut aussi, avec *faire* du moins, se présenter sous la forme du possessif : *faire le malin / faire son malin.* On retrouve une alternance défini/possessif avec les compléments de *sentir,* quand ce verbe, dans une construction légèrement vieillie, exprime l'apparence trahie par le sujet : *une allure qui sent le/son militaire.* Le possessif dans tous ces cas n'exprime pas la possession. Que sert alors à signifier le choix de ce déterminant ?

1 Introduction

Le déterminant possessif est censé exprimer un rapport de possession, mais chacun sait qu'il faut parfois prendre cette notion dans un sens très vague : le possessif peut se réduire alors à signifier une mise en relation très conjoncturelle entre deux référents *a priori* indépendants. C'est le cas dans ce que Inge Bartning traite comme des emplois « contextuels » (*Lise nous agace avec son ciel*, pour signifier non pas que ce ciel est celui de Lise, mais qu'il est ce dont elle parle constamment).

L'étude proposée ci-dessous abordera des emplois du possessif différents de ceux-là, et encore plus difficiles à justifier au titre de la « possession ». Il s'agira d'observer la présence éventuelle du déterminant possessif, en concurrence avec le défini, dans les compléments directs du verbe *faire*, lorsque celui-ci est pris au sens de « jouer un rôle dans un spectacle » et, par extension, « agir comme, se faire passer pour, imiter intentionnellement » : *faire son malin* vs *faire le malin.* Dans un second temps, on étendra l'étude d'abord au verbe *jouer*, qui connaît des emplois de sens voisin (*jouer les prudes, jouer l'épouse offensée*), puis au-delà, à *sentir*, qui a pu en être jugé proche, dans certains emplois *(cet enfant sent son collège*).

2 Une étrange construction du verbe *faire*

2.1 *Faire le malin*

Faire, parmi ses nombreux emplois transitifs, en connaît un dans lequel il sert à dire le rôle tenu par un individu donné. Ce peut être un rôle de théâtre, au sens strict :

1. « Madame de Caylus fait Esther » (Sévigné)
2. « Le bossu faisait le personnage d'un entremetteur » (Lesage)

Auquel cas le complément peut avoir la forme d'un Npr, ou être un GN défini ou indéfini, selon que la présence du personnage dont il s'agit est supposée renvoyer à un type de rôles bien répertorié (*le bossu faisait l'entremetteur*) ou non. La citation 2. montre un groupe mixte (déterminant défini puis indéfini), mais dont le comportement est plus proche de celui d'un GN indéfini (*Le bossu faisait un entremetteur*). Pour parler d'une prise de rôle habituelle, on pourrait aussi avoir le pluriel : *Lise a toujours fait les soubrettes chez Marivaux*. Cet emploi, enfin, semble quelque peu daté, et on préfèrerait, de nos jours, me semble-t-il, *jouer* à *faire* pour parler des prises de rôle au théâtre ou à l'opéra, ou encore *être*, tout simplement (*Planchon joue Tartuffe, Planchon est Tartuffe*, cf. Noailly, 2005).

Quand il ne s'agit plus de rôles au sens strict, mais de la description d'attitudes, on retrouve ladite construction, tantôt avec des Npr en antonomase :

3. « Tandis que ma maîtresse en amusait un par un badinage innocent, son amie, qui se trouvait entre les deux autres, ne faisait point avec eux la Suzanne. » (Lesage, *Histoire de Gil Blas de Santillane*, GF, p. 170),

tantôt avec des adjectifs décrivant le comportement humain, ces adjectifs étant traités substantivement, comme si on créait, à partir du trait sélectionné, un type :

4a. Jules fait le malin, fait l'idiot, fait l'important, fait le généreux, fait l'étonné

b. Lise fait la mijaurée, la coquette, l'innocente, la prude, la difficile

5. « M. von Schoen ne l'avait pas caché au baron, quand il lui avait dit de parler directement à Werner, qu'est-ce que celui-ci avait besoin de faire le mystérieux ? » (Aragon, *Les Voyageurs de l'Impériale*)

Les exemples usuels cités sous 4a et b font apparaître que le déterminant défini change de genre selon l'identité masculine ou féminine du sujet, comme le ferait en somme un attribut (*Jules est malin, Lise semble innocente*, etc.)[1].

Par ailleurs, qu'en est-il si le sujet est pluriel ? La séquence de *faire* passe en général au pluriel, quoique non systématiquement (c'est plus net pour 6b et c que pour 6a, me semble-t-il) :

6a. Ces deux-là, quand ils ont décidé de faire les idiots (? de faire l'idiot)

b. Vous faites toutes les deux les mijaurées (? la mijaurée)

c. Vous, les filles, vous savez bien faire les timides (? la timide)

Là aussi, la tendance la plus naturelle est, comme pour le genre, à l'accord avec le sujet, ce qui paraît logique, puisque le N séquence du verbe *faire* décrit précisément la personne du sujet[2]. On se trouve

[1] S'il s'agit non pas d'adjectifs mais de substantifs, selon qu'ils sont de genre variable ou fixe, il y aura ou n'y aura pas de variation :
Jules/Lise fait le clown, le pitre
Jules fait le malade, fait le concierge
Lise fait la malade, fait la concierge

[2] On a des constructions attributives plus standards avec *faire* suivi d'un adjectif, et signifiant quelque chose comme « paraître » : *il fait vieux, ça fait vieux/*

ainsi devant un complément qui est à l'opposé d'un objet prototypique.

Sans étonnement, on constate que la passivation n'est pas possible ici, alors qu'elle peut advenir dans les cas où on parle d'un rôle au théâtre :

1 bis. Madame de Caylus fait Esther → Esther est fait par Madame de Caylus

4 bis. Jules a fait l'innocent *vs* *L'innocent a été fait par Jules.

En outre, à la différence encore des exemples initiaux, l'indéfini est ici exclu. On n'a pas non plus la possibilité d'un N modifié, du genre « ? Jules fait le grand malade », encore moins « ?? Jules fait le clown triste ». On pourrait dire que le GN formé par *dét. déf.* + N n'est pas référentiel[3], ou qu'il renvoie seulement au type[4].

2.2 *Faire son malin*

On rencontre par ailleurs une variante (signalée, mais donnée pour « idiomatique » dans Bartning 1989, p. 182) de la même construction avec déterminant possessif, soit sur Npr en antonomase :

---

neuf/prétentieux, etc. au sens « X donne le sentiment d'être vieux/neuf/prétentieux, etc. ». On peut ainsi comparer *Il fait prétentieux* (= il a l'air prétentieux) et *Il fait le prétentieux* (= il se donne, il prend l'air prétentieux). La différence entre *faire X* et *faire le X* serait que, dans un sens, l'apparence est jugée de l'extérieur, comme avec *paraître* ou *sembler*, alors que de l'autre (*il fait le prétentieux*), l'apparence est construite par celui-là même qui la donne. [Cela dit, les contraintes sont assez différentes par ailleurs, et la construction avec *faire* + *adjectif* est beaucoup plus libre – en particulier en ce qu'elle a un sujet non restreint].

[3] On rejoint à peu près là ce qu'on lit dans Flaux (2000, pp. 127–130) lorsqu'elle observe, à propos d'antonomase, de telles constructions : elle dit tout simplement que le N qui suit le verbe n'est pas référentiel (sans s'en expliquer davantage).

[4] On pense ici à l'opposition présentée par Berrendonner (1995) : « Tout univers d'interprétation […] construit par le discours se divise en deux mondes ou sous-ensembles d'entités. L'un, R, contient des objets extensionnels, c'est-à-dire des individus pensés comme existant *in re* ; l'autre, I, a pour éléments des objets intensionnels ou types, c'est-à-dire des êtres conçus comme subsistant in intellectu, un peu à la manière des idées platoniciennes ».

7a. « Certaines personnes croient qu'elles ont fait leur Sévigné quand elles ont dit : Mandez-moi ma bonne » (Proust)

b. « Ne faites donc pas votre Cassandre ; déjà la nuit du réveillon vous nous prédisiez des désastres » (Beauvoir)

c. « Il fait son petit Poincaré, en somme ? » (oral, cité dans Damourette & Pichon, I, p. 550)[5]

soit sur adjectif de comportement traité substantivement :

8a. Jules fait son malin, fait son idiot, fait son important, fait son généreux, son étonné

b. Lise fait sa mijaurée, sa coquette, son innocente, sa prude, sa difficile[6]

On note que cette variante ne s'applique jamais dans le cas strict des prises de rôle au théâtre : *faire son (personnage d'un) entremetteur* est inacceptable avec cette interprétation-là, et *faire son Esther* nous ramène automatiquement à l'interprétation antonomasique du Npr.

Pour le reste, les propriétés syntaxiques sont les mêmes qu'avec le déterminant défini, variation en genre et en nombre avec le sujet, et bien sûr, ici, en plus, en personne grammaticale (cf. 7b. « votre Cassandre »). La passivation est tout aussi impossible : **Son innocent a été fait par Jules*[7].

2.3 Quelle différence entre défini et possessif ?

Le problème est de rendre compte de la présence de ce possessif. On ne peut pas l'interpréter, comme on faisait avec le défini, au nom d'une valeur de typicalité, qui serait tout à fait étrangère aux interprétations de ce déterminant. Et si on essaie de le considérer comme un possessif ordinaire, on constate qu'il résiste à tous les tests habituels. Les paraphrases en *de N* sont inacceptables, mais dans ce

[5] L'adjectif *petit* du dernier exemple est à peu près le seul possible dans ces constructions. On peut penser qu'il fonctionne comme une sorte de marqueur d'antonomase.

[6] On constate que sur Nc, ce n'est pas exclu, mais c'est moins régulier : *Jules fait son pitre, son malade, ?? son clown, ? son enfant*

[7] La cataphore rend de toute façon la passivation difficile.

cadre, ce n'est pas très significatif, puisqu'elles le sont de même dans toute structure réfléchie (cf. *Jules a perdu son pull* → **Jules a perdu le pull de Jules ; Lise fait sa difficile* vs **Lise fait la difficile de Lise*[8]). Ce sont plutôt d'autres tests qui font apparaître clairement la différence : **Jules fait son innocent à lui* est inacceptable (vs *Jules a perdu son pull à lui*), tout autant que **Jules fait son propre innocent* (vs *Jules a perdu son propre pull*), ou que *Jules fait l'innocent de qui ? – Le sien à lui* (vs *Jules a perdu le pull de qui ? – Le sien à lui*). La comparaison fait donc apparaître que les emplois qui nous intéressent sont totalement anormaux.

Le déterminant possessif est le plus souvent donné comme la réalisation pronominale du complément en *de* dit de même « complément possessif », et on considère en général que les groupes nominaux de forme *son N* ne sont rien d'autre que la représentation de surface de *le N de Pro*. Mais il a aussi été montré que le déterminant possessif n'est pas toujours apte à se substituer aux compléments possessifs en *de GN*. Dans les cas où la relation qui s'établit entre deux objets de discours N1 et N2 est purement aléatoire, n'a aucun fondement lexical ni pragmatique, le complément en *de* est encore interprétable là où le possessif ne l'est plus : on parlera alors d'emplois « discursifs » du complément en *de*, par opposition aux compléments prototypiques d'une part, pragmatiques d'autre part (Bartning 1992). J'en citerai deux exemples : « le jour de la limousine noire » (M. Duras, *L'Amant*, Minuit, p. 35) ; « le grand-père des taxis » (Aragon, *Aurélien*, Gallimard, p. 43). Ces séquences sont recevables en contexte, parce que le lecteur aura gardé en mémoire que, dans l'expérience de la narratrice, le jour où elle a vu « la limousine noire » sur le bac traversant le Mékong a été aussi celui de la rencontre avec l'amant ; et que, dans le roman d'Aragon, la fortune de la famille Barbentane vient d'un grand-père qui avait créé une compagnie de taxis. Mais si de tels compléments en *de* sont interprétables en contexte, on n'aura pas en revanche des enchaînements comme : « Je ne me souviens plus de la limousine noire, ni de

[8] Remarquons toutefois que les GN ainsi formés sont l'un interprétable (le *pull de Jules*), l'autre aberrant (*la difficile de Lise*).

*son jour », « Elles n'aimaient pas les taxis mais elles aimaient bien *leur grand-père » (au sens « le grand-père des taxis »)[9].

L'existence de telles réserves dans les emplois habituels des déterminants possessifs nous rappelle donc la non-équivalence de ces deux modes de formation des GN, ce qui est maintenant à peu près admis. Mais ce qu'on en retient, en principe, c'est que le déterminant possessif est d'un usage plus réservé que le complément « possessif » en *de*. En gros, et selon les conclusions auxquelles parvient Bartning (1992), l'emploi du déterminant possessif suppose un lien qui ne soit pas purement accidentel, discursif, entre N1 et N2 et suggère (ou privilégie) un possesseur humain.

Or les cas qui nous occupent semblent contredire cette loi, puisque c'est l'inverse qui s'y produit : on a un déterminant possessif qui exclut tout type de paraphrase en *de N* (ou explicitant d'autre manière le rapport possessif). Il est de fait très difficile de « raccorder » de tels emplois aux valeurs ordinairement reconnues au possessif. Le seul élément de l'analyse de Bartning qui puisse être mis en avant ici, c'est l'importance de l'habituel, du « topique » (ce terme est de Bartning). La différence entre *faire le malin* et *faire son malin* pourrait bien être de cet ordre : dans un cas, l'attitude adoptée est donnée pour empruntée à un modèle extérieur ; dans l'autre, elle semble présentée comme le résultat d'un constat habituel. En d'autres termes, celui qui fait le malin n'a peut-être pas l'habitude

[9] Tout au plus peut-on ajouter (Noailly 2001) que la syntaxe générale de l'énoncé joue un certain rôle, et, plus précisément, qu'un rapport de coordination immédiate entre N1 et N2 favorise, sur N2, la présence d'un possessif renvoyant à N1 : « L'amphi et ses étudiants, la salle d'attente et ses patients », « les villas et leurs grandes familles parisiennes riches », « le balcon et ses spectateurs bourgeois », « le compartiment et ses voyageurs à demi endormis » forment des exemples très acceptables. Il en va de même des cartes de restaurants, lorsqu'elles présentent des coquetteries comme « Turbot poêlé au mariage d'épices et son riz sauvage », « Croustillant de sorbets et ses fruits frais » ainsi que des panneaux routiers qui annoncent l'entrée des villes (Brest, sa tour Tanguy, sa rade). Dans l'un et l'autre cas, du fait même de la coordination, le rapport sémantique est immédiat et presque imposé par la proximité, alors que, dans un autre contexte syntaxique, une telle reprise serait inadmissible : « L'amphi était bondé. *Ses étudiants commençaient à s'agiter », « Tu as pris le croustillant de sorbets ? – Oui, *ses fruits frais étaient délicieux ».

de ce rôle, tandis que celui qui fait son malin ne fait que réitérer un comportement qui lui est habituel. On peut dire alors que ce rôle, d'une certaine façon, lui est consubstantiel, en d'autres termes, lui appartient.

On peut comprendre que Togeby, un des rares grammairiens à signaler ces emplois, les range dans ce qu'il appelle les « possessifs subjectifs » (1982, p. 437). À propos d'exemples comme « faire ta mystérieuse, sa sucrée, votre fatiguée, mon exigeante, mon pédant », tous attestés[10], il reconstruit une phrase attributive, dont la personne grammaticale dénotée par le possessif serait le sujet. Paraphraser *ne fais pas ta mystérieuse* par « tu es mystérieuse » est certainement bien réducteur, mais sans doute Togeby entend-il par là « ne fais pas la mystérieuse que tu es, qui te caractérise de façon habituelle, qui t'appartient en propre ». On retrouverait alors dans son analyse la perception de ce trait « habituel » qu'on vient de signaler.

3 *Jouer* doublet de *faire* ?

Avec *jouer* en emploi transitif, on peut rencontrer le même type de complément et avoir ainsi des effets de sens très proches : le *Grand Robert* ne définit-il pas cet emploi comme « Interpréter (un rôle) au propre et au figuré » ? Quand il s'agit d'un rôle de théâtre, le déterminant peut être un défini ou un indéfini, comme avec *faire* :

> 9. Jouer (le personnage de) Tartuffe, Antigone, Néron, un/l'entremetteur

Et la passivation est possible : *Esther a été joué (jouée ?) par Madame de Caylus.*

On peut de même, et par extension rencontrer en position de complément des adjectifs substantivés relatifs au comportement humain (10a et b), mais c'est alors avec un déterminant strictement défini (10bis) et sans possibilité de passivation (10 ter) :

> 10a. « Elle voulut jouer la délaissée » (Sévigné)
>
> b. « A quoi sert de jouer l'indifférent quand on aime, sinon à souffrir cruellement le jour où la vérité l'emporte ? » (Musset)

[10] N.B. il y en a de la première personne.

10bis. * Elle voulut jouer une délaissée

10ter. *La délaissée fut jouée par Lise

En gros, la liste d'exemples proposée plus haut pour *faire* est transposable à *jouer* : *Jules joue le malin, l'idiot, l'important, le généreux, l'étonné ; Lise joue la mijaurée, la coquette, l'innocente, la prude, la difficile*. Le noyau dur des deux constructions, ce qu'elles ont en commun, c'est la présence après le verbe d'une séquence directe à déterminant défini, dans des conditions telles qu'il s'agit là d'une transitivité faible, peu prototypique et non passivable. On peut observer toutefois au moins trois différences de fonctionnement selon qu'on a *faire* ou *jouer*. La première, c'est qu'avec *jouer*, on peut avoir le N abstrait de qualité en lieu et place de l'adjectif :

11. « Saint-Florent, qui jouait la délicatesse, mais qui était bien loin de celle que je devais lui supposer, ne voulut absolument pas prendre ce que je lui offrais » (Sade)[11]

auquel cas une passivation est possible, et même assez naturelle si du moins il n'y a pas d'agent précisé en position de complément : **La délicatesse est jouée par lui* vs *La délicatesse de Saint-Florent est jouée*.

Autre différence notable : on peut avoir après *jouer* une séquence au pluriel avec déterminant défini, alors même que le sujet est singulier :

12a. Jules joue les victimes, joue les durs, les gendarmes.

b. Lise joue les prudes, les coquettes, les innocentes, les cyniques.

Un tel désaccord entre le nombre du sujet et celui du complément a sans aucun doute pour origine l'ordre établi des emplois dans le théâtre classique : telle jouait les ingénues, tel autre les vieux barbons, tel les traîtres, et ce n'en serait qu'une extension. Il n'en reste pas moins qu'une telle variante, tout à fait habituelle avec *jouer*, serait inacceptable avec *faire* : **Jules fait les victimes*, **Jules fait les durs*.

Pourquoi une telle différence de comportement entre les deux verbes ? On a déjà noté plus haut que si l'accord de nombre avec le

[11] N.B. le contexte droit, qui explicite le caractère illusoire de l'apparence donnée.

N sujet est plus automatique avec *faire*, c'est qu'on y est plus proche d'une valeur attributive. Avec *jouer*, puisque le nombre du complément n'est pas contraint par le nombre du sujet, on peut penser qu'on se maintient mieux dans le domaine de la transitivité verbale. Les rôles présumés par *jouer* sont censés disposer en eux-mêmes d'une certaine validité référentielle.

Enfin, on relève que les dictionnaires n'attestent pas d'exemple de *jouer* avec un déterminant possessif, du genre de *??jouer sa prude, sa victime, son idiot,* etc.[12]. Cette différence peut surprendre, le sens des deux tours étant perçu comme très proche. Dans les deux cas, en effet, il s'agit de construire pour l'extérieur une représentation de soi qui ne reflèterait pas les dispositions naturelles du caractère. Tout au plus peut-on comprendre que la distance à soi est sans doute plus marquée avec *jouer* qu'avec *faire*. C'est bien d'ailleurs cette notion de distance que met en avant une étude récente menée sur *jouer* selon le modèle culiolien. À propos de l'exemple *Dans cette pièce, Jean joue le rôle de Tartuffe*, Romero-Lopes (2002, pp. 64–65) note que le sujet grammatical actualise un contenu qui existe indépendamment de lui. Et, ajoute-t-elle, « dans *jouer les durs, les gendarmes* », c'est *jouer* qui confère à *être un dur, être gendarme* des propriétés qui ont leur structure propre. *Jouer* confère à *gendarmes* le statut d'un comportement « gendarmesque » factice (p. 70). Certes on pourrait faire à peu près la même analyse pour *faire*, qui lui aussi implique l'idée d'une construction de rôle, d'une distance de soi à soi. Mais sans doute *faire* n'implique-t-il pas de façon aussi définitoire la feinte et la fausseté. La nuance entre *jouer* et *faire* serait probablement là : *jouer* suppose que le rôle est emprunté à titre nécessairement transitoire, tandis que *faire* n'implique rien de tel, et peut donc s'appliquer à des situations où l'apparence prise l'est de façon répétitive, habituelle (une sorte de « seconde nature »). L'absence (*vs* présence) du possessif s'expliquerait donc ainsi : un rôle qu'on joue ne peut pas vous appartenir. On comprend mieux, à

[12] Flaux (2000) le suppose possible et construit des exemples en ce sens, (p. 130), comme *jouer son séducteur* ; mais l'absence d'attestations dans les dictionnaires donne plutôt à penser que ce genre d'emploi ne serait qu'une extension analogique indue de ce qui se passe avec *faire* et n'appartiendrait pas précisément aux aptitudes de *jouer*.

la lumière de cette observation, que le français contemporain préfère *jouer* à *faire* quand il s'agit de l'attribution des rôles au théâtre ou au cinéma, car il s'agit alors d'une identité empruntée nécessairement à titre provisoire[13].

4 Extension à *sentir*

On peut être tenté – c'est le choix de Flaux (2000) – de comparer ces emplois de *faire* et de *jouer* à une certaine construction transitive du verbe *sentir*, que le Grand Robert donne pour vieillie[14], mais dont il propose beaucoup d'exemples. On ne détectera pas avec *sentir* l'idée d'un rôle emprunté, mais ce verbe fait lui aussi référence à l'apparence manifeste et pourrait avoir pour synonyme « faire penser à, évoquer » ou, dans une de ses interprétations, « trahir », c'est-à-dire « évoquer une réalité qu'il vaudrait mieux dissimuler ». Ce serait à cet égard un peu l'inverse de *faire* et de *jouer* : il s'agirait plutôt ici de la manifestation extérieure d'une vérité profonde du caractère, vérité qu'en principe on enfouit. Dans les exemples suivants, la remarque supportée par le prédicat *sentir le N* est de nature critique, même si le N en question n'est pas par définition marqué au sceau d'une telle connotation. Cet aspect critique est d'autant plus net que l'énoncé est nié, comme dans les deux citations 13 et 16, de la forme « rien en X ne sent le N » :

> 13. « L'honnête homme est à sa place partout ; il s'acquitte de tout avec une supériorité […] qui est toujours naturelle et aisée ; rien en lui ne sent le métier… » (Notice de Brunschvicg aux *Pensées* de Pascal)

[13] Cette remarque avait déjà été très finement notée par Georges & Robert Le Bidois (1935, pp. 186–187) : « La présence du verbe *faire* indique qu'il s'agit d'un rôle joué par la personne, et le possessif pour sa part donne à entendre que ce rôle, la personne se l'est plus ou moins approprié par l'habitude de le jouer […] Cette idée d'habitude rend raison de la différence qui existe entre *faire le malin* (faire celui qui est malin, celui qui veut paraître entendu) et *faire son malin* (même signification, mais avec cette nuance qu'il s'agit là d'une tendance habituelle, d'une caractéristique constante) ».

[14] On en trouve toutefois dans les romans du XX^{e} siècle, ceux d'Aragon, entre autres. Cf. ex. 19 et 23.

14. « Florian a raconté ses impressions d'enfance […] dans des pages […] d'un ton enjoué, parfois assez leste, et qui sent même la garnison » (Sainte-Beuve)

15. « Pour parler plus humainement (car ce langage sent un peu trop le poète) » (Racine)

16. « Ne vois-tu rien en moi qui sente l'écolier » ? (Corneille)

Dans ces premières attestations, la construction semble simplement être un élargissement de celle où *sentir* fonctionne comme verbe de perception olfactive, avec pour sujet l'origine de l'odeur, et pour complément la nature de l'odeur : on passerait de *cela sent la sueur* à *cela sent l'effort* par synecdoque. Alors le complément peut être compris comme renvoyant au type (et on peut justifier ainsi le singulier).

Sur deux points, on semble plus proche de *faire* que de *jouer :* comme avec le verbe *faire*, on peut rencontrer ici, dans le complément direct, un déterminant possessif dont la personne grammaticale renvoie au sujet : *leur* vs *son, sa*[15] :

17. « Ces gentilshommes de province, qui sentaient encore à plein nez leur monarchie » (Barbey d'Aurevilly)[16]

18. « Justin fléchit le genou dans un geste charmant qui sentait un peu son théâtre, et il demanda la permission de lui baiser le bout des doigts » (Duhamel)

19. « Le saint homme… faisait des réflexions dont M. Maupin, l'aîné des Alexandre, qui sentait assez sa boutique, ne semblait pas toujours apprécier l'à-propos » (Aragon, *La Semaine Sainte*)

20. « Certain enfant qui sentait son collège… » (La Fontaine, *Fables*)

21. « Tout cela sent un peu sa comédie » (Molière)

22. « Tu as une vie moins canaille que la mienne et qui sent plus son gentilhomme ! » (Flaubert)

[15] Les exemples proposés sont tous de troisième personne, mais on pourrait sans aucun problème avoir, modifiant la citation de Flaubert « Toi, tu sens plus ton gentilhomme ».

[16] Le renfort de « à plein nez » confirme qu'on est dans une extension de l'emploi olfactif de *sentir.*

23. « Un homme d'âge, grand, avec des côtelettes, le menton et la lèvre rasés, une redingote ajustée qui sentait son militaire » (Aragon, *Les Voyageurs de l'Impériale*)

Par ailleurs, à la différence de ce qui se passe avec *jouer*, le pluriel du N est à peu près impossible : *?? certains enfants qui sentaient encore leurs écoliers, ? des vies qui sentent leurs gentilshommes*[17]. Mais globalement, les points communs avec les constructions de *faire* et *jouer* sont évidents : une transitivité faible, non passivable ; un complément sans visée référentielle, et pris comme « type » ; et, au point de vue sémantique, ce jeu entre l'apparence donnée et le fond (caché ou révélé).

La grande différence avec *faire*, au point de vue des restrictions sélectionnelles, c'est que *sentir* a des sujets non contraints, tantôt [+HUM], tantôt très vagues (entre autres, *rien, cela, ça* : cf. citations 13, 16 et 21). Pour ce qui est du complément, on retrouve ici les deux types qu'on avait avec *jouer*, (mais pas avec *faire*), soit un N substantif ou adjectif substantivé désignant [+HUM][18], soit un N [-HUM], qui peut être un N de qualité (*cela sentait l'hypocrite/ l'hypocrisie*) mais aussi toute autre chose, en particulier des lieux induisant un comportement social présumé typique, le collège, le théâtre, la boutique, la garnison[19]. On peut à cet égard confronter *garnison* et *militaire* (14 et 23), *écolier* et *collège* (16 et 20), ou, quoique moins directement, *gentilhomme* et *monarchie* (17 et 22), tous lieux et fonctions faisant l'objet, de l'époque classique au XIX^{e} siècle, de représentations stéréotypiques.

Comme avec *faire*, la présence du possessif ici est insolite, car peu conforme aux usages répertoriés de ce déterminant. Toute paraphrase en *de N* est exclue, pour les mêmes raisons que plus haut : mais les autres tests de reconnaissance du possessif sont aussi inopé-

[17] Sur ce point, ce n'est pas non plus tout à fait comme avec *faire*, puisque *faire* préfère les compléments pluriels quand le sujet est pluriel lui-même. Cf. I.1.

[18] On note qu'on rencontre, parmi ces compléments, moins d'adjectifs de comportement qu'avec les deux autres verbes : *sentir l'hypocrite* est acceptable, mais que dire de *?? sentir son innocente, ?? sentir le malin ?*

[19] Privilégiés quand le sujet est [+HUM].

rants : **Cet enfant sent le collège qui est le sien, son propre collège. *Quel collège sent-il ? – Il sent le sien à lui*. Mais il reste, là aussi, à comprendre la différence entre défini et possessif. Peut-on la rapporter encore à un fait d'habitude ? A priori, non. Mais une mise en contraste des citations 16 et 20 peut être éclairante. En 16, celui qui parle évoque un comportement et un statut qui ne sont vraisemblablement pas les siens : il ne veut pas passer pour un écolier, et il n'en est pas un non plus. À l'inverse, en 20, cet enfant qui sent son collège est de fait… un collégien. On peut penser que la différence sémantique entre le choix du défini et celui du possessif serait la suivante : le possessif autorise une interprétation attributive, au sens où en parlait Togeby : si X sent son N, c'est aussi soit qu'il est un N (si le N en question désigne un « rôle » humain), soit que le lieu « senti » est bien le sien. En d'autres termes, on voudrait dire par là que le rapprochement proposé est approprié et justifié à propos de celui dont on parle, qu'il n'y a rien d'accidentel ni d'emprunté dans le rapprochement. Cette nuance est particulièrement perceptible dans l'extrait suivant de La Fontaine :

> 24. « Un vieux Renard, mais des plus fins, / Grand croqueur de poulets, grand preneur de lapins, / Sentant son Renard d'une lieue, / Fut enfin au piège attrapé » (La Fontaine, dans D. & P. VI, p. 613)

Le défini serait certes possible aussi dans ce cas (comme dans tous les autres), mais le choix par La Fontaine du possessif dit mieux que le comportement du renard… est conforme à ce qu'on peut attendre du renard qu'il est[20]. Alors que le défini signale seulement une parenté éventuellement aléatoire et sans raison d'être, le possessif marque fortement que la relation mise en place par le verbe entre sujet et complément, est bien fondée sur l'état des choses.

[20] La plupart des citations de cette dernière partie nous étant fournies par les dictionnaires sans contexte suffisant, il ne nous est pas possible de vérifier si les comportements attribués aux individus concernés correspondent bien à leur statut social effectif. Mais c'est le cas pour les deux citations d'Aragon, pour lesquelles je dispose des contextes (cit. 19 et 23).

5 Conclusion

En conclusion, ces rapprochements ont fait apparaître que le déterminant possessif intervient en français dans un certain nombre d'emplois où il n'est pas convertible en un complément en *de N*. Ces emplois sont suffisamment variés pour qu'on ne puisse pas parler à leur propos de figement. Cela contrevient donc à l'idée reçue selon laquelle un GN possessif est toujours paraphrasable par un complément en *de* alors que l'inverse ne serait pas vrai. On a ici au contraire un cas où le possessif résiste à toute paraphrase en *de*.

Par ailleurs, et bien que les choses ne soient pas totalement claires, on est tenté de penser que ce possessif met en place une relation d'appropriation entre N1 et N2. Une telle relation ne peut être décrite en termes de « possession », mais on peut considérer qu'elle reflète l'aspect non aléatoire, non accidentel, non « emprunté », d'un comportement, d'une apparence. Le sujet « s'approprie » une manière d'être qui va désormais lui appartenir, en quelque sorte. Mais la possession ne peut-elle pas, elle aussi, être vue comme une appropriation d'un référent par un autre[21] ?

[21] On note qu'avec *faire*, dans des emplois d'une transitivité différente et moins atypique, on rencontre aussi des déterminants possessifs (en alternance, cette fois, avec des indéfinis ou des partitifs) : *faire son cinéma, faire sa crise* vs *faire du cinéma, faire une crise*, mais aussi *faire ses maths, faire son piano, sa gym* vs *faire des maths, du piano, de la gym*. Il s'agit alors de compléments qui disent une activité (ou quelque chose d'assimilable), et le choix du possessif traduit de même la régularité de la pratique concernée. Ici, un complément en *de*, sans être totalement exclu, serait difficilement recevable : *? le piano de Paul*, pour dire « l'activité pianistique de Paul ». De fait, ces constructions, réservées elles aussi à des emplois réfléchis du possessif, ne sont pas si loin de celles qui ont été abordées ici. On ne peut pas plus *faire le cinéma* de quelqu'un d'autre que *faire le timide* de quelqu'un d'autre.

Références

Bartning, Inge. 1989. « Le déterminant possessif et les compléments adnominaux en *de* ». *Revue romane 24, 2*, pp. 163–203.

Bartning, Inge. 1992. « La préposition *de* et les interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes. Essai d'approche cognitive ». *Lexique 11*, pp. 163–191.

Bartning, Inge. 2002. « Towards a typology of French NP de NP structures or How much possession is there in complex noun phrases with de ? ». Herslund, Michael (éd.). *Dimensions of possession*. Amsterdam : Benjamins.

Berrendonner, Alain. 1995. « Quelques notions utiles à la sémantique des descripteurs nominaux ». *Tranel 23*, pp. 9–39.

Flaux, Nelly. 2000. « Nouvelles remarques sur l'antonomase ». *Lexique 15*, pp. 117–144.

Le Bidois, Georges. & Le Bidois, Robert. 1935. *Syntaxe du français moderne*. Tome I. Paris : Éditions Picard.

Milner, Jean-Claude. 1982. *Ordres et raisons de langue.* Paris : Le Seuil.

Noailly, Michèle. 2001. « Us et abus du déterminant possessif dans les cartes des restaurants français ». Banks, David (éd.). *Le groupe nominal dans le texte spécialisé*. Paris : L'Harmattan.

Noailly, Michèle. 2005. « Être Chateaubriand ou rien ». *Langue française 146*, pp. 39–52.

Romero-Lopez, Márcia Cristina. 2002. « Identité et variation du verbe *jouer* ». *Langue française 133*, pp. 63–73.

Togeby, Knud. 1982. *Grammaire française.* Copenhague : Akademisk Forlag.

Référence et prédication : le cas des démonstratifs cataphoriques

GEORGES KLEIBER
Université Marc Bloch de Strasbourg et EA 1339 LDL-Scolia

Nous nous proposons dans cet article d'étudier les démonstratifs appelés habituellement *cataphoriques* ou encore démonstratifs *anticipants*, qu'illustrent des énoncés tels que :
– Tu te souviens de ce prof qui ne donnait que des bonnes notes ?
– Tous les éducateurs s'accordent à se plaindre de ces adolescents à qui l'on n'a jamais dit « non » et qui du coup n'ont plus de repères ni de valeurs.

Nous essaierons, d'une part, d'expliquer ces emplois à partir de la valeur déictique ou indexicale qu'on prête au démonstratif, et, d'autre part, de montrer pourquoi la réalisation de la référence accomplie dans ces constructions démonstratives nécessite la présence d'une prédication seconde constituée par la relative. Notre parcours comportera deux étapes.

1 Introduction

Le sujet n'est pas nouveau[1]. Les démonstratifs appelés habituellement cataphoriques ou encore démonstratifs anticipants, qu'illustrent des énoncés tels que (1)–(8), ont suscité l'intérêt de tous ceux qui se sont occupés de relative et/ou de détermination et plus spécialement de référence démonstrative :

[1] Il a été traité entre autres par Haruki (1990), Gary-Prieur (1998, 2001 et 2003), Imoto (2000), Palm (2001), Wilmet (1986, 1988 et 1997).

(1) *Tu te souviens de ce prof qui ne donnait que des bonnes notes ?* [1]
(2) *Il faisait très froid. La nuit n'était pas venteuse et on n'entendait pas ces sifflements aigus qui nous avaient impressionnés le premier soir* (Eco, *Le nom de la rose*, p. 391)
(3) *Comment donc était-il, ce montagnard qui nous fit peur dans une ruelle ...* (Sartre, *La Nausée*, cité par Gary-Prieur 1998 : 47)
(4) *Tout à coup, elle aperçut une mouette qui traversait le ciel, emportée dans une rafale ; et elle se rappela cet aigle qu'elle avait vu, là-bas, en Corse, dans le sombre val d'Ota* (Maupassant, *Une vie*, p. 74)
(5) *J'aime ces longs cigares italiens que fume Clint Eastwood dans les westerns spaghetti* (Gary-Prieur 2001)[2]
(6) *Tous les éducateurs s'accordent à se plaindre de ces adolescents à qui l'on n'a jamais dit « non » et qui du coup n'ont plus de repères ni de valeurs* (DNA, 3/08/02)
(7) *Il possédait une de ces figures heureuses dont rêvent les femmes et qui sont désagréables aux hommes* (Maupassant, *Une vie*, p. 33)
(8) *Léon était las d'aimer sans résultat ; et puis il commençait à sentir cet accablement que vous cause la répétition de la même vie, lorsqu'aucun intérêt ne la dirige et qu'aucune espérance ne la soutient* (Flaubert, *Madame Bovary*, p. 150)

Nous n'allons donc pas reprendre la question dans sa totalité, mais, comme l'indique le titre, l'aborder sous l'angle de la coordination « référence et prédication ». De façon plus précise, nous essaierons en effet, d'une part, d'expliquer ces emplois à partir de la valeur déictique ou indexicale qu'on prête au démonstratif, et, d'autre part, de montrer pourquoi la réalisation de la référence accomplie dans ces constructions démonstratives nécessite la présence d'une prédication seconde constituée par la relative. Notre parcours comportera deux étapes :

[1] Exemple que nous avons utilisé à plusieurs reprises (Kleiber 1987a : 75) et qui a donné lieu à un débat non encore clos (Wilmet 1988 et 1997 : 243 ; Palm 2001).

[2] Les exemples proviennent soit de notre propre corpus de démonstratifs, soit de la littérature sur les démonstratifs cataphoriques ou anticipants (voir bibliographie).

(i) une reconnaissance préalable du type d'emploi effectivement réalisé avec une distinction entre relatives cataphoriques spécifiques et relatives cataphoriques génériques ;

(ii) une explication de la référence démonstrative accomplie avec tout particulièrement la mise en relief du rôle prédicatif de la relative.

2 Des démonstratifs bien particuliers

2.1 Reconnaissance des démonstratifs cataphoriques

Il convient tout d'abord de rappeler que l'on n'a pas affaire à des démonstratifs *paradigmatiques* ou *dociles*, qui se laissent domestiquer – plus ou moins facilement – par les différentes théories sur l'adjectif démonstratif. Avec les démonstratifs cataphoriques, on ne se trouve en effet pas en face d'un emploi appelé classiquement *déictique* ou *situationnel*, tel que celui effectué par le démonstratif, non gestuellement dans :

(9) *Cette voiture marche bien* (pour désigner la voiture dans laquelle le locuteur prononce l'occurrence de *cette voiture*)

ostensivement dans :

(10) *Cette voiture marche bien* (pour désigner la voiture sur laquelle pointe, par geste ou par le regard, celui qui prononce l'occurrence de *cette voiture*)

ou encore indirectement dans :

(11) *Ce train a toujours du retard* (pour renvoyer au train qui doit arriver sur le quai où se trouvent les interlocuteurs) (Kleiber 1987a)

Il ne s'agit pas non plus d'un emploi anaphorique comme (12) :

(12) *Il y avait une fois tout loin d'ici un prince. Ce prince vivait dans un tout vieux château*

puisqu'il n'y a pas dans le contexte immédiat amont d'antécédent auquel on pourrait relier ces SN démonstratifs.

Une des caractéristiques principales des démonstratifs, souvent oubliée aujourd'hui, est qu'il s'agit d'expressions vouées à la dési-

gnation ou, dit encore autrement, il y a toujours un référent à identifier. Ils sont *incomplets* (Corblin 1987) et doivent donc satisfaire à ce que Hawkins (1978) a appelé fort justement la *contrainte d'appariement* (*matching constraint*) : ils exigent à chacune de leurs occurrences que l'on retrouve le référent visé. Si l'on considère sous cet angle les emplois de (9)–(12) on s'aperçoit que la saturation référentielle exigée se trouve réalisée en même temps que l'énonciation de la description démonstrative *Ce + N* et ne nécessite nulle information discursive supplémentaire ultérieure à celle-ci. La raison en est que dans tous ces emplois le référent est déjà présent ou accessible au moment même de l'énonciation de l'occurrence du démonstratif. Dans le cas de l'emploi ostensif, la concomitance du geste avec l'énonciation du démonstratif fournit en principe le référent visé, soit directement – l'objet désigné gestuellement est le référent lui-même comme dans (9) – soit indirectement – l'objet désigné par ostension conduit au référent visé et il s'agit alors de ce que Quine (1971) appelle l'*ostension différée*. Avec les emplois situationnels non ostensifs, c'est la situation d'énonciation immédiate qui permet d'accéder, directement, comme dans (10), et indirectement, comme dans (11), au référent à apparier avec le démonstratif. Dans le dernier cas, celui de l'emploi anaphorique, c'est le contexte antérieur, qui par l'intermédiaire d'une mention préalable, nommée à cause de cela *antécédent*, a introduit dans la mémoire discursive, et donc rendu disponible pour l'appariement, le référent du démonstratif.

Rien de tel avec nos démonstratifs de (1)–(8) : au moment de l'énonciation du démonstratif, le référent n'est pas accessible. Il ne l'est ni par ostension, ni par la situation immédiate, puisque il ne s'agit pas d'emplois situationnels, gestuels ou non, directs ou indirects. Il ne l'est pas non plus par le contexte antérieur immédiat, puisqu'il n'y a pas, comme dans le cas de (12), un antécédent fournissant le référent nécessaire à l'appariement exigé par le démonstratif. Le contexte est pourtant vital : la saturation référentielle est effectuée non pas par le contexte amont, mais par le contexte postérieur, plus précisément par la relative subséquente, qui, en aval, « complète » le démonstratif. Comme tous les commentateurs l'ont

relevé, la relative[1], ou un constituant propositionnel comme dans les énoncés (13)–(14), semble un ingrédient nécessaire du tour :

(13) *Et sur son visage parfaitement ciselé planait l'ombre de cet oncle décapité pour avoir conspiré contre Richelieu* (Pujade-Renaud, *La Nuit, la Neige*, cité par Gary-Prieur 1988 : 47)
(14) *Il alluma un de ces cigares comme en fume Clint Eastwood* (Gary-Prieur 2003)[2]

La preuve en est que sa suppression dans (1)–(8) rend l'emploi du démonstratif bancal, les énoncés (15) suscitant une interrogation identificatoire du type *Quel N ?* (*quel prof ?, quels sifflements aigus, quel montagnard ?* ou *C'est qui, le montagnard ?, quel aigle ?, quels* (*longs*) *cigares* (*italiens*) *?*, *quels adolescents ?*, *quelles figures heureuses ?*, *quel accablement ?*) :

(15) ? *Tu te souviens de ce professeur de math ?*
? *Il faisait très froid. La nuit n'était pas venteuse et on n'entendait pas ces sifflements aigus*
? *Comment donc était-il, ce montagnard ?*
? *Tout à coup, elle aperçut une mouette qui traversait le ciel, emportée dans une rafale ; et elle se rappela cet aigle.*
? *Et sur son visage parfaitement ciselé planait l'ombre de cet oncle.*
? *J'aime ces longs cigares italiens*
? *Tous les éducateurs s'accordent à se plaindre de ces adolescents*
? *Il possédait une de ces figures heureuses*
? *Et puis il commençait à sentir cet accablement*

[1] Il faudrait aussi régler le sort des noms processuels dont la structure est tout à fait différente, mais dont l'interprétation démonstrative est proche des démonstratifs cataphoriques génériques, comme le montre le SN *ce pâlissement des choses avant l'orage* tiré de *Terre des hommes* : *Et Mermoz décolla pour chercher des trouées. Après le sable, il affronta la montagne, ces pics qui, dans le vent, lâchent leur écharpe de neige, ce pâlissement des choses avant l'orage, ces remous si durs qui, subis entre deux murailles de rocs, obligent le pilote à une sorte de lutte au couteau.* (Saint-Exupéry, *Terre des hommes*, 31–32)

[2] Voir aussi Sandfeld (cité par Gary-Prieur 2003) qui propose *C'était une de ces jolies et charmantes filles nées par une erreur du destin dans une famille d'employés*.

Un point important, généralement oublié dans les descriptions, est l'impossibilité pour un constituant non propositionnnel de remplir le rôle de la relative. Il faut en effet souligner qu'un adjectif épithète ou un autre modificateur sans processualité, quel que soit son degré de précision, ne suffit absolument pas à assurer le fonctionnement du démonstratif, comme le prouvent les séquences (16) qui donnent lieu à la même incomplétude que celles de (15) :

(16) ? *Tu te souviens de ce professeur de maths chauve / de trente-cinq ans ?*
? *Il faisait très froid. La nuit n'était pas venteuse et on n'entendait pas ces sifflements aigus et mystérieux*
? *Comment donc était-il, ce vieux montagnard pauvre et malade ?*
? *Tout à coup, elle aperçut une mouette qui traversait le ciel, emportée dans une rafale ; et elle se rappela cet aigle aux ailes majestueuses*
? *Et sur son visage parfaitement ciselé planait l'ombre de cet oncle adorable et adoré*
? *Tous les éducateurs s'accordent à se plaindre de ces adolescents mal éduqués*
? *Et puis il commençait à sentir cet accablement douloureux*

Pourquoi un adjectif ne suffit-il pas, alors qu'une relative ou un constituant propositionnel fait l'affaire ? Ce fait, plutôt énigmatique, mérite explication. Nous y reviendrons dans notre deuxième partie.

Pour le moment, nous nous arrêterons sur le rôle et la place de la relative. Comme celle-ci fournit l'élément sans lequel le démonstratif reste incomplet et qu'elle se trouve, non pas avant le démonstratif, mais placée après, on comprend pourquoi ces démonstratifs ont pu être appelés *cataphoriques* ou *anticipants*. Par opposition à l'ordre anaphorique normal, où la source de l'expression référentielle précède tout logiquement cette expression, on a affaire ici à une sorte d'anaphore inverse[1] où la source, la relative, suit et non précède l'expression qui demande saturation. Par rapport à la source du démonstratif, il y a anticipation, puisque nos démonstratifs surviennent avant et non après cette source. Le démonstratif ne tire pas sa référence d'un contexte amont, mais d'un contexte aval qu'il an-

[1] Cette conception est bien entendu erronée. La cataphore, comme l'a montré Kesik (1989), ne se réduit pas à une anaphore inverse.

ticipe ou annonce. De telles configurations référentielles où l'asymétrie référentielle entre l'antécédent Y et l'expression anaphorique X ne suit pas l'ordre linéaire Y–X, mais l'ordre inverse X–Y sont, on le sait, généralement rassemblées sous la dénomination bühlérienne de *cataphores* (Kesik 1989)[1] ou sous le chapeau appellatif d'*anaphores anticipantes* (Lyons 1980)[2], ou encore d'*anticipations par représentant* (Bally 1950)[3]. Dubois (1965) oppose ainsi la fonction d'*anticipant* (rapport à un segment à venir) à celle de *référent* (rapport à un segment antérieur). La particularité de ces processus référentiels est de mettre en quelque sorte la charrue « anaphorique » avant les bœufs « antécédents » : au lieu de l'ordre anaphorique normal, qui consiste à présenter d'abord Y et ensuite seulement le X que sature ou complète Y, on anticipe en donnant par avance un X dont l'identification référentielle par Y ne se fait que postérieurement. Wilmet (1986 : 175) formule comme suit l'opposition : « anaphorique, elle (l'endophore) livre la solution avant le problème, cataphorique, elle pose une énigme qu'elle résout après coup ».

On comprend à présent pourquoi l'on ne s'est pas trop penché sur le fait qu'il fallait qu'il s'agisse d'une relative et non seulement d'un adjectif ou autre modificateur non propositionnel. Le problème à résoudre avant tout n'était pas celui du type d'éléments qui doit compléter postérieurement un démonstratif cataphorique, mais celui du type d'emploi même réalisé. Comme il ne s'agit ni d'emploi anaphorique, ni d'emploi « déictique » (situationnel), le fait de trouver que l'identification se faisait par un élément postérieur, c'est-à-dire cataphoriquement, apporte une réponse qui peut sembler suffisante par rapport au problème posé par ce type de démonstratifs. Et cette réponse le paraît d'autant plus qu'elle s'intègre parfaitement dans les

[1] L'adoption du terme *cataphore* a eu pour effet de reléguer au second plan, voire même parfois de masquer totalement, le fait qu'il s'agit d'anticipation. Kesik (1989 : 27) en est tout à fait conscient et, s'il préfère le terme de *cataphore* à celui d'*anticipation*, il n'oubliera pas, prévient-il, de recourir au « verbe *anticiper* pour caractériser le rôle des expressions cataphoriques ».

[2] Voir aussi Lerat (1983 : 79) qui considère la cataphore comme « une anaphore inverse, c'est-à-dire anticipante ».

[3] Il y a anticipation par représentant lorsqu'un «représentant ou une ellipse se rattachent à un signe énoncé postérieurement » (Bally 1950 : 171).

conceptions classiques du démonstratif qui postulent une condition *in praesentia* pour les démonstratifs : ils ne peuvent être utilisés qu'en présence de l'objet, soit dans la situation d'énonciation (emploi déictique ou situationnel), soit dans le contexte linguistique antécédent (emploi anaphorique). Il suffit d'ajouter que cette présence « linguistique » peut être postérieure, en emploi cataphorique donc, et la question des démonstratifs cataphoriques ou anticipants se voit apporter une réponse satisfaisante par l'hypothèse du démonstratif indicateur d'un objet « présent » soit dans la situation extralinguistique, soit dans la situation linguistique. Il en va également ainsi dans d'autres approches, comme celles qui font de l'adjectif démonstratif un article défini + un caractérisant déictique, l'élément caractérisant étant fourni en l'occurrence par l'endophore cataphorique[1]. Est-ce la bonne réponse ? Ceci est une autre question que nous aborderons également ci-dessous.

2.2 Démonstratifs cataphoriques spécifiques et démonstratifs cataphoriques génériques

Il est nécessaire, auparavant de montrer que nos démonstratifs cataphoriques se divisent en deux, selon le caractère spécifique ou générique de l'entité dénotée par le SN. C'est ainsi que les démonstratifs de (1)–(4) renvoient à des entités spécifiques ou particulières, alors que ceux de (5)–(8) ont pour référents des entités génériques. Faut-il les distinguer ? Oui, car même si une partie de leur fonctionnement, comme on verra, est identique, ils se séparent sur des points essentiels.

Les contraintes ne sont pas tout à fait les mêmes. C'est ainsi que les démonstratifs cataphoriques spécifiques semblent pouvoir accéder à la position de sujet non inversé, alors que semblable position syntactico-informationnelle paraît interdite aux démonstratifs cataphoriques génériques. Haruki (1990), pour *ce N qui P* générique, et Gary-Prieur (2003), pour la structure partitive complexe, à SN démonstratif également générique, *un de ces N qui P*, ont en effet

[1] Voir par exemple Wilmet (1997 : 239) qui analyse ainsi (1) *Tu te souviens de ce prof qui ne donnait que des bonnes notes ?*

noté l'impossibilité pour ces démonstratifs d'apparaître comme sujet (non inversé), donc en position de thème, ainsi que le montrent cet exemple de Haruki (1990) :

(17) **Ces hommes qui vivent longtemps seuls prennent souvent l'habitude de parler seuls*

et les trois séquences suivantes de Gary-Prieur (2003) :

(18) *Un homme est entré dans le bar à ce moment-là*
(19) *? Un de ces hommes dont la seule présence impose immédiatement le silence à une assemblée de buveurs est entré dans le bar à ce moment-là*
(20) *À ce moment-là est entré dans le bar un de ces hommes dont la seule présence impose immédiatement le silence à une assemblée de buveurs*

Une telle place, même si elle ne leur est sans doute pas facilement accessible [1], n'est toutefois pas exclue pour les démonstratifs cataphoriques spécifiques, comme le montre (21) issu de (4) :

(21) *Tout à coup, elle aperçut une mouette qui traversait le ciel, emportée dans une rafale ; et cet aigle qu'elle avait vu, là-bas, en Corse, dans le sombre val d'Ota lui revint en mémoire*

Il y a aussi une contrainte sur le nombre qui pèse sur les génériques, mais non sur les démonstratifs cataphoriques spécifiques. Gary-Prieur (1998 : 46) souligne, que pour les génériques, « une telle construction n'est possible qu'au pluriel » [2]. Le remplacement du pluriel par le singulier dans l'énoncé (22) élimine en effet la lecture générique (Gary-Prieur 2002) :

(22) *La France entière se trouvait être comme ces plaines frontières, ces labours, ces vignes, ces vergers fertiles où deux armées se*

[1] Comme le souligne le fait qu'il s'agit d'un prédicat de « mémoire » dont le SN devient le sujet.

[2] On remarquera toutefois que cette question est plus délicate qu'il n'y paraît, dans la mesure où avec certains N, surtout les massifs et les abstraits, c'est le singulier qui apparaît, comme le montre (8) :

(8) *Léon était las d'aimer sans résultat ; et puis il commençait à sentir cet accablement que vous cause la répétition de la même vie, lorsqu'aucun intérêt ne la dirige et qu'aucune espérance ne la soutient* (Flaubert, *Madame Bovary*, p. 150)

rencontrent et s'entrechoquent pour vider quelque querelle (Zola, *Vérité*)
(23) *La France entière se trouvait être comme cette plaine où des armées se rencontrent…*

Et, pour ce qui est encore des contraintes, on signalera sans s'y attarder que le statut générique entraîne des restrictions de nature aspectuo-temporelles pour la relative que ne connaissent évidemment pas les relatives des démonstratifs cataphoriques spécifiques (Gary-Prieur 1998, 2001 et 2003).

Il faut ensuite signaler une différence de statut informationnel du référent. Il est généralement souligné que le référent visé par un démonstratif cataphorique doit être *notoire* (Haruki 1990 et Imoto, 2000) ou *familier* (Gary-Prieur 2001 et 2003), d'où l'appellation de *démonstratif de notoriété*, déjà utilisée pour le *cil* épique ou absolu de l'ancien français (Kleiber 1990) ou celle d'*exophore mémorielle* par Fraser & Joly (1979). Cette condition de notoriété est aussi bien postulée pour les emplois cataphoriques spécifiques que pour les emplois cataphoriques génériques. Or, si elle se trouve effectivement vérifiée dans tous les cas de démonstratifs cataphoriques spécifiques, il n'en va plus ainsi avec les démonstratifs cataphoriques génériques.

Si l'on examine les emplois de démonstratifs cataphoriques spécifiques, on observe effectivement que le référent particulier auquel ils renvoient est supposé être déjà connu de l'interlocuteur, ainsi que le soulignent les expressions « remémoratives » du type *tu sais, tu te souviens*, *se rappeler*, qui, bien souvent, comme dans (1) ou (4), accompagnent les démonstratifs cataphoriques spécifiques, ce qui suppose également, comme nous le verrons ci-dessous, un statut informationnel spécifique pour la relative. C'est ainsi que le locuteur de (1) fait appel à la mémoire de l'interlocuteur pour qu'il y retrouve « ce prof qui ne donnait que des bonnes notes ». Et lorsqu'il s'agit d'exemples non situationnels (ou dialogiques) du type de (2) ou (4), le fait marquant est que le micro-contexte ne suffit absolument plus : ils supposent à chaque fois dans l'antériorité du texte, à plus ou moins longue distance, l'évocation du référent particulier dans la situation relatée par la relative. Le SN *ces sifflements aigus qui nous avaient impressionnés le premier soir* de la page 392

rappelle les sifflements entendus au début du roman. Et le SN *cet aigle qu'elle avait vu, là-bas, en Corse, dans le sombre val d'Ota* de (4) renvoie au passage suivant de la page 67 du roman de Maupassant :

(24) *Un bruit soudain fit tressaillir Jeanne. Elle leva les yeux ; un énorme oiseau s'envolait d'un trou : c'était un aigle. Ses ailes ouvertes semblaient toucher les deux parois du puits et il monta jusqu'à l'azur où il disparut* (Maupassant, *Une vie*, p. 67)

Cette caractérisation des démonstratifs cataphoriques spécifiques montre immédiatement les limites d'une explication qui en reste au stade de la seule cataphore. Le fait que leur référent doit déjà être connu de l'interlocuteur ne permet pas de se cantonner à une analyse qui fait de la relative l'élément qui complète ou qui sature le démonstratif. La meilleure preuve en est la critique adressée par Palm (2001) à Wilmet (1997) : se fondant sur des exemples du type (2) et (4), Palm reproche à Wilmet de n'avoir pas vu qu'il s'agissait en fait d'exemples anaphoriques et non cataphoriques, puisqu'ils supposent une mention antérieure dans le texte. Nous verrons ci-dessous qu'il n'est guère pertinent, même dans ce cas, de parler d'anaphore, mais ce qui est juste dans la position de Palm, c'est qu'elle montre que l'on ne peut se contenter de poser qu'il s'agit d'un démonstratif cataphorique, parce qu'il annonce une relative identificatoire du référent visé. La relative des démonstratifs cataphoriques spécifiques ne joue pas le même rôle que la relative cataphorique des descriptions définies correspondantes *Le N + relative*. Le phénomène est beaucoup plus complexe que ne le dessinent les analyses du type de celles de Wilmet et les approches en termes de « présence » du référent évoquées ci-dessus.

Voyons à présent ce qu'il en est des démonstratifs cataphoriques génériques. Les commentateurs, nous l'avons souligné, leur associent également une contrainte de notoriété, de familiarité ou encore d'*expérience partagée* : « La catégorie introduite est fondée sur une *expérience partagée* par les interlocuteurs » (Gary-Prieur 2001 : 232). Le démonstratif marque ainsi dans :

(5) *J'aime ces longs cigares italiens que fume Clint Eastwood dans les westerns spaghetti*

qu'il est notoire que Clint Eastwood fume un certain type de cigares dans les westerns spaghetti. Étant donné la célébrité des westerns spaghetti dans lesquels a joué Clint Eastwood et le rôle marquant de l'acteur dans ces films, le locuteur, peut raisonnablement tabler sur le fait que l'interlocuteur a probablement vu ces films (au moins un), qu'il peut donc se rappeler l'image de Clint Eastwood fumant « ces longs cigares italiens » et que, du coup, il peut aussi se représenter le type de cigares qu'aime le locuteur. La notoriété ou familiarité n'a, bien entendu, pas besoin d'être effective. La dimension générique favorise d'ailleurs son inscription dans le régime du *on fait comme si*. Ainsi que l'observe Gary-Prieur (2001 : 234), l'appel à l'expérience commune lancé par la relative « ne rencontre pas nécessairement d'écho chez tout destinataire ». Mais l'interlocuteur qui est dans ce cas peut fort bien recevoir et accepter cette information comme appartenant au domaine des informations familières, notoires. Cette dernière précision ne suffit toutefois pas, à notre avis, à ranger sous la bannière du notoire tous les emplois rencontrés. On a du mal à appliquer, sans explication supplémentaire, la notion de notoriété, même simulée ou feinte, à des exemples tels que (25)–(26) parce que leur cas est notablement différent de celui des cigares génériques de Clint Eastwood :

(25) *Ils se regardèrent d'un de ces regards fixes, aigus, pénétrants où deux âmes croient se mêler* (Maupassant, *Une vie*, p. 53)
(26) *Elle se dégagea, pour lui, des qualités charnelles dont il n'avait rien à obtenir ; et elle alla, dans son cœur, montant toujours et s'en détachant à la manière magnifique d'une apothéose qui s'envole. C'était un de ces sentiments purs qui n'embarrassent pas l'exercice de la vie, que l'on cultive parce qu'ils sont rares, et dont la perte affligerait plus que la possession n'est réjouissante* (Flaubert, *Madame Bovary*, p. 139)

À tout le moins la question de la notoriété ou de la familiarité mérite d'être examinée de plus près : il s'agira notamment de voir ce que recouvrent exactement ces termes et s'il y a lieu de mettre sur un même pied *familiarité*, *notoriété* et *appel à l'expérience*, et donc s'il faut ou non distinguer plusieurs types de renvoi mémoriel. Et, surtout, il conviendra d'expliquer, s'il est présent, d'où provient le trait de notoriété. Mais nous ne nous occuperons pas de ce problème dans

ce travail[1]. L'essentiel est d'avoir montré que sur des points importants les démonstratifs cataphoriques génériques se séparaient des démonstratifs cataphoriques spécifiques. Tournons-nous à présent vers ce qui est commun dans leur fonctionnement et essayons d'expliquer comment fonctionne le démonstratif dans cette construction commune *Ce N + relative* et pourquoi il faut une relative (ou un constituant propositionnel).

3 Comment fonctionnent les démonstratifs cataphoriques

3.1 L'adjectif démonstratif : un symbole indexical

Comme celui de la majeure partie des expressions référentielles, le sens de l'adjectif démonstratif se laisse diviser en deux « *Stück* », un morceau de sens instructionnel et une partie de sens descriptif[2]. La partie descriptive ou *symbolique* a essentiellement[3] trait à l'opération de catégorisation ou de (re)catégorisation d'un référent comme N (le nom-tête de la description démonstrative) (Kleiber 1984, Corblin 1987 et Charolles 2002) et exerce à ce titre un rôle non négligeable dans le processus référentiel accompli. La partie instructionnelle répond à la partie déictique ou indexicale, déicticité ou indexicalité que quasiment tout le monde reconnaît au démonstratif. Le consensus disparaît toutefois lorsqu'il s'agit de voir ce que l'on entend exactement par là. Nous avons montré ailleurs (Kleiber 1986 a et b) que les approches en termes de localisation (*est déictique l'expression qui renvoie à une entité de la situation d'énonciation*) étaient moins satisfaisantes que les approches en termes de mode de donation du référent et que, parmi ces dernières, à savoir la thèse égocentrique avec réductibilité à *je*, la thèse de la *sui-référentialité* benvenistienne (*une expression déictique réfère à sa propre occurrence*) et la thèse de la *token*-réflexivité, c'était celle de la *token*-

[1] Voir pour cette question Kleiber (à paraître).

[2] Voir par exemple pour le pronom personnel, Kleiber (1994).

[3] Pour d'autres traits, ouverts à discussion, voir Kleiber (1984).

réflexivité en termes de relations spatio-temporelles qu'il fallait retenir[1] :

> **Définition** : *Un symbole indexical est une expression qui renvoie à son référent par l'intermédiaire d'éléments reliés spatio-temporellement à son occurrence.*

Cette conception indexicale a pour conséquence première de souligner un aspect des démonstratifs, déjà mis en avant ci-dessus, qui nous semble fondamental pour comprendre leur fonctionnement : ce sont des expressions vouées à la désignation ou dit encore autrement, il y a toujours un référent à identifier. Ce qui signifie que chaque emploi de démonstratif exige, tout comme le doigt tendu vers un objet, que l'on trouve le référent visé par l'occurrence du démonstratif. Un démonstratif reste *incomplet* (Corblin 1987), tant que l'on n'a pas opéré cette récupération du référent visé. On ne rappellera qu'un exemple pour illustrer la *condition d'appariement* dont parle Hawkins (1978), l'opposition entre (27) et (28) :

(27) *Zidane est le meneur de jeu de l'équipe de France de foot*
(28) *Zidane est ce meneur de jeu de l'équipe de France de foot*

Alors que le défini de (27) ne demande nul processus d'identification externe à la phrase elle-même, le démonstratif de (28), pour être approprié, nécessite un appariement référentiel supplémentaire, (28), mais non (27), suscitant l'interrogation *quel est ce meneur de jeu… ?*

La deuxième conséquence, tout aussi importante, et là aussi curieusement mise en veilleuse dans les analyses récentes des démonstratifs, est que le référent visé par l'expression démonstrative n'a pas besoin d'être présent lui-même dans la situation immédiate ou situation d'énonciation de son occurrence : l'occurrence n'a pas besoin d'être elle-même en relation spatio-temporelle directe avec le référent visé, puisque cette conception *token*-réflexive stipule uniquement qu'il y a un ou des éléments menant au référent qui soient dans une telle relation avec l'occurrence. Le démonstratif pourra précisément connaître des emplois différents selon le type d'élément

[1] On trouvera dans les nombreux travaux sur le démonstratif de De Mulder (1992, 1997 et 2000) une confirmation de cette conception.

qui conduit au référent[1]. C'est ainsi que le SN *cette voiture* des exemples (9) et (10) auxquels on ajoutera (29) et (30) :

(9) *Cette voiture marche bien* (pour désigner la voiture dans laquelle le locuteur prononce l'occurrence de *cette voiture*)
(10) *Cette voiture marche bien* (pour désigner la voiture sur laquelle pointe, par geste ou par le regard, celui qui prononce l'occurrence de *cette voiture*)
(29) *Cette voiture est sale* (pour désigner la voiture sur la vitre poussiéreuse de laquelle un doigt a tracé l'inscription *cette voiture est sale*)
(30) *Il possédait une vieille voiture toute cabossée et rouillée. Cette voiture n'avait jamais vu l'ombre d'un garagiste. Elle roulait tout simplement*

met en jeu à chaque fois un élément intermédiaire différent[2] : respectivement, le locuteur et la place englobante qu'il occupe au moment où il prononce l'occurrence de *cette voiture*, le geste du locuteur concomitant à l'énonciation de l'occurrence de *cette voiture*, la surface de la vitre de la voiture sur laquelle est inscrite l'occurrence de *cette voiture* et la mention antérieure de la voiture contiguë à l'occurrence de *cette voiture*.

Troisième conséquence, référence déictique et référence générique ne sont plus incompatibles, comme on peut le penser de prime abord, étant donné que, comme nous venons de le voir, ce n'est pas le référent visé qui doit être relié à l'occurrence du démonstratif, mais uniquement l'élément qui mène au référent. C'est dire que l'on peut fort bien concevoir un processus déictique ou *token*-réflexif pour effectuer une référence générique : l'occurrence démonstrative est reliée spatio-temporellement à un élément intermédiaire qui est tel qu'il fournit l'accès au référent générique visé. Le processus lui-même, parce qu'indexical, est donc en quelque sorte « particulier » ou spécifique, mais l'aboutissant référentiel est une entité générique. Il n'y a rien d'étonnant à cela, étant donné, comme Kleiber &

[1] Cette variation possible de l'élément intermédiaire conduit à la distinction entre symboles indexicaux *transparents* et *opaques* (Kleiber 1983 et 1984), dont Vuillaume (1980) est à l'origine.

[2] Pour avoir une vue plus précise sur le fonctionnement indexical, on peut se reporter à nos études sur *ici* (1993 et 1995).

Lazzaro (1987) l'ont montré, qu'il faut distinguer dans le domaine du générique entre identification générique ou spécifique et référent générique ou spécifique, c'est-à-dire entre critère identificatoire et critère référentiel. Il y a à la fois identification générique et référent générique dans (31)–(32), où le référent générique est saisi sans ancrage spatio-temporel intermédiaire, par le seul truchement du sens des constituants (ou par la seule *référence virtuelle* milnérienne) :

(31) *Les castors polaires construisent des barrages la nuit*
(32) *Un/le castor polaire construit des barrages la nuit*

Mais il se peut fort bien que le critère identificatoire soit « spécifique », c'est-à-dire se fasse par l'intermédiaire d'éléments qui sont « spécifiques », dans le sens où ils renvoient à la situation spécifique qu'est la situation d'énonciation, caractérisée, comme on sait, par un cadre spatio-temporel particulier, alors que le référent visé est générique, ainsi que le montrent (33)–(35) :

(33) *Ces castors construisent des barrages la nuit* (à savoir les castors polaires)
(34) *Les castors que j'ai vus hier construisent des barrages la nuit* (à savoir les castors polaires)
(35) *Je vais vous parler aujourd'hui d'un castor particulier* (à savoir le castor polaire)

Nos démonstratifs cataphoriques génériques de (5)–(8) relèvent de cette seconde catégorie : le référent est générique, mais son identification se fait de manière « non générique ». Il n'y a donc rien d'inconciliable entre le mode de donation indexical qu'entraîne le démonstratif et le statut générique du référent.

Cette mise au point faite, il reste l'essentiel : il faut montrer comment se fait, dans le cas des démonstratifs cataphoriques, cette saisie démonstrative d'un référent qui peut être aussi bien spécifique que générique. Ou, pour le formuler, en termes de *token*-réflexivité, quel est l'élément relié à l'occurrence du SN démonstratif qui permet d'accéder au référent visé ?

3.2 La relative comme élément spatio-temporel intermédiaire

C'est là qu'intervient la relative. C'est la relative qui est l'élément en relation (de contiguïté) spatio-temporelle avec l'occurrence du démonstratif qui, semblable au geste dans les emplois ostensifs ou à l'antécédent dans les emplois anaphoriques, joue le rôle d'intermédiaire entre l'occurrence et le référent visé. En son absence, comme rappelé dans la première partie, le référent ne peut être atteint, l'emploi du démonstratif apparaissant incomplet. On le montrera avec un SN démonstratif extrait d'un passage d'*Aimez-vous Brahms* de Françoise Sagan :

(36) *Ce mélange de timidité et d'audace, et de gravité, presque ridicule par moments et d'humour*

Nanti d'un relative idoine (on y reviendra), ce SN prend sans peine la livrée d'un démonstratif cataphorique :

(37) *Elle manifestait ce mélange de timidité et d'audace, et de gravité, presque ridicule par moments, et d'humour que possèdent les jeunes bourgeoises qui ont lu Barthes avec les yeux de Sollers.*

Or, dans le texte d'origine, il ne s'agit nullement d'un démonstratif cataphorique, mais d'un emploi anaphorique, le SN démonstratif renvoyant au comportement dialogal du jeune homme :

(38) *– Je suppose que vos petites amies ont des pantalons*
– Je n'en ai plus, dit-il.
– De petites amies ?
– Oui .
– Comment cela se fait-il ?
– Je ne sais pas.
Elle avait envie de se moquer de lui. Ce mélange de timidité et d'audace, et de gravité, presque ridicule par moments, et d'humour l'égayait. (Sagan, *Aimez-vous Brahms*, p. 34)

Le terme de *contiguïté* que nous avons utilisé pour caractériser la relation spatio-temporelle qui unit la relative à l'occurrence démonstrative n'est pas tout à fait exact. Il conviendrait plutôt de parler de *concomitance syntaxique* pour rendre compte du fait que la contiguïté n'est que la conséquence de la linéarité de la chaîne discursive. Il y a en fait une sorte de concomitance qui se traduit iconiquement par l'intégration de la relative dans le même SN que celui

de l'occurrence. La relative des démonstratifs cataphoriques n'est en effet pas syntaxiquement autonome comme l'est une relative appositive, par exemple, la meilleure preuve en étant l'impossibilité de la supprimer sans affecter l'emploi même de démonstratif cataphorique[1]. La relative appositive aussi est contiguë, mais ne se trouve pas intégrée dans le SN et ne peut jamais donner lieu à un emploi de démonstratif cataphorique. En parlant de *concomitance syntaxique*, nous entendons ainsi uniquement marquer, par opposition à la contiguïté des appositives, qu'il y a avec les démonstratifs cataphoriques, même si ce n'est pas linéairement, production dans la même construction syntaxique de la relative intermédiaire qui mène au référent. Ceci ne fait que renforcer le parallèle dressé ci-dessus avec le geste pointeur.

La question suivante est tout naturellement celle de la manière dont la relative opère la jonction avec le référent : comment la relative mène-t-elle au référent spécifique ou générique visé, celui-ci devant être, on le rappelle, en quelque sorte « extérieur » au SN démonstratif lui-même ?

3.3 Concomitance syntaxique

Un premier facteur est décisif : le double fait qu'une relative engage d'une certaine manière, par l'intermédiaire du pronom relatif, la reprise d'un référent et qu'elle l'implique dans une prédication. Le pronom relatif, par la reprise[2] qu'il incarne, opère une jonction ou continuité référentielle avec le référent du SN démonstratif saisi dans sa propre prédication. Et la proposition relative dans laquelle il se trouve, par son contenu propositionnel, présente simultanément – puisque, comme nous venons de le voir, elle est syntaxiquement concomitante – ce référent dans une autre prédication et provoque ainsi, en quelque sorte, une sortie par rapport au cadre propositionnel dans lequel fonctionne le SN démonstratif.

[1] Il faudrait bien entendu développer beaucoup plus longuement ce point (Kleiber 1987b) et surtout discuter la question de son statut : faut-il ou non pour autant parler de relative restrictive ? Et si oui, selon quels critères?

[2] Qui continue de poser de multiples problèmes, par rapport à la « reprise » d'un pronom personnel.

Cette prédication seconde[1] greffée dans l'occurrence même du SN démonstratif, par la sortie prédicative qu'elle entraîne, fournit ainsi un chemin d'accès au référent visé, puisque celui-ci se retrouve dans la relative. On comprend mieux de la sorte pourquoi un adjectif épithète ne peut pas faire l'affaire. Comme il se rapporte directement au nom-tête et donc au référent du SN démonstratif, il ne donne pas lieu à ce dédoublement référentiel interne qu'entraîne le pronom relatif ni à ce développement propositionnel ou prédication seconde qui ouvre l'accès au référent visé. Il ne peut donc jouer, comme le fait la relative, le rôle de l'élément intermédiaire entre l'occurrence du démonstratif et le référent visé.

Voilà un grand pas de fait dans l'explication du fonctionnement des démonstratifs cataphoriques, mais nous ne sommes pas encore au bout du chemin. L'appariement ne se fait pas de la même manière selon que le référent visé est « notoire » ou non. Nous ne traiterons la notoriété qu'avec les démonstratifs cataphoriques spécifiques[2] et aborderons la non notoriété avec les génériques introducteurs d'un genre nouveau.

3.4 Notoriété

Nous avons souligné ci-dessus que les emplois des démonstratifs cataphoriques spécifiques étaient soumis à une condition informationnelle de connaissance. Notre analyse du rôle de la relative permet de préciser cette condition et d'y voir le deuxième facteur qui assure le succès de l'acte référentiel démonstratif. Il s'agit de la connaissance supposée connue de la prédication relative. Autrement dit, locuteur et interlocuteur (ou lecteur) sont supposés déjà connaître la vérité de la prédication véhiculée par la proposition relative : pour (1), par exemple, le fait qu'un prof de maths avait l'habitude de toujours bien noter, et pour (4) que Jeanne avait vu s'envoler un

[1] Les spécialistes de la prédication seconde n'intègrent généralement pas ce type de relatives. Nous pensons néanmoins que la « simultanéité syntaxique », non seulement permet de les y intégrer, mais oblige même à le faire.

[2] Pour le « notoire » avec les génériques, voir Kleiber (à paraître).

aigle dans le val d'Ota. La raison de cette condition de connaissance sur la relative découle directement de la condition d'appariement du démonstratif. Si le fait relaté par la relative n'est pas connu, il n'y a tout simplement pas de référent à apparier avec le démonstratif. C'est seulement si la prédication exprimée par la relative est supposée déjà connue, c'est-à-dire si elle est censée être stockée dans la mémoire de l'interlocuteur qu'il y a un appariement possible avec l'occurrence du SN démonstratif et que l'emploi du démonstratif se trouve ainsi justifié. S'il en allait autrement, c'est-à-dire si le contenu propositionnel de la relative était introduit comme une connaissance nouvelle, le référent du SN serait lui-même un référent tout à fait nouveau, comme dans le cas d'un SN indéfini introduit par *un* ou *des*, et il n'y aurait en conséquence pas de référent à apparier avec l'occurrence du démonstratif et on serait en présence d'un démonstratif *insolite*, pour lequel on n'a pas de justification.

La meilleure manière de le montrer, c'est de comparer l'adjectif démonstratif à l'article défini lorsque celui-ci peut apparaître[1] dans le même site. On s'aperçoit à ce moment-là que la différence entre le défini et le démonstratif tient essentiellement au fait que le démonstratif postule une connaissance préalable de l'information véhiculée par la relative qui permet de satisfaire l'appariement référentiel réclamé par le démonstratif, alors que le défini, même s'il présuppose la vérité de ce contenu propositionnel, ne le présente pas comme devant être déjà connu de l'interlocuteur. Celui-ci peut parfaitement intégrer – ou *accommoder*, pour utiliser le terme technique de van der Sandt (1992) – l'information véhiculée par la construction définie, sans obligation de la concevoir comme une information à relier à une connaissance déjà stockée dans la mémoire stable.

Il n'y a strictement pas lieu de parler d'anaphore, comme le fait Palm (2001), ou encore d'hybrides et étranges *ana-cataphore*[2], même s'il s'agit de « rappels » textuels éloignés. Ce qu'il faut bien

[1] La substitution n'est pas possible dans tous les cas, notamment si c'est la classe des N qui est visée et s'il s'agit de la construction *un des ces N + Relative*.

[2] Voir Kleiber (1992) et le débat sur l'ana-cataphore mené par Henry (1991) et Kesik (1991).

voir avec ce type d'emplois, c'est que la relative ne fait que rappeler un événement stocké dans la mémoire longue et que ce rappel ou cette réactivation n'est absolument pas à assimiler au processus anaphorique classique de continuité référentielle dans la mémoire immédiate, même si l'événement en question a été introduit par le texte. Lorsque survient le SN démonstratif en question, la mémoire active ou immédiate (ou encore courte) ne contient plus cet événement (heureusement d'ailleurs !). Il se trouve déjà stocké dans la mémoire encyclopédique de l'histoire racontée et a donc besoin de la relative pour sortir de la mémoire immédiate et permettre la réactivation de l'événement en question. S'il y avait véritablement anaphore, la relative serait totalement superflue ! L'ana-cataphore et l'anaphore, du moins ici, n'ont pas de réalité.

3.5 Introduction d'un genre ou type nouveau de N

Il ne s'agit là que d'une sous-classe des démonstratifs cataphoriques génériques. Contrairement aux descriptions antérieures, qui associent à tous les démonstratifs cataphoriques génériques la notoriété ou la connaissance partagée du référent générique visé, nous avons ci-dessus fait l'hypothèse que la notoriété n'était plus de mise avec des exemples tels que (25)–(26) :

(25) *Ils se regardèrent d'un de ces regards fixes, aigus, pénétrants où deux âmes croient se mêler* (Maupassant, *Une vie*, p. 53)
(26) *Elle se dégagea, pour lui, des qualités charnelles dont il n'avait rien à obtenir ; et elle alla, dans son cœur, montant toujours et s'en détachant à la manière magnifique d'une apothéose qui s'envole. C'était un de ces sentiments purs qui n'embarrassent pas l'exercice de la vie, que l'on cultive parce qu'ils sont rares, et dont la perte affligerait plus que la possession n'est réjouissante* (Flaubert, *Madame Bovary*, p. 139)

On aurait aussi pu citer (6) et (8) :

(6) *Tous les éducateurs s'accordent à se plaindre de ces adolescents à qui l'on n'a jamais dit « non » et qui du coup n'ont plus de repères ni de valeurs*

(8) *Léon était las d'aimer sans résultat ; et puis il commençait à sentir cet accablement que vous cause la répétition de la même vie, lorsqu'aucun intérêt ne la dirige et qu'aucune espérance ne la soutient*

Notre hypothèse est que dans tous ces cas le locuteur se sert de la relative pour construire une sous-classe ou sous-catégorie de N. Parler encore de notoriété pour de telles classes nous semble donc mal venu, dans la mesure où les sous-classes visées n'arrivent à l'existence que par la relative et… par la volonté du locuteur, et ne sont pas présentées comme des référents génériques déjà stockés dans une mémoire longue ou stable partagée qu'il s'agit de retrouver.

Le fait de renoncer à la notoriété soulève immédiatement le problème de l'appariement réalisé. Si ce n'est pas avec un référent supposé notoire, avec quel référent se fait alors l'appariement réclamé par le démonstratif ? Il ne peut s'agir de la seule sous-classe ou sous-ensemble 'N+relative'. S'il en allait ainsi, le SN démonstratif *ces N qui P* équivaudrait au SN défini correspondant *Les N qui P* et l'on n'aurait d'ailleurs toujours pas d'appariement. La comparaison avec l'article défini fournit la solution : à la différence du défini, le démonstratif présente la sous-classe construite 'N qui P' comme un genre, un type de N particulier et non comme une simple sous-classe de N. Si la relative découpe une sous-classe, l'emploi du démonstratif l'érige en genre, type ou sorte de N particulier. La délimitation opérée par la relative se trouve promue au rang de genre ou type par l'intermédiaire du démonstratif, genre ou type qui dépasse ainsi la sous-classe découpée en acquérant l'homogénéité qualitative définitoire du genre ou du type que ne possède pas la sous-classe de départ. L'idée sous-jacente à cette opération de promotion au statut de genre est que la sous-classe délimitée par la relative mérite de former un genre ou une catégorie de N particulier. Et du coup cette différenciation entre la sous-classe 'N qui P' et le genre de N particulier qu'en fait la saisie démonstrative fournit aussi l'appariement à réaliser : il faut apparier l'occurrence du démonstratif avec le genre ou type ou encore sorte de N que constitue la sous-classe découpée par la relative. Il ne s'agit donc pas d'un appariement avec un référent générique de la mémoire longue, mais bien de l'introduction dans la mémoire discursive d'un genre nouveau, celui formé par la

sous-classe des 'N qui P', même si, dès que l'on analyse plus en détails ces constructions, on retrouve la mémoire longue, lorsqu'il s'agit de justifier l'adéquation de la promotion générique opérée (Kleiber, à paraître).

4 Conclusion

Nous l'avions annoncé : nous ne traiterions pas tous les aspects du problème que posent les démonstratifs cataphoriques. Beaucoup de questions, surtout du côté des cataphoriques génériques, n'ont été que soulevées et mériteraient une attention toute particulière. Il nous semble toutefois avoir atteint l'objectif que nous nous sommes fixé dans notre introduction : examiner les démonstratifs cataphoriques sous l'angle de la référence et de la prédication. Nous avons tout particulièrement montré comment, pour accomplir leur référence, ces SN démonstratifs énigmatiques devaient utiliser la voie intermédiaire de la prédication seconde de la relative. La relative, par concomitance syntaxique et reprise du référent de l'occurrence démonstrative, sert d'élément spatio-temporel intérmédiaire et mène ainsi au référent visé, que celui-ci soit spécifique ou générique. Se trouve ainsi explicité, par la relation entre référence et prédication, le lien entre la déicticité du démonstratif et son emploi de démonstratif cataphorique ou anticipant. Avec au bout des résultats descriptifs et explicatifs inédits sur le fonctionnement des démonstratifs cataphoriques génériques et spécifiques.

Références

Bally, Charles. 1950. 3e éd. *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Franck. [1ère édition, 1932.]

Charolles, Michel. 2002. *La référence et les expressions référentielles en français*. Paris : Ophrys.

Corblin, Francis. 1987. *Indéfini, défini et démonstratif*. Genève : Droz.

De Mulder, Walter. 1992. *Il y a sens et il y a signification. Sur la sémantique et la pragmatique des définis et des démonstratifs*. Anvers. [Thèse de doctorat.]

De Mulder, Walter. 1997. « Les démonstratifs : des indices de changements de contexte ». Flaux, Nelly, Van de Velde, Danièle & De Mulder, Walter (éds). *Entre général et particulier : les déterminants*. Arras : Artois Presses Université, pp. 137–200.

De Mulder, Walter. 2000. *Le langage et la constitution du monde*. Habilitation à diriger des recherches. Arras : Université d'Artois.

Dubois, Jean. 1965. *Grammaire structurale du français : nom et pronom*. Paris : Larousse.

Fraser, Thomas & Joly, André. 1979. « Le système de la *deixis*. Esquisse d'une théorie d'expression en anglais ». *Modèles linguistiques 1*, pp. 97–157.

Gary-Prieur, Marie-Noëlle. 1998. « La dimension cataphorique du démonstratif. Étude de constructions à relative ». *Langue française 120*, pp. 44–51.

Gary-Prieur, Marie-Noëlle. 2001. « GN démonstratifs à référence générique : une généralité discursive ». *French language studies 11*, pp. 221–239.

Gary-Prieur, Marie-Noëlle. 2003. « La distinction d'un élément dans une classe discursive. Étude des GN de forme *un de ces N qui P* ». Combettes, Bernard, Schnedecker, Catherine & Theissen, Anne (éds). *Ordre et distinction dans la langue et le discours*. Paris : Champion, pp. 217–231.

Gary-Prieur, Marie-Noëlle & Noailly, Michèle. 1996. « Démonstratifs insolites ». *Poétique 105*, pp. 111–121.

Haruki, Yoshitaka. 1990. « Le démonstratif de 'notoriété' en français moderne ». *Gengo Bunka Kenkyû 16*. Université d'Osaka, pp. 77–95.

Hawkins, John, A. 1978. *Definiteness and indefiniteness. A study of reference and grammaticality prediction*. London : Croom Helm.

Henry, Albert. 1991. « Anaphore, cataphore et …phore ». *Travaux de linguistique 22*, pp. 121–125.

Imoto, Hidetake. 2000. « La relation entre le sens démonstratif et l'effet de sens de notoriété ». *Bulletin d'Études de linguistique française 34*, pp. 14–26.

Kesik, Marek. 1989. *La cataphore*. Paris : PUF.

Kesik, Marek. 1991. « Contre la phore, tout contre… ». *Travaux de linguistique 22*, pp. 127–129.

Kleiber, Georges. 1983. « Les démonstratifs (dé)montrent-ils ? Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs ». *Le français moderne 51*, pp. 2 ? 99–117.
Kleiber, Georges. 1984. « Sur la sémantique des descriptions démonstratives ». *Linguisticae investigationes VIII, 1*, pp. 63–85.
Kleiber, Georges. 1986a. « À propos de l'analyse 'adjectif démonstratif = article défini + élément déictique' *ou* Sur l'irréductibilité des symboles indexicaux ». *Actes du XVII^e^ Congrès international de linguistique et de philologie romanes*. Aix-en-Provence (29 août – 3 septembre 1983). *Morphosyntaxe des langues romanes*, t. 4, pp. 193–210.
Kleiber, Georges. 1986b. « Déictiques, embrayeurs, *token-reflexives*, symboles indexicaux , etc. : comment les définir ? » *L'information grammaticale 30*, pp. 3–22.
Kleiber, Georges. 1987a. « L'énigme du Vintimille ou les déterminants 'à quai' ». *Langue française 75*, pp. 107–122.
Kleiber, Georges. 1987b. *Relatives restrictives et relatives appositives : une opposition « introuvable » ?* Tübingen : Niemeyer.
Kleiber, Georges. 1990. « Sur le démonstratif de notoriété en ancien français ». *Revue québecoise de linguistique 19, 1*, pp. 11–32.
Kleiber, Georges. 1992. « Entre anaphore et cataphore ou Existe-t-il des ana-cataphores ? » *Travaux de linguistique 24*, pp. 89–98.
Kleiber, Georges. 1993. « L'espace d'*ici* : sur la pragma-sémantique des adverbes spatiaux. Le cas de *Il fait chaud ici* ». *Cahiers de linguistique française 14*, pp. 85–104.
Kleiber, Georges. 1994. *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
Kleiber, Georges. 1995. « D'*ici* à *là* : pour les aborder autrement ». *Le gré des langues 8*, pp. 8–27.
Kleiber, Georges. À paraître. Des démonstratifs bien énigmatiques : les démonstratifs cataphoriques.
Kleiber, Georges & Lazzaro, Hélène. 1987. « Qu'est-ce qu'un syntagme nominal générique ? ou *Les carottes qui poussent ici sont plus grosses que les autres* ». Kleiber, Georges (éd.). *Rencontre(s) avec la généricité.* Paris : Klincksieck, pp. 73–111.
Lerat, Pierre. 1983. *Sémantique descriptive*. Paris : Hachette.
Lyons, John. 1980. *Sémantique linguistique*. Paris : Larousse.

Palm, Lars. 2001. « *Tu te souviens de ce professeur qui ne donnait que des bonnes notes ?* Sur les emplois de *Ce N* + subordonnée relative ». Kronning, Hans *et alii* (éds). *Langage et référence*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis. Studia Romanica Upsaliensia 63, pp. 475–483.

Quine, Willard van Orman. 1971. « The inscrutability of reference ». Steinberg, Danny & Jakobovits, Leon A. (éds). *Semantics : an interdisccciplinary reader in philosophy, linguistics and psychology*. Cambridge : Cambridge University Press, pp. 142–156.

Sandt van der, Rob, A. 1992. « Presupposition projection as anaphora resolution ». *Journal of semantics 9*, pp. 333–377.

Vuillaume, Marcel. 1980. *La deixis en allemand*. Paris : Université de Paris IV–Sorbonne. [Thèse de Doctorat d'État.]

Wilmet, Marc. 1986. *La détermination nominale*. Paris : PUF.

Wilmet, Marc. 1988. « À propos de relatives : une opposition controuvée ». *Travaux de linguistique 16*, pp. 163–175.

Wilmet, Marc. 1997. *Grammaire critique du français*. Paris–Bruxelles : Hachette–Duculot.

II ACQUISITION DES LANGUES

Pourquoi les apprenants adultes avancés ne parviennent-ils pas à atteindre la compétence des locuteurs natifs ?

MONIQUE LAMBERT
Université Paris VIII et CNRS, UMR 7023

Les études mentionnées ici ont pour objectif de définir les facteurs qui différencient les apprenants avancés des locuteurs natifs et de décrire les difficultés rencontrées à des niveaux très avancés dans l'acquisition en L2. Les résultats montrent que ces principes conduisent à des choix de perspectives qui résultent de l'interaction de moyens grammaticalisés spécifiques aux langues.

La comparaison avec des productions d'apprenants, dans les mêmes tâches (francophones et germanophones de l'anglais L2), montre qu'en dépit d'un vaste répertoire de ressources linguistiques, ces apprenants n'ont pas acquis les principes de sélection et d'organisation de l'information de leur langue cible, et que leurs choix portent les traces de l'influence des principes organisationnels de leur langue source.

1 Introduction

Un des problèmes non encore résolu dans le domaine de l'acquisition d'une deuxième langue peut se formuler ainsi : pourquoi les apprenants adultes ne parviennent-ils pas à atteindre la compétence des locuteurs natifs ? et de surcroît pourquoi l'état final est-il si hétérogène, certains apprenants restant à un niveau qui leur permet tout juste de satisfaire de façon autonome les besoins de communication minimaux alors que d'autres parviennent à atteindre un niveau

quasi-natif ? Cela est d'autant plus intrigant que l'enfant acquiert la (les) langue(s) de son environnement apparemment sans effort, en un temps relativement court. La recherche développée ici se situe dans le cadre d'investigation proposé par Carroll & Stutterheim (2002) sur les connaissances qui résistent en fin de parcours. Mais il faut au préalable se faire une idée des connaissances acquises et il revient à Inge Bartning en collaboration avec Susanne Schlyter et à leurs équipes le mérite d'avoir dressé un tableau précis de la lente conquête d'une langue étrangère en recensant les principales études longitudinales et transversales de ces quinze dernières années. Selon Inge Bartning, il existe des itinéraires relativement stables en ce qui concerne la morphosyntaxe, indépendamment du type d'acquisition et d'interaction. Si l'on se fonde sur des productions spontanées (et non des manipulations), l'apprenant scolarisé semble bien suivre un « programme interne », pour certains phénomènes grammaticaux du moins. Par ailleurs, le cours des apprentissages est relativement homogène dans les stades initiaux, et cela indépendamment des combinaisons langue source / langue cible. Par contre, les stades intermédiaires et avancés montrent une plus grande hétérogénéité, en raison notamment de l'influence de la langue source et de l'environnement linguistique dans lequel l'apprenant est plongé.

Les apprenants très avancés dont il sera question ici disposent de toutes les formes de la morphosyntaxe recensées par Bartning & Schlyter (2004) et les utilisent conformément aux normes formelles de la langue cible au niveau de la phrase. Cependant, même chez ceux qui pourraient passer dans des interactions routinières pour des natifs, l'oreille s'accroche à quelque chose dans la prononciation, dans la formulation qui provoque un effet d'étrangeté sans que l'on puisse vraiment en localiser l'origine.

L'intérêt porté aux stades avancés est relativement récent, comme le note Bartning (1997). Des projets de recherche ont été lancés en Europe et aux États-Unis qui ont pour but de saisir des traits caractéristiques d'une acquisition avancée des langues. Plus précisément, des études portant sur les hauts niveaux d'apprentissage ont cherché à différencier quasi-natifs et natifs essentiellement dans trois domaines de la compétence linguistique : la prononciation, la flexibilité sur le jeu des registres et la construction des dis-

cours. Je ne ferai qu'évoquer les deux premiers aspects pour consacrer ce compte rendu au troisième. Je ne mentionnerai pas non plus les travaux portant sur la compréhension (Lambert 1990), travaux qui trouveront leur place dans une caractérisation ultérieure des stades très avancés.

En ce qui concerne la prononciation, il est rare de ne pas déceler chez les adultes des traces d'un accent étranger lorsque leur contact initial avec la langue cible s'est fait après la petite enfance. Ce constat est mis en avant pour valider l'hypothèse de la « période critique », selon laquelle il n'est pas possible d'acquérir une prononciation native lorsque le début de l'apprentissage se situe après la puberté. Les recherches récentes fondées sur des batteries de tests sophistiqués rejettent l'idée d'un blocage absolu que certains appellent la « butée pubertaire » (Selinker 1969), tout en admettant des résistances tenaces et une très grande variabilité à cet égard. Ces caractéristiques tranchent avec l'acquisition précoce et réussie des schèmes moteurs en L1 permettant l'articulation en ligne.

Un autre domaine récalcitrant également repéré à des stades avancés porte sur des aspects sociolinguistiques de la compétence en langue cible. Les études variationnistes ont mis en avant la difficulté qu'ont les apprenants à s'adapter linguistiquement à des situations variées en jouant sur les registres. Je renvoie aux travaux de Dewaele (2002) et Mougeon *et alii* (2002) pour une recension des travaux sur ce thème. Mais cette acquisition est tardive chez l'enfant et n'est pas homogène chez les adultes, comme le montre Bourdieu dans ses analyses de la causalité sociale à acquérir cette capacité.

Enfin, pour poursuivre la caractérisation des stades très avancés, je m'étendrai sur les divergences entre natifs et non natifs au niveau de la sélection et de l'organisation de l'information dans le discours. Il est un phénomène bien connu des professeurs de langue étrangère confrontés à des productions d'apprenants très avancés, voire quasi-bilingues : bien qu'on ne constate aucune faute de grammaire et que le vocabulaire est bien maîtrisé, ces textes ne peuvent néanmoins avoir été produits par un natif. Et pourtant il n'existe quasiment pas d'analyses linguistiques approfondies qui portent sur la construction de discours longs par des non natifs.

C'est pourquoi toute une série de travaux[1] ont été menés pour décrire les connaissances linguistiques auxquelles les locuteurs font appel lorsqu'ils organisent l'information pour l'exprimer dans des discours. Les chercheurs à l'origine de ces travaux ont élaboré un projet de recherches à l'université de Heidelberg auquel participent notamment les Universités Paris VIII et Nimègue. Après un bref rappel historique de la démarche, j'illustrerai notre investigation par la récapitulation de deux études portant d'une part sur le compte rendu d'un film muet et d'autre part sur la description de saynètes présentées dans une série de vidéo-clips.

2 Historique de la démarche

Nos recherches en L2 s'inscrivent dans une perspective fonctionnaliste où l'on conçoit la dynamique de l'acquisition des formes verbales par le besoin de remplir des fonctions spécifiques dans la production textuelle. Cela nous a amené à identifier et à tester empiriquement les principes qui guident les locuteurs dans l'organisation de textes complexes, comme des récits, des descriptions, des instructions, etc. En nous fondant sur des données empiriques, nous voulions mettre en évidence les principes universels, par hypothèse, qui guident la sélection et la linéarisation de l'information. À titre d'exemple, la construction d'un récit implique de puiser dans les domaines référentiels des entités, des événements et du temps et de présenter minimalement des événements en séquence. L'analyse de la façon dont les locuteurs agencent les éléments puisés dans ces trois domaines (sélection, mise en ordre, spécification du statut informationnel) devaient mettre en évidence le fil directeur qui guide les locuteurs dans leurs choix au fur et à mesure que se déroule le discours.

Contrairement à nos hypothèses de départ, des comparaisons interlingues ont montré des divergences systématiques à certains égards dans des récits ou des descriptions selon les langues

[1] Il s'agit de travaux pilotés par l'université de Heidelberg, et intégrés à un axe de recherche de l'Institut Max-Planck de Psycholinguistique (Nijmegen, Pays-Bas).

d'expression (Carroll *et alii* 2000 ; Carroll & von Stutterheim 2002 ; Carroll & Lambert 2003 ; Lambert, Carroll & von Stutterheim 2003). Si l'on prend en compte les tâches requises dans la production d'un récit de film, par exemple, on a constaté des différences au niveau de la sélection des événements, de leur codage (proposition principale ou subordonnée), dans leur ancrage temporel et dans les relations qui les unissent entre l'anglais, l'allemand et le français. Ces préférences reflètent des principes d'organisation qui sont spécifiques à ces langues.

Dans la mesure où le recours à une langue particulière implique de coder selon les ressources qu'elle offre et les contraintes qu'elle impose, nous sommes partis de l'idée que les divergences constatées devaient s'expliquer par la structure même des langues. Les langues particulières diffèrent dans la façon d'organiser leurs ressources expressives à l'intérieur des domaines référentiels, et en particulier de grammaticaliser ou de lexicaliser certaines distinctions ou certaines fonctions, et ces options jouent alors un rôle de filtre dans les choix conceptuels préalables à la mise en mots. À titre d'exemple dans le domaine temporel, dès lors qu'un récit est situé au présent, les locuteurs de l'anglais peuvent opter pour le marquage aspectuel imperfectif ou le présent simple alors que les locuteurs du français ou de l'allemand sont restreints au seul temps présent. Or les études portant sur les relations entre grammaticalisation et conceptualisation ont mis en lumière le rôle essentiel que jouent les distinctions obligatoirement grammaticalisées dans la conceptualisation et la focalisation de l'attention dans l'activité de langage. L'acquisition précoce en anglais de l'expression de l'aspect en déroulement (codé par les formes en -ING), et sa fréquence d'emploi sont des indices de son accès automatisé en contexte et du rôle essentiel que joue cette distinction grammaticalisée. Selon Talmy (1987) et Slobin (1991), la diversité entre les langues tient moins aux concepts qu'il est possible d'exprimer mais à l'aisance avec laquelle ils se laissent exprimer. Toujours en gardant en tête le concept de déroulement, les apprenants L2 de langues qui le grammaticalisent, comme l'anglais, et dont la langue source (désormais LS) ne le grammaticalise pas (comme le français et l'allemand) doivent repenser le temps et la façon d'envisager les procès à travers la grille aspecto-temporelle de

la langue cible (désormais LC). Ils doivent aussi repenser le rôle particulier de ces domaines dans la construction de textes, ce qui doit les conduire à restructurer l'organisation de l'information à un niveau préverbal (cf. Levelt 1996). On peut alors se demander si les résistances à l'apprentissage de la dimension organisationnelle particulière à une langue n'offre pas une clé pour expliquer les phénomènes « d'étrangeté » qui persistent dans des productions d'apprenants avancés, compte tenu des remaniements conceptuels que cela impose. Cette acquisition spécifique constituerait le palier ultime vers le bilinguisme, comme le suggère Perdue (1993).

La mise à l'épreuve de cette hypothèse impose de voir au préalable la façon dont les locuteurs natifs des LS et LC organisent leurs textes lorsqu'ils s'acquittent d'une tâche verbale, et les études textuelles disponibles actuellement ne permettent pas de mettre en lumière les divergences éventuelles. Seules des comparaisons entre locuteurs natifs et non natifs basées sur une même tâche dont on a contrôlé les paramètres permettent de repérer des variations. Ces variations constituent alors l'aune à laquelle on pourra mesurer les divergences qui persistent chez des apprenants à divers niveaux de maîtrise avec les modes d'organisation de la LC, mais aussi l'influence éventuelle de leur LS. L'évaluation de l'impact des moyens grammaticalisés dans l'organisation de l'information impose de regrouper certaines langues qui partagent des particularités structurelles. Ainsi, l'anglais dispose des formes -ING (BE + -ING) ou de complétives au gérondif pour exprimer l'aspect en déroulement alors que ni l'allemand ni le français ne disposent de moyens grammaticalisés pour coder cette notion. Par ailleurs, l'allemand se distingue de l'anglais et du français par la contrainte V2 dans les propositions principales qui ne permet qu'un seul constituant en position préverbale, mais aussi par un ordre relativement libre des éléments dans la phrase. La position fixe du sujet syntaxique en anglais et en français et son rôle de codage de l'information topique opposent ces langues à l'allemand. Ces variables structurelles constituent un banc d'essai privilégié pour décrire le rôle des moyens grammaticalisés dans l'organisation de l'information au niveau préverbal dans les L1.

À partir de là, on doit pouvoir répondre à la question : allons-nous observer une évolution où les apprenants sélectionneraient les catégories de la L2 pour les adapter progressivement à l'organisation discursive de la L2, ou alors allons-nous constater l'usage de formes de la L2 pour remplir les fonctions de la L1 ?

Le dispositif méthodologique élaboré pour explorer le rôle de l'aspect imperfectif offre des éléments de réponse à ces interrogations. Nous récapitulons dans la section 2 les études portant sur le compte rendu d'un film et dans la section 3 les premiers résultats portant sur le compte rendu de vidéo clips.

3 Organisation des textes : méthodologie et récapitulation des études

3.1 Dispositif méthodologique

La tâche analysée consiste à raconter un court-métrage présentant un personnage en sable à la recherche d'eau, condition de sa survie. Cette quête l'entraîne dans cinq mondes hostiles où il se trouve menacé par des éléments de l'environnement comme des papiers projetés par le vent, des rochers, des machines. Les tentatives répétées du bonhomme de sable pour parvenir à recueillir de l'eau dans chacun des mondes et les agressions successives d'éléments hostiles prêtent à ce film un aspect répétitif qui permet d'apprécier la régularité dans les codages et dans leur fonction.

Le corpus est constitué de 20 à 30 récits de locuteurs par groupe de natifs anglophones, germanophones et francophones, et de deux groupes d'apprenants avancés germanophones (20) et francophones (26) avec l'anglais pour langue cible. Tous les sujets natifs et non natifs sont situés dans une même tranche d'âge (20 à 30 ans) et ont un niveau minimum de trois années d'études universitaires. Les apprenants germanophones constituent un groupe relativement homogène d'étudiants avancés. Le corpus des apprenants francophones se répartit entre des quasi-natifs, des apprenants avancés et intermédiaires (cf. Bartning 1997, pour une caractérisation de ces niveaux).

3.2 Organisation globale des récits en L1 et L2

La tâche verbale complexe de compte rendu implique que le locuteur à partir de sa perception de situations/événements et de la conceptualisation de leurs relations (1) sélectionne certains d'entre eux, (2) les situe du point de vue temporel, (3) les encode au niveau de la proposition, (4) les relie entre eux avec les moyens qu'offre la langue.

Les premières analyses ont porté sur le type d'événements sélectionnés avec pour critères (+/- bornés), les marques aspecto-temporelles et les adverbes temporels.

Bien qu'ils aient été sollicités d'ancrer le compte rendu dans le passé par l'incitation à « raconter ce qu'ils avaient vu », les narrateurs en L1 comme en L2 ont systématiquement conduit leur récit au présent. Au-delà de ces similitudes, l'analyse comparative des productions dans les trois langues met en lumière des divergences dans la prise en compte d'aspects particuliers des événements évoqués. Les francophones et les germanophones privilégient les événements présentés de façon holistique, soit en choisissant des verbes dont les propriétés sémantiques impliquent un changement d'état *tomber*, soit en inscrivant le terme du procès dans les constructions verbales par combinaison avec des compléments ou des circonstants temporels. Les événements sont alors clos et la borne de droite sert de repère anaphorique à partir duquel l'événement suivant est localisé. La relation temporelle de succession est explicitée souvent en allemand par des formes comme *dann* qui expriment le décalage temporel. Mais alors que les germanophones relient les événements essentiellement par la chronologie, les francophones optent aussi pour les relations causales :

(1) L1 français *donc il se lève*
il se met à creuser autour de lui dans ce sable
et puis en creusant autour de lui
il forme comme une espèce d'entonnoir
et il est aspiré à l'intérieur de ce sable
et il disparaît au fond du sable, au fond du trou

(2) L1 allemand *undwacht dann so langsam auf*
(et puis il se réveille doucement)
und schaut sich um (et regarde autour de lui)
und sieht dann die flasche vor sich liegen
(et puis voit la bouteille posée devant lui)
nimmt die falsch (prend la bouteille)
dann steht er so langsam auf
(puis il se lève lentement)
und kniet so (et se met à genoux)
und guckt sich um (et regarde autour de lui)

Ce mode d'organisation où les événements sont centrés sur le protagoniste et reliés par des repérages anaphoriques reflète une perspective interne au récit, à laquelle on réfère aussi par la perspective fondée sur le protagoniste.

Contrastant avec ce mode d'organisation, les narrateurs anglophones recourent à des formes en -ING comme *this piece of paper is coming straight for him* ou encore *and he's walking through this area,* par des existentiels *there's this rock coming for him* ou des filtrages de type *he sees* + gérondif *he sees a drop falling down on a piece of paper* qui renvoient à des circonstances jouant un rôle de déclencheur d'un événement ou d'une série d'événements codés au présent. Dans ce type d'organisation, c'est le point déictique zéro, ou encore le « maintenant » de l'évocation du film par le narrateur qui sert d'ancrage à l'événement codé en -ING. Ce type de construction ne peut servir de repère anaphorique à l'événement suivant. Il en résulte que la progression s'appuie sur des relations de type cause à effet, et les narrateurs anglophones focalisent leur attention sur des circonstances qui permettent ou déclenchent un événement ou une série d'événements. Comme l'illustre l'exemple (3), dans l'intervalle temporel de l'événement en -ING viennent s'inscrire des réactions du protagoniste qui se produisent de façon concomitante :

(3) L1 anglais *there's no water to be found*
and he's walking through this area
and he hears the drip again
and sees this moist area on this piece of paper
so he gets excited
and he runs over

ou encore comme dans l'exemple (4), la fuite du protagoniste.

(4) L1 anglais *and this piece of paper is coming straight for him*
and he's scared
and he jumps on his knees
and the paper misses him

On voit dans ces exemples comment la forme en BE + -ING inclue temporellement la ou les réactions subséquentes. Les récits se construisent ainsi par déplacement successif du regard de l'observateur/narrateur ou du personnage comme dans *and he hears water falling* sur des événements dynamiques qui jouent un rôle causal déterminant pour permettre ou provoquer des actions.

Pour récapituler, ces modes d'organisation reflètent deux manières particulières de puiser et d'organiser les informations dans les domaines du temps, des entités et des événements. C'est ce qui justifie à notre sens de parler de « perspectives », l'une interne au récit axée sur les agissements du protagoniste, et l'autre externe où le narrateur est témoin des événements. Le recours prépondérant des anglophones à ce type d'organisation alors qu'ils pourraient eux aussi suivre la chronologie événementielle (et un tout petit nombre organisent ainsi leurs textes) confirme l'influence de la catégorie grammaticalisée de l'aspect imperfectif qui tend à focaliser l'attention des narrateurs sur les événements en déroulement[2]. On a vu comment l'interaction entre les contraintes de la tâche et la disponibilité du seul temps présent joue sur le choix d'événements bornés permettant le décalage temporel dans la construction de la trame. Ainsi, selon que les systèmes verbaux reposent en priorité sur des distinctions temporelles (français et allemand) ou font intervenir des distinctions aspectuelles, les mises en relations initiales impliqueront toute une série de choix interconnectés. Les décalages entre langues dans les ressources qu'elles offrent ne peuvent se limiter au recours plus ou moins riche à une palette de formes et de valeurs. Ce que montrent ces études comparatives portant sur une même tâche, ce sont les implications qui découlent de l'usage des formes dans la sélection des

[2] La répétition de cette tâche auprès de locuteurs d'autres langues aspectuelles comme l'arabe algérien et l'espagnol va aussi dans ce sens.

informations, dans le statut qu'on leur donne et dans leur mise en ordre et leur liaison. On va voir dans quelle mesure les apprenants très avancés ont acquis les connaissances linguistiques attachées à l'usage des formes dans des contextes variés.

Organisation des récits en L2

L'analyse des productions des apprenants germanophones et francophones de l'anglais a mis en évidence une tendance générale à suivre une organisation axée sur la suite chronologique des faits ou des actions qui ont trait au protagoniste.

(5) L1 Allemand L2 A **and then** he hears water drop
and tries to localise
where it comes from
and then *he starts digging in the sand*
and as he digs in the sand
suddenly *the sand starts moving underneath him*
and forms a hole
and then *he falls into that hole*

(6) L1 Français L2 A **and then suddenly you can hear water dripping**
and he thinks
that there is water underneath
and he starts digging for water madly
and then (at) once *there's a hole in the sand*
and the hole gets bigger and bigger
the sand slides down
and he gets caught

En ce qui concerne l'emploi de formes en -ING, on constate des variations quantitatives selon les sujets, mais ces formes sont présentes dans tous les récits. Par contre l'analyse qualitative montre que leur usage diffère de celui des narrateurs anglophones dans cette tâche. Ainsi, les circonstances typiquement mentionnées dans des formes en -ING sont soit passées sous silence, soit l'événement perceptif s'insère dans la suite d'événements, soit enfin, lorsqu'un élément de

l'environnement est en position sujet, l'énoncé est mentionné dans des subordonnées rejetant ainsi l'information codée en BE + -ING en arrière-plan.

(7) L1 Français L2 A *and once again he sees the drops falling on the rocks*
he tries to dig the ground with a stone
where the drops are falling
and the earth cracks
and once again he falls in the hole

Ces différentes options sont liées au statut que le français et l'allemand attribuent aux événements selon qu'ils impliquent à l'origine le protagoniste ou un élément de l'environnement. L'illustration des fonctionnements particuliers aux apprenants suivra la description de ces statuts dans les trois langues.

3.3 Sélection des situations et codage

On distingue dans la partie récit du compte rendu deux catégories de situations selon que le protagoniste ou des éléments de l'environnement y prennent part. L'analyse porte sur le poids relatif des éléments par rapport au protagoniste et sur le statut assigné à ces deux types d'entités. Elle est basée (a) sur le pourcentage des deux catégories d'entités dans le rôle grammatical de sujet, et (b) sur le pourcentage des deux types d'entités à la place du sujet d'une principale *vs* une subordonnée. Le tableau 1 montre que les anglophones et les francophones sélectionnent les entités de l'environnement dans des proportions similaires, alors que ce n'est pas le cas chez les germanophones qui restreignent la mention des éléments à ceux qui ont un impact direct sur le protagoniste, comme *la feuille le tape, le sable le recouvre* où le pronom complément porte la trace de sa présence.

Tableau 1. Pourcentage d'entités de l'environnement *vs* protagoniste

L1 ANG	L1 FR	L1 ALL	L2FR	L2 ALL
34,5	35,8	24,5	34,1	26,7

Tableau 2. Pourcentage d'entités de l'environnement sujet d'une principale *vs* le protagoniste ou le narrateur

L1 ANG	L1 FR	L1 ALL	L2FR	L2 ALL
26,0	10,4	14,7	13,2	24,3

Tableau 3. Pourcentage d'entités de l'environnement sujet d'une subordonnée *vs* le protagoniste ou le narrateur

L1 ANG	L1 FR	L1 ALL	L2FR	L2 ALL
2,5	43,1	12,2	35,1	29,0

Mais si les francophones et les anglophones réfèrent aux deux catégories d'entités dans des proportions similaires, ils n'attribuent pas le même statut aux éléments. Les locuteurs anglophones les codent dans le rôle de sujet d'une principale sous l'aspect en déroulement lorsque le procès renvoie à une activité (verbe à 1-état chez Klein) et au présent simple lorsque le procès est borné (verbe à 2-états), ce qui confère aux deux catégories d'entités un statut équivalent. Par contre, les francophones attribuent aux éléments un statut hiérarchiquement différent par leur codage dans des subordonnées relatives ou circonstancielles comme *il se retrouve sur une cheminée qui croît derrière lui*. Les germanophones restreignent quantitativement la mention des éléments, et lorsqu'ils les prennent en compte, ils les codent dans des tournures passives avec le protagoniste pour sujet. À titre d'illustration, voici les trois versions des mêmes faits :

(8) L1 anglais *as he is walking a piece of paper flies in his face,*
L1 français *il évite une feuille qui lui tombe dessus*
L1 allemand *und wird von einem Fetzen Papier umgeschmissen*
(et est renversé par une feuille de papier).

Et qu'en est-il pour les apprenants ?

Les L2 francophones sélectionnent les entités de l'environnement en position sujet dans des proportions similaires (34,1) aux locuteurs de leur langue source (35,8) et de leur langue cible (34,5), ce qui n'est pas étonnant dans la mesure où ils n'ont pas à réviser les principes

de sélection de l'information. Ils persistent toutefois à placer en arrière-plan dans des subordonnées relatives et circonstancielles des événements relatifs à des entités de l'environnement qui sont typiquement codés dans des principales en anglais.

Les L2 germanophones ne remettent pas en cause leurs principes de sélection : ils continuent à mentionner les entités avec parcimonie (26,7) comme les natifs germanophones. Par contre, ils tendent à élever dans la hiérarchie les entités qu'ils sélectionnent en les codant dans le rôle de sujet d'une principale (comme les anglophones) ou d'une subordonnée (comme les francophones), mais ne recourent plus à la passivation (comme les germanophones natifs).

L'analyse qualitative des emplois des formes en -ING est très instructive. Dans sa fonction d'exclusion de la trame, les emplois sont conformes aux normes. Mais, lorsque les narrateurs utilisent les formes en -ING dans sa fonction d'inclusion d'événements (codés au présent simple), ces tentatives ne se conjuguent pas avec les autres contraintes de sélection pour construire une organisation cohérente. Les mises en relation des événements portent alors des traces de l'influence des modes d'organisation des L1, notamment par des explicitations de liens chronologiques de succession *and then* chez les germanophones incompatibles avec les formes en BE + -ING par absence de borne repère.

(9) L1 allemand
and he's wandering around over the paper sheets
leaving a trace of his mudfeet
and the wind is blowing
and then *he comes to the sheet of paper*
where the water is dripping from above
and he is touching the water with his hand

Dans (10), l'ébauche de séquence conforme aux usages des anglophones n'en suit pas le mode d'organisation. Les suites de subordonnées causales avec l'élément *sheet* comme sujet feraient typiquement partie de la trame en anglais.

(10) L1 français
and the wind is blowing
and it is blowing sheets of paper all around
and he falls down

because one of the sheets of paper comes
and blinds him
and topples him down

On peut conclure à partir des quelques exemples illustratifs de comportements courants que ces apprenants n'ont pas encore saisi les implications des formes en -ING dans l'organisation du récit au niveau de la planification globale.

3.4 Discussion sur l'impact des spécificités formelles des langues

Nous avons vu que les narrateurs germanophones relient les événements essentiellement par la chronologie alors que les francophones les enchaînent dans des relations causales et séquentielles (comme les anglophones). Cela conduit à rechercher l'impact des particularités grammaticales de l'anglais, du français et de l'allemand sur ces choix divergents. La prise en compte conjointe (a) de l'ordre fixe des éléments, et de ce fait du rôle prépondérant du sujet syntaxique dans l'encodage du topique, (b) de la contrainte V2 en allemand et (c) des distinctions temporelles grammaticalisées éclaire les préférences décrites. Des études comparatives montrent que dans les langues latines et l'anglais où l'ordre fixe des éléments définit sans ambiguïté la place du sujet et de l'objet, les locuteurs placent les entités dans le rôle du sujet indépendamment de leur catégorie et de leur statut. Ce n'est pas le cas en allemand : du fait de la contrainte V2, la position initiale préverbale joue un rôle déterminant dans l'encodage du topique. S'agissant d'un récit, les candidats susceptibles d'occuper cette position sont puisés dans le domaine temporel (exprimé par l'adverbe *und dann*) ou le sujet (protagoniste). Cette structure spécifique à l'allemand conduit les narrateurs à focaliser l'attention sur des événements bornés, chronologiquement ordonnés, dont l'origine est typiquement l'entité agissante, le protagoniste. Elle conduit aussi à exclure des circonstances liées au monde inanimé ou alors à les insérer dans la trame par des tournures passives.

Le contraste entre l'anglais et le français dans l'encodage propositionnel s'explique par le fait que le français ne dispose pas de moyens aspecto-temporels pour exprimer des dissymétries dans

l'enchaînement des situations. Il recourt alors à un autre procédé, la subordination, pour contraster le statut informationnel des circonstances de celui des événements qui en découlent.

4 Compte rendu des travaux portant sur les phases

Poursuivant l'investigation des divergences qui subsistent entre les modes d'expression d'apprenants avancés et ceux des locuteurs de leur langue cible, l'étude qui suit porte sur le rôle de l'aspect imperfectif en comparant des langues qui disposent de codages grammaticalisés (anglais, italien, arabe) et de langues qui disposent de moyens lexicalisés (allemand, français, néerlandais). Pour cela nous avons élaboré un dispositif qui consiste à présenter visuellement une cinquantaine de vidéo clips représentant des personnages se livrant à des activités ou à des actions, sans liens entre elles. À titre d'exemple citons le lancement d'une balle par un enfant ou le plongeon d'un canard dans une étendue d'eau. Les sujets étaient invités à enregistrer ce qu'ils avaient vu dans un blanc sonore qui suivait la présentation de chacune des scènes.

Le dispositif a été conçu pour pouvoir contrôler un nombre limité d'opérations invariantes. La tâche impose d'ancrer l'événement perçu dans le discours (opération d'ancrage) et de le présenter comme occurrence spécifique (opération d'individuation). Pour situer l'événement du point de vue temporel et lui attribuer une valeur spécifique, les locuteurs de l'anglais disposent de la forme -ING qui leur permet d'exprimer que « l'occurrence particulière de X est le cas en ce moment précis ». L'allemand, le français et le néerlandais disposent du temps présent dont la polyfonctionnalité fait que les risques d'ambiguïté sont la règle. Pour tendre vers la valeur « d'occurrence particulière qui est le cas maintenant », les locuteurs doivent recourir à des choix coordonnés de procédures pour optimiser l'interprétation. Les locuteurs de l'allemand, du français et du néerlandais disposent à cet égard d'une forme lexicale équivalente sémantiquement à la forme en -ING, respectivement *gerade, en train de* et *aan het.* Pour voir (entre autres choses) les conditions d'emploi de ces tournures, les situations présentées ont été sélectionnées de façon à les faire varier systématiquement selon certains

paramètres. Une première catégorie regroupe des situations codées par des verbes à deux états distincts comme *sauter* ou *plonger* (qui impliquent une position source et une position cible) ou encore *traverser, entrer, sortir* (qui expriment aussi le franchissement d'une frontière). Une deuxième catégorie de situations offre l'alternative d'un codage par des verbes à un ou deux états distincts comme *jouer au ballon* vs *lancer le ballon*. Autre cas de figure dans cette catégorie, des situations qui permettent deux niveaux de représentation selon leur degré de spécificité comme *faire un barbecue* ou *mettre un morceau de viande au gril*. Enfin une troisième catégorie regroupe des activités (verbes dits atéliques, Comrie ou à 1-état, Klein). Ces verbes réfèrent à des situations perçues comme plus ou moins homogènes, selon leurs variations au cours du processus (*brouter de l'herbe* vs *sauter sur un lit*). Dans cette catégorie, on contraste les situations où l'on ne peut envisager de point terminal comme *surfer* et d'autres où le point terminal peut résulter de la création d'un objet comme s*culpter* vs *sculpter une tête* ou du but à atteindre *se promener* vs *aller au village.*

On se demande alors dans quelle mesure les apprenants très avancés réfèrent aux événements visionnés à l'instar des locuteurs de leur LC ou sont encore sensibles aux préférences de leur L1. Les comparaisons portent sur un groupe d'apprenants francophones (n=25) et un groupe de germanophones (n=21) de l'anglais (langue disposant du marquage aspectuel imperfectif). Elles portent aussi (pour certaines scènes) sur des apprenants néerlandophones du français (n=24), deux langues ne disposant pas du marquage grammaticalisé de l'aspect imperfectif. L'analyse s'appuie sur les productions des locuteurs natifs de l'allemand (n=20), du français (n=34) et de l'anglais (n=20) comme base de comparaison aux productions en L2. Ces populations partagent les mêmes caractéristiques que celles décrites dans l'expérience précédente.

En se basant sur les résultats précédemment évoqués où l'on avait constaté l'affinité des marques de l'imperfectif avec des verbes renvoyant à des activités et l'affinité des marques du présent avec des procès bornés et nantis de compléments circonstanciels, nous avons dans un premier temps vérifié le degré de condensation versus

de segmentation de l'événement en micro procès selon les types de situations.

Les résultats portant sur des scènes offrant une alternative entre la sélection d'un verbe à 1-état ou à 2-états (cf. Carroll *et alii*, à paraître 2005) montrent que les lexèmes verbaux, systématiquement à la forme en -ING chez les anglophones, expriment une représentation globalisante de la situation, hormis pour celles où une phase précise est représentative de la situation dans son ensemble (*couper une grappe* et *vendanger*). Par contre, chez les locuteurs qui sont contraints de coder au présent simple, les néerlandophones plus encore que les francophones optent pour des lexèmes verbaux dont le degré de définition est élevé. À titre d'exemple *jouer au ballon* vs *jeter la balle contre le mur.* Par ailleurs, dans ce dernier cas, des circonstants marquent le terme du processus. Ainsi, bien que les formes en -ING soient compatibles avec des verbes à 2-états, elles conduisent à sélectionner les lexèmes verbaux dont le degré de définition est faible. Les locuteurs focalisent ainsi leur attention sur la phase en déroulement du processus sans tenir compte du point terminal. À l'inverse, les locuteurs qui sont restreints au présent simple tendent à particulariser le macro événement pour infléchir la valeur générique de cette marque. Ils sélectionnent des lexèmes verbaux renvoyant à des micro événements où le temps de la situation (le procès à décrire) coïncide le mieux possible avec le temps de l'énonciation.

Ces tendances qui ne sont pas contraignantes au sens strict du terme posent des problèmes spécifiques à l'apprentissage des L2. Les connaissances qui sous-tendent les principes de sélection vont au-delà des acquisitions d'une forme ou d'une relation forme/fonction. Elles renvoient à des choix d'information au niveau préverbal, qui d'une part ne sont pas faciles à inférer de l'input, et d'autre part impliquent des remaniements au niveau conceptuel.

Les résultats montrent que les deux groupes d'apprenants très avancés de l'anglais recourent au codage des événements par des formes en -ING, montrant ainsi qu'ils ont acquis la distinction spécifique *vs* générique codée par le contraste entre -ING et présent simple. Les apprenants germanophones dans 5 situations sur 6, bien que marquant le déroulement par le recours à des formes en -ING,

construisent une représentation spécifique de l'événement par des circonstants explicitant la télicité ou par la sélection de lexèmes verbaux « précis » (*couper une grappe de raisin sur une vigne* vs *vendanger*). Il en est de même pour les L2 francophones chez qui cette tendance se retrouve même dans des situations où cela n'était pas le cas en français L1. Les options des L1 néerlandophones et francophones ne différant guère globalement, il n'est pas étonnant que les apprenants néerlandophones du français montrent de grandes similarités avec les locuteurs de leur LC, et convergent avec ceux des natifs francophones.

Les analyses ont porté ensuite sur quatre scènes représentant deux types de situations : une activité (verbe à 1-état) suivie deux secondes après d'une action impliquant un changement d'état (verbe à 2-états), comme un personnage qui nettoie une table et jette le torchon dans un seau. Les L2 germanophones et encore davantage les francophones tendent à spécifier les situations bien plus que les anglophones, soit en mentionnant les deux situations, soit en ajoutant des spécifications portant sur l'objet effectué (*griller du poulet* vs *cuire un gâteau*). Là encore les choix informationnels ne sont pas conformes à ceux des natifs anglophones et demeurent influencés par les usages de la langue source.

5 Discussion

Ces études ont permis de décrire le rôle que joue la notion d'imperfectivité dans l'organisation de récits et dans la verbalisation de situations sans liens. La description des choix de perspectives au macro niveau de planification dans la première étude, et au niveau des choix de point de vue sur les événements dans la deuxième étude, ont montré les conditions d'emplois des formes en -ING et les implications qui en découlent. On a pu ainsi mettre en évidence comment cette forme grammaticalisée interagissait avec d'autres pour aboutir à des choix coordonnés dans la sélection et l'organisation de l'information.

Les apprenants de l'anglais n'ont pas acquis les principes unificateurs fondés sur l'observateur régissant la sélection et l'organisation des informations. Ils n'ont pas assimilé que cette notion

impliquait la construction d'une représentation globalisante d'une situation à partir de ses composantes, hormis dans certains cas (partie représentative d'un tout). Ces constats montrent que les quasi natifs, même s'ils disposent d'un répertoire particulièrement riche de moyens linguistiques, n'ont pas encore réussi à les organiser en un ensemble de relations forme/fonction cohérent pour construire le mode d'organisation préféré par les anglophones. Les décisions dans la sélection des informations, leur mode de hiérarchisation et d'enchaînement portent les traces de l'influence des principes organisationnels de la langue source.

Ces résistances aux remaniements peuvent s'expliquer par le fait que ces principes interviennent au niveau conceptuel. Ils ont été intériorisés par l'enfant au cours du développement conjoint des mots pour dire les choses et des façons de les dire et doivent être profondément ancrés pour être opérationnels dans l'accomplissement de tâches communicatives complexes. Par ailleurs, la nature même des connaissances linguistiques est aussi en cause puisqu'elles portent sur les implications à différents niveaux d'un entrelacs de facteurs linguistiques. On peut alors se demander s'il est même possible d'acquérir ces connaissances lorsqu'on est apprenant adulte.

Références

Bartning, Inge. 1997. « L'apprenant dit avancé et son acquisition d'une langue étrangère. Tour d'horizon et esquisse d'une caractérisation de la variété avancée ». *Acquisition et interaction en langue étrangère 9*, pp. 9–51.

Bartning, Inge & Schlyter, Suzanne. 2004. « Itinéraires acquisitionnels et stades de développement en français L2 ». Myles, Florence & Towell, Richard (éds). *French language studies*. *Special issue on the acquisition of French as a second language 14*, pp. 281–299.

Carroll, Mary, Murcia-Serra, Jorge, Watorek, Marzena & Bendiscioli, Alessandra. 2000. « The relevance of information organisation to second language acquisition studies : the descriptive discourse of advanced adult learners of German ». Perdue, Clive (éd.). *Studies in second language acquisition, Special issue 22 (3)*, pp. 441–466.

Carroll, Mary & Stutterheim, Christiane von. 2002. « Typology and information organisation : the question of perspective taking and language specific effects in the construal of events ». Ramat Giacalone, Anna (éd.). *Typology and second language acquisition*. Berlin : Mouton de Gruyter.

Carroll, Mary & Lambert, Monique. 2003. « Information structure in narratives and the role of grammaticised knowledge : A study of adult French and German learners of English ». Dimroth, Christine & Starren, Marianne (éds). *Information structure, linguistic structure and the dynamics of acquisition.* Amsterdam : Benjamins.

Carroll, Mary *et alii*. À paraître 2006. *Being specific : the role of aspect in event construal when grounding events in context. A cross-linguistic comparison of advanced second language learners.*

Dewaele, Jean-Marc. 2002. « Variation, chaos et système en interlangue français ». *Acquisition et interaction en langue étrangère 17*, pp. 143–167.

Lambert, Monique. 1990. « Le traitement des prédications dans une tâche de traduction consécutive ». *Langages 100*, pp. 65–80.

Lambert, Monique, Carroll, Mary & Stutterheim, Christiane von. 2003. « La subordination dans les récits d'apprenants avancés francophones et germanophones de l'anglais ». *Acquisition et interaction en langue étrangère 19*, pp. 41–69.

Levelt, Willem. 1989. *Speaking : From intention to articulation*. The MIT Press. Cambridge : Mass.

Mougeon, Raymond, Nadaski, Terry & Rehner, Katherine. 2002. « État de la recherche sur l'appropriation de la variation par les apprenants avancés du FL2 ou FLE ». *Acquisition et interaction en langue étrangère 17*, pp. 3–51.

Perdue, Clive (éd.). 1993. *Adult language acquisition : cross-linguistic perspectives* (2 vol.). New York : Cambridge University Press.

Selinker, Larry. 1969. « Language tranfer ». *General linguistics 9*, pp. 67–92.

Slobin, Dan. 1991. « Learning to think for speaking : native language, cognition and rhetorical style ». *Pragmatics 1*, pp. 7–25.

Stutterheim, Christiane von & Lambert, Monique. 2005. « Crosslinguistic analysis of temporal perspective ». Hendricks, Henriette (éd.). *The structure of learner varieties.* Berlin : Mouton de Gruyter, pp. 203–230.

Talmy, Leonard. 1988. « The relation of grammar to cognition ». Rudzka-Ostyn, Brygida (éd.). *Topics in cognitive linguistics.* Amsterdam : Benjamins, pp. 165–205.

Quelques travaux récents sur plusieurs stades post-basiques

CLIVE PERDUE
Université Paris VIII et CNRS, UMR 7023

Cet article présente quelques résultats provenant de diverses études sur l'acquisition « spontanée » du français, langue seconde, par des adultes ne bénéficiant pas, pour la plupart, de cours de langue. Il retrace leurs progrès au-delà d'un premier palier de maîtrise appelé « lecte de base », et rend hommage aux travaux d'Inge Bartning qui ont beaucoup éclairci le développement du lecte de base vers la « variété avancée ».

1 Introduction

Parmi les nombreuses publications d'Inge Bartning figure un numéro thématique de la revue *AILE* intitulé « Les apprenants avancés », qu'elle a dirigé, et dans lequel paraît son article « L'apprenant dit avancé et son acquisition d'une langue étrangère » (Bartning 1997). C'est ici qu'elle esquisse son premier continuum de stades développementaux vers la maîtrise d'une deuxième langue, à partir de son propre corpus *Interfra*, mais aussi d'un nombre impressionnant de sources traitant de l'acquisition du français L2 et aussi d'autres langues. Le sous-titre de l'article contient justement l'expression « tour d'horizon ». Ce continuum a été d'une énorme utilité à beaucoup de chercheurs qui s'intéressent aux stades avancés de l'acquisition d'une L2 et qui ne peuvent donc se contenter de la caractérisation non différenciée que représente l'étiquette « variétés post-basiques ». Il a été affiné depuis, en collaboration notamment avec Suzanne Schlyter, et une version de l'état actuel de la question

a de nouveau paru dans *AILE*[1], ce qui me fait évidemment très plaisir.

Plutôt que de discuter dans le détail ce continuum, je voudrais revenir sur ce qui semble être le diagnostic crucial du développement au-delà de ce que Wolfgang Klein et moi-même avons appelé le « lecte de base », vers la « variété avancée » de Bartning (1997), à savoir la morphologie verbale. Dans sa caractérisation de la variété avancée Inge Bartning parle de « zones de fragilité en morphologie fonctionnelle » dans la production des apprenants du français L2. Elle cite aussi parmi d'autres exemples des formes verbales de base telles que [sor] ou [par] construits avec des sujets à la 3ème personne du pluriel, ainsi que des « expressions figées » telles que *c'est, il y a* que l'on peut « considérer comme des traces d'un phénomène 'développemental' qui peut contribuer à définir des stages post-basiques » (p. 36). Ces « fossiles » me semblent en effet très révélateurs de cette transition du lecte de base à la variété avancée. Dans la section (3), je vais revenir un peu plus en détail sur le cas de [se], [ilya]. Mais je propose d'abord un rappel bref des caractéristiques du lecte de base et de son fonctionnement, puis de voir les conséquences pour la morphologie verbale en développement.

2 Le lecte de base

Le lecte de base est un « simple code » dans le sens de Corder, qui en caractérise ainsi le répertoire linguistique :

> a simple or virtually non-existent morphological system, a more-or-less fixed word order, a simple personal pronoun system, a small number of grammatical function words and grammatical categories, little or no use of the copula, absence of an article system (less often the absence of deictic words). The semantic functions [...] of tense and aspect are typically performed [...] by [...] adverbs [...] The basic syntactic relations are expressed by word order. (1978 : 2)

Pas de morphologie, donc, absence d'accord, de cas et d'expression grammaticale des temps et des aspects. La structure temporelle du

[1] Bartning & Kirchmeyer (2003). Voir aussi Bartning & Schlyter (2004).

discours est créée grâce à des adverbes, comme l'a dit Corder, mais aussi en interaction avec des principes d'organisation textuelle immédiatement transférables de L1. Corder avait également l'intuition que de tels systèmes simples font appel à des principes organisationnels neutres par rapport aux langues individuelles, donc, partagés par elles. Nous avons observé à peu près le même système combinatoire à travers les dix appariements langue source–langue cible (LS, LC) que nous avons étudiés.

Une fois un vocabulaire rudimentaire acquis, l'apprenant le met en oeuvre dans sa production grâce aux principes organisationnels opératoires à ce niveau très élémentaire. Voici quelques items de vocabulaire de Zahra, une apprenante marocaine du français :

(1) Zahra[2]

[ladam] 'woman'	[lepeje] 'money/pay'	[leparti]	'leave, arrive'
[lifij] 'girl'	[levolur] 'steal/thief'	[lekase]	'broken'
[lameson] 'house/home'	[lemanZe] 'food/eat'	[lepeti]	'small
[lerestorã] 'loaf of bread'	[letravaj] 'work'		

Les lexèmes dans la colonne de gauche fonctionnent comme des substantifs, ceux dans la colonne de droite comme des prédicats, et ceux dans la colonne du milieu indifféremment comme l'un ou l'autre. Au tout début de l'acquisition, parmi les rares principes opératoires on trouve celui qui veut que l'information focale soit placée en fin d'énoncé, ou plus généralement comme explicité ci-dessous.

A. Le dernier constituant a la valeur focale la plus élevée

Face au problème de la linéarisation des constituants de l'énoncé, ce principe rend compte de l'ordre respectif du verbe et de l'argument pour les verbes qui en prennent un seul. L'argument est placé devant le verbe si son référent est topical, et après le verbe s'il représente l'information focale. Ainsi, en réponse à une question comme « qu'est-ce que la fille a fait après ? », Zahra dirait :

[2] Je donne une glose anglaise pour ne pas avoir à 'traduire' ces lexèmes en français !

(2) [lifij leparti]

et en réponse à la question « qui est-ce qui est parti ? », elle dirait:

(3) [leparti lifij]

Malheureusement, le principe A ne résout pas le problème de l'ordre respectif des arguments du verbe dans le cas où le verbe a deux, ou bien trois arguments. Nous avons trouvé que la stratégie le plus généralement adoptée par les apprenants est de mettre l'argument le plus agentif en début d'énoncé, ou plus exactement comme détaillé ci-dessous.

B. Le référent du premier syntagme nominal est interprété comme ayant le plus de contrôle sur la situation

En réponse à une question comme « qu'est-ce que la fille a fait après ? » Zahra répondrait alors :

(4) [lifij livolur lerestorã]

[lifij] est contrôleur et fait partie de l'information topicale, le reste de l'énoncé représente l'information focale. A et B sont des principes organisationnels centraux dans le fonctionnement du lecte de base.

On sait que des principes organisationnels comme « contrôleur en premier », « focus en dernier » sont plus que connus, et ont fait l'objet de centaines d'études. Mais ces principes sont trop généraux et doivent être restreints. C'est exactement ce que découvrent les apprenants d'une deuxième langue lorsqu'ils butent contre des contextes communicationnels dans lesquels ces principes rentrent en conflit : lorsque l'agent représente l'information focale, par exemple. En effet, comment répondre à : « Qui a volé le pain ? ». Ce type de contexte se révèle très fructueux si l'on veut retracer les raisons communicationnelles qui incitent les apprenants à aller au-delà du lecte de base. Les apprenants du français L2 développent un moyen linguistique spécifique pour marquer la focalisation :

(5) [se lifij ke volur le restorã]

l'expression [lifij] est interprétée comme référant au contrôleur, car elle est en début d'énoncé, mais [se...ke] identifie ce référent comme

information focale, bien que l'expression ne se trouve pas vers la fin de l'énoncé. Cet exemple suffit à illustrer une motivation centrale et très générale pour aller au-delà du lecte de base : le besoin communicatif de surmonter des contextes de conflit entre principes organisationnels a comme résultat que l'apprenant développe de nouveaux moyens linguistiques. En me concentrant sur [se] dans la section suivante, ce n'est cependant pas la motivation communicationnelle qui m'intéresse, mais plutôt les facteurs structurels qui façonnent la forme que prend ce développement.

3 Les lectes post-basiques I et II : le cas de [se]

Avec son répertoire linguistique, Zahra dispose d'un moyen de paraphraser un énoncé comme (5) :

(6) [le volur le restorã se lifij]

[volur] fonctionnant comme un substantif. (6) exprime l'opération d'identification sans qu'il y ait besoin de [ke], car l'information topicale – ce qui est préconstruit – se trouve hors de la portée de [se]. Le rôle de [ke] dans (5) est donc de marquer la limite de la portée de [se]. On trouve des énoncés comme (7) qui nient l'identification, ou qui associent des adverbes focalisants avec le focus :

(7)
a. Ramon [leotordelebol] [nepa] chaplin
b. Bernarda le coupable [se] seulement la fille

Certains apprenants surgénéralisent [se] pour exprimer l'existence : à côté de (8)a on trouve aussi (8)b :

(8)
a. Bernarda là-bas [ilya] seulement une pause
b. Palmira à côté del restaurant [se] un kiosk

Mais ce n'est pas tout. Comme le dit Bartning (1997, p. 34) : c'est une « forme riche communicativement, qui permet de surmonter des obstacles », on trouve donc [se], et aussi [ilya] exprimant simplement que l'information focale est valable pour le topique, et on laisse le soin à l'interlocuteur d'inférer le contenu lexical :

(9)

a. Palmira	il [nepa] l'école
b. Malika[3]	toi [yãna] licafé
	moi [yãna] la caisse
c. Bernarda	nous [nepade] voiture

Les apprenants acquièrent donc un marqueur de « frontière topique–focus », comme nous avons dit avec Wolfgang Klein, qui exprime que l'un est valable / n'est pas valable pour l'autre.

Jusqu'à présent, l'expression du focus dans les exemples est simple, un syntagme nominal le plus souvent. Mais cette partie de l'énoncé peut devenir plus complexe et on observe des syntagmes verbaux en focus, liés toujours au topique par le marqueur :

(10)

a. Bernarda	après [se] [lemarSe] à pied
b. Gloria	après [se] [larive] la police
c. Bernarda	la maison [se] [parle] français seulement
d. Bernarda	moi [nepa] [parle] bien le français
e. Zahra	charlot [yãnapa] [don] [lepeje]

Ces marqueurs peuvent être également employés dans un contexte passé :

(11)

a. Gloria	ça [se] [pase]
b. Gloria[4]	moi /\ [ilnjapade] [parle] français
	quand [arive] la france

Enfin, ces marqueurs commencent à être analysés et on observe d'une part des embryons de passif :

(12)

a. Abdelmalek	il [e] [droge]
b. Zahra	la porte [e] [kase]
c. Abdessamed	chaplin [e] [trape]

et d'autre part, des manifestations claires d'accord sujet–verbe ainsi que des premiers passés composés :

[3] L'exemple 9b est de Daniel Véronique (1982).

[4] L'exemple 11b est d'Anne Trévise (1986).

(13)
a. Natif: ils sont en train de sortir du bateau ?
Bernarda non + [son tombe] *al sol* de bateau
b. Alberto [Ze swi afilje] al chômage
c. Alberto tous les gens [ke] j' [e] déjà dit
c. Alberto ma femme [a] aussi téléphoné

[se] et [ilya], marqueurs de la frontière topique–focus, semblent donc, dans les données analysées, les premiers éléments à recevoir une morphologie verbale fléchie[5], et ce n'est vraisemblablement pas une coïncidence. Des travaux récents[6] font une distinction entre la finitude « sémantique » et la finitude « morphologique ». Dans la notion de « finitude sémantique » résident deux opérations : celle qui spécifie les coordonnées spatio-temporelles de l'énoncé et celle qui relie le focus de l'énoncé à ces coordonnées. Dimroth *et alii* (2003) appellent ces opérations respectivement « grounding » et « linking » ; elles permettent au locuteur d'asserter que le contenu de l'énoncé est valable par rapport aux coordonnées spatio-temporelles[7]. Or, c'est cette dernière opération qui est marquée, dans les données que nous avons vues, par [se] et [ilya]. Leur morphologisation correspond donc au développement du corollaire formel (morphologique) de la finitude sémantique.

Ainsi, la finitude morphologique est marquée d'abord sur ce qui représente en langue cible les auxiliaires verbaux, et constitue le passage du lecte de base à l'organisation « finie » de l'énoncé, dans la terminologie de Klein & Perdue (1997). La réorganisation qu'implique ce passage est considérable : citons pour terminer, en complément des travaux d'Inge Bartning, quelques résultats obtenus par Sandra Benazzo et Patrizia Giuliano[8]. Ces chercheurs ont observé longitudinalement le comportement de certains adverbes de portée

[5] D'autres auteurs ont fait, il y a fort longtemps déjà, la même observation. Cf. par exemple Huebner (1989), Véronique (1982), Trévise (1986), et, plus récemment, Starren (2001).

[6] Cf. notamment Maas (2004).

[7] Ce qui revient bien sûr à la prise en charge de l'énoncé par l'énonciateur, dans la terminologie culiolienne.

[8] Résultats résumés dans Perdue, Benazzo & Giuliano (2002).

comme le négateur, et *aussi, seulement, encore (une fois)*, et y ont trouvé des séquences acquisitionnelles en étroite corrélation avec le développement du marquage de la finitude (la finitude morphologique).

Tableau 1. Développement de quelques adverbes de portée à partir de la variété de base, à travers trois stades post-basiques[9]

Variété de base	Variété post-basique 1	Variété post-basique 2	Variété avancée
SN neg V + SN neg = nepade	SN + cop___ SN/ADJ ↓ pas	SN + aux_{fin} + nég + V + SN aux = avoir/être nég = pas	SN + aux ___ V + SN ↓ plus
$Part_1$ SN + V + SN $Part_2$ $Part_1$ = seulement, encore une fois Part2 = aussi, encore une fois	SN + V ___ <u>SN</u> ↓ seulement aussi	<u>SN</u> + V ___ SN ↓ aussi	SN + aux + part + V + SN part = déjà

Au niveau du lecte de base (première colonne du tableau 1), où il n'y a, rappelons-le, aucune morphologie, le négateur précède l'élément verbal, et les autres adverbes utilisés sont distribués à la périphérie de l'énoncé. La morphologisation de la copule représente un premier développement (appelé « variété post-basique 1 » par Giuliano) : le négateur et *seulement/aussi* viennent se placer en position post-verbale, mais dans cette position, la portée des adverbes est restreinte au SN immédiatement suivant (souligné dans le tableau, cf. aussi exemple 8a). C'est au stade de la « variété post-basique 2 », lorsque la morphologie verbale est productive, que

[9] Tableau simplifié, adapté de Perdue, Benazzo & Giuliano (2002).

l'adverbe dans cette position peut affecter un SN non-adjacent (souligné dans le tableau). Enfin, cette morphologie constitue un préalable pour la « variété avancée », caractérisée par l'acquisition d'adverbes – *déjà, (ne) plus* – qui mettent en contraste deux intervalles temporels.

4 Conclusion

J'ai retracé brièvement le développement du marquage morphologique de la finitude à partir du fonctionnement de [se], [ilya], [nepa], qui sont des marqueurs de la frontière topique–focus. Ceux-ci ont aussi été analysés comme premières manifestations formelles de la finitude, définie sémantiquement comme l'assertion de la validité d'un état de choses par rapport à un repère spatio-temporel. Dans cette perspective, ces marqueurs forment logiquement la base à partir de laquelle le développement de la morphosyntaxe de la LC a lieu. Je m'associe donc à l'intérêt que porte Inge Bartning à ces marqueurs pouvant « contribuer à définir des stages post-basiques » (1997 : 36).

Mais certains apprenants du corpus analysé ne développent pas de morphologie verbale, au-delà de ces marqueurs dont tous disposent. J'espère que les quelques exemples du texte laissent entr'apercevoir le formidable potentiel communicatif dont dispose le locuteur du lecte de base qui peut constituer un premier palier de fossilisation. Il est très impressionnant de voir tout ce que l'on arrive à communiquer muni simplement d'un marqueur topique–focus. Comme le dit Inge Bartning (1997 : 34) : c'est une « forme riche communicativement ».

Références

Bartning, Inge. 1997. « L'apprenant dit avancé et son acquisition d'une langue étrangère. ». *Acquisition et interaction en langue étrangère 9*, pp. 9–50. [*AILE*.]

Bartning, Inge (éd.). 1997. *Les apprenants avancés. Acquisition et interaction en langue étrangère 9.*

Bartning, Inge & Kirchmeyer, Nathalie. 2003. « Le développement de la compétence textuelle à travers les stades acquisitionnels en français L2 ». *Acquisition et interaction en langue étrangère 19*, pp. 9–40.

Bartning, Inge & Schlyter, Suzanne. 2004. « Itinéraires acquisitionnels et stades de développement en français L2 ». *Journal of French language studies*, pp. 281–299.

Corder, Stephen Pit. 1978. « 'Simple codes' and the source of the second language learner's initial heuristic hypothesis ». *Studies in second language acquisition 1(1)*, pp. 1–10.

Dimroth, Christine, Gretsch, Petra, Jordens, Peter, Perdue, Clive & Starren, Marianne. 2003. « Finiteness in Germanic languages : a stage-model for first and second language development ». Dimroth, Christine & Starren, Marianne (éds). *Information structure and the dynamics of language development*. Amsterdam : Benjamins, pp. 65–93.

Huebner, Thom. 1989. « Establishing point of view : the development of coding mechanisms in a second language for the expression of cognitive and perceptual organization ». *Linguistics 27*, pp. 111–144.

Klein, Wolfgang. & Perdue, Clive. 1997. « The basic variety. Or : couldn't natural languages be much simpler ? ». *Second language research 13*, pp. 301–347.

Maas, Utz. 2004. « 'Finite' and 'non-finite' from a typological perspective ». *Linguistics 42*, pp. 359–386.

Perdue, Clive, Benazzo, Sandra & Giuliano, Patrizia. 2002. « When finiteness gets marked. The relation between morpho-syntactic development and use of scopal items in adult language acquisition ». *Linguistics 40*, pp. 849–890.

Starren, Marianne. 2001. *The second time. The acquisition of temporality in Dutch and French as a second language*. Utrecht : LOT.

Trévise, Anne. 1986. « Quelques opérations de prédication et de thématisation dans l'interlangue d'une immigrante hispanophone en France ». Giacomi, Alain & Véronique, Daniel (éds). *Acquisition d'une langue étrangère : perspectives et recherches.* Aix-en-Provence : Université de Provence.

Véronique, Daniel. 1983. « Observations préliminaires sur [li] ». *Acquisition du français par des travailleurs marocains 1*. Aix-en-Provence : Université de Provence, pp. 155–180.

Du mot perdu au mot retrouvé.
Le rôle de *c'est* et *il y a* dans le discours d'un aphasique bilingue

DOMINIQUE WILLEMS
Université de Gand

Notre contribution cherche à décrire le fonctionnement des éléments *c'est* et *il y a* dans un type particulier de français parlé : celui d'un aphasique de conduction. Nous éclairerons en particulier la fonction « d'outil de recherche dénominative » de l'élément constructeur *c'est*. Cette fonction, présente chez tous les locuteurs, occupe une place prépondérante dans le processus de récupération lexicale des aphasiques. La recherche lexicale s'opère en effet toujours à l'intérieur d'une structure verbale précise, celle-ci fournissant la charpente syntaxique indispensable qui rend possible le piétinement lexical.

1 Introduction

Dans un article de 1997, Inge Bartning souligne l'importance de la structure en *c'est* comme outil stratégique pour les locuteurs FLE « avancés ». Nous aimerions présenter ici l'utilisation intensive de cette même structure dans un tout autre domaine, celui du discours d'un aphasique bilingue, et souligner l'importance stratégique des présentatifs dans le mécanisme de la dénomination. Dans notre étude, nous associerons à l'analyse du *c'est* les autres structures présentatives représentées dans notre corpus : *il y a,* ainsi que les verbes de perception dans la construction *je vois SN (qui X)*.

2 Les fonctions de *c'est* + SN

Dans Bartning (1997 : 71–72), l'auteur distingue les 6 fonctions suivantes pour le syntagme *c'est* + SN, fonctions que nous illustrons au moyen d'exemples représentatifs repris au corpus de français parlé d'Aix-en-Provence (*Corpaix*) :

(1) fonction présentative
c'est mon père il est arrivé hier

(2) fonction descriptive (ou prédicationnelle)
je pense vous montrer que *c'est* un bon français qu'ils savent bien parler français

(3) fonction identificationnelle
c'est des Pinochet mais *c'est* pas de la même de la même famille

(4) fonction d'équivalence ou de définition
je vais vous expliquer *c'est* un centre d'alcoologie […]
c'est un service où on fait des cures
disons *c'est* plutôt des bêtises que de grosses engueulades

(5) fonction existentielle [1]
oui c'est un peu difficile parce que *c'est* beaucoup de mots que je ne connais pas (Corpus *Interfra* de Stockholm, repris à Bartning 1997 : 72)

(6) fonction 'résumé synthétique'
Ben *c'est* la vie
Qu'est-ce que j'ai encore fait ? *C'est* pratiquement tout.

Nous aimerions ajouter à cette liste une septième fonction à savoir celle « d'outil de recherche dénominative », comme dans l'exemple suivant (toujours dans *Corpaix*) :

(7) Le vingt-cinq c'est un quoi Noël c'est pas un vendredi euh c'est un dimanche

Cette fonction, bien présente en langue parlée standard, est exploitée de façon particulièrement fréquente dans les situations patholo-

[1] Il s'agit ici d'un emploi non natif de *c'est*, où en français standard on emploierait le présentatif *il y a*.

giques de recherche de mots. C'est un tel corpus que nous aimerions présenter et commenter ici.

3 Brève description du corpus et des locuteurs

3.1 Corpus utilisé

Le corpus utilisé[1] consiste en la description orale (en deux langues) de dix séries d'images par deux locuteurs[2] : un locuteur bilingue français/néerlandais, dénommé ici M.G., atteint d'une aphasie de conduction suite à un accident vasculaire cardiaque, et un locuteur de contrôle, également bilingue, dénommé M.VdK. et présentant un profil sociolinguistique comparable. Notre réflexion ne portera que sur la partie française du corpus. Notons que pour la description des mêmes images, M.G. utilise 1276 mots, M.VdK. 826. Les textes ont été soigneusement transcrits et « mis en grilles » selon la méthode élaborée par le Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe sous la direction de Claire Blanche-Benveniste[3].

---

[1] Le corpus nous a été fourni par le professeur Mme MP de Partz, médecin et neurolinguiste à l'Université Catholique de Louvain. Il a été transcrit et mis en grilles par Béatrice Vandenabeele, dans le cadre de sa thèse de maîtrise (2002). Nous y référerons sous le nom Corpus BvdA.

[2] Le test employé est à l'origine une épreuve bien connue d'intelligence (test WAIS-R *Wechsler Adult Intelligence Scale-Revisited*, 1981). L'équipe de l'UCL s'est distanciée du but original pour appliquer le test comme « outil d'appréciation de la capacité à produire du récit ». Les images (4 à 6 par histoire) sont présentées en ordre chronologique et les sujets doivent observer les images et ensuite raconter l'histoire en intégrant tous les éléments visuels. Ce type de test permet d'obtenir du récit, avec des référents précis et vérifiables, entraînant des contraintes lexicales, dans un contexte non émotionnel. Le type de texte produit est toutefois plutôt descriptif que narratif et la fragmentation n'encourage pas la cohésion syntaxique du discours.

[3] La mise en grilles est une représentation graphique qui tient compte tant de l'axe linéaire que des piétinements paradigmatiques. Il permet de visualiser les phénomènes d'élaboration du texte (cf. Blanche-Benveniste *et alii* 1979, Blanche-Benveniste 1997).

3.2 Profil sociolinguistique des deux locuteurs

Tableau 1

	M.G.	**M.VdK. (sujet de contrôle)**
Age	51 ans	53 ans
Niveau socio-économique	– diplôme universitaire en économie – master of business administration	– diplôme universitaire en médecine dentaire – diplôme universitaire en économie
Langues et emploi – **première langue :** – **autres langues :**	 – néerlandais – français : privé (depuis 28 ans) + professionnel – anglais : professionnel	 – néerlandais – français : privé + professionnel – anglais : professionnel (lecture)

3.3 Trajet aphasique de M.G.

Le locuteur M.G. souffre de troubles de langage et est classé comme aphasique par les médecins de la clinique Saint-Luc (clinique universitaire de l'UCL). Le corpus est constitué d'un test enregistré en milieu hospitalier à la fin de sa rééducation en français (après 6 mois). À ce moment, le patient souffre encore de troubles, décrits de la façon suivante par l'équipe médicale : (1) un manque de mots, à savoir une difficulté à produire des mots dans diverses conditions d'énonciation ; (2) la production de phrases agrammaticales, transgressant les règles syntaxiques ; (3) la répétition involontaire d'un élément linguistique, en l'absence du stimulus original, phénomène appelé « persévération ».

Tableau 2

8/4/01 **Accident vasculaire cardiaque (lésion frontale)**	**Après 7 semaines…** **(1e test)** **Début rééducation en français**	**3/10/01 (2e test)** **fin rééducation en français**
APHASIE DE CONDUCTION **+ troubles de compréhension**	***APHASIE MIXTE***	***APHASIE DE CONDUCTION***
Fluent Stéréotypies Paraphasies phonémiques (nosognosie fréquente)	Jargon phonologique + néologique Intrusions d'autres langues (angl.) Déficit mémoire de travail	Fluent Compréhension intacte (auditive et écrite) Manque de mot Dyssyntaxie Persévérations

4 *C'est* et *il y a* dans le corpus BvdA

4.1 Quelques données statistiques

graphique 1 : emploi des verbes principaux dans le corpus français

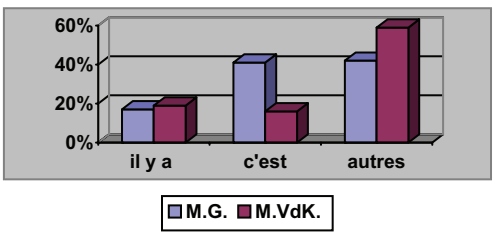

On constate chez les deux locuteurs un taux élevé de constructions en *c'est* et *il y a*. La légère différence entre les deux personnes est due en partie à l'utilisation plus fréquente par M.VdK. de la formule *je vois* au lieu de *c'est*.

4.2 Analyse fonctionnelle

Les structures en *c'est* et *il y a* occupent essentiellement trois fonctions dans le corpus : la fonction la mieux attestée chez les deux locuteurs est la fonction présentative (4.2.1)[1]. En emploi focalisé, la structure en *c'est* peut prendre une valeur contrastive (4.2.2). Mais notre attention portera surtout sur l'emploi dénominatif (4.2.3).

Les trois fonctions sont distribuées différemment sur le texte : alors que la fonction présentative se retrouve essentiellement dans les débuts de texte, où le locuteur décrit le cadre de l'histoire (les protagonistes, leur occupation et localisation), la fonction contrastive se retrouve essentiellement en fin de texte, au moment de la résolution de l'histoire. L'emploi dénominatif, quant à lui, peut se retrouver à divers endroits du texte.

4.2.1 La fonction présentative

En fonction présentative, les deux structures sont en principe en emploi complémentaire : *il y a* apparaît afin d'introduire un nouveau référent dans le discours ; *c'est*, quant à lui, sert essentiellement à qualifier ce nouvel élément et à le situer dans un paradigme. Il introduit en quelque sorte la présupposition d'un paradigme auquel l'élément en question est comparé (cf. Léard 1986). La situation peut être résumée de la façon suivante :

il y a SN (qui) : /–présupposé/ et thématisant
c'est SN (qui) : /+présupposé/ et paradigmatisant

L'identification du référent se fait par un double mouvement présentatif, tel qu'illustré dans les exemples [1] et [2] ci-dessous[2] :

[1] L'importance des énoncés présentatifs ne doit pas étonner étant donné le type de texte (description d'une série d'images).

[2] Pour chaque exemple nous donnons en premier lieu la transcription, suivie de la mise en grilles.

[1] corpus *M.G. 15–18*

il y a aussi un une voiture qui est en t- qui est ici sur la planche bleue c'est une voiture de mille neuf cent mille neuf cent vingt avec un un roi je x ou un quelqu'un chauffeur là-dedans avec le roi […]

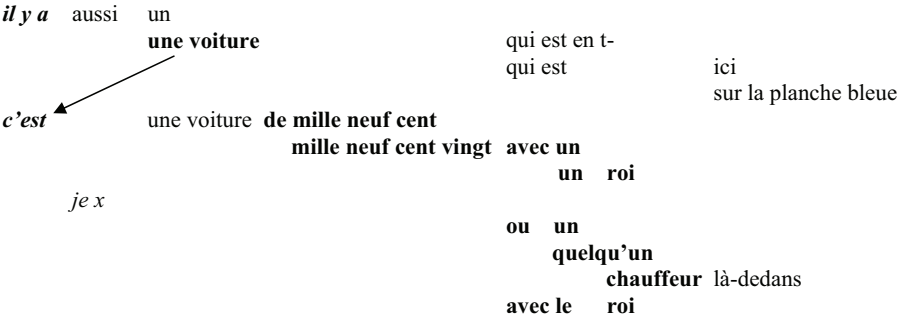

[2] corpus *M.VdK. 116–117*

il y a une voiture qui qui s'amène c'est un taxi

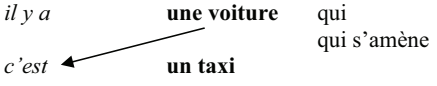

Ce double mouvement présentatif se retrouve dans les deux corpus. C'est la structure présentative habituelle de M.VdK. Chez M.G. nous trouvons toutefois une utilisation plus fréquente de la structure en *c'est,* qui concurrence *il y a* même pour la présentation de référents nouveaux, comme en témoigne l'exemple [3] corpus *M.G. 6–9*, illustré ci-dessous.

L'emploi non prototypique de *c'est* dans l'exemple [3] n'est pas sans rappeler le début des histoires drôles[1]. Il témoigne par ailleurs de la tendance à généraliser l'emploi de *c'est* au détriment de *il y a*, tendance que nous retrouvons également chez les apprenants avancés (cf. Bartning 1997).

[1] Cf. Decormis (1985)

[3] corpus *M.G. 6–9*

c'est un bâtiment qu'on est en train de construire donc euh donc ici dans le première hein image c'est le le euh fond de l'aut- l'immeuble et donc il y a des planches qui sont sur un tas et un monsieur qui essaie de mettre d-++ des ++ des planches + sur le ++ le + châssis

			c'est	**un bâtiment**	qu'on est en train de construire	
		donc				
		euh				
		donc				
ici dans le première	hein					
	image		*c'est*	**le**		
				le euh		
				fond de l'aut-		
				l'immeuble		
		et donc	*il y a*	**des planches**	qui sont sur un tas	
		et		**un monsieur**	qui essaie de mettre d-	
					des	
					des planches sur le	
						le châssis

Le tableau 3 résume la situation statistiquement pour nos deux locuteurs :

Tableau 3 : répartition des structures à verbe présentatif dans le corpus français

	c'est … qui				**il y a … qui**				**je vois … qui**			
ANTECEDENT	introduction nouvel élément		**qualification élément présupposé**		**introduction nouvel élément**		qualification élément présupposé		introduction nouvel élément		qualification élément supposé	
	M. VdK.	M.G.	M. VdK.	M.G.	M. VdK.	M.G.	M. VdK.	M.G.	M. VdK.	M.G.	M. VdK.	M.G
indéfini	–	42% 5/12	**75% 3/4**	**16% 2/12**	**91% 10/11**	**79% 11/14**	–	–	100 % 4/4	–	–	–
défini	–	42% 5/12	**25% 1/4**	–	**9% 1/11**	**14% 2/14**	–	7% 1/14	–	–	–	–

4.2.2 La fonction contrastive

La structure en *c'est* se retrouve dans les deux corpus en emploi focalisé, pour exprimer un contraste, comme dans l'exemple [4] corpus *M.G. 61–65* illustré à la page suivante.

Le même emploi figure dans l'exemple [5] :

[5] corpus *M.G. 35–36*

c'est le monsieur qui garde le Tintin

c'est **le monsieur** *qui* garde le Tintin

[4] corpus *M.G. 61–65*

donc c’est sur la montagne il y a un monsieur et deux dames euh et donc il essaie de mon-x une femme de monter sur la euh la colline euh l’autre euh l’autre dame aussi mais après c’est lui qui se euh sur la colline il tombe euh en bas de la colline et la dame monte euh aussi sur la colline et c’est la dame qui sort le monsieur de euh du bas de la colline

	donc		c’est					sur la montagne
			il y a		un monsieur			
				et	deux dames			
euh								
et	donc	il	essaie		de mon- ×			
						une femme		
					de monter			sur la euh
								la colline
						euh		
						l’autre		
						euh		
						l’autre dame aussi		
	mais après		**c’est**		**lui**		*qui* se euh	sur la colline
		il	tombe					euh
								en bas de la colline
et		la dame	monte	euh				
				aussi				sur la colline
et			**c’est**		**la dame**		*qui* sort le monsieur	de euh
								du bas de la colline

4.2.3 La fonction de support de recherche dénominative

La troisième fonction, que nous aimerions développer ici, se retrouve également chez nos deux locuteurs, mais dans des contextes spécifiques de recherche lexicale. Tout locuteur peut en effet éprouver des manques de mot. Ces difficultés se manifestent par des amorces, des bribes ou des hésitations. Afin de solutionner son problème, le locuteur utilise des approximations lexicales, voire des paraphrases descriptives.

Mais la recherche du mot ne mobilise pas seulement des ressources lexicales diverses[1]. D'autres éléments interviennent. Ainsi, dans l'exemple (6), la recherche lexicale s'effectue autour du verbe constructeur « c'est » : ce dispositif fournit une base syntaxique simple permettant d'effectuer la recherche lexicale sans perdre le support syntaxique. La construction en *c'est* constitue en quelque sorte un outil grammatical préfabriqué et récursif, imposant très peu de contraintes grammaticales et permettant une recherche lexicale sur des fondements syntaxiques solides[2].

[6] corpus M.VdK. 120–122

en principe c'est pas la la statue c- probablement c'est probablement une une femme qui qui s- se déplace un peu

en principe	***c'est*** pas	**la**		
		la statue		
	c- probablement			
	c'est probablement	**une**		
		une femme	**qui**	
			qui s-	
				se déplace un peu

[1] Pour une étude détaillée des ressources lexicales dans les tests de dénomination, cf. la thèse de Tran (2000).

[2] Cf. Roubaud (1987) : « Une fois la syntaxe en place, le locuteur peut hésiter sur les différentes portions syntagmatiques de la chaîne parlée mais pour qu'elle soit en place, il faut que le locuteur ait produit le verbe constructeur ; ce qui vérifie le fait que la syntaxe se construise autour du verbe constructeur et ce qui explique qu'on ne trouve pas (ou peu) d'hésitations sur celui-ci. »

La recherche s'appuie également sur l'utilisation de substantifs généraux (*un homme, une femme, un monsieur*) ou de pronoms indéfinis (*quelqu'un*), qui fonctionnent comme antécédents d'une relative, qui, elle, contient l'essentiel de l'information selon le schéma suivant :

c'est +	SN $_{général}$ +	*qui* +	qualification complémentaire
c'est	quelqu'un	**qui**	sort de l'eau
c'est	un monsieur	**qui**	pêche aussi du poisson
c'est	une femme	**qui**	se déplace un peu

L'approximation lexicale s'accompagne par ailleurs fréquemment de commentaires métalinguistiques et méta-interprétatifs (*comment ça s'appelle, c'est quoi ça, qu'est-ce qu'il fait exactement, je suppose, probablement,* etc.), par lesquels le locuteur exprime son embarras, son hésitation ou son mécontentement du résultat de sa recherche.

Le langage des locuteurs aphasiques contient de fréquentes recherches lexicales. L'exemple le plus marquant dans notre corpus est la recherche d'un même mot, « plongeur » chez les deux personnes testées. Le manque de mots est dans ce cas probablement dû à l'emploi rarissime de ce type de lexèmes dans le vocabulaire des sujets examinés[1]. Nous reproduisons ci-dessous les deux extraits concernés :

[7] corpus *M.VdK. 100–102*

oui il y a q- un il y a un monsieur qui sort de de l'eau euh comment on appelle c'est un quelqu'un qui fait qui fait du plongée

oui	il y a	q- un		
	il y a	un monsieur	qui sort	de de l'eau
euh *comment on appelle*	c'est	un quelqu'un	qui fait qui fait du plongée	

[1] Sur l'impact de la fréquence d'utilisation sur la reconnaissance des mots, cf. Wiegel-Crump & Dennis (1986).

Il ressort de la grille que la construction repose entièrement sur les dispositifs élémentaires *il y a (... qui)* et *c'est (... qui)*. M.VdK. se concentre sur la recherche lexicale en se servant d'une technique spécifique : à défaut du mot adéquat, il contourne la difficulté par une structure descriptive. La place du complément est remplie par un terme général à son tour complété par une propriété du lexème recherché. Le vide à la place du complément est vite comblé, le locuteur se fait comprendre par une paraphrase. Sa difficulté à intégrer le lexique correct est exprimée par l'hésitation, *euh* et par le commentaire métalinguistique *comment on appelle*. Finalement, il trouve une solution intermédiaire, utilisant un mot morphologiquement apparenté, *plongée*, sans chercher à finir sa recherche avec le terme approprié (*plongeur*).

[8] corpus *M.G. 67–91*

et de l'autre côté il y a un euh c'est quelqu'un qui sort de l'eau c'est un un nageur euh sous-terrain c'est un + euh c'est quoi ça c'est un + c'est c'est c'est un + nageur il sort aussi avec un poisson c'est quoi ça c'est un ++ quoi qu'on dise c'est pas ça c'est un […]

et	de l'autre côté		il y a	un euh	
			c'est	quelqu'un qui sort de l'eau	
			c'est	un nageur euh	
					sous-terrain
			c'est	un	
			euh		
			c'est	quoi ça	
			c'est	un	
			c'est		
			c'est		
			c'est	un nageur	
		il	sort aussi		avec un poisson
			c'est	quoi ça	
			c'est	un	
	quoi qu'on dise		c'est pas	ça	
			c'est	un	

L1 ici je ne peux pas vous aider hein

L2 non non je sais mais c'est euh + euh ++ aussi avec un poisson mais c'est un ++ c'est un nageur mais c'est + avec un casque euh en haut c'est un ++ je sais pas c'est un + je connais pas le nom […]

[non non je sais]				
mais	c'est	euh		
		euh		
			aussi avec un poisson	
mais	c'est	un		
	c'est	un nageur		
mais	c'est		avec un casque euh	
				en haut
	c'est	un		
je sais pas				
	c'est	un		
je connais pas le nom				

[…] euh c'est un nageur mais c'était quoi c'est + avec une bombe c'est un […]

	euh		
	c'est	un nageur	
mais	c'était	quoi	
	c'est		avec une bombe
	c'est	un	

L1 vous le trouvez peut-être dans une autre langue en vous le direz comment dans une en en anglais ou en néerlandais

L2 c'est un euh duiker een duiker

	c'est	un euh
		duiker
		een duiker

La recherche du mot *plongeur* chez M.G. est caractérisée par sa longueur, sa persévération et un certain manque de variation au niveau de la structure. Celle-ci n'est interrompue que par quelques commentaires métalinguistiques du type *je sais pas, je connais pas le nom.* La structure étant récursive, le locuteur investit toute son énergie dans la recherche du mot correct sur l'axe paradigmatique. Il ne néglige pourtant pas de répéter à chaque fois la construction dans laquelle il va incorporer le mot qu'il cherche : la syntaxe fournit la charpente de la recherche lexicale. Après de longues approxima-

tions, M.G. arrive à dénommer l'élément, fût-ce dans une autre langue.

Malgré les différences en longueur, qui s'expliquent en partie par les conditions différentes d'enregistrement des tests, la technique de recherche est identique chez les deux locuteurs. L'analyse des structures en *c'est* dans l'ensemble du corpus révèle en effet les mêmes paradigmes :

(1) construction par places vides
[MVdK] *c'est un*
[MG] *c'est*
c'est

(2) construction par pronom indéfini
[MVdK] *c'est quelqu'un qui fait du plongée*
[MG] *c'est quelqu'un qui sort de l'eau*

(3) construction par SN indéfini
[MVdK] *c'est une femme qui se déplace un peu*
[MG] *c'est un monsieur qui joue la guitare*

(4) construction par énumération de propriétés pertinentes
[MVdK] *avec sa guitare*
[MG] *avec des fusils*
avec une bombe

La recherche lexicale entraîne par ailleurs chez nos deux locuteurs une activité d'évaluation comparable sur les résultats de la recherche.

En guise de conclusion de cette analyse sommaire, rappelons que les difficultés de dénomination lexicale sont communes à tous les locuteurs d'une langue, qu'ils soient natifs, apprenants ou aphasiques. Les stratégies pour y remédier le sont également, même si la fréquence et la durée du phénomène peuvent varier. C'est d'une part que la langue fournit les outils syntaxiques et lexicaux nécessaires, et la construction en *c'est* en fait intrinsèquement partie. Cela démontre d'autre part, nous semble-t-il, que, dans tous les cas traités, la compétence linguistique des locuteurs n'est pas fondamentalement atteinte.

Références

Bartning, Inge. 1997. « Structuration des énoncés et stratégies référentielles à l'aide de la prédication c'est X chez les apprenants avancés et les locuteurs natifs ». *Travaux de linguistique 34*, pp. 65–90.

Blanche-Benveniste, Claire & alii. 1979. « Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe ». *Recherches sur le Français parlé 2*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, pp. 163–206.

Blanche-Benveniste, Claire. 1997. *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.

Blanche-Benveniste, Claire. 1987. « Syntaxe, choix de lexique et lieux de bafouillage ». *DRLAV 36–37*, pp. 123–157.

Decormis, Chantal. 1985. *Analyse syntaxique et organisation narrative des histoires drôles en français parlé*. Mémoire de maîtrise en linguistique française. Aix-en-Provence : Université de Provence.

Léard, Jean-Marcel. 1986. « Il y a ...qui *et* c'est ...qui : la syntaxe comme compatibilité d'opérations sémantiques ». *Linguisticae investigationes X*, *1*, pp. 85–130.

Loufrani, Claude & Roubaud, Marie-Noëlle. 1990. « La notion d'approximation : langage ordinaire, langage pathologique ». *Recherches sur le français parlé 10*, pp. 131–142.

Loufrani, Claude. 1990. *De l'art de tourner autour du mot. Analyse de discours de locuteurs classés comme aphasiques*. Aix-en-Provence : Université de Provence. [Thèse de doctorat.]

Nespoulos, Jean-Louis. 1980. « De deux comportements verbaux de base : référentiel et modalisateur. De leur dissociation dans le discours aphasique ». *Cahiers de psychologie 23*, pp. 195–210.

Nespoulos, Jean Louis. 1980. « Le manque de mot et ses manifestations ». *Cahiers du Centre interdisciplinaire des sciences du langage 2*. Université de Toulouse-Le Mirail, pp. 97–115

Roubaud, Marie-Noëlle. 1987. *L'approximation lexicale*. Université de Provence, Département de linguistique française. [Mémoire de maîtrise.]

Roubaud, Marie-Noëlle & Loufrani, Claude. 1993. « La syntaxe, c'est ce qui reste quand on a tout oublié. La syntaxe comme outil de description syntaxique ». *Recherches sur le français parlé 12*, pp. 85–113.

Tran, Thi Mai. 2000. *À la recherche des mots perdus : étude des stratégies dénominatives des locuteurs aphasiques.* Université de Lille III. [Thèse de doctorat.]

Ulatowska, Hanna K., North, Alvin J. & Macaluso-Haynes, Sara. 1981. « Production of narrative and procedural discourse ». *Brain and language*, pp. 345–371.

Van Den Abeele, Béatrice. 2002. *Analyse syntaxique et lexicale de quelques productions orales d'un aphasique bilingue.* Université de Gand. [Thèse de maîtrise.]

Wiegel-Crump, Carole Ann & Dennis, Maureen. 1986. « Development of word-finding ». *Brain and language 27*, pp. 1–23.

Willems, Dominique. 1998. « La mer, c'est beau : Le sujet dans certaines structures non canoniques ». Forsgren, Mats, Jonasson, Kerstin & Kronning, Hans (éds). *Prédication, assertion, information*. *Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6–9 juin 1996.* Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 56, pp. 595–603.

III COMMUNICATION :

DISCOURS DES MÉDIAS

Présence du participe dit « présent » dans la presse

ODILE HALMØY
Université de Bergen

On s'intéresse ici à l'emploi du participe présent (Ppr) dans la presse, par comparaison à son emploi dans les œuvres de fiction et les textes de spécialité. Les articles de presse consultés proviennent des quotidiens *Le Monde, Le Figaro, Libération,* et des hebdomadaires *L'Express, Le Journal du Dimanche, Paris-Match* et *Le Nouvel Observateur*. Les exemples littéraires sont tirés de deux romans de Régine Deforges et du dernier roman d'Anna Gavalda, et pour ce qui est des langues de spécialité, du « Que sais-je » sur *Les néologismes* de Jean Pruvost et Jean-Paul Sablayrolles. Les différences d'emploi observées entre ces trois types de texte concernent surtout les lexèmes en jeu dans les constructions et la fréquence relative du Ppr selon sa fonction syntaxique.

1 Introduction

L'objectif de cette petite étude est d'examiner la présence du participe présent (Ppr) dans la presse, pour voir si son emploi dans ce type de texte diffère de son emploi dans les œuvres de fiction et dans les langues de spécialité. En effet, on dit en général que le participe présent est une forme réservée à la langue littéraire.

En ce qui concerne la presse, les exemples sont empruntés principalement au quotidien *Le Monde*, mais aussi au *Figaro* et à *Libération*, et parmi les hebdomadaires, à *L'Express*, au *Nouvel Observateur, Marie France,* au *Journal du Dimanche* et à *Paris Match*. J'ai choisi comme sources littéraires deux romans de Régine De-

forges (*Noir Tango* et *Rue de la Soie*, les tomes 4 et 5 de la saga inaugurée par la *Bicyclette bleue* – 1993 et 1994), et le dernier roman de Anna Gavalda : *Ensemble, c'est tout* (2004). Le récent « Que sais-je » sur *Les néologismes* de Jean Pruvost et Jean-Paul Sablayrolles (2003) représentera une langue de spécialité. La raison de ce choix, en ce qui concerne les œuvres littéraires, c'est que je voulais éviter des auteurs qui, comme Jean-Philippe Toussaint ou Claude Simon, font un usage pléthorique des Ppr. Les romans choisis présentent une écriture relativement « standard », sans « prétention littéraire », et offrent de plus un heureux mélange de dialogues (discours) et de récit.

Les occurrences du Ppr dans ces trois types de texte sont classées et étudiées selon leurs fonctions.

2 Les fonctions du Ppr

Si l'on excepte les cas de « grammaticalisation », où le participe présent s'est figé en emploi prépositionnel ou conjonctionnel (de type *s'agissant (de), concernant, courant, durant, moyennant, pendant (que), touchant à, venant (de), visant*, etc.) ou autre, comme dans la tournure à *bout portant*, ou *le cas échéant*, le Ppr est susceptible d'assumer cinq fonctions différentes, à savoir :

1) membre de la périphrase aspectuelle progressive [*aller* + Ppr], de type [*aller augmentant*] ;
2) prédicat d'une construction absolue (*la pluie redoublant*) ;
3) épithète liée, toujours postposée à son support nominal (*femme lisant*) ;
4) apposition (dite aussi « attribut libre » – traduction de *fritt predikat* danois) ;
5) attribut du complément d'objet.

Ces cinq emplois ne sont pas également représentés. Je les étudierai dans cet ordre, en comparant les trois types de textes choisis.

2.1 Ppr membre de la locution progressive [*aller Vant*]

L'emploi du Ppr comme membre de la locution progressive [*aller Vant*] a quasiment disparu du français moderne standard. Selon

Saskia Kindt (cf. Halmøy 2003 : 31), la dernière attestation de cette périphrase dans la base de données de *Frantext* daterait de 1941. Force est de constater que je n'en ai relevé aucune occurrence ni dans la presse, ni dans le « Que sais-je » sur *Les néologismes*, ni chez Anna Gavalda. Une seule occurrence chez Régine Deforges :

(1) *Ce fut d'abord comme un bourdonnement sourd qui* ***alla s'amplifiant****.* (Deforges, *soie*, 265)

Cet emploi, réservé à un registre littéraire, est conforme à la description qu'en donne Johannesen (1977 : 325–27) : les verbes – très peu nombreux – que l'on rencontre dans cette construction expriment soit un *accroissement* (c'est le cas ici), soit un *décroissement*, le sujet étant toujours [-humain].

2.2 Ppr prédicat d'une construction absolue

On trouve des Ppr prédicats de constructions absolues aussi bien dans les œuvres de fiction que dans notre texte de langue de spécialité et dans la presse. Mais les occurrences ne sont pas très nombreuses (8 dans *Les néologismes* sur un total de 100 participes présents, la densité étant du même ordre de grandeur dans la presse et dans nos romans). L'ordre des mots est immuable : le Ppr prédicat est toujours postposé au SN sujet. Trois occurrences seulement chez Anna Gavalda en 300 p, une dizaine chez Régine Deforges. Les constructions peuvent se trouver en position initiale, intermédiaire ou finale.

(2) ***Le champagne et la bienveillance aidant****, ils osèrent quelques questions.* (Gavalda, 37)

Tout se passa exactement comme il l'avait prévu : "oui", "non", "ah bon", "c'est pas vrai ?", "ben merde...", "pardon...", "putain", "oups..." et "saperlotte" furent les seuls mots qu'il prononça, ***Yvonne assurant les intervalles à la perfection****.* (ibid. 290)

Depuis l'enfance, souvent leurs discussions dégénéraient en bagarres, ***la guerre aidan****t, leurs querelles se faisaient de plus en plus haineuses.* (Deforges, *soie*, 66)

***La pluie redoublant**, ils s'arrêtèrent au village le plus proche.* (ibid. 190)

On rencontre les mêmes cas de figure dans la presse :

(3) ***L'espérance de vie augmentant**, les retraités sont de plus en plus nombreux.* (Le Monde)

***La chaleur aidant**, les plantes se décomposent sous l'action de micro-organismes très gourmands en oxygène.* (Le Monde)

La construction est souvent longuette dans la presse, et présente un usage plus fréquent de participes « composés » avec l'auxiliaire *étant* ou *ayant* :

(4) *Berhault, pourtant, se savait vulnérable. Plus que jamais,* ***l'expérience de trois décennies d'alpinisme aidant**.* (Le Monde, 2–3.05.04, 15 – *Horizons* : Patrick Berhault, dernière cordée)

Des pasteurs sont prêts à entrer en conflit avec leur hiérarchie, ***l'archevêque, Mgr Karl Gustav Hammar, étant très progressiste dans son approche**.* (Le Monde, 2–3.05.04, 12)

Pour l'heure, c'est plutôt la confusion : ***certaines régions prenant leurs propres initiatives, et « l'Etat ayant pour le moins du mal à définir un cadre clair »**.* (Le Monde, 2–3.05.04, 14)

À la suite des trois vagues de chaleur qui ont frappé la France en 2003 – ***la dernière,** en août**, ayant été la plus meurtrière**.* (Le Monde)

Alors que son inauguration, en juin 2003, avait été retardée de huit jours, ***la préfecture ayant suspendu la remise de son certificat de conformité à la réalisation de quelques améliorations,** la CGT a évoqué un "chantier bâclé".* (Le Monde, 25.05.04, 1)

En 1960, ***le domaine graphique des publications du ministère de la culture faisant partie des préoccupations d'André Malraux**, ce dernier me demanda de réaliser les catalogues et les affiches des grandes expositions.* (Le Monde)

Les cas de figure sont les mêmes dans notre texte de langue de spécialité :

(5) ***L'âge venant**, sans que c'en soit une condition, s'exprime alors souvent le regret de la langue d'hier.* (Les néologismes, 8)

***L'entrée dans un dictionnaire valant reconnaissance officielle d'existence** en même temps que s'y enterre le néologisme**,** il paraît naturel que les sentiments les plus variés se manifestent au moment d'ajouter éventuellement une nouvelle forme lexicale ou un nouveau sens.* (ibid. 121)

Ces constructions, quelle que soit leur place dans l'énoncé – frontale, intermédiaire ou finale – prennent souvent une coloration causale. On remarque aussi que les Ppr prédicats d'une construction absolue peuvent être des verbes intransitifs, ou des verbes transitifs employés absolument (sans objet exprimé). En ce qui concerne la grande fréquence de *aidant* et, dans une moindre mesure, de *venant* dans cet emploi (*la chaleur aidant, l'âge venant*), Martin Riegel suggère qu'il s'agit là déjà d'une grammaticalisation, le participe ayant ici un emploi quasi-prépositionnel, équivalant pour le sens à *avec*.

2.3 Ppr épithète nominale liée, postposée à son support

Ce qui frappe, c'est l'abondance d'occurrences de cette configuration dans la presse par rapport aux œuvres de fiction. Cet emploi répond en effet à plus de 80 % des occurrences du Ppr dans la presse. Dans le « Que sais-je » sur *Les néologismes*, 80 des 100 occurrences de Ppr sont aussi des épithètes liées. Les supports peuvent être [+humain] et [-humain]. Dans la presse, ce qui frappe, c'est l'extrême fréquence de certains paradigmes lexicaux dans cet emploi. Les substantifs supports sont souvent des SN concrets, non animés, de type *amendement, communication, document, lettre, loi, mesure(s politiques), projet, proposition, rapport, recommandation(s), réglementation, résolution parlementaire, système, thèse*, ou encore, par métonymie, *groupe, pays, banque*, etc. Les verbes au Ppr appartiennent eux aussi à des champs sémantiques voisins

(*interdire, autoriser, modifier*, etc.). Une recherche sur Google du lexème *amendement* donne les verbes introducteurs suivants : *adopter, approuver, déposer, proposer*, avec les nominalisations correspondantes : *adoption, approbation, proposition, retrait*. Les participes présents susceptibles d'apparaître dans cette configuration étant

> *autorisant ; bannissant ; consacrant (le caractère intouchable du socialisme cubain) ; décidant ; demandant (l'annulation de la taxe sur les tabacs) ; interdisant ; instituant (un dispositif de crédit d'impôt pour le cinéma) ; limitant (l'obligation de suivre un stage) ; modifiant ; permettant ; prohibant ; proposant ; répondant à ; visant à ;* etc.

Les SN supports peuvent avoir toutes les fonctions syntaxiques – sujet, objet direct et indirect, régime de préposition, etc. Contrairement à ce qui est le cas pour son emploi dans les constructions absolues, le Ppr est en général ici suivi d'expansions, plus ou moins longues suivant les cas. Quelques exemples :

(6) *En Europe, deux pays, les Pays-Bas et la Belgique, disposent déjà d'une loi* ***autorisant*** *le mariage gay, et la Suède est prête à le faire dans un avenir proche.* (Le Monde, 2–3.05.04, 16)

L'interdiction vaut également pour les médailles ***comportant*** *un signe religieux.*

... le temps que soient enclenchées les procédures ***débouchant*** *sur une exclusion définitive des collèges et des lycées.* (Le Monde, 2–3.05.04, 13)

... une note interne ***demandant****...*

Comment réagissez-vous au commentaire de la Maison Blanche ***disant*** *que votre Palme d'or prouve que les Etats-Unis sont un pays libre ?*

Il sera tenu un registre ***indiquant*** *la confession des élèves*

Jacques Chirac a co-signé, le 20 septembre 2003, une lettre à destination de Bruxelles ***s'inquiétant*** *d'une réglementation « trop bureaucratique » à l'encontre de l'industrie chimique.* (Le Monde)

... ne pouvait pas bénéficier de la loi du 15 juin 2000 ***instaurant*** *l'appel des verdicts d'assises.* (Le Monde, 2–3.05.04, 13)

François Fillon a remis une copie largement corrigée sur les modalités d'application de la loi ***interdisant*** *les signes religieux ostensibles à l'école.* (Le Monde, 2–3.05.04, 13)

Après avoir institué un moratoire ***interdisant*** *les adoptions internationales...*

La presse internationale publie aujourd'hui à la "une" la même photographie ***montrant*** *cet énorme tube d'acier et de verre, ainsi que son voile de béton, écrasé à terre sur le tarmac.*

Les Etats-Unis et la Grande Bretagne devaient déposer, lundi 24 mai, au Conseil de sécurité de l'ONU à New-York, un projet de résolution ***organisant*** *le transfert du pouvoir en Irak.*

C'est chez lui que sont confectionnées les banderolles ***rendant*** *hommage aux martyrs.*

La France a ignoré un rapport militaire ***préconisant*** *d'évacuer Dien Bien Phu.*

L'OMS a publié une recommandation ***préconisant…*** (Le Monde)

Plus de 26 000 personnes ont signé une pétition ***prônant*** *le statu quo.* (Le Monde, 2–3.05.04, 12)

Le ministre de la justice, Dominique Perben, a annoncé jeudi 29 avril au Sénat, qu'il soumettrait "avant l'été" au Parlement un projet de loi ***réprimant*** *"toute action de violence fondée sur l'homophobie".* (Le Monde, 2–3.05.04, 12)

Ce jugement fait suite à une plainte de l'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne, qui estimait avoir été injuriée par une campagne d'information en faveur du préservatif, ***reproduisant*** *l'image d'une religieuse* ***portant*** *une croix pectorale avec le slogan "Sainte-Capote, protège-nous".* (Le Monde, 2–3.05.04, 13)

Dans ce dernier exemple (ambigu), l'épithète est séparée de son support par la virgule, en raison de la longueur du syntagme. Le second Ppr a pour support un SN [+humain]. Autres exemples de support [+humain] :

(7) *Selon la loi militaire, un civil* ***travaillant*** *pour l'armée n'est pas passible de la Cour martiale tant que le Congrès n'a pas déclaré la guerre. Dans le cas irakien, il ne l'a jamais fait.* (Le Monde, 08.05.2004, 2)

Les universitaires ***participant*** *à cette conférence y étudiaient un certain nombre de phénomènes dérangeants qui se sont produits...*

Après avoir autorisé en 2003, l'adoption d'enfants, y compris étrangers, par des couples homosexuels ***vivant*** *en partenariat, [...], le Parlement de Stockholm envisage désormais...* (Le Monde, 2–3.05.04, 12)

Les étrangers ***venant de*** *cinq zones touchées subiront un contrôle minutieux en arrivant dans le pays.*

En cas de présentation de personnes ***venant de*** *l'étranger ou* ***s'y rendant****, le mandataire est tenu de rembourser les frais de rapatriement...*

Cet emploi est extrêmement fréquent aussi dans *Les néologismes*, où il répond à 80 % des Ppr recensés, alors que dans les romans, il est concurrencé par l'emploi du Ppr attribut libre. Dans les romans, l'éventail des verbes en jeu est beaucoup plus varié :

(8) *Une fille chauve au regard dur* ***tenant*** *dans sa main le crayon d'un turfiste aigri sous le regard amusé d'un garçon qui s'appuyait sur son manche à balai.* (Gavalda, 98)

Un gamin tendit à Léa une fiole ***contenant*** *une sorte de poudre grisâtre.* (Deforges, *soie*, 216)

Hormis les sacs de sable ***protégeant*** *les bâtiments administratifs et les militaires* ***déambulant*** *dans les rues, tout était comme avant la proclamation de l'indépendance, du moins en apparence.* (ibid. 241)

*Appuyée au parapet du petit pont **menant** au temple, Léa avait écouté bouche bée cette histoire de dragon changé en épée.* (ibid. 242)

*Il existe tout un réseau souterrain **reliant** les maisons entre elles.* (ibid. 244)

*avec pour seul bagage un sac de toile **contenant** une boule de riz gluant entourée d'une jeune feuille de bananier...* (ibid. 248)

*Dans un halo blanchâtre passaient des camions **croulant** sous une cargaison hétéroclite ou **abritant** sous un toit de chaume des dizaines de passagers ; on reconnaissait ceux **convoyant** des Chinois aux grands caractères rouges peints sur leurs carrosseries.* (ibid. 249)

*... quand la dépêche **annonçant** la présence de Léa à Hanoi arriva.* (ibid. 275)

*... l'eau déborda [...] et forma de petits torrents hargneux **charriant** des cailloux puis des pierres.* (ibid. 276)

*Les fenêtres de la loggia **dominant** la place étaient ouvertes.* (ibid. 300)

*Ce n'est pas la lumière verte **filtrant** à travers les fentes de la cloison de bambou qui réveilla François, mais le froid.* (ibid. 306)

*des nénuphars **tenant** lieu d'abri à des centaines de petites grenouilles (sujet) ; face à l'autel doré **portant** candélabres et brûle-parfums ; assises sur la balustrade **entourant** le balcon.* (ibid. 321)

*l'allégresse **accompagnant** l'arrestation des collaborateurs.* (ibid. 327)

*paniers **contenant** volailles ou légumes* (ibid. 330)

*les branches des arbres **cernant** la clairière* (ibid. 334)

*et contemplèrent le ballet de l'eau **cavalcadant** parmi les rochers avec une impétueuse ardeur.* (ibid. 337)

De derrière... le comptoir émergea un petit homme ***arborant*** *un grand chapeau noir, une barbiche et des bouclettes de part et d'autre des tempes.* (ibid. 132)

le défilé des femmes ***portant*** *l'eau ou des plateaux de riz* (ibid. 332)

les Juifs ***fuyant*** *Pharaon* (ibid. 343)

cria une voix ***venant*** *du hangar.* (Deforges, tango, 307)

On le voit, les supports, comme l'éventail des verbes susceptibles de figurer dans la construction, sont extrêmement variés. Le texte de langue de spécialité présente les mêmes cas de figure :

(9) *Le néologisme est un signe linguistique comme les autres* ***associant*** *un signifié (sens) et un signifiant (forme)* ***renvoyant*** *globalement à un référent, extralinguistique.* (Les néologismes, 54)

la déclaration de Saddam Hussein ***affirmant*** *devoir gagner « la mère de toutes les batailles ».* (ibid. 91)

le nom du bâtiment ***abritant*** *des instances du parti démocrate...* (ibid. 90)

un repos hebdomadaire ***incluant*** *la journée du dimanche.* (ibid. 84)

2.4 Ppr attribut de l'objet

Cette construction est très contrainte. Eriksson (1993 : 144) note que « le participe présent est moins fréquent que le participe passé » dans cette fonction. Olsson (1976 : 65–66) constatait déjà que seul un tout petit nombre de verbes acceptent un Ppr attribut de l'objet. Cet emploi est considéré comme littéraire, appartenant à un registre soutenu, on est donc étonné d'en rencontrer dans la presse. Mais les articles signés du *Monde* font preuve à l'occasion d'une certaine recherche stylistique :

(10) *D'ici qu'il se mélange les pinceaux, on redoute le pire : Cantona* ***prenant*** *la balle au bond dans la conversation et* ***shootant*** *à bout portant sur Mona Lisa.* (Le Monde, 2–3.05.04, 32)

Le verbe *redouter* est non canonique dans cette construction (les verbes les plus fréquents étant *se rappeler, revoir*, et les « verbes de la nostalgie » *imaginer*, *penser à*, etc.). Dans les œuvres de fiction, en revanche, cet emploi est relativement fréquent, et certains auteurs, dont Régine Deforges, en sont très friands :

(11) *Il l'imaginait **berçant** le petit Adrien, **marchant** à travers les vignes et **contemplant** cette terre pour laquelle elle s'était battue...* (Deforges, soie, 183)

*Sur l'une d'elles, on voyait Charles le **tenant** dans ses bras.* (ibid. 262)

*A neuf ans, elle se voyait **partant** elle-même convertir les petits Africains ou les petits Chinois, et **subissant** le martyre plutôt que d'abjurer.* (ibid. 327)

*Comme ils étaient jeunes ! Difficile d'imaginer ces grêles jeunes gens **maniant** le fusil ou le couteau.* (ibid. 330)

*Léa revit Sarah **s'éloignant** elle aussi sur un quai de gare, et en fut glacée de terreur.* (ibid. 330)

*Accablé, François se tut. Il pensait à Hai **cherchant** Phuong et la **retrouvant** morte.* (ibid. 341)

*On a surpris aussi des jeunes gens **employant** entre eux le verbe dénigrer avec le sens de* « *discuter, bavarder* ». (Les néologismes, 61)

2.5 Ppr apposition, épithète nominale détachée, antéposée ou postposée à son support

Les SN supports auxquels sont apposés les Ppr peuvent avoir là encore toutes les fonctions syntaxiques – sujet, objet direct et indirect, régime de préposition, etc. Quand il est apposé au sujet de la phrase, le Ppr peut dans certaines conditions être concurrencé par le gérondif. Concurrence extrêmement complexe qu'il n'est pas question d'aborder ici (je renvoie aux chapitres consacrés à la question dans Halmøy 2003). Les effets de sens varient selon la place du Ppr dans la phrase : souvent *causal* en position initiale, et *résultatif* en position finale. Là encore, il s'agit d'une construction appartenant à

un registre soutenu (la littérature en fourmille d'exemples), alors qu'elle est beaucoup moins fréquente dans la presse et les langues de spécialité. Ainsi, sur les 100 Ppr des *Néologismes*, on compte seulement 15 épithètes détachées, dont 6 en position initiale, 1 intercalée entre le sujet et le verbe, et 8 en position finale. La densité est à peu près la même pour la presse.

2.5.1 Ppr en position initiale (antéposé au sujet-verbe)

(12) ***Voyant*** *dans ces résultats « bons, mais fragiles et insuffisants » un « signe encourageant » pour les restructurations prévues dans les trois métiers (courrier, colis et services financiers, l'ex-patron de la RATP, en qui l'entourage de Jacques Chirac voit un démineur social, a insisté sur la nécessité de moderniser La Poste.* (Le Monde)

Bénéficiant *d'une diffusion croissante sur papier ou électroniquement, de par leur omniprésence et leur qualité reconnue, les dictionnaires jouissent auprès de chacun du prestige conféré à l'arbitre.* (Les néologismes, 16)

L'auteur des Fleurs bleues *sait en effet manier la fantaisie verbale :* ***mêlant*** *le cocasse et la bonhomie, Queneau se fait comprendre de tous, que l'on soit* tristouillet *ou adepte du* piqueupe*.* (ibid. 52)

Avisant *la mine étonnée de sa grand-mère, il ajouta, facétieux.* (Gavalda, 74)

Les ***découvrant****, Léa eut honte de sa gourmandise.* (Deforges, *soie*, 197)

Bravant *les convenances, Nhu-Mai se jeta dans les bras de Léa.* (ibid. 330)

Oubliant *son pied blessé, il tenta de se lever.* (ibid. 339)

2.5.2 Ppr en position médiane (inséré entre le sujet et le verbe)

(13) *Les Parnassiens, à la suite de Leconte de Lisle et de Hérédia,* ***cultivant*** *l'art pour l'art et donc la perfection formelle, oscillent entre la méfiance envers l'inutile néologisme, diffus,*

et s'il le faut, la création du mot précis. (Les néologismes, 51)

Et pourtant, pendant plus de quatre-vingts ans, les colonialistes français, ***abusant*** *du drapeau de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, ont violé notre terre et opprimé nos compatriotes.* (Deforges, *soie*, 205)

2.5.3 Ppr en position finale (postposé au sujet-verbe)

Le sens est non résultatif dans les exemples de (14) :

(14) *Si André Breton, Gracq ou Mandiargues ne sont guère favorables à la néologie, on ne peut en dire autant de Boris Vian qui goûte le plaisir des mots,* ***néologisant*** *à souhait dans l'*Automne à Pékin *ou dans l'*Ecume des jours *par exemple.* (Les néologismes, 52)

Là où la langue se sent menacée, ***risquant*** *d'être battue en brèche, par une autre, la néologisation se développe souvent en contre-feu.* (ibid. 26)

Le chat lapait le sol en ronronnant, ***se moquant*** *bien du drame, des convenances et des éclats de verre tout autour.* (Gavalda, 14)

Contre toute attente, son hôte s'avéra être un causeur parfait, ***relançant*** *sans cesse la conversation et* ***picorant*** *çà et là mille sujets futiles et plaisants.* (ibid. 88)

Il est résultatif dans (15) et (16), le sens résultatif étant souligné dans (16) par la présence de l'adverbe *ainsi* :

(15) *Les assaillants ont fait demi-tour et ouvert le feu à nouveau,* ***tuant*** *le journaliste algérien et* ***blessant*** *le Polonais.* (Le Monde, 08.05.2004, 2)

(16) *M. Chirac précise que cette loi portera notamment sur la recherche universitaire –* ***répondant ainsi*** *à l'inquiétude des présidents d'université, soucieux d'être associés au débat.* (Le Monde)

La législation précédente, héritée de la dictature militaire [...], entretenait des préjugés xénophobes et limitait l'immigration, ***s'écartant ainsi*** *de la tradition du pays.* (Le Monde, 21.04.04, 6)

2.6 Le Ppr attribut du sujet après *comme*

Le Ppr ne peut être attribut du sujet en français actuel. Cependant, avec un verbe de type *paraître*, ou un verbe à la forme passive, on peut rencontrer un Ppr après *comme*, comme dans (17)[1] :

(17) *En 1398, dans une ordonnance du prêvot de Paris, le meilleur hareng est reconnu comme* ***venant*** *de Scanie (Scandinavie), alors que celui de Flandres paraît peu prisé.* (cit. Veland & Whitttaker, 2004).

Une seule occurrence de ce type dans *Les néologismes* :

(18) *D'abord ressentis comme* ***devant être corrigés****, la faute patente ou l'écart sensible par rapport à la norme forcent parfois les barières admises de la langue* (Les néologismes, 39)

3 Conclusion

Les emplois du Ppr, on l'a vu, sont inégalement répartis, selon le type de fonction qu'il assume, et suivant le type de texte :

– la périphrase [*aller* V-*ant*] est quasi inexistante dans les trois types de texte.

– le Ppr attribut du sujet est inexistant dans tous les types de texte.

– le Ppr en construction absolue est peu usité, mais dans la presse et les langues de spécialité, il peut figurer dans des syntagmes relativement longs (on note l'occurrence fréquente de formes de Ppr composées, rares dans les œuvres de fiction).

[1] Cette construction est étudiée dans Veland & Whittaker (2004), qui ont relevé 700 occurrences de [*comme* + Ppr] dans *Frantext*.

– le Ppr est surtout vivant dans la presse en fonction d'épithète postposée directement à un support nominal. Dans une grande majorité de cas, ce support nominal appartient à un même type de paradigme (texte écrit, comme *loi, mesure, rapport*, etc.).

– Dans les œuvres de fiction en revanche, ce sont surtout les Ppr attributs libres (apposés) qui sont priviliégiés, suivis en fréquence par les constructions absolues.

Sources des exemples

Deforges, Régine. 1993. *Noir tango*. Livre de Poche. Fayard [*tango*].
Deforges, Régine. 1994. *Rue de la soie*. Livre de Poche. Fayard [*soie*].
Gavalda, Anna. 2004. *Ensemble, c'est tout*. Paris : Le Dilettante.

Langue de spécialité

Pruvost, Jean & Sablayrolles, Jean-Paul (2003) : *Les néologismes*, « Que sais-je ? ». Paris : PUF.

Presse consultée (quotidiens et hebdomadaires)

Le Monde, Le Figaro, Libération.
L'Express, Le Journal du Dimanche, Paris-Match, Le Nouvel Observateur.

Références

Blanche-Benveniste, Claire. 1988. « Laissez-le tel que vous l'avez trouvé » : propositions pour l'analyse du fameux « attribut du complément d'objet ». *Travaux de linguistique 17*, pp. 51–68.

Blanche-Benveniste, Claire. 1998. « L'usage prédicatif secondaire des participes passés ». Forsgren, Mats, Jonasson, Kerstin & Kronning, Hans (éds). *Prédication, assertion, information.* Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 56, pp. 43–56.

Combettes, Bernard. 1998. *Les constructions détachées en français*. Paris-Gap : Ophrys.

Eriksson, Olof. 1993. *La phrase française – Essai d'un inventaire de ses constituants syntaxiques*. Göteborg : Acta Universitatis Gothoburgensis, Romanica Gothoburgensia 42.

Forsgren, Mats. 1987. « Attribut et prédication. À propos de Martin Riegel : *L'Adjectif attribut* ». *Revue romane 22–2*, pp. 264–278.

Forsgren, Mats. 1993. « L'adjectif et la fonction d'apposition : observations syntaxiques, sémantiques et pragmatiques ». *L'information grammaticale 58*, pp. 15–22.

Forsgren, Mats. 2000. « Apposition, attribut, épithète : même combat prédicatif ? ». *Langue française 125*, pp. 30–45.

Forsgren, Mats, Jonasson, Kerstin & Kronning, Hans (éds). 1998. *Prédication, assertion, information*. *Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6–9 juin 1996.* Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 56.

Johannesen, Ole Stig. 1977. « Après avoir été en montant, le chemin allait en descendant – Un cas de gérondif littéraire ». *Revue romane 12–2*, pp. 325–327.

Halmøy, Odile. 1982. *Le gérondif – Éléments pour une description syntaxique et sémantique*. Trondheim : Tapir.

Halmøy, Odile. 2003. *Le gérondif en français*. Paris-Gap : Ophrys.

Kleiber, Georges. 1988. « Sur les relatives de type 'Je le vois qui arrive' ». *Travaux de linguistique 17*, pp. 89–117.

Neveu, Frédéric. 1998. « Les appositions frontales et la structure informationnelle de l'énoncé ». *Prédication, assertion, information*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 56, pp. 367–375.

Olsson, Kerstin. 1976. *La construction : verbe + objet direct + complément prédicatif en français – Aspects syntaxiques et sémantiques.* Stockholm. [Thèse de doctorat.]

Riegel, Martin. 1985. *L'adjectif attribut*. Paris : PUF, pp. 175–182.

Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe & Rioul, René. 1994, 2003. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

Veland, Reidar & Whittaker, Sunniva. 2004. « *Comme* suivi d'un syntagme verbal à tête verbale en *-ant* ». *Revue romane 39–2*, pp. 322–333.

Wilmet, Marc. 2003. *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve : Duculot-Hachette.

Wilmet, Marc. 1998. « Essai de typologie de la prédication ». Forsgren, Mats, Jonasson, Kerstin & Kronning, Hans (éds). *Prédication, assertion, information*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 56, pp. 605–613.

Citations et jeux de langage dans les titres de presse satirique : le cas de la « Une » du Canard enchaîné

FRANÇOISE SULLET-NYLANDER
Université de Stockholm

Dans cet article, nous analyserons cinquante gros titres du *Canard enchaîné*, hebdomadaire satirique français fondé en 1915. Notre examen portera plus particulièrement sur les discours rapportés et les jeux de langage. Afin de dégager les caractéristiques du paratexte de ce journal, il sera établi une comparaison avec les quotidiens *Le Monde, Le Figaro* et *Libération* sur lesquels ont porté nos travaux antérieurs.

1 Introduction

Ces dernières années ont vu naître un grand nombre de publications sur la presse française éditées par les organes de presse eux-mêmes. Nous n'en citerons que quelques-unes à titre d'illustration : *La Une Libération 1973–1997* (1997), *Le Monde 60 ans. Les événements, les hommes, les dates, les images* (2004) et *Les années Charlie*, *1969–2004* (2004). Ces archives de presse constituent un véritable trésor pour la recherche sur les médias écrits[1]. Ainsi les différents

[1] Geneviève Petiot (2003 : 125) constate aussi que même si les médias semblent condamnés à représenter une vue du monde décousue, le corpus médiatique n'en constitue pas moins une « archive » disponible pour les historiens et les analystes de discours, soucieux d'une « histoire sociale des textes ». Selon cet auteur, le discontinu et l'éphémère du discours médiatique « peuvent être considérés autrement, pour participer à un continu, ne serait-ce que chronologique ».

phénomènes langagiers intéressant le linguiste peuvent-ils être appréhendés dans la dynamique du discours journalistique au fil des jours, des mois, des années et des décennies. Au-delà de la variété et de la richesse des langages déployés et de leur évolution depuis la création des divers organes, ces « catalogues » de presse permettent au chercheur d'analyser le regard que portent les journalistes sur leur propre œuvre.

Nous nous intéresserons ici tout particulièrement aux mots des titres des « *Unes* » de l'année 2004 du *Canard enchaîné*, tels qu'ils ont été inventoriés par l'hebdomadaire *Le Canard enchaîné* dans *Les dossiers du Canard enchaîné. Le Grand bêtisier. 2004–2005*[1]. Au fil des décennies, *Le Canard enchaîné* est devenu un journal situé entre « satire et information », tandis qu'à ses débuts (période allant de sa création en 1915 au début des années 1960) il était avant tout un journal d'opinion très marqué à gauche et surtout issu « en ligne directe de la culture journalistique parisienne du XIX^{e} siècle » (Lemieux 2001). Son style était alors, selon Martin (2001 : 50), un style « mi-goguenard, mi-sérieux » mettant l'accent sur le commentaire sarcastique plutôt que sur l'enquête et l'investigation. Pourtant, vers 1960 le journal bascule « de la satire à l'information » (Martin 2001 : 530). Les auteurs sont d'accord pour parler d'une véritable « mue » du journal vers un journalisme d'investigation et un style bien plus neutre politiquement, même si la touche satirique y demeure très prégnante. Le slogan du journal est : « la liberté de la presse ne s'use que si l'on ne s'en sert pas », ce qui en résume assez bien la ligne éditoriale.

Autant pour l'emploi de la citation que pour celui des jeux de langage, c'est-à-dire pour tout ce qui touche à l'*interdiscours* et à

[1] *Le Canard Enchaîné*, journal hebdomadaire satirique français, a été fondé en 1915 par Maurice et Jeanne Maréchal. Le nom du journal est une parodie d'un autre journal qui lui a précédé : *L'Homme enchaîné*. Ce dernier est à son tour une référence à *L'homme libre*, journal édité par Georges Clémenceau, dont le nom fut changé après avoir subi la censure. Parmi les premiers collaborateurs du *Canard Enchaîné* figurent entre autres des auteurs célèbres tels qu'Anatole France, Tristan Bernard et Jean Cocteau.

l'intertexte des titres[2], nous comparerons les cinquante gros titres du *Canard enchaîné* de l'année 2004 avec ceux des trois grands quotidiens français, *Le Monde, Le Figaro* et *Libération* sur lesquels ont porté nos travaux antérieurs (Sullet-Nylander 1998 et 2005). Nous chercherons à voir comment le ton affiché d'un journal influe sur le *genre du titre* caractérisé, pour les quotidiens d'information nommés ci-dessus, par une énonciation délocutive où les marques de subjectivité sont relativement effacées. L'énoncé titré a souvent un caractère assertif : le journaliste y est « énonciativement » absent, et le lecteur rarement convoqué.

Le fait de réduire la presse écrite à ses « unes » peut sans doute conduire l'observateur à durcir trop le trait et donc à en tirer une sorte de caricature (Gervereau 2004). Il va de soi que la diversité de la langue écrite d'un journal s'exprime aussi largement dans ses pages intérieures. La première page ne suffit donc pas à caractériser le langage d'un organe de presse, mais nous pensons qu'en tant que « vitrine » du journal, elle apporte des éléments essentiels pour la description de l'écriture qui lui est propre. Les titres en général et ceux de la « une » en particulier nous donnent une vision synthétique de l'actualité et nous permettent de comprendre le regard posé par la rédaction sur l'information[3].

2 Préalables théoriques et recherches antérieures

2.1 Paroles rapportées

Pour analyser l'emploi de la *citation* ou *discours direct* (DD) dans les titres du *Canard enchaîné,* nous partirons de la catégorisation

[2] Nous retenons ici les définitions de Charaudeau (dans Charaudeau & Maingueneau 2002 : 325) concernant l'*interdiscours* : « un jeu de renvois entre des discours qui ont un support textuel mais dont on n'a pas mémorisé la configuration », tandis que l'*intertexte* « serait un jeu de reprise de textes configurés et légèrement transformés, comme dans la parodie ».

[3] À ce sujet, Martin-Largardette (2003 : 136) constate : « L'art du " titrier ", comme on nommait le spécialiste des titres dans les anciennes rédactions, est de savoir exploiter l'information au maximum, en l'enrichissant par une vision, un angle particuliers ».

établie dans notre thèse[4]. Dans la plupart des travaux touchant au *discours rapporté* (DR), le DD, appelé aussi *discours cité* par Charaudeau (1992), est très souvent mis côte à côte ou en opposition avec le *discours indirect* (DI), plus particulièrement en ce qui concerne le rapport aux paroles à la source. Ainsi Charaudeau considère-t-il que le discours cité retransmet de manière identique les paroles de l'énonciateur d'origine, tandis que les deux énonciations sont très nettement séparées. Il en va de même pour Maingueneau (1976 et 1991) qui considère que le discours direct se contente de répéter les paroles d'origine. Selon Compagnon (1979 : 88), il n'y a même pas à interroger une citation sur sa vérité, car selon lui, l'« énoncé cité est préjugé vrai ». Quant à Rosier (1999 : 201–202), elle synthétise ainsi les différences entre le discours direct et le discours indirect : « Du point de vue sémantique, le DD est fidèle, textuel et le DI est infidèle, non textuel, voir faux […]. Le DD continue d'apparaître comme la forme d'actualisation de l'énonciation (vraie) alors que le DI est invariablement lié à l'idée de transposition donc dans une certaine mesure à une énonciation faussée ».

Dans leur *Dictionnaire d'analyse du discours*, de 2002, Charaudeau et Maingueneau sont plus nuancés quant aux oppositions dans le champ du discours rapporté. En se basant sur les travaux de Authier-Revuz, ils mettent particulièrement l'accent sur les « représentations explicites de la citation et celles qui supposent un travail interprétatif de la part du récepteur » (p. 192). Selon ces auteurs, le discours direct et le discours indirect appartiennent aux formes explicites, tandis que le discours indirect libre et les allusions font appel à l'interprétation du récepteur, ainsi qu'à ses connaissances extralinguistiques. Charaudeau et Maingueneau insistent également sur l'existence de nombreuses formes hybrides mélangeant les marques de différentes formes de DR (*que*, *guillemets*, etc.). Les auteurs soulignent aussi le fait que le DD et le DI sont des formes indépendantes l'une de l'autre et que l'idée, selon laquelle le discours direct serait plus fidèle que le discours indirect et qu'il reproduirait des paroles effectivement tenues, a été « abandonnée ».

[4] Voir Sullet-Nylander (1998), où notre catégorisation était inspirée de celle de Charaudeau (1992).

Rosier (1999) constate elle aussi la présence de nombreuses formes mixtes de DR empruntant au DD et au DI certaines de leurs spécificités. Cet auteur considère que les formes de discours rapporté doivent être appréhendées dans leur contexte et qu'il est plus juste de les situer sur un *continuum* allant du discours d'origine au discours citant, c'est-à-dire en fonction de la manière dont le rapporteur oriente son discours vis-à-vis de l'énoncé cité. La forme de discours rapporté la plus « éloignée » du discours d'origine serait alors le *discours narrativisé* (voir exemple en 3.2), car les traces énonciatives de la parole originelle y sont effacées (Sullet-Nylander 2004).

Pour terminer ce parcours des différents points de vue sur le discours direct, citons Perrin (2004 : 270) qui met la *citation directe* en relation avec la notion de polyphonie : « Le premier niveau de l'énonciation est celui de la *mimesis,* c'est-à-dire de l'opération consistant à reproduire ce qui a été dit, parfois dans un but essentiellement informatif ». Perrin insiste aussi sur les autres fonctions du discours direct comme celle de « modaliser allusivement ce que le locuteur de premier niveau cherche personnellement à faire entendre (afin d'en préciser la source énonciative et ainsi de lui attribuer plus d'authenticité, de force de conviction, ou encore de ne pas en prendre toute la responsabilité, de s'en tenir à distance) » (Perrin 2004 : 271).

Qu'on le mette en opposition simple avec le DI ou aux côtés de nombreuses formes mixtes sur un continuum, ou même en rapport avec la notion de polyphonie, les formes et les enjeux du DD sont d'un intérêt fondamental pour l'analyse du discours journalistique, étant donné le rapport très étroit des journalistes avec la réalité extérieure, ses actants et leurs discours. Pour cette enquête nous nous posons la question de savoir si le fait d'afficher d'emblée une posture satirique influe sur l'emploi de la citation. Avons-nous affaire aux mêmes enjeux que dans la presse d'information ?

2.2 Jeux de mots et défigements

Dans son ouvrage sur les genres de discours, Todorov (1978 : 301)[5] définit le *jeu de mots* de la manière suivante : « Texte de petite dimension dont la construction obéit à une règle explicite, concernant de préférence le signifiant ». Il établit deux niveaux en ce qui concerne la production de jeux de mots et de mots d'esprit : le niveau de la *figuration* et celui de la *symbolisation* (1978 : 284). Au plan de la figuration, l'attention du lecteur est attirée. L'effet du mot d'esprit « conduit l'auditeur à refuser le sens superficiel et à chercher un sens second (donc à postuler en général un travail de symbolisation) » (Todorov 1978 : 289). Le travail de symbolisation met en jeu un sens « exposé » et un sens « imposé », selon la terminologie de Todorov. Ces deux sens sont saisis en fonction du contexte *syntagmatique* et du contexte *paradigmatique*. Les mots et expressions environnants mettent en avant un sens, tandis que le contexte paradigmatique en impose un autre. Dans chaque texte jouant sur les mots, ces deux contextes sont entremêlés et il est souvent délicat de les distinguer. Le processus interprétatif peut en outre s'avérer bien différent en fonction du procédé par lequel le jeu de mots est produit et selon qu'il porte sur un seul signifiant ou plusieurs. Comme l'affirme Jeandillou (2003 : 39–40), dans le jeu de mots, c'est moins le sens ou la référence qui paraît gouverner le discours que le *signifiant* et les virtualités associatives dont il est porteur.

Nous traiterons également d'un type de jeu de mots plus spécifique, le *défigement* (Sullet-Nylander 1998)[6], lequel est basé sur un *figement*. Il peut s'agir d'un *figement linguistique*, c'est-à-dire une locution ou phrase figée dont on ne peut changer les termes sans changer le sens et de facto produire divers effets de sens. Le terme *figement linguistique* est utilisé ici dans le même sens que Rey & Chantreau (1993) lorsqu'ils emploient les termes *expressions* et

[5] Cet ouvrage nous a également servi de point de départ théorique pour notre étude des jeux de mots et des défigements à la « Une » de *Libération* (1973–2004) (Sullet-Nylander 2005).

[6] Ce terme est aussi employé par Fiala & Habert (1989) et par Rastier (1997).

locutions[7]. Ces syntagmes forment une unité plus ou moins mémorisée telle quelle[8]. Ainsi le titre de *Libération* du 28 juin 1991 : *Tyson : mise au poing*, est-il basé sur le figement « mise au point ». Nous appelons *figements culturels* des énoncés mémorisés par les sujets d'une même communauté linguistique[9]. Ce sont des *références culturelles*, telles que des titres de livres, de films ou d'autres œuvres, ainsi que des proverbes, des phrases entières extraites de chansons, de poèmes ou de divers textes connus et appartenant à la « mémoire culturelle » d'un grand nombre de francophones. Pour ces types de jeux de mots, nous postulons une relation de dominance entre le plan du signifiant et du signifié. L'effet du défigement sera d'autant plus fort que la « contradiction sémantique » (Grésillon & Maingueneau 1984 : 116) entre les unités substituées est grande. Il en va ainsi du titre « La victoire en déchantant » (*Libération* du 17 mars 1986), faisant allusion aux paroles du *Chant du départ* (1794), « La victoire en chantant », couvrant un article sur les élections législatives de 1986 où la droite l'a emporté de justesse. Le champ de la nouvelle est tout à fait déterminant pour l'effet produit : ces cassures du signifiant auront un effet d'autant plus subversif qu'il s'agit d'actualité politique, l'enjeu étant alors éminemment idéologique.

[7] Rey & Chantreau (1993 : VI et VII) précisent l'objet de leur dictionnaire : « des formes figées du discours, formes convenues, toutes faites, héritées par la tradition ou fraîchement créées, qui comportent une originalité de sens (parfois de forme) par rapport aux règles normales de la langue ».

[8] Dans sa thèse, Maria Helena Svensson fait une analyse très détaillée des critères de figement. En ce qui concerne le critère de *mémorisation*, l'auteur estime qu'il pose un problème et qu'il est insuffisant pour identifier les expressions figées, mais elle affirme aussi (2004 : 45) que parmi les chercheurs, c'est le critère le plus communément mis en avant.

[9] À ce sujet, Catherine Kerbrat-Orecchioni (1977 : 126) parle de connotations par « allusion à un énoncé antérieur, faisant partie de la compétence culturelle de la communauté à laquelle s'adresse le message allusif ». Pour les slogans publicitaires, Blanche Grunig (1990 : 133) parle, elle, de « figement dans la langue et la culture française » et elle ajoute que, pour les publicitaires, ce sont les figements disponibles « dans le stock mémoriel des récepteurs » qui sont utilisables. Grâce à ces slogans publicitaires, aussi présents que les titres de presse dans l'univers textuel de la société, on peut retrouver des bribes de l' « horizon culturel » des Français (1990 : 134).

En plus du simple jeu de mots, ce titre renvoie à tout un contexte socio-politique des années 1980, où *Le chant du départ* est un sérieux concurrent, en tant qu'hymne national, à *La Marseillaise*, dont les paroles étaient jugées trop guerrières.

En ce qui concerne les *fonctions sociales* du jeu de mots et des discours dans lesquels il se manifeste, Guiraud (1976 : 116–118) y voit une « fronde » dirigée contre les personnes, les institutions, les lieux communs, expressions de l'ordre social à travers le langage qui en est le principal garant. Une autre fonction du jeu de mots serait, selon Guiraud, celle de lutter contre les tabous ; il constate pourtant que dans nos sociétés démocratiques, la pointe des jeux de mots s'émousse.

Traitant de la représentation de la non-coïncidence des mots à eux-mêmes dans le registre ludique, Authier-Revuz (1995 : 796) consacre également quelques pages aux jeux de mots en général et à ceux du *Canard enchaîné* en particulier : « Le *Canard enchaîné* relève lui, largement – à côté du mode manifeste : calembours, double sens, contrepèteries – du mode représenté de jeu avec les mots. Au-delà de l'aspect purement ludique, les " autres sens " libérés dans les mots, participent évidemment […] de son entreprise irrévérencieuse ». Voyons à présent comment celle-ci se réalise dans ses « unes » au cours de l'année 2004.

3 Actes de langage et discours rapportés

3.1 Actes de langage

Même si ses fonctions principales sont, selon Furet (1995 : 21), celles d'« accrocher le regard du lecteur » et de lui donner envie de lire l'article, l'énoncé titré annonce et condense la nouvelle le plus souvent dans une *forme assertive* (Sullet-Nylander 1998). Le commentaire du journal sur l'actualité y est relativement effacé, bien que la subjectivité des mots utilisés oriente de manière sensible la lecture que font les lecteurs de l'article.

La grande majorité des gros titres de la « une » du *Canard enchaîné* relèvent, eux, de la *modalité exclamative* (46 titres sur 50) :

(1) Ce ne sera pas une médecine Douste ! (21 avril 2004)
(2) Nos petits enfants vont se prendre la dette ! (19 mai 2004)
(3) Zidane, quel buteur, Chirac, quel buté ! (16 juin 2004)
(4) Le fil caché de François Mitterrand ! (17 novembre 2004)

De par l'emploi du vocabulaire familier, des jeux de mots, de la modalité exclamative, mais aussi par le biais de l'« oralité transcrite » (Tuomarla 2003), la subjectivité et le commentaire du journal sont mis à l'avant de la scène et, d'entrée de jeu, le rédacteur affiche son ironie, son scepticisme, voire son sarcasme sur la nouvelle. Il s'agit bien d'une « mise en scène », car le journaliste ne fait que donner l'impression d'entrer en interaction ou plutôt en réaction avec les actants de l'actualité et les lecteurs. On est loin de l'énonciation délocutive par laquelle la subjectivité du journaliste s'efface derrière une assertion constatative d'un fait.

3.2 Discours rapportés

Les résultats de nos analyses du discours rapporté (DR) dans les titres des trois quotidiens mettaient très clairement en avant l'emploi peu fréquent de DR dans les titres et, quand DR il y a, le discours narrativisé (DN) y est la forme la plus représentée (Sullet-Nylander 1998). Ce DN, forme qui condense les paroles originelles avec celles du journal, discours citant, reste très peu marqué (ex. *Guigou promet une indépendance mesurée aux magistrats*)[10]. Le discours direct y trouve sa place, à *Libération* et au *Figaro* en particulier, mais il y est moins représentatif. Quand il est employé dans le titre, il s'agit le plus souvent d'occasions exceptionnelles où le journaliste est tenu de livrer les propos tels quels, dans leur forme originelle (ex. *François Mitterrand : « J'ai la conscience tranquille »*[11]). Les guillemets conservent ici leur valeur de garants d'authenticité. Si les guillemets sont utilisés, l'énoncé est le plus souvent redonné dans sa

[10] Titre de *Libération* du 30 octobre 1997. Des trois quotidiens d'information, *Le Monde* contenait le plus de DR, sous la forme de DN (Sullet-Nylander 1998).

[11] Titre du *Figaro* du 13 septembre 1994, après une allocution de François Mitterrand à propos de sa relation avec René Bousquet.

forme originelle dans le corps de l'article, où sont rapportés des extraits relativement importants des interviews. Le lecteur peut donc vérifier l'« authenticité » des mots cités et mis en titre grâce à une lecture va-et-vient du corps de l'article au titre et vice versa. L'emploi de la citation dans le titre débouche sur un *effet de dramatisation,* dans la mesure où les propos sont livrés dans toute leur force illocutoire. On peut aussi y voir un *effet de distance* de la part du journaliste qui cherche à se détacher des paroles qu'il rapporte.

Le titre de presse, tel qu'il a été décrit auparavant se situe donc, selon le modèle établi par Charaudeau (1997)[12], dans le mode discursif de l'*événement rapporté* ; même si le commentaire n'y est pas absent, il reste relativement discret. Dans les titres des quotidiens, les propos sont le plus souvent présentés comme un fait.

Sur les cinquante gros titres de « unes » présentés dans *Le grand bêtisier* du *Canard enchaîné* de l'année 2004, onze sont accompagnés de guillemets et appartiennent donc au *discours direct* (soit un peu plus de 20 %) :

(5) « Raffarin a-t-il la tête de l'emploi ? » (7 janvier 2004)
(6) « Notre victoire, c'est du pur Aznar » (17 mars 2004)
(7) Dominique Ambiel : « J'ai paniqué ! » (28 avril 2004)
(8) Raffarin : « Encore un dimanche footu ! » (9 juin 2004)
(9) « Pour les pauvres de la planète augmentons les frais de bouche ! » (22 septembre 2004)
(10) Chirac répond : « Irakadabrantesque ! » (6 octobre 2004)
(11) Bush : « Appelez-moi Big bosse ! » (13 octobre 2004)
(12) Seillière : « Il y a des coups de pieds au recul qui se perdent ! » (20 octobre 2004)
(13) « J'ai toujours appelé Yasser… mon trésor ! » (10 novembre 2004)
(14) « Sarkozy est tout à fait présiden…sciable ! » (1 décembre 2004)
(15) « Vous travaillez 35 h et nous on Bosphore ! » (15 décembre 2004)

[12] Dans son modèle d'analyse du discours médiatique, Charaudeau (1997) définit trois modes discursifs : *l'événement rapporté*, *l'événement commenté* et *l'événement provoqué.*

Qu'ils soient précédés du locuteur source comme dans (7), (8), (10), (11), (12) ou non, comme dans (5), (6), (9), (13), (14) et (15), l'énoncé guillemeté correspond non pas aux paroles de l'énonciateur d'origine mais à une interprétation du journal des paroles ou même des pensées de celui-ci. En effet, pour la plupart de ces titres (à l'exception de (7))[13], le jeu de mots des paroles rapportées ne peut avoir été produit par le locuteur source exprimé ou présumé. Les guillemets réfèrent au simple fait qu'il y a eu une énonciation autre que celle du journal, tandis que la « fidélité » aux propos originels est ici totalement escamotée. Dans les titres (5)–(15), la fonction des guillemets est de mettre en scène l'interprétation des mots ou même des pensées des actants par le journal. On peut y déceler aussi la volonté de la part du *Canard enchaîné* de garder ses distances vis-à-vis de la classe politique en détachant, grâce aux guillemets, sa propre énonciation de celles des producteurs effectifs de la parole. Cette « distance » est cependant toute relative étant donné l'« intrusion » qui est faite au sein du discours cité par le discours citant (le journaliste). Il est également intéressant de noter, dans chacun de ces titres, le suremploi de marqueurs d'oralité (guillemets, expressions familières : *bosser/foutu/coups de pieds au cul*…, points d'exclamation et de suspension), ce qui distingue très nettement le discours des titres du *Canard* de celui de *Libération* et surtout des autres quotidiens. En effet, autant du point de vue des structures syntaxiques que du vocabulaire et des voies énonciatives, *Le Canard enchaîné* joue la carte de l'oralité dans son discours et dans les interdiscours qu'il convoque.

L'ensemble du *paratexte* (surtitre, sous-titres, dessins-caricatures, intertitres, etc.) joue un rôle crucial pour l'interprétation de ces énoncés et pour l'attribution des paroles citées. Les cinquante « unes » du *Canard Enchaîné* sont toujours construites selon le même format : sous le nom du journal figure un surtitre souligné en noir, sous lequel s'inscrit le gros titre souligné en rouge et couvrant toute la première page. En dessous de celui-ci, ne figure aucun *cha-*

[13] Il s'agit ici du conseiller en communication de Raffarin, Dominique Ambiel qui « se débat et s'enfonce », alors qu'il est contraint à la démission après avoir été arrêté par la police en compagnie d'une prostituée.

peau, unité textuelle occupant une place de choix dans les quotidiens d'information. Lorsque l'énonciateur source ne figure pas dans le gros titre, comme dans (5), (6), (9) et (13)–(15), le *surtitre* complète cette information. Ainsi le titre (5) est-il précédé d'un surtitre, *Chirac découvre le chômage et se pose la question*. Il en va de même en (6), précédé du surtitre *José Zapatero la joue modeste*, à propos de l'élection du social-démocrate, José Luis Zapatero, et du rejet de José Maria Aznar (se substituant à *hasard*). Selon le journal, ce dernier se serait « fait sortir comme un malpropre par les électeurs espagnols », en partie à cause de ses déclarations ayant suivi les attentats du 11 mars 2004 à Madrid. Pour l'exemple (9), c'est la caricature accompagnant l'article qui éclaire le lecteur sur l'interprétation à attribuer à l'énoncé guillemeté. La caricature représente Chirac prononçant son discours à l'ONU (paroles à l'intérieur de la bulle) : « Les pauvres des pays pauvres n'ont pas la même authenticité que les pauvres des pays riches, selon moi ». La fonction jouée par les guillemets et la bulle du dessin est relativement identique. Les dernières lignes de l'article sont de la même veine : « Bref, à Chirac les grands mots de la faim ; aux autres les grands moyens ! ».

La même macrostructure est en place pour les titres (13)–(15) où les surtitres éclairent le lecteur sur la source de l'énonciation. Pour (13), c'est l'épouse de Yasser Arafat, nommée dans le surtitre : *Souha Arafat répond aux attaques*. Le corps de l'article clarifie pleinement la situation : « Chirac doit composer entre l'épouse, qui veille plus que jalousement sur les intérêts considérables du leader palestinien, et les successeurs potentiels et concurrents venus aussi à son chevet après avoir fort mal pris le fait d'être tenus à l'écart par l'épouse honnie ». En (14) le surtitre : *Chirac n'injurie pas l'avenir*, ainsi que le jeu de mots dans les autres titres : *Une lutte sans Bercy* et *Mon sacre à la tronçonneuse* ne laisse place à aucune ambiguïté quant aux enjeux du pouvoir. Il est intéressant de noter également les jeux interdiscursifs à l'œuvre dans la couverture de ce « duel », puisque tous les mots renvoient à une phrase prononcée par le président Chirac lors d'une allocution télévisée : « Je décide, il exécute », au sujet de Nicolas Sarkozy. Celle-ci devient dans le corps de l'article et avec les mots du *Canard enchaîné* : « Quoi qu'il décide, je l'exécute ». Pour (15), le surtitre indique également l'origine des

paroles rapportées : *Les Turcs ne comprennent pas l'hostilité des Français.* Pour l'analyse de ces énoncés, les divers éléments paratextuels, les dessins et le corps de l'article, ainsi que l'interaction entre eux constituent autant de pistes de décodage des interdiscours et pour l'attribution du dire.

Un seul gros titre (exemple (16)) pourrait être classé parmi les *discours narrativisés*, puisqu'il contient un verbe locutoire : « promettre », suivi d'une « mention de paroles » (Sullet-Nylander 1998) :

(16) Bush promet Mars et Chirac la lune ! (14 janvier 2004)

Avec le *discours narrativisé,* le journal intègre totalement les paroles à la source dans sa propre énonciation pour en faire un résumé fortement empreint de son propre discours. Dans le titre (16) on retrouve les paroles de Chirac dans l'article, tout autant narrativisées, mais de manière plus explicite quant au thème des propos de Chirac : « Chirac, ces jours-ci, n'a lui-même de cesse de nous promettre pour après-demain matin et en tout cas un peu avant la cruciale échéance de 2007, la fin de tous les déficits conjuguée à une croissance exponentielle. Le genre prophétique, comme on sait, lui est coutumier ».

On l'a vu, dans les exemples (5) à (16), les discours, celui du journal et ceux des actants, sont entremêlés. Qu'elles soient guillemetées, mises en bulle ou narrativisées, les paroles d'autrui sont imprégnées de l'interprétation du journal. Les guillemets y perdent entièrement leur valeur traditionnelle (fût-elle abandonnée des chercheurs) : celle de garantie du rapport « mimétique » des paroles d'autrui. L'idée d'un continuum, indiquant la proximité ou l'éloignement des paroles rapportées vis-à-vis de leur source dans l'appropriation qu'en fait le journal, semble caduque ici, étant donné l'omniprésence, voire l'« omnipotence » du discours du journal au sein de chaque unité textuelle ou paratextuelle. Les enjeux et effets des formes de discours rapportés y sont pour ainsi dire neutralisés.

4 Jeux de langage

Il est ressorti de nos études sur les trois quotidiens que *Libération* est le plus grand utilisateur de jeux de mots et défigements, même si quantativement, comme pour le DR, les titres avec jeux de mots ne sont pas majoritaires à *Libération* non plus. Les titres des trois quotidiens d'information sont plutôt des titres informatifs[14] sans ambiguïté de sens. Il n'y manque pourtant pas de détournements d'énoncés figés et de jeux intertextuels, permettant aux rédacteurs de jouer sur la connivence avec leurs lecteurs et aussi de piquer leur curiosité. La fonction principale des jeux de mots dans ces titres est de jouer sur la diversité des discours et de « séduire » les lecteurs grâce à une écriture pleinement ancrée dans leur environnement discursif et culturel[15], un savoir partagé entre rédacteurs et leurs lecteurs. Les procédés de figuration consistent le plus souvent en doubles sens basés sur la *polysémie*, l'*homonymie*, la *paronymie* sur un ou deux signifiants (mot-valise) et la *parasynonymie* des unités isolées ou à l'intérieur d'un figement linguistique ou culturel. En voici un échantillon reprenant l'ordre des procédés énoncés ci-dessus : *Brassens casse sa pipe* (*Libération* 31 octobre 1981), *Un jour sans faim* (*Libération* 16 octobre 2003), *Sartre, l'enfer du décor* (*Libération* 6 juin 1994), *Le raffarindum* (*Libération* 27–28 mars 2004), *Et dieu nomma la femme* (*Libération* 16 mai 1991).

Sur les cinquante gros titres de « Une » du *Canard enchaîné* de l'année 2004 examinés pour cet article, une majorité (environ 80 %) sont porteurs d'un jeu de langage, selon les procédés mentionnés ci-dessus. En voici quelques exemples :

[14] On oppose ici les titres « informatifs » aux titres « incitatifs » , termes empruntés à Agnès & Croissandeau (1979). La majorité des titres de la presse quotidienne mettent l'accent sur la fonction référentielle et donc sur l'information à transmettre.

[15] Dans notre étude « diachronique » sur les jeux de mots et défigements des titres de *Libération* depuis 1973 (Sullet-Nylander 2005), il apparaît très clairement que *Libération*, depuis sa création, met l'accent sur la diversité des discours dans sa titraille et dans tout le tissu textuel du journal. Aussi bien par les jeux de langage que les paroles rapportées et les divers registres employés, la dimension interdiscursive est fondatrice de l'écriture de ce journal.

(17) On l'appelle l'idole des jaunes ! (28 janvier 2004)
(18) Juppé condamné aux bravos forcés ! (11 février 2004)
(19) Une politique culturelle à l'Aillagonie ! (25 février 2004)
(20) Un message de la France d'en baffe ! (24 mars 2004)
(21) Une Sarkozerie au coin du peu ! (5 mai 2004)
(22) Chirac-Sarko : une lutte sans Bercy ! (30 juin 2004)
(23) Le mois Douste sera show, très show ! (4 août 2004)
(24) Chirac et Sarko médaillés du 110m haine (18 août 2004)
(25) En Irak, même pas l'effet d'une bombe ! (3 novembre 2004)

Dans les cinquante titres de « unes » de l'année 2004, la cible privilégiée des propos impertinents et irrévérencieux du journal est la classe politique. Ainsi le titre (17) renvoie-t-il à la venue du numéro un chinois, Hu Jintao, à Paris, ainsi qu'aux « fastes de l'accueil » que lui a réservés le Président français. Dans le gros titre de la « une » du Canard enchaîné du 11 février 2004 (ex. (18)), les « bravos forcés » sont ceux de militants, au congrès de l'UMP, saluant Alain Juppé après ses déboires avec la justice. Le ministre de la Culture et de la Communication Jean-Jacques Aillagon et sa politique (« à l'agonie » selon le journal) sont moqués dans le titre (19). Pour le titre (20), le « message de la France d'en baffe » s'adresse à Jacques Chirac et à Jean-Pierre Raffarin et rappelle au lecteur que le vote des Français, lors du premier tour des élections régionales de mars 2004, a constitué une sanction (une baffe) pour le Premier ministre. Avec le titre (21), le journal ironise sur l'installation de Nicolas Sarkozy, de sa femme Cécile et de leurs filles (« Le clan des Céciliens ») dans leurs fastueux logements de fonction au ministère des Finances, tandis que le ministre lui-même proclame qu'il veut faire 200 millions d'euros d'économies. Dans (22), le journal parle des cruelles querelles au sein de la droite : « l'UMP est une famille politique où l'on s'aime à mort ». Dans le titre (23), le journal se moque des mesures (relevant du « show » selon le journal) prises par le ministre de la Santé et tout le gouvernement au mois d'août 2004, suite à la canicule de l'été 2003 et à ses conséquences tragiques. C'est à une métaphore de sport que nous convie le journal dans le titre (24) pour parler des envers de médaille de la politique française, au moment des jeux olympiques à Athènes. Enfin, le titre

(25) renvoie à la réélection de Georges W Bush (44ème président des États-Unis) et aux réactions à cet événement en Irak.

Les mêmes procédés de « fabrication » de jeux de mots que ceux de la presse quotidienne mentionnés ci-dessus sont mis en œuvre. *Paronymie* pour (17), (18), (20), (21), (22) et (24) où *jaunes* (= « Chinois ») se substitue à *jeunes*, *bravos* à *travaux*, *baffe* à *bas*, *peu* à *feu*, *Bercy* à *merci* et *haine* à *haie*. Dans chacun de ces titres, les *paronymes*, mots phonétiquement voisins, apparaissent dans des syntagmes plus ou moins figés : *l'idole des jeunes* / *travaux forcés* / *la France d'en bas* / *au coin du feu* / *[une lutte] sans merci* et *110 mètres haie*. On peut également parler de paronymie pour (19), bien qu'elle touche à deux unités (le nom du ministre de la culture et de la communication, *Aillagon* et *agonie*) pour déboucher sur un mot-valise : *Aillagonie*. Il en va de même pour (21) ou *Sarkozy* et *causerie* sont unis dans un mot-valise, *Sarkoserie*. Dans le titre (23), le journal joue sur les sens des homonymes *chaud* et *show* ainsi que sur les paronymes *d'août* et *Douste* (nom du ministre de la Santé Douste-Blazy). Mais il ne s'agit pas d'une simple mécanique linguistique, tout un jeu interdiscursif est à l'œuvre ici aussi. Les jeux de sens portent sur des structures linguistiques de configuration plus ou moins figée (*au coin du feu / sans merci),* mais surtout sur des discours inscrits dans la « mémoire collective des Français », tels le titre et les paroles de la célèbre chanson de Johny Halliday « Les gens m'appellent l'idole des jeunes » en (17) ou bien le slogan de manifestation « l'été sera chaud » en (23). Au fil des jours, au fil des « unes », des figements, des textes et des discours sont (ré)actualisés dans le langage des titres.

L'effet du jeu de mot conduit le lecteur à chercher un sens second, nous le disions plus haut. Il n'est pourtant pas toujours aisé de déterminer une hiérarchie quant au parcours interprétatif opéré par le lecteur. Dans la plupart des cas, on a affaire à des *calembours*, c'est-à-dire selon Cazeneuve (1996 : 13–14) des cas particuliers « du jeu de mots qui reste au ras des syllabes et qui joue sur les sons plus que sur les significations » ou bien, selon *Le Grand Robert* (1990), des jeux de mots fondés « soit sur une similitude de sons (homophonie) recouvrant une différence de sens, soit sur des mots pris à double sens ». La dominance des deux sens (« imposé » et « exposé ») l'un

sur l'autre dépend en grande partie du degré de réussite du jeu de mots. Ainsi dans l'exemple (20), la substitution de « baffe » pour « bas » est si peu plausible qu'on ne peut parler de « dédoublement de sens ». Or, dans l'exemple (25) où le procédé de polysémie de l'unité « bombe » est à l'œuvre dans le syntagme : *[faire] l'effet d'une bombe*, le jeu entre le sens figuré du syntagme et le sens de l'unité *bombe* dans le contexte de la guerre en Irak se produit dans un mouvement bien plus subtil, et s'apparente davantage, selon nous, au mot d'esprit. Plus les règles du jeu sont explicites et manifestes moins l'effet est subversif, nous semble-t-il. La volonté de trouver un jeu de mots à tout prix condamne sans doute le journal à produire du sens dans un cadre linguistique relativement étriqué. Enfin, aussi bien du côté des médiateurs que de leurs destinataires et même des linguistes cherchant à le débusquer, une partie du sens échappe toujours (Moirand 2003).

5 Conclusion

Pour conclure cette étude sur les traits interdiscursifs et intertextuels de cinquante gros titres du *Canard enchaîné* (2004), voyons en quoi ils se distinguent des titres des quotidiens d'information (*Le Monde, Le Figaro* et *Libération*). Contrairement aux titres des quotidiens qui sont plutôt des énoncés de type assertif et sans réelle emprise énonciative du rédacteur vers le lecteur, ceux du *Canard enchaîné* sont ancrés dans l'interaction. Le journaliste est impliqué dans l'acte d'énonciation et cherche à – ou du moins à donner l'impression d'– interpeller le lecteur par la modalité exclamative, par la charge subjective des mots employés et par l'omniprésence de discours autres, même si ceux-ci sont travestis.

Interjections, modalité exclamative, allusion, calembour et paroles « infidèles » sont autant de moyens pour le journaliste de s'engager avec vivacité dans son propre discours sur l'actualité politique, dès la mise en titre. Le paratexte dans son ensemble constitue ici une « arène » où tout le programme « idéologique » du journal est déjà affiché. De la presse quotidienne d'information à l'hebdomadaire satirique analysé ici, on pourrait dire que le discours véhiculé dans les gros titres passe d'une « énonciation objectivisée » à

« une énonciation subjectivisée » (Moirand 2003) où sont véhiculés, sur le mode de l'allusion, un grand nombre d'opinions. Contrairement à la presse d'information quotidienne, le paratexte journalistique ne se limite pas à la zone de *l'événement rapporté*, mais il opère pleinement dans celle de *l'événement commenté* (Charaudeau 1997), l'événement en question étant le plus souvent un discours politique. Comme l'affirme Authier-Revuz (1995 : 796), *Le Canard enchaîné,* par la pratique des calembours et des jeux de mots fait « jaillir du dessous ou de l'envers des mots, d'autres mots, d'autres sens venant bousculer la surface monosémisante du dire […] visant à faire surgir l'envers caché de la comédie sociale derrière sa respectable apparence ».

Chaque unité textuelle du journal (surtitre, titre, intertitre, dessin-caricature, article), du haut au bas de la pyramide que constitue la page de journal, participe pleinement à cette entreprise de [dé]construction du sens des mots des différents acteurs, ceux du monde politique en particulier. Le contrat de communication médiatique, défini par Charaudeau (1994) comme celui d'un double engagement : faire sérieux et séduire, ne semble pas pleinement rempli ici. Le journal ne cherche certes pas à « faire sérieux », même si son discours, dans sa dimension idéologique, demande sans doute à être pris au sérieux.

Sources

Le Grand bêtisier. L'année Canard. 2004–2005. Les dossiers du Canard enchaîné.

Références

Agnès, Yves & Croissandeau, Jean-Michel. 1979. *Lire le journal*. Paris : Éditions F. P.

Authier-Revuz, Jacqueline. 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire.* Paris : Larousse.

Cazeneuve, Jean. 1996. *Du calembour au mot d'esprit*. Monaco : Édition du Rocher.
Charaudeau, Patrick. 1983. *Langage et discours : éléments de sémiolinguistique : théorie et pratique.* Paris : Hachette.
Charaudeau, Patrick. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette Éducation.
Charaudeau, Patrick. 1994. « Le contrat de communication de l'information médiatique ». *Le français dans le monde, numéro spécial*. Juillet 1994, pp. 8–19.
Charaudeau, Patrick. 1997. *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social.* Paris : Nathan.
Charaudeau, Patrick & Maingueneau, Dominique. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
Compagnon, Antoine. 1979. *La seconde main ou le travail de la citation.* Paris : Seuil.
Ducrot, Oswald. 1984. *Le dire et le dit*. Paris : Les Éditions de Minuit.
Fiala, Pierre & Habert, Benoît. 1989. « La langue de bois en éclat : les défigements dans les titres de presse quotidienne française ». *Mots 21*, pp. 83–99.
Freud, Sigmund. 1971. *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient.* Paris : Gallimard.
Furet, Claude. 1995. *Le titre de presse. Pour donner envie de lire*. Paris : Les Éditions du CFPJ.
Gervereau, Laurent. 2004. *Inventer l'actualité. La construction imaginaire du monde par les médias internationaux.* Paris : Éditions La Découverte.
Grésillon, Almuth & Maingueneau, Dominique. 1984. « Polyphonie, proverbe et détournement ». *Langages 73*, pp. 112–125.
Grunig, Blanche. *Les mots de la publicité*. Paris : Presses du CNRS.
Guiraud, Pierre. 1976. *Les jeux de mots*. Paris : P.U.F. Coll. Que sais-je ?
Jeandillou, Jean-François. 2003. « Discours d'éphémère ? Les contrefaçons parodiques de quotidiens et d'hebdomadaires français ». Härmä, Juhani (éd.). *Le langage des médias : Discours éphémères ?* Limoges : L'Harmattan, pp. 39–54.
Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1977. *La connotation*. Lyon : PUF.
Lemieux, Cyril. 2001. « Le Canard enchaîné ou les fortunes de la vertu ». *Réseaux vol. 19, n° 108*.
Maingueneau, Dominique. 1976. *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours : problèmes et perspectives.* Paris : Hachette.
Maingueneau, Dominique. 1991. *L'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette.

Martin-Lagardette, Jean-Luc. 2003. *Le guide de l'écriture journalistique*. Paris : La Découverte.

Martin, Laurent. 2001. *Le Canard enchaîné ou les fortunes de la vertu ; histoire d'un journal satirique, 1915–2000*. Paris : Flammarion.

Moirand, Sophie. 2003. « Les lieux d'inscription d'une mémoire interdiscursive ». Härmä, Juhani (éd.). *Le langage des médias : Discours éphémères*. Limoges : L'Harmattan, pp. 83–111.

Perrin, Laurent. 2004. « La notion de polyphonie en linguistique et dans le champ des sciences du langage ». *Questions de communications 6*. Nancy : Presse Universitaire de Nancy.

Petiot, Geneviève. 2002. « De l'hétérogénéité sémiotique et discursive des articles de presse à leur mise en feuilleton, moyen et lieu de leur sens ». Härmä, Juhani (éd.). *Le langage des médias : Discours éphémères ?* Limoges : L'Harmattan, pp. 123–161.

Pineira-Tresmontant, Carmen. 1998. « Figement-défigement ». *Des mots en liberté. Mélanges Maurice Tournier.* Paris : ÉNS Éditions, pp. 177–182.

Rastier, François. 1997 « Défigements sémantiques en contexte ». Martins-Baltar, Michel (éd.). *La locution, entre langue et usages*. Paris : ÉNS éditions, pp. 305–329.

Rey, Alain & Chantreau, Sophie. 1993. *Dictionnaire des expressions et locutions*. Paris : Dictionnaires Le Robert.

Rosier, Laurence. 1999. *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*. Bruxelles : Éditions Duculot.

Sullet-Nylander, Françoise. 1998. *Le titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique*. Cahiers de la recherche 8. Stockholm : Université de Stockholms. [Thèse de doctorat.]

Sullet-Nylander, Françoise. 1999. « De l'intertextualité dans la presse écrite : mots pour mots ». *XIV Skandinaviska romanistkongressen*. Stockholm : Acta Universitatis Stockholmiensis. Romanica Stockholmiensia 19, pp. 1059–1067.

Sullet-Nylander, Françoise. 2001. « Défigements, noms propres et titres de presse ». Kronning, Hans *et alii* (éds). *Langage et référence*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis. Studia Romanica Upsaliensia 63, pp. 619–627.

Sullet-Nylander, Françoise. 2001. « Reported speech in French media discourse ». Wikberg, Wengle & Wikberg, Kay (éds). *New directions in Nordic text linguistics discourse analysis : Methodological issues*. Oslo : Novus förlag, pp. 123–136.

Sullet-Nylander, Françoise. 2002. « Titres de presse et polyphonie ». *Romansk Forum*. XV Skandinaviske romanistkongress. Oslo 12–17 augusti 2002, pp. 767–775.

Sullet-Nylander, Françoise. 2004. « Le discours narrativisé : quels critères formels ? ». López Muñoz, Juan Manuel, Marnette, Sophie & Rosier, Laurence (éds). *Le discours rapporté dans tous ses états.* Bruxelles : L'Harmattan, pp. 386–396.

Sullet-Nylander, Françoise. 2005. « Jeux de mots et défigements à la *Une* de Libération (1973–2004) ». *Langage & Société 112*, pp. 111–139.

Svensson, Maria Helena. 2004. *Critères de figement. L'identification des expressions figées en français contemporain.* Umeå : Université d'Umeå. [Thèse de doctorat.]

Todorov, Tzvetan. 1978. *Les genres du discours*. Paris : Seuil.

Tuomarla, Ulla. 2000. *La citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement du discours rapporté direct.* Helsinki : Academica Scientiarum Fennica.

Tuomarla, Ulla. 2003 « Le dialogue dans la presse écrite ». Härmä, Juhani (éd.). *Le langage des médias : Discours éphémères*. Limoges : L'Harmattan, pp. 163–172.

« Yo te ofrezco y Usted elegirá… ».
Reflexiones sobre las formas de tratamiento en el lenguaje publicitario en español

JOHAN FALK
Universidad de Estocolmo

Este estudio versa sobre el uso de las formas de tratamiento en el lenguaje publicitario. En base a un corpus de anuncios extraídos de una revista española y diarios de Chile y España, se estudia la distribución del trato formal e informal, así como los factores que influyen en la elección. Aparte de los productos anunciados, se ha visto que hay otros factores que conforman las estrategias persuasivas. Consta que en el discurso publicitario se aprovechan los valores básicos de *tú* y de *usted*, con la intención de crear una relación de confianza e intimidad o una relación de distancia y respeto con el consumidor. Se ve que en la retórica del lenguaje de los anuncios la elección de tratamiento refleja la cortesía positiva (*tú*) y negativa (*usted*), tal como fueron definidos estos conceptos por Brown y Levinson en 1987.

1 Introducción

Somos bombardeados constantemente por mensajes publicitarios, hasta tal punto que es difícil eludir su impacto. Yendo en un avión de Bilbao a Londres, me puse a hojear las revistas que se encontraban en la bolsa del respaldo de delante, como hace todo el mundo, y empecé a mirar los anuncios. Fruto de ese viaje son estas reflexiones sobre las formas de tratamiento en el lenguaje publicitario. Esta pesquisa tiene un formato modesto, dado que mayormente se basa en revistas españolas publicadas por la compañía Iberia.

Volviendo las hojas de esas revistas, mirando anuncios de coches lujosos, mujeres superguapas y perfumes exquisitos, me di cuenta de que eran mensajes dirigidos a mí. Me apelaban a mí, me hablaban con la imagen y el lenguaje con el fin de persuadirme. En el mundo de los medios de comunicación el discurso suasorio ocupa un lugar central, el lenguaje publicitario es, por definición, persuasión: alguien emite un mensaje con la intención de que yo-destinatario actúe de cierta forma, comprando el producto.

El anuncio es una construcción semiótica con fuerza ilocutiva evidente y con pretensiones perlocutivas. De todo eso era yo víctima, cómodamente instalado en la butaca del avión. Pero reaccioné y, para adueñarme de la situación, empecé a preguntarme cómo los anuncios me tratan a mí como potencial cliente, soy « tú » o soy « usted ». Me preguntaba por qué se usaba a veces un tratamiento formal, otras veces informal y cuáles eran las estrategias retóricas que motivaban la variación.

2 El anuncio comercial

El anuncio comercial contiene un mensaje dirigido a un consumidor potencial con la finalidad de vender un producto o un servicio. Esto es el denominador común, las estrategias de persuasión son bien diversas, lo cual depende en alto grado del tipo de producto que se comercializa. El anuncio es una construcción semiótica compleja, que combina la imagen con formas discursivas a veces sofisticadas. La eficacia del anuncio tiene como condición previa el poder apelar al receptor y entablar contacto con él. En este primer tiempo se trata del recurso de « captatio benevolentiae » para que el consumidor se haga sensible al ofrecimiento.

Como acto suasorio el anuncio puede ir dirigido a distintos planos de la personalidad del consumidor, a lo racional o a lo subliminal. En el primer caso se destacarán ante todo los aspectos utilitarios de la mercancía anunciada. Si adquieres X, te va a ser más fácil realizar tal o cual trabajo. X posee ciertas cualidades que hacen que sea una compra racional. Por ejemplo, un coche se puede comercializar por los dispositivos de seguridad o por la polivalencia de la construcción. En principio, responden al esquema:

– Adquiere X, porque reúne las características a, b, c

Pero no sólo se trata de enumerar argumentos utilitarios a favor de un producto, sino que se los exhíbe con la idea subyacente de que « tú-consumidor eres una persona seria que antepone la razón a las emociones, tú eres el marido responsable que piensa en la familia, tú eres la persona que no despilfarra el dinero, tú eres una persona que antepone los aspectos prácticos al comprar un coche, etc. ». Estos esquemas semánticos o *topoi*, con una clara carga ideológica, son fáciles de encontrar en muchos de los anuncios que, sin embargo, nos parecen racionales. En fin, el discurso publicitario intenta posicionar socialmente a los consumidores creando relaciones positivas entre el producto y el comprador potencial. En estos casos lo que se enfatiza es el producto mismo.

El polo opuesto está representado por anuncios que se centran en el consumidor, ofreciéndole un nuevo mundo. El producto no se destaca por la utilidad que tiene en sí sino por lo que representa, es decir por el valor, el estatus, el sentimiento que es capaz de aportar. La idea es instalar al consumidor en un mundo que le dará otra identidad, proyectándole una imagen de él mismo situado en un contexto anhelado. Así, en este caso, el mensaje, vehiculado por la imagen y la palabra, no trata del producto como artefacto, sino que le ofrece al consumidor un « cambio de piel », una identificación subliminal con el que desea ser. El producto le dará acceso a esos valores: belleza, seducción, éxito, riqueza. A sabiendas de que los anuncios combinan varias estrategias, el esquema de este tipo será:

– Adquiere Y, porque tendrás acceso al mundo D

Los anuncios en que se basa este estudio, extraídos de *Ronda Iberia*[1], son más bien de la segunda categoría. Productos como joyas, coches, artículos de belleza, así como servicios bancarios se prestan a una publicidad que afecta a los sentimientos y la identitad individual de las personas[2].

[1] Revista de la Compañía Iberia.

[2] Fairclough (2002 : 165) plantea tres dimensiones que sustentarían el discurso publicitario: « Three dimensions of the ideological work of advertising discourse are then discussed [...]: the relationship it constructs between the

3 La forma de tratamiento en los anuncios

El mensaje publicitario se puede considerar un acto de habla. El fin es transmitir un mensaje del modo más eficaz posible, por lo que se necesita establecer contacto. Las estrategias para conseguir esto son varias, siendo a veces la exhibición del producto el único medio para llamar la atención al destinatario. Pero, otras veces se establece un diálogo entre el anuncio y el lector de la revista a quien se apela mediante las formas de tratamiento.

La pregunta que se plantea es por qué en algunos anuncios se utiliza *tú/vosotros* y en otros *usted/ustedes*. ¿Cómo se explica esta variación desde un punto de vista pragmático y cuál es la distribución entre la forma *tú* y la forma *usted* en un corpus de anuncios? La lista de preguntas se puede fácilmente alargar: ¿Qué tipo de correlaciones existen entre cierta forma de tratamiento y tipo de productos y, tal vez más importante, qué relación hay entre forma de tratamiento y la configuración pragmática del anuncio?

Al hacer el análisis, partimos de la premisa de que la elección de la forma de tratamiento no es arbitraria. Es un lugar común decir que el uso de los pronombres de tratamiento está regulado por factores sociales y por factores contextuales, que se están modificando continuamente. Desde un punto de vista pragmático se debe constatar que el tratamiento es de suma importancia para que la interacción se lleve a cabo sin roces. En este sentido el uso de *tú* y *usted* en español –igual que otros pronombres T y V[3] en otras lenguas– tiene que ver con la imagen del otro y las amenazas que producen los pasos en falso. Esto es válido también para el mundo publicitario.

Otro aspecto de la intersubjetividad que comporta el tratamiento es que los pronombres se prestan a usos manipulativos, con lo que volvemos al lenguaje publicitario. Es decir, emplear un pro-

producer/advertiser and the consumer, the way it builds an ´image´ for the product, and the way it constructs subject positions for consumers ».

[3] Forma T y forma V son los símbolos comúnmente empleados para referirse a un tratamiento informal y formal respectivamente. Estos términos fueron introducidos por Brown y Gilman (1968) en su estudio fundacional. Utilizaré indistintamente *tú* y forma T para referirme al tratamiento informal, con o sin pronombre explícito. De igual modo se usarán *usted* y forma V.

nombre determinado en un contexto determinado puede implicar un valor específico, o sea permite crear un tono adulador, respetuoso, familiar, etc. En el fondo, se trata de construir una relación positiva con el consumidor, no exenta de contenido ideológico, como lo explica Fairclough (2001 : 167)[4].

La polisemia y la ambigüedad son recursos frecuentemente utlizados en la publicidad, y esto vale también para el tratamiento. Los pronombres empleados no van siempre dirigidos al consumidor, al menos no directamente. Un *tú* o un *usted* de un anuncio muchas veces son autorreflexivos, refiriéndose al anuncio mismo a la vez que son la proyección del receptor, o sea un espejo en el que se mira. El desdoblamiento entre la identidad real y la identidad deseada es explotada muchas veces por los anuncios.

Un anuncio de un collar de perlas y unos pendientes está encabezado por una sola palabra en letras gruesas:

TÚ.

La referencia de este *tú* puede ser la mujer que recibe tan exclusivo regalo de las manos de su amado, o bien puede ser el collar mismo, objeto de una veneración sin límites. El clima de intimidad y emoción creado por el monosilábico y misterioso *tú* es altamente connotativo.

Así pues, los efectos pragmáticos obtenidos mediante el uso de las formas de tratamiento deben formar parte del estudio sobre el lenguaje publicitario, siendo éste persuasivo por definición.

4 Dos modelos del empleo de los pronombres de tratamiento

El español posee, igual que el francés y el alemán, una forma T y una forma V: *tú* (*vos* en ciertas variedades americanas) y *usted* res-

[4] « *Building relations*. Advertising discourse embodies an ideological representation of the relationship between the producer/advertiser of the product being advertised and the audience, which the main ideological ´work´ ».

pectivamente. Como se ha dicho, el uso de estas formas está condicionado por un código en el que intervienen factores como edad, sexo, posición social, profesión, estatus, amistad y conocimiento. Siendo relativamente estables, estos factores pueden verse como una especie de reguladores sociales que condicionan el tratamiento entre los individuos de una comunidad. Se han realizado numerosos estudios en el ámbito hispánico sobre la relevancia de un parámetro u otro[5].

El punto débil de un modelo basado en factores como edad, sexo, etc. es su rigidez, pues no toma en cuenta la situación en que se produce el intercambio entre los locutores. La elección de forma de tratamiento no se hace en base a un cálculo de variables, sino en la situación misma. El condicionamiento del contexto y la situación es importante, así como de las suposiciones que hacen los interlocutores el uno acerca del otro. El uso del lenguaje contiene también en este aspecto un elemento creativo: el locutor debe lanzarse y arriesgarse al acercarse al otro. No hay que olvidar, pues, que en el tratamiento hay cabida para las intenciones y las estrategias del locutor.

Lo antedicho nos permite delinear un modelo que toma en cuenta por una parte los factores inamovibles que condicionan el sistema, y por otra los factores relacionados con la situación y los supuestos que han asumido los interactuantes. En el fondo se trata de un marco regulador y de su utlilización « on-line » en situaciones concretas. Postulamos que *tú* y *usted*, articulados contrastivamente, conllevan valores semánticos básicos, que este sistema regula y rehace todo el tiempo:

[5] El estudio de Isabel Molina (1993) es un buen ejemplo de esta corriente. Valiéndose de encuestas, Molina investiga los factores (edad, clase social, etc.) que los informantes perciben como más relevantes para el tratamiento.

Modelo 1.

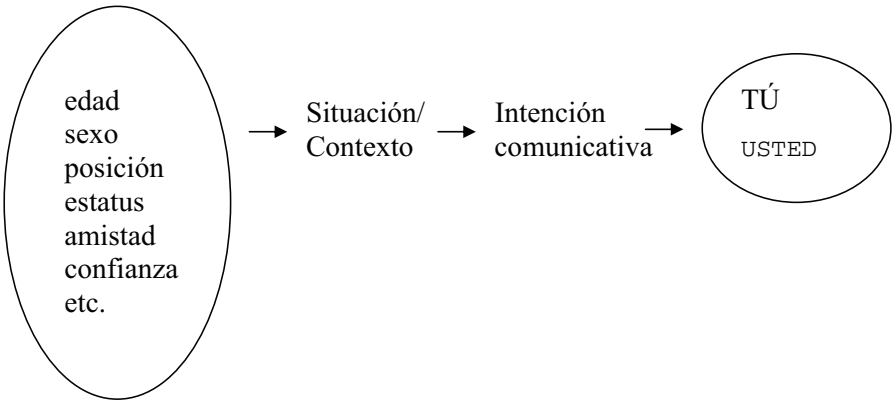

Como se ha dicho, *tú* y *usted* no poseen valores de cortesía inherentes. Es el mal uso –o sea un empleo que va en contra de las expectativas de los interlocutores– lo que ocasiona conflictos comunicativos. Postulamos que los pronombres T y V albergan valores semánticos de base, que se regulan según los códigos sociales. En vista de los factores contextuales, el uso adecuado crea efectos positivos y no será percibido, mientras que el uso inadecuado crea efectos negativos y estorbará la comunicación. Como se ve abajo, los efectos negativos de un uso impropio van en sentidos distintos de acuerdo con los valores de base.

Modelo 2.

	plano semántico	*factores contextuales*	*efecto pragmático*
TÚ	« proximidad ».	pos.	familiaridad, confianza
		neg.	intrusión, condescendencia
USTED	« distancia »	pos.	formalidad, cortesía, deferencia
		neg.	distanciación, frialdad

Antes de volver al lenguaje publicitario hay que advertir que los códigos reguladores no tienen nada de estáticos. Se hallan en constante transición; así, en sociedades como la española o la argentina coexisten varios sistemas de tratamiento. Esto hace que el tema del tratamiento sea una cuestión candente, aunque los posibles roces comunicativos se ven mitigados por el conocimiento que tienen los hablantes de que el tratamiento varía entre grupos sociales, grupos profesionales y grupos de edad. La competencia comunicativa consiste justamente en tener acceso a estos distintos códigos.

El próximo ejemplo ilustra la rápida implantación de *vos* en la sociedad rioplatense y la desfasada y desairada reacción de una persona de cierta edad ante usos « impropios » de *vos* y *usted*:

> La mayor sorpresa la recibimos hace sólo siete años. Al entrar en una boutique en uno de los barrios más elegantes de Buenos Aires, cuando la vendedora nos lanzó a boca de jarro: « *¿Qué necesitás, sentimos súbitamente como si nos hubieran desnudado* ». Nuestra reacción fue una mezcla de sorpresa y de indignación; abandonamos el lugar diciendo: « *¡No necesitamos nada de usted!* »
>
> Hoy en día, en boutiques elegantes, y cada vez más en las menos elegantes, es costumbre que las vendedoras y los vendedores intercambien el vos familiar con sus clientes. El fenómeno es tan general que si en una tienda no somos tratados de vos sino de usted, *sentimos que se nos percibe como tan terriblemente viejos, y respetables, como para no merecer el tratamiento informal.* (Weinerman 1976, itálicas mías)

Volviendo al tema de la publicidad, es obvio que en los anuncios se buscarán los mecanismos que resalten los aspectos positivos de los pronombres. *Tú* irradia informalidad, intimidad, confianza, compañerismo, en fin la voz del anuncio se acerca a ti, te ofrece algo. *Usted*, por el contrario, irradia respeto, estatus, exclusividad, formalidad, en suma se trata de una voz respetuosa de tu integridad, que no invade tu territorio. El consumidor al que se apela es el que elige.

Éstos son teóricamente los halos connotativos que se pueden extraer de los pronombres y plasmar en la publicidad. Queda por ver cuál de las estrategias de « proximidad » o de « distancia » es la más frecuente en el corpus elegido y en qué proporción se emplean con distintos tipos de productos.

5 Resultados y análisis

Presentamos a continuación los recuentos basados en dos números de *Ronda Iberia* (RI), los cuales se cotejarán con un material procedente de tres números de *El País* [EP], de España, (5/3, 8/3, 14/3 2002) y *El Mercurio* [EM], de Chile, (14/3, 17/3, 24/3 2002) respectivamente.

Cuadro 1. Corpus *Ronda Iberia*, oct. y nov. de 2003

Material: 124 anuncios

Periódico/Forma	**T**	**%**	**T/V**	**%**	**V**	**%**	**ninguno**	**%**
Ronda Iberia	24	***19,4***	5	***4,0***	45	***36,3***	50	***40,3***

Cuadro 2. Corpus *El País* (España) *El Mercurio* (Chile), primavera de 2002

Periódico/Forma	**T**	**T/V**	**V**
El País	44%	10%	46%
El Mercurio	62%	0%	38%

T = tú/vosotros; T/V = tú/vosotros y Usted/Ustedes;
V = Usted/Ustedes

En los materiales de RI es notable que *usted* se utilice casi dos veces más que *tú*. Esto, sin duda, es debido a la gama de productos ofrecidos al viajero de avión. Nos movemos en un mundo de objetos de lujo donde predominan los cosméticos, las joyas, los licores y los coches.

Otro rasgo que sobresale es el gran número de anuncios de RI – un 40% del total– sin apelación a un interlocutor. El anuncio es, por así decir, autosuficiente y sólo exhibe el producto, que no requiere ser « dirigida » al consumidor de forma explícita. La forma extrema de esta estrategia, que tiene por fin ensalzar la exclusividad al máximo, es esta fórmula que planea sobre una botella de coñac, en un anuncio de RI:

Sin palabras.

Lamentablemente, en el corpus extraído de los diarios se han omitido los anuncios que no tienen forma de tratamiento explícito, por lo que las cifras no se pueden comparar. Sin embargo, entre EP y EM se observan algunas diferencias de interés. En ambos diarios se emplea la forma familiar en más de la mitad de los anuncios, si se incluyen los casos de EP en que hay un uso diviso entre *tú* y *usted*. Es probable que la posición fuerte de *tú* sea debido a los tipos de productos anunciados y los grupos meta son distintos de los de RI.

En el cotejo entre EP y EM sorprende que el diario chileno sea el que más favorece *tú*. En materia de tratamiento Chile se ha considerado un país relativamente conservador, con una regulación social bastante estricta del uso de *tú* (*vos*) y *usted*. Para entender cómo el lenguaje publicitario refleja las tendencias actuales de los hábitos lingüísticos –y en general el desarrollo de las sociedades– habrá que hacer pesquisas mucho más detalladas y profundas. Un valor comúnmente explotado por la forma T es su asociación a la modernidad, a la juventud y a lo venidero[6], conforme a la expansión del uso de la forma T en España y muchos países hispanoamericanos. El rol de lo « moderno » en la cultura publicitaria influye sin duda en el tono y el tratamiento. Este es un aspecto a tener en cuenta en estudios sobre el tratamiento elegido en el lenguaje publicitario en sociedades que, como la chilena, se encuentran en rápida transformación.

En EP y RI hay algunos anuncios que mezclan la forma T y la forma V. Un ejemplo, sacado de RI, mostrará la estrategia persuasiva lograda mediante la dialéctica de *tú* y *usted*. En un anuncio de Peugeot Renting se exhibe la imagen de un hombre, de aproximadamente 35 años e impecablemente vestido, haciendo autostop al lado de una carretera en un entorno ultramoderno. En la imagen aparece una pregunta retórica, evidentemente dirigida al hombre de la imagen (y al consumidor):

[6] Según Antonio Ferraz Martínez (2004 : 39), hoy domina en España el tuteo en el lenguaje publicitario: « Según sea el producto anunciado y la clase de receptores a que se dirigen los anunciantes, se empleará el trato formal y distante o el familiar y próximo; no obstante, hoy prospera el tuteo en anuncios dedicados a todo tipo de sectores: ´Tu tiempo es Vespa´ ».

¿Crees que ésta es la forma más rentable de moverte en coche?

Se emplea la forma solidaria, propia de personas que comparten experiencias. No es la compañía anunciante la que le habla al consumidor sino una voz que podría ser la suya misma[7]. Abajo, al pie del anuncio, se cambia de tono y el registro se vuelve formal. No hay acercamiento ni identificación con una situación que hemos conocido, aunque expuesta con ribetes cómicos. Aquí la voz es la de la compañía que ofrece su servicio al consumidor, respetando las decisiones que éste desee tomar:

Un contrato de alquiler a 24, 36 ó 48 meses, por el cual pagando una cuota mensual, usted disfrutará del Peugeot que elija.

Dejando de lado las implicaciones pragmáticas de estos ejemplos, veamos en lo que sigue algunos factores generales que influyen en el tratamiento utilizado en los anuncios:

– productos destinados en primer lugar a la generación joven se anuncian mediante *tú*, destacándose la modernidad y el trato informal;
– en el sector de los teléfonos móviles y otros productos electrónicos se usa exclusivamente *tú* y *vosotros*;
– en el sector de la banca y servicios financieros domina *usted*;
– cuando el anunciante se dirige al consumidor en su rol profesional es hegemónico el uso de *usted*: « Una línea de productos para su empresa »;
– objetos de lujo como relojes, joyas y licores se presentan a menudo sin apelación a un destinatario.

Estos resultados –si bien poco sensacionales– están en consonancia con los modelos básicos de los pronombres de tratamiento. El valor de proximidad inherente a *tú* cuadra con productos destinados a per-

[7] Un tono intimista es típico de muchos anuncios en los que se emplea *tú*. Haciendo alusión a experiencias únicas lejos del estrés del medio urbano, se quiere calar hondo en el alma del destinatario. He aquí un ejemplo:

Pueblos blancos que brillan a pleno sol, que se advierten cuando ya es muy de noche. Que destacan de todo lo que has visto nunca. (...) **Andalucía sólo hay una. La tuya.**

sonas jóvenes o personas que quieren ser jóvenes. El esquema de distancia y respeto propio de *usted* conviene a productos exclusivos que se destinan a personas ávidas de estatus o investidas de un rol profesional.

6 Palabras finales

Es bien sabido que el discurso publicitario ambiciona crear un clima favorable en torno a los productos comercializados. Los recursos verbales y visuales concurren a este fin. Siendo el tratamiento un fenómeno típicamente pragmático, la utilización de los pronombres *tú* y *usted* ofrecen un recurso retórico importante en el lenguaje publicitario.

Hemos visto que el empleo de las formas de tratamiento responde a los esquemas básicos de las formas pronominales, aprovechándose las connotaciones positivas. La explotación eficaz del código lingüístico depende en el fondo del conocimiento de las normas sociales y, dado que varían las normas, no es problable que los mismos tipos de anuncios ni las mismas formas de tratamiento puedan aparecer en distintos países hispanos.

En el fondo, el trato es una cuestión de cortesía positiva o negativa, tal como estos conceptos fueron definidos por Brown y Levinson (1987). Esta perspectiva se puede aplicar tanto en la vida real como en el lenguaje publicitario. *Usted* representa cortesía negativa, dado que este trato implica un afán de respetar el territorio del otro. En los materiales de RI se dan muchos ejemplos con *usted*, en los que se realza la integridad del destinatario: « Usted elegirá..., Usted hará una selección..., Usted tendrá a su disposición... ».

La cortesía positiva, que ensalza las buenas cualidades del interlocutor, es vehiculada mediante el tratamiento informal. Esta estrategia consiste en entrar en el territorio del otro para ofrecerle un bien. *Tú* y *vosotros* rompen barreras e invitan a un intercambio íntimo. Es por eso por lo que *tú* tiene un especial poder de sugestión en escenas ficticias con las que se puede identificar el consumidor. El uso de *tú* en preguntas retóricas mueve hilos de nuestro subconsciente, reavivando emociones o recuerdos que compartimos todos.

Una marca de vino se anuncia en RI con este texto absolutamento ajeno al producto:

> « *En París, ¿te acuerdas? Embriagados de filosofía y de pasión, éramos dos para rehacer el mundo?* »

La botella queda abajo como un signo de exclamación con el texto añadido:

Superándonos en la Excelencia

A modo de conclusión, en este pequeño estudio sobre el empleo de las formas de tratamiento en el lenguaje publicitario en español se ha mostrado que hay coherencia entre los valores de los pronombres según los esquemas pragmalingüísticos que los sustentan y su utilización retórica en los anuncios. Las estrategias persuasivas se basan en la dualidad « proximidad » (*tú*) y « distancia » (*usted*), a lo que alude el título. « Yo te ofrezco... » supone un paso hacia la persona a quien me dirijo, mientras que « Usted elegirá... » es la estrategia opuesta: el interlocutor gozará de la libertad de elegir. Estas perspectivas explican también que distintos productos se anuncien con distinas formas pronominales.

Referencias

Blas Arroyo, José Luis. 1994. « Los pronombres de tratamiento y la cortesía ». *Revista de filología 13*, pp. 7–36.

Brown, Penelope & Levinson, Stephen C. 1960. « Social structure, groups and interaction ». Scherer, Klaus Rainer & Giles, Howard (eds). *Social markers in speech*. Massachusetts: MIT Press.

Brown, Penelope & Levinson, Stephen C. 1987. *Politeness. Some universals in language use*. Cambridge: CUP.

Brown, Roger & Gilman, Albert. 1968. « The pronouns of power and solidarity ». Fishman, Joshua A. (ed.). *Readings in the sociology of language*. The Hague: Mouton, pp. 252–275.

Carricaburo, Norma. 1997. *Las fórmulas de tratamiento en el español actual*. Madrid: Arco Libros.

Davidson, Bert. 1996. « Pragmatic weight and Spanish subject pronouns: the pragmatic and discourse uses of *tú* and *yo* in spoken Madrid Spanish ». *Journal of pragmatics 26*, pp. 543–566.

Escandell Vidal, María Victoria. 1993. *Introducción a la pragmática*. Madrid: Anthropos.

Fairclough, Norman. 2001. *Language and power*. 2ª ed. Harlow: Pearson Education.

Ferranz Martínez, Antonio. 2004. *El lenguaje de la publicidad*. Madrid: Arco Libros.

Fontanella de Weinberg, María Beatriz. 1999. « Sistemas pronominales de tratamiento usados en el mundo hispánico ». Bosque, Ignacio & Delmonte, Violeta (eds). *Gramática descriptiva de la lengua española*. Madrid: Espasa Calpe, pp. 1401–1425.

Fontanella de Weinberg, María Beatriz. 1992. *El español de América*. Madrid: Ed. Mapfre.

Goddard, Angela. 1998. *The language of advertising: Written texts*. London and New York: Routledge.

Hellspong, Lennart. 1992. *Konsten att tala. Handbok i praktisk retorik*. Lund: Studentlitteratur.

Molina, Isabel. 1993. « Las fórmulas de tratamiento de los jóvenes madrileños. Estudio sociolingüístico ». *Lingüística española actual XI/2*, pp. 248–263.

Placencia, María Elena. 1997. « Address forms in Ecuadorian Spanish ». *Hispanic linguistics 9:1,* pp. 165–202.

Reyes, Graciela. 1995. *El abecé de la pragmática.* Madrid: Arco Libros.

Rigatuso, Elizabeth. 2001. « ´Señora (…) ¿No tenés más chico?´ Un aspecto de la pragmática de las fórmulas de tratamiento en español bonaerense ». *Revista Argentina de lingüística X*, pp. 2–27.

Serrano, María José. 2000. « La producción de la cortesía verbal y la deixis sociocomunicativa ». *Oralia 3*, pp. 199–219.

Van Dijk, Teun A. 2003. *Ideología y discurso*. Barcelona: Ariel.

Van Dijk, Teun A. (ed.). 1997. *El discurso como estructura y proceso*. Barcelona: Gedisa.

Watts, Richard J. 1992. « Linguistic politeness and polite verbal behaviour: reconsidering claims for universality ». Watts, Richard J., Ide, Sachiko & Erlich, Konrad (eds). *Politeness in language: Studies in its history and practice*. Berlin: Mouton de Gruyer, pp. 43–69.

Dialoguer à l'écrit.
Réflexions sur les activités langagières du t'chat *voila.fr*

COCO NORÉN
Université d'Uppsala

La langue dans les salons de t'chat sur Internet est parfois considérée comme le lieu privilégié de la liberté communicative. Cependant, le t'chat est fortement réglé par ses propres conventions. Cet article se divise en trois parties : (1) réflexions d'ordre méthodologiques pour la mise en place d'un corpus t'chat, (2) exemplification des activités langagières dominantes, (3) analyse des transgressions aux « us et coutumes » du salon et les sanctions qui s'ensuivent. L'étude se base sur des enregistrements du site internet *www.voila.fr* et se place principalement dans le courant de la linguistique interactionnelle.

1 Introduction

L'explosion de la quantité d'informations échangées par ordinateur n'a pas pu passer inaperçue pour qui que ce soit. Celui qui désire faire l'analyse de discours écrits quasi-publics, quasi-intimes est servi en quantité illimitée et les sujets à explorer ne manquent pas.

L'objectif de cet article est de discuter les possibilités de recherche qu'offre le genre discursif du t'chat. Je présenterai brièvement les conditions de production auxquelles le t'chat est soumis, ainsi qu'un bref survol des travaux antérieurs. Il s'agira notamment de synthétiser le type de recherches qui a été fait, plutôt que de discuter des études spécifiques. Ensuite je ferai quelques remarques sur

les stratégies linguistiques mises en place pour l'élaboration de la communauté virtuelle du t'chat.

Le terme *t'chat* sera utilisé pour le discours tenu entre les *utilisateurs*. Je parlerai de *site internet* pour le site qui propose plusieurs *salons*, c'est-à-dire plusieurs « espaces virtuelles » dans lesquelles on entre pour *t'chatter*.

2 Réflexions sur la mise en place d'un corpus t'chat

2.1 Choix de corpus

Il va de soi que le t'chat ne peut pas être considéré comme un genre discursif homogène. Bien que le moyen de communication soit le même, et que les conditions de réception et de production restent stables, les participants et les topiques développés varient essentiellement d'un salon à l'autre.

Plutôt que pour des objectifs scientifiques, c'est pour des raisons de compréhension que j'ai choisi un des plus grands sites internet de France qui offre une multitude de salons différents selon la zone géographique, l'âge des participants ou le thème affiché. Il y a là une possibilité de sélectionner un salon où la communication garde un degré de cohérence textuelle telle qu'on a l'habitude de concevoir celle-ci. Certains salons offrent un discours qui correspond plus à la norme écrite que d'autres. Cela n'a rien d'étonnant de constater que les t'chats où les participants sont catégorisés comme appartenant aux tranches d'âge les plus jeunes s'éloignent nettement de la norme, tandis que les salons « seniors » maintiennent l'orthographe normatif à un plus haut degré. Certains thèmes généraux des salons semblent plus respectés que d'autres ; dans le salon « Tous les sports » on suit le thème proposé en parlant en grande partie de sport, alors que le salon « Livres et littérature » ne concerne qu'occasionnellement le thème donné. Ce phénomène ne se laisse pas expliquer facilement ; il ne peut qu'être constaté.

Pour le linguiste, le choix de salon dépend d'une part de l'objectif de l'étude, d'autre part de la maniabilité des données.

2.2 Enregistrement

Faut-il chercher à enregistrer le t'chat à des occasions et à des durées aléatoires ou faut-il trouver un système de sélection ? En ce qui concerne la durée, elle va dépendre de l'objet d'étude. Si l'étude concerne le développement thématique, la reformulation à distance, il est plutôt intéressant de collectionner des extraits de plusieurs heures, tandis que dans d'autres cas il suffit d'une demi-heure plusieurs jours d'affilés. Dans les deux cas il faut prendre en compte le fait que les salons ont un « biorythme » caractéristique avec des heures de pointes où le discours a un aspect tout autre que le discours plus lent et plus intime qui se déroule aux petites heures.

Indépendamment du moment et de la durée de l'enregistrement, il faut tenir compte de la temporalité de la communication. On met souvent en avant les similarités entre le t'chat et la conversation ordinaire (Karlsson 1997, Sveningsson 2002, Sveningsson *et alii* 2003 : 123–139). Or, on n'a pas, à notre connaissance, incorporé systématiquement la temporalité comme paramètre, même si, par ailleurs, on a été inspiré par les travaux sur la langue parlée. En terme emprunté à l'analyse conversationnelle, le silence peut être contextualisé. En d'autres mots, si le rythme de la communication ralentit, cela va influencer non seulement la forme linguistique des interventions, mais également les topiques abordés. De même, un silence peut être sujet à commentaire et devient alors topique de la discussion, dans des interventions du type *allo y a personne*. Ceci est également vrai pour le cas inverse où le débit de communication accélère, parfois de manière incontrôlée, où les exclamations du type *on comprend rien ici* deviennent de plus en plus fréquentes.

2.3 Méthode d'observation

La manipulation des données est toujours une question fondamentale sur laquelle il faut prendre position. Comme le dit Sveningsson (2001 : 55–56), il y a le choix entre quatre méthodes d'observation de base. En ce qui concerne la participation ou bien l'observation ouverte, toutes deux consistent à informer les participants, ici informants, du fait que leur communication est enregistrée pour des ob-

jectifs scientifiques. Dans le cas présent il s'agirait d'affirmer que je suis linguiste suédoise travaillant sur la langue du t'chat. Dans ce premier cas, l'observateur participe ouvertement à la discussion et pourrait théoriquement questionner les participants sur la langue du t'chat et sur la communication en générale médiée par ordinateur. La méthode se rapproche, dans ce cas-là, de celle de l'enquête. Dans un deuxième cas, il faudrait que les participants se sachent observés sans que le chercheur se manifeste autrement que par l'annonce de sa présence silencieuse. Ces deux méthodes impliquent l'existence d'un groupe de participants stables et les entrées et sorties fréquentes des salons rendent impossibles ces deux méthodes dans des salons accessibles et ouverts, tels que ceux que nous avons choisis. Les troisième et quatrième méthodes sont qualifiées de participation et d'observation « incognito », dans le sens où les informants ignorent la présence d'un chercheur. On peut participer sans révéler sa vraie identité et ses objectifs. Ainsi on se fait passer pour n'importe quel utilisateur du salon. Finalement on peut observer incognito en rentrant dans un salon pour ensuite observer sans jamais se manifester dans la communication en cours.

Cette étude particulière est effectuée avec la méthode de la participation incognito, bien que cette méthode implique une forte manipulation des données. Afin de présenter certains comportements linguistiques caractéristiques du t'chat, certains topiques ont été lancés pour provoquer des réactions de la part des autres utilisateurs. C'est notamment la réaction à certains comportements qui est centrale pour cette présentation. Les données relèvent d'enregistrements de divers salons du site internet *voila.fr*.

3 Objets de recherches : forme et structure

Les études sur la langue du t'chat s'inscrivent dans un domaine plus vaste, à savoir *la communication médiée par ordinateur* (CMO). À l'intérieur de ce vaste champ de recherches, on observe certains sous-domaines qui se distinguent, notamment ceux ayant un objectif pédagogique ou didactique. D'autres études visent les genres discursifs de CMO qui se ressemblent par leur caractère interne linguistique (plutôt que leurs conditions de production ou de réception). Il

s'agit notamment de la langue du t'chat souvent rapprochée de celle des courriers électroniques ou des textos.

Parmi les travaux qui appartiennent au domaine de la linguistique générale, les questions de forme qui attirent beaucoup l'attention. Par « questions de forme », j'entends les questions qui sont posées sur les aspects caractéristiques de la langue du t'chat comme système linguistique. Plusieurs articles s'occupent en premier lieu de la « néographie » de la langue du t'chat et ses régularités (entre autres Anis 1999 : 86*ss,* 2003) : graphie phonétisante, squelettes consonantiques, syllabogrammes... Un intérêt particulier est apporté aux « smileys » (Anis 1999 : 84, Marcoccia 2000), aussi appelé « émoticons », fait qui ne surprend guère étant donné qu'ils n'apparaissent que dans les discours médiés par écran.

Dans cet article, je propose une perspective d'analyse quelque peu différente en focalisant le « faire » du t'chat, perspective qui s'inspire de la linguistique interactionnelle.

4 Activités langagières

La linguistique interactionnelle s'intéresse à la production langagière non pas comme un objet autonome décrit à partir de critères extérieurs, mais comme une pratique sociale qui est définie par les membres impliqués dans l'interaction et par la situation dans laquelle l'interaction se déroule. Un échange verbal est avant tout une interaction entre êtres humains et chaque élément linguistique est déterminé par le fait qu'il fait partie d'une activité sociale. Cette activité qu'est la conversation est régie par une structure où règne l'ordre, en d'autres termes l'exploitation d'une forme linguistique ou d'une construction syntaxique ne constitue pas des faits accidentels.

À la base de cet ordre, il y a deux principes : celui de la temporalité et celui de la séquentialité. Il s'ensuit qu'un élément de la conversation ne peut jamais être analysé hors contexte, mais doit être considéré, en temps réel, comme un composant du processus de construction de l'interaction. C'est pourquoi la tâche de l'analyste est d'adopter une perspective intérieure, en essayant de dégager les normes vers lesquelles s'orientent les participants de l'interaction. Le t'chat se présente comme un objet de recherche excellent,

puisque toute activité et toute norme se manifestent linguistiquement et non pas dans un contexte extra-verbal ou verbal au delà de la portée de l'observateur. La plupart des salons offrent la possibilité d'aller en PV, c'est-à-dire d'ouvrir une fenêtre privée pour discuter avec une seule personne à l'abri des autres utilisateurs. Or, sur certains salons, tel que *Éducation et École* de *voila.fr*, il est coutume de discuter dans le « géné », c'est-à-dire la fenêtre générale accessible à tout le monde.

Il est vrai que la linguistique interactionnelle a été, dès le départ, une linguistique de l'oral, ordinaire aussi bien qu'institutionnel, et qu'elle a toujours défendu la légitimité des données orales à côté des données écrites. Or, cette méthode s'applique avec facilité à certains genres de CMO malgré leur forme écrite. Cela est évidemment dû au fait que le t'chat, les news-groups, les courriers électroniques partagent le caractère spontané, situé et dialogique avec la conversation[1].

Pour le t'chat, comme pour tout genre discursif, il existe des activités linguistiques dominantes qui se présentent de façon récurrente au fil de l'interaction. Il s'agit d'activités plus ou moins institutionnalisées, dont certaines s'exercent sur des séquences plus importantes tels que les « quiz » et les demandes de renseignement sur le thème du salon, tandis que d'autres sont plus près des activités de tous les jours : taquiner, être provocateur, donner conseil, insulter etc... Prenons la séquence suivante :

Extrait 1

1.	<au_claire_de_la_lune>	salut tout le monde
2.	<___bad-boy>	nan france examen
3.	**<FabToutPuissant>**	**ouais t'as raison ca m'ira bien**
4.	<___bad-boy>	baby63 un pv ?
5.	<Elody76>	bonjour a tous !!!
6.	<baby63>	ok
7.	<TROP_SYMPA>	salut elody

[1] Le t'chat garde certains traits spécifiques, comme celui de la temporalité qui se distingue de celui de l'oral par le fait qu'elle est en décalage : le message n'est affiché que lorsque le locuteur-scripteur appuie la touche « retour ».

8.	<_1_gars_trankil_76>	et encore un averto pr moi tt ca parcke jai dit M****
9.	<bisou-->	salu elody
10.	<FloJo>	Yen a qui ont passé leur bac de philo ce matin ? si oui -> PV
11.	**<leshaya_>**	**ouééé tro belle tu serasa**
12.	<au_claire_de_la_lune>	de quoi ca parle ici ?
13.	<titain>	les filles sympas en pv svp
14.	<_1_gars_trankil_76>	alors kon dit rien au gens ki font des annonces bizard
15.	<Elody76>	slt trop sympas
16.	<fairy>	tite_bombe ??? ma pupuce ?
17	<Than_20a_2a>	ya même pas des jolies filles pour un corse la ??
18.	<jf_de_rouen>	si ya des mec de rouen ici cool et sérieux venez vite en pv
19.	<Elody76>	slt bisou
20.	**<FabToutPuissant>**	**ca y est, j'ai enfilé une robe en cuir, comen tu me trouves ??**
21.	<_2_mecs_du_42>	elisa_du_26 et Elodie08 sont demander en pv
22.	<___bad-boy>	yoré des filles ki ont msn ??
23.	<SPLIT>	cherche pers du 59 pr pv tranquille !!!
24.	<laure40>	des landais yen a pa c ca
25.	**<Mitsy_maladeuh>**	**mdrr il ressemble JAMAIS à rien ce tchat c un mix de personne en chaleur et d'incultes !**

L'extrait illustre certaines activités plus ou moins dominantes selon le salon visité. Les séquences de salutations représentent une grande partie de la communication, notamment dans les salons comptant un nombre d'utilisateurs élevé. Les salutations sont formalisées et représentent un paradigme quasi clos de formulations, illustré par l'intervention 5 d'<Elody>. Généralement le premier élément de la paire adjacente d'une séquence de salutation donne lieu à la réaction attendue ; l'intervention 7 de <TROP_SYMPA> et 9 de <bisou-->. Ces réactions préférées, dans les termes de l'analyse conversationnelle, sont produites par plusieurs utilisateurs et donnent lieu à plusieurs interventions d'<Elody> (15 et 19). La quantité d'interventions qui implique l'activité de salutation peut paraître étonnante. Il

est clair que celle-ci ne peut avoir de fonction informative, mais fait partie des stratégies de la dimension sociale du t'chat, dimension dominante de ce genre communicatif.

Il est également commun, quelque soit le thème du salon, de faire des propositions de contact adressées collectivement (4, 13, 17, 18). Les demandes contiennent souvent des précisions sur la personne recherchée telles que son sexe, sa région, son âge ou son apparence physique (17, 18, 22, 23). Parfois, on s'adresse à un utilisateur particulier par son pseudo, avec une proposition d'aller en fenêtre privée (4, 21). Ces invitations, collectives aussi bien qu'individuelles, sont rarement acceptées, ce qui fait que ces activités semblent immotivées pour l'observateur extérieur. Il est facile de comprendre le point de vue de <Mitsy_maladeuh> *mdrr*[2] *il ressemble JAMAIS à rien ce tchat c un mix de personne en chaleur et d'incultes !*

Certaines activités sont limitées par les conditions de production du t'chat et ne sont qu'un calque de l'activité en question : chanter, inviter à prendre un café... Les stratégies pour créer ces séquences d'actions virtuelles divergent selon les activités reproduites. Dans l'extrait, il y a un dialogue entre <FabToutPuissant> et <leshaya> qui se distingue par rapports aux activités stéréotypes décrites ci-dessus. Les deux utilisateurs mettent en scène une situation où ils sont présents dans le même espace.

3.	<FabToutPuissant>	ouais t'as raison ca m'ira bien
11.	<leshaya_>	ouééé tro belle tu serasa
20.	<FabToutPuissant>	ca y est, j'ai enfilé une robe en cuir, comen tu me trouves ??

La ligne 3 *ouais t'as raison ca m'ira bien* suggère que <leshaya> a fait une proposition vestimentaire à <FabToutPuissant>, qui à son tour met une robe en cuir. La dernière partie de la ligne 20 *comen tu me trouves ??* témoigne du fait que l'utilisateur représente linguistiquement la situation discursive comme si les deux interlocuteurs étaient physiquement présents.

[2] *mdr(r)* est l'abréviation de *mort de rire.*

5 Construction de la communauté virtuelle

Le groupe d'utilisateurs d'un salon, tout comme n'importe quelle communauté, repose sur des normes et conventions qui lui sont propres (Marcoccia 1998). Étant donné que le t'chat n'est que du verbal, cela revient à dire que ce qui se passe verbalement dans le salon correspond entièrement à ce qui se passe dans la communauté virtuelle, puisque toute action est une action langagière.

Les règles et conventions qui régissent la communauté peuvent être plus ou moins explicitées. Certains comportements sont tout à fait interdits par l'organisation qui gère le salon de t'chat. Ces interdictions portent sur tout abus qui enfreint la loi juridique, et dont les organisateurs doivent prendre la responsabilité. Il est question de diffusion de publicité, de l'emploi d'injures et d'insultes discriminatoires. D'autres règles de comportement relèvent plutôt d'une étiquette tacite qui a comme principe de faciliter la communication.

5.1 Formes de sanctions

On peut distinguer quatre façons de régler le comportement des utilisateurs :

Un robot identifie automatiquement des comportements interdits et peut après avertissement, « éjecter » un utilisateur. Les infractions réglées par ce moyen doivent pouvoir être détectées par une machine. C'est pourquoi il s'agit de formes repérables comme les « spam » (publicité) et les « floods » (suite de lettres, mots ou phrases qui monopolisent l'espace de la fenêtre).

Parmi les utilisateurs, il y a un petit nombre d'habitués qui ont été promus au rang d'opérateurs (marqués par @ devant le pseudo) et qui jouissent de privilèges particuliers. Entre autres, ils peuvent bannir les utilisateurs qui commettent des infractions aux règles et à la « netiquette », l'étiquette du net.

Les utilisateurs peuvent à n'importe quel moment manifester leurs désapprobations en théorie de la même façon que dans une interaction face à face, mais en pratique de façon beaucoup plus directe. Étant donné que les utilisateurs restent anonymes derrière

l'écran, les injures, la critique ou les insultes prennent souvent des formes plus directes que dans la vie réelle.

Finalement, il est toujours possible d'ignorer la personne. Ne pas prêter attention à quelqu'un est, en soi, une façon de montrer que la démarche n'est pas la bonne. Au niveau méthodique, il est pourtant plus difficile à vérifier si cette stratégie est employée de façon consciente ou pas.

5.2 « Le bon jeu de la discussion »

Pour sauvegarder le « bon jeu » de la communication, il est interdit d'être connecté au même salon sous deux ou plusieurs pseudos à la fois, comportement appelé « clonage ». Cela s'explique par le fait que la communauté doit reposer sur une justice, autrement dit tous les utilisateurs doivent avoir les mêmes ressources communicatives.

Dans le cas normal, chaque ordinateur a un chiffre d'identité IP, qui permet de repérer le nombre et l'identité des utilisateurs connectés. Lorsqu'une personne entre sous deux pseudos avec le même IP, il est donc possible que l'on ait affaire à un clone. Mais, il se peut aussi qu'il soit question de plusieurs personnes (physiques) connectées sur le même réseau. L'extrait 2 montre ce qui peut se dérouler lorsqu'un clone potentiel est détecté. Je suis rentrée dans le même salon sous deux pseudos différents, à savoir <MatsSuperProf> et <Martin_mon_Copain>, sur deux ordinateurs reliés au même intranet. L'utilisateur <+DonaTor> a le statut d'opérateur et a par conséquent le pouvoir de bannir et faire éjecter un utilisateur indésirable.

Extrait 2

1.	<+DonaTor>	vs etes en reseau Martin_mon_Copain et Martin_mon_Copain ??
2.	<MatsSuperProf>	salut Martin_mon_Copain
3.	<Martin_mon_Copain>	c koi reseau
4.	<bea_du_13>	c comme dupont et dupont DonaTor
5.	<Linblair>	oui c dé jumos ! lol
6.	<Martin_mon_Copain>	non pas schizo

7.	<+DonaTor>	lol bea_du_13 m'a gourré je voulais dire Martin_mon_Copain et MatsSuperProf
8.	<MatsSuperProf>	ben ouai on est copains
9.	**<+DonaTor>**	**parceke les clones on peut pas MatsSuperProf et Martin_mon_Copain ??**
10.	<MatsSuperProf>	Martin_mon_Copain est venu a mon anniversaire
11.	<MatsSuperProf>	pour me parlöer gra,mmaire
12.	<Martin_mon_Copain>	on est pas cloné on est copains
13.	<Martin_mon_Copain>	dans la meme salle
14.	<Martin_mon_Copain>	ca on peut non ?
15.	<+DonaTor>	donc vs etes en reseau ?
16.	<+DonaTor>	vs etes au bahut ?
17.	<Martin_mon_Copain>	oui on peut pas ?

Notice <+DonaTor> 11:57 [Scanner] Clones détectés MatsSuper-Prof --> Martin_mon_Copain [*!*@4228878815.com]<<<<<<< interdit

18.	<Linblair>	DonaTor c un pti curieux
19.	<MatsSuperProf>	pardon on savais pas
20.	<+DonaTor>	c pas grave moi j'informe c tt
21.	<+DonaTor>	:o))
22.	<MatsSuperProf>	ben keskon fait
23.	**<+DonaTor>**	**ben rien v pas vous virer lol**
24.	<+DonaTor>	vs le dit c tt
25.	<Martin_mon_Copain>	ok
26.	<MatsSuperProf>	Martin c toi ki arretes alors
27.	<+DonaTor>	mais c bon la Martin_mon_Copain at MatsSuperProf

Étant un des habitués, ce qui est marqué par +, <+DonaTor> demande à <Martin_mon_Copain> et <MatsSuperProf> s'ils se trouvent en réseau. Vu que les pseudos peuvent automatiquement être prédits, c'est-à-dire être affichés automatiquement, en tapant la première lettre et ensuite « retour » sur le clavier, sa question est mal formulée : par erreur le même nom est prédit deux fois *Martin_mon_Copain et Martin_mon_Copain* (ligne 1). Ceci donne lieu à la plaisanterie *dupont et dupont* de la ligne 4, suivie de la réparation de la ligne 7. Lignes 10–17 est une séquence où l'opérateur et <Martin_mon_Copain> résolvent le problème, où ce dernier affirme

que <MatsSuperProf> et <Martin_mon_Copain> ne sont pas des clones. Entre les lignes 17 et 18, le robot prévient l'opérateur du fait que deux utilisateurs portent le même IP et sont par conséquent des clones potentiels.

Une fois le « malentendu » réglé, <+DonaTor> conclut par l'intervention 23 *ben rien v pas vous virer lol,* c'est-à-dire « ben, on ne fait rien, je ne vais pas vous virer », ce qui marque son statut particulier parmi les utilisateurs et lui donne le mandat de pouvoir bannir les utilisateurs qui ne se conforment pas aux règles du jeu.

5.3 La fluidité de la communication

Une multitude de conventions règlent le bon fonctionnement de la discussion. Certaines concernent la lisibilité et le respect de la parole de l'autre en prohibant les phrases inutiles, les lignes répétitives, ou les « pavés », c'est-à-dire une intervention sur plusieurs lignes.

L'extrait 3, dans lequel <el-Johan> est l'observateur incognito, illustre deux conventions linguistiques de *voila.fr*. La première prohibe les répétitions, qui sont systématiquement dépistées par le robot <@Thema>. La raison est de ne pas laisser certains utilisateurs noyer la discussion avec des mots ou des phrases récurrents qui bloquent l'espace communicatif pour les autres.

La deuxième a pour origine une politique linguistique selon laquelle il faut utiliser le français comme langue de communication. Sur la page « Us et coutumes du t'chat » du site, se trouve la recommandation suivante : « Les conversations dans les différents patois (alsacien, breton, provençal…) sont admises et laissées à l'appréciation des @: il ne faut pas que ce parler noie le salon au détriment de la langue comprise des francophones: le français classique » (http://tchat.voila.fr/). Ce fait de vouloir maintenir le français sur le t'chat confirme l'idée que l'internet n'est pas une menace à la francophonie, mais au contraire un nouvel espace de promouvoir la langue française (cf. Eloy 1999). Une langue étrangère n'est pas détectée par le robot, bien que ceci soit tout à fait réalisable, mais provoque des réactions de la part des utilisateurs, comme le montre l'extrait 3.

Extrait 3

1.	**<el_Johan>**	**vamos a la playa**
2.	<florian>	ca sert a rien
3.	<jun_en_exam>	coeff 4, t'es passé au ratrapage po possible
4.	<Capsule>	kikou tt le monde
5.	<el_Johan>	vamos a la playa
6.	<jun_en_exam>	kisss Capsule
7.	<florian>	vi rattrapage
8.	<little_bouddha>	Bonjourrrr :-)
9.	<Capsule>	bizouilles jun_en_exam
10.	<fcport-villez>	on fait un club de ceux qui ont eu 6 en philo au bac florian ?
11.	**<jun_en_exam>**	**hola el_Johan**
12.	**<el_Johan>**	**vamos a la playa**
@Thema: merci de ne pas répéter		
13.	<fcport-villez>	salut Capsule
14.	<bea_du_13>	kikoo Capsule
15.	<florian>	me manquait 30 pts
16.	<el_Johan>	hola ke tal
17.	<florian>	ptdr fcport-villez
18.	<Capsule>	kikou fcport-villez bea_du_13
19.	**<tomm2>**	**en français el_Johan**
20.	<jun_en_exam>	me disais ossi, c'est ce qui va m'arrivé ds le meilleur des cas
21.	<little_bouddha>	j'ai une une question concernant le visa (en transit)...quelqu'un peut m'aider ???
22.	**<el_Johan>**	**no hablar francese**
23.	<@AnAmOrPhOsiA>	han 6 pareil
24.	<tomm2>	vas y little_bouddha
25.	<@AnAmOrPhOsiA>	c la note bato ca
26.	**<fcport-villez>**	**no hablo espagnol el_Johan**
27.	<florian>	j avais eu 8 en eco , 9 en histoire-geo,14 en math ,6 philo
28.	<el_Johan>	mdrmdr
29.	<el_Johan>	mdr
30.	<florian>	angais 11
31.	**<@AnAmOrPhOsiA>**	**aqui solo se habla el frances el_Johan**
32.	<tomm2>	et ben AnAmOrPhOsiA
33.	<FeR>	bjr florian
34.	<florian>	espagnol 10

L'utilisateur <el-Johan> insiste sur sa proposition *vamos a la playa* (1, 5, 12). On peut constater que le message automatique *merci de ne pas répéter* a un ton clairement plus aimable que l'avertissement *Clones détectés* de l'extrait précédent. On peut également remarquer que la notice portant sur la répétition s'adresse à l'utilisateur, alors que, dans le cas du clonage, le message est objectif et s'adresse à l'opérateur en question. La répétition n'est par conséquent pas censurée au même degré que le clonage, et ne fait pas objet du même type de sanction.

À la ligne 11, <jun_en_exam> salue <el-Johan> dans la langue proposée par lui, sans s'occuper de la convention linguistique. Cependant, cette salutation est suivie de trois réactions régulatrices, dont la première est en français (19) *en français el_Johan*. Le locuteur <fcport-villez> présente son intervention régulatrice non pas comme affirmant une convention, mais selon une perspective personnelle où l'espagnol signifie un obstacle à la communication. Comme <el-Johan> a déclaré ne pas savoir le français, l'opérateur <@AnAmOrPhOsiA> s'adresse à lui en espagnol avec une explicitation de la convention générale *: aqui solo se habla el frances el_Johan,* « ici on ne parle que français ».

Il est intéressant de remarquer que les conventions sont ancrées dans l'esprit des utilisateurs. Avant qu'un robot ou opérateur affiche le caractère inapproprié du comportement de <el-Johan>, celui-ci est mis au courant du fait qu'il faut parler français.

5.4 Protection de la vie privée et participation

Le principe de la protection de la vie privée des utilisateurs résulte en un nombre de conventions. Le site *voila.fr* ne divulgue aucune information personnelle et on recommande aux utilisateurs de rester anonymes et d'utiliser un pseudo avec une identité virtuelle. En conséquence, il est considéré comme inapproprié de chercher à révéler la vie réelle des gens.

Dans l'extrait 2, <+DonaTor> pose plusieurs questions à Mats et Martin pour savoir s'il s'agit de clones ou de lycéens connectés au même réseau :

15. <+DonaTor> donc vs etes en reseau ?
16. <+DonaTor> vs etes au bahut ?
17. <Martin_mon_Copain> oui on peut pas ?

Notice <+DonaTor> 11:57 [Scanner] Clones détectés MatsSuper-Prof --> Martin_mon_Copain [*!*@4228878815.com]<<<<<<< interdit

18. <Linblair> DonaTor c un pti curieux

L'intervention 18 de <Linblair> *DonaTor c un pti curieux*, « Donator c'est un petit curieux », signale une autre convention du t'chat qui préconise le respect de la vie privée des utilisateurs. Cela est également le cas pour l'extrait 4 où <Marc_le_linguiste> déclare qu'il veut observer le salon t'chat en question, selon la méthode de l'observation ouverte.

Extrait 4.

Ambrosia vous écrit : salut Marc_le_linguiste

1. <Taupe-Prolixe> coucou ze filleule
2. <caille> hé Ambrosia Mum ! Bisous :-)
3. <Taupe-Prolixe> salut le linguiste donc
4. **< Marc_le_linguiste> je suis linguiste et j'etudie la facon dont on parle sur les t'chats**
5. <Brune_du_64> salut Taupe-Prolixe
6. <calile> Hé Taupe-Prolixe bisous ! :-)
7. <Ambrosia> Taupe-Prolixe ils investissent notre salon !!
8. **<Marc_le_linguiste> est-ce que je peut vous observer**
9. <Taupe-Prolixe> Marc_le_linguiste, je ne pense pas que ce soit le bon salon pour
10. <Ambrosia> Marc_le_linguiste tu tombes mal
11. <Ambrosia> il y a un netsplit
12. <Taupe-Prolixe> essaie le 18_25 vert
13. <Taupe-Prolixe> là
14. < Marc_le_linguiste> pourkoi donc
15. <Taupe-Prolixe> tu verras des trucs interessants
16. **<no> c mort le voyeur**
17. <calile> vous savez quoi...
18. < Marc_le_linguiste> mais vous ossi vous parler de facon interressante
19. <Ambrosia> quoi calile

20.	<Taupe-Prolixe>	nope, calile ?
21.	<Taupe-Prolixe>	ah bon Marc_le_linguiste :-)
22.	<calile>	j'ai eu la confirmation de mon passage en Première L !

Les utilisateurs <Ambrosia> et <Taupe-Prolixe> avancent des contre-arguments à la proposition du linguiste, même s'il n'est pas question de refus explicite. D'une part, selon <Taupe-Prolixe>, la langue qui caractérise un t'chat intéressant à observer se retrouve chez les jeunes de 18 à 25 ans (12, 15). D'autre part, on vient de diviser le salon, fait qui arrive lorsque le nombre d'utilisateurs devient trop élevé, comme l'avance <Ambrosia> (10, 11). Par contre, la désapprobation de <no> *c mort le voyeur* est catégorique.

Comme prolongement de l'idée du respect de la vie privée, il y a cette idée de la participation à la discussion. Selon les « us et coutumes », le parfait t'chatteur participe activement à la discussion et ne se rend pas coupable de « rodage », c'est-à-dire l'observation inactive. La discussion doit être un lieu de rencontre au premier degré dont le but principal est de discuter avec d'autres par le moyen offert par l'ordinateur.

6 En guise de conclusion

Le t'chat est un objet de recherche de plus en plus étudié depuis la fin des années 90. Au départ, les études concernaient surtout les conditions de production et de réception, ainsi que les traits caractéristiques de ce nouveau genre. Au fur et à mesure que le domaine du CMO s'est élargi, de nouvelles questions ont attiré l'attention, notamment celles qui intègrent une dimension sociologique ou psychologique à l'analyse du discours.

Après quelques considérations méthodologiques, j'ai présenté quelques activités récurrentes du t'chat dans les salons de *voila.fr*. Un nombre d'activités langagières sont à considérer comme institutionnalisées dans les salons : salutations, propositions de contact en fenêtre privée ou rencontre, demandes de renseignements... D'autres sont moins prévisibles et calquent une réalité en dehors du site internet.

Sur les sites internet qui offrent la possibilité de t'chatter, on trouve des pages qui précisent les règles et conventions à respecter comme utilisateur. J'ai proposé quelques analyses de la réalisation linguistique des sanctions disponibles aux utilisateurs pour régler le comportement des autres dans le salon. Au lieu d'une description générale des us et coutumes de la langue d'un salon t'chat, j'ai préféré soulever quelques cas spécifiques de conventions et d'infractions aux conventions.

Il est intéressant de constater que ces conventions sont en vigueur dans l'esprit des utilisateurs et que les infractions sont réglées verbalement par la communauté du salon. Au niveau de la langue, il s'agit, entre autres, de ne pas se répéter et de parler français. Il est également interdit de se cloner, autrement dit passer sous deux pseudos différents dans le même salon au même moment. Finalement, l'observation passive est mal vue et passe sous le nom du « rodage ». Toutes les conventions du t'chat se résument en quelques principes de base : respecter la loi, jouer le bon jeu, sauvegarder l'anonymat et protéger le bon fonctionnement de la discussion. Les sanctions présentent une ressource importante pour constituer et maintenir la culture linguistique du salon t'chat, communauté qui n'existe que par le verbal écrit.

Références

Anis, Jacques. 1998. *Texte et ordinateur. L'écriture réinventée ?* Bruxelles : DeBoeck.

Anis, Jacques. 1999. *Chats et usages graphiques du français*. Anis 1999, pp. 71–90.

Anis, Jacques. 2001. « Approche sémiolinguistique des représentations de l'ego dans la Communication Médiée par Ordinateur ». *Langages 144*, pp. 20–38.

Anis, Jacques (éd.). 1999. *Internet, communication et langue française*. Paris : Hermès.

Eloy, Jean-Michel. 1999. *L'internet et la politique linguistique française*. Anis 1999, pp. 135–155.

Guéguen, Nicolas & Tobin, Laurence. 1998. *Communication, société et internet.* Paris : L'Harmattan.

Karlsson, Anna-Malin. 1997. « Kallpratare på nätet : om t'chattares kommunikativa kompetens och samtalsstil ». Josephson, Olle (éd.). *Svenskan i IT-samhället*. Uppsala : Hallgren & Fallgren, pp. 138–164.

Marcoccia, Michel. 1998. « La normalisation des comportements communicatifs sur Internet : étude sociopragmatique de la netiquette ». Guéguen, Nicolas & Toblin, Laurence (éds). *Communication, société et internet*. Paris : L'Harmattan, pp. 15–22.

Marcoccia, Michel. 2000. « Les smileys : une représentation iconique des émotions dans la communication médiatisée par ordinateur ». Plantin, Christian, Doury, Marianne & Traverso, Véronique (éds). *Émotions dans interactions communicatives.* Lyon : PUL, pp. 249–263.

Sveningsson, Malin. 2001. *Creating a sense of community : experiences from a Swedish web t'chat.* Linköping : Linköping Studies in Arts and Science.

Sveningsson, Malin. 2002. « Samtal och samtalsstilar på Internet ». Dahlgren, Peter (éd.). *Internet : Nya medier och kommunikation i det senmoderna samhället*. Lund : Studentlitteratur, pp. 89–121.

Sveningsson, Malin, Lövheim, Mia & Bergquist, Magnus. 2003. *Att fånga nätet. Kvalitativa metoder för internetforskning.* Lund : Studentlitteratur.

Sur l'analyse quantitative des actions sociales : le cas de « prévenir »

MATHIAS BROTH
Université de Stockholm

Ce texte constitue un effort pour marier une analyse quantitative et une analyse qualitative de données interactionnelles. Après la discussion d'une étude sur la quantification en analyse conversationnelle (Schegloff 1993), est exploitée la possibilité d'étudier statistiquement l'action de « prévenir » dans un corpus médiatique. Même si la comparaison statistique entre certaines formes de ce corpus et d'un grand corpus de français parlé (le *CorpAix*) permet la formulation d'hypothèses sur la spécificité du corpus médiatique, cet effort montre certaines limites à l'analyse quantitative, liées à la difficulté de quantifier les contingences des actions situées, que seule l'analyse qualitative permet de franchir.

1 Introduction

Au sein du projet de recherche « Le Français Parlé des Médias » (dorénavant « FPM »), initié par Mats Forsgren et auquel Coco Norén et nous-même assistons depuis le début, il y a toujours eu une tension entre la méthode d'analyse quantitative et celle de l'analyse qualitative. Alors que Mats Forsgren est sans doute plus à l'aise dans le comptage à grande échelle, nous avons nous-même toujours travaillé dans le domaine de l'analyse au cas par cas. Comme nous nous intéressons à l'interaction, il nous est arrivé de nous faire reprocher de « ne pas aimer les chiffres du tout », de ne pas compter. Il est vrai que jusqu'à présent, nous avons jugé plus utile, et plus sûr, de rester dans une analyse de collections assez restreintes de cas

individuels. Ces collections sont ensuite analysées au cas par cas, dans le but de décrire ce que les participants « font » dans l'interaction. Notre manière de le démontrer analytiquement est avant tout de faire voir, à partir d'enregistrements d'interactions naturelles[1], comment un interlocuteur réagit à ce qui vient d'être fait, comment celui-ci traite, dans sa propre action, ce qui précède. Ceci est un procédé très familier aux chercheurs en analyse conversationnelle.

Dans l'espoir de pouvoir faire avancer quelque peu la réflexion collective sur la méthode quantitative au sein du projet FPM, nous présenterons par la suite nos réflexions personnelles sur l'utilité éventuelle de cette méthode en vue d'une analyse interactionnelle, c'est-à-dire l'analyse des actions sociales.

2 Schegloff sur la quantification

En 1993, Emanuel Schegloff a publié un article intitulé « Reflections on quantification in the study of conversation ». Tout comme le laisse penser le titre, Schegloff y réfléchit sur la possibilité, en analysant des interactions, de se servir de l'approche quantitative. Avant la rédaction de son article, on lui avait souvent reproché d'utiliser des notions « pseudo-quantificatrices » comme « massivement », « régulièrement » etc., et de ne pas soumettre ses données à une analyse statistique plus poussée. Sa réponse à ces critiques se trouve dans son article, où il évoque un certain nombre d'exigences qui doivent être satisfaites pour pouvoir passer au stade d'analyse quantitative, et qui, selon lui, sont encore loin d'être satisfaites pour l'analyse de la conversation.

Schegloff souligne pour commencer que la signification statistique (qui décrit la probabilité de trouver un élément ordonné dans l'univers étudié) à laquelle on a l'habitude de se fier en analyse

[1] Par « interaction naturelle » nous comprenons toute interaction n'ayant pas été incitée, provoquée ou gérée par le chercheur. Autrement dit, une interaction qui aurait eu lieu même sans la présence du chercheur. Si on veut apprendre quelque chose sur, par exemple, la conversation, il faut bien évidemment étudier ce genre discursif dans son état naturel, et non pas des interactions plus ou moins influencées par le chercheur lui-même (cf. par ex. Schegloff 1996).

quantitative, n'est qu'une sorte, parmi d'autres, de signification. Une autre sorte de signification est *ce qui est pertinent pour les interactants.* Il faut considérer ce type de signification en premier lieu si l'on s'intéresse à la production reconnaissable d'actions par les interactants. Même quelque chose qui n'arrive qu'une seule fois dans les données (et qui a donc très peu de chances d'être statistiquement significatif) doit évidemment compter dans l'analyse si les participants font preuve d'une compréhension mutuelle. Cela veut dire que, avant de passer à la quantification, il faut bien faire le travail d'analyse des données au cas par cas, ou, comme le dit Schegloff : « We can be led seriously astray if we allow the possibility of quantitative analysis to free us from the need to demonstrate the operation of what we take to be going on in singular fragments of talk » (1993 : 102). Schegloff traite par la suite une forme statistique relativement simple, la fraction (que quelque chose arrive *x* fois sur *y*, par exemple) et considère à tour de rôle le *dénominateur*, le *numérateur* et *le domaine duquel la fraction veut rendre compte*.

Le *dénominateur*, exprimant en quelque sorte le maximum possible, doit représenter (pour répondre aux exigences d'une analyse interactionnelle) les contextes d'occurrences pertinentes possibles. Un rire, par exemple, n'est pas de mise n'importe où, mais seulement dans certaines positions séquentielles comme par exemple après un bon mot. Ce fait rend une mesure comme « nombre de rires par mot » ou « par minute » dénuée de sens. Ce qu'il faudrait mettre dans le dénominateur n'est pas le nombre de mots ou le temps écoulé, mais l'ensemble d'opportunités pour rire, et on pourrait ensuite apprécier combien de ces opportunités ont bien été exploitées pour faire cela. Cette opération présuppose une connaissance de tous les endroits où un rire pourrait être pertinent[2].

[2] Il est vrai qu'en conversation, il y a des moments où un rire est pertinent et des moments où un rire n'est au contraire pas de mise. Au théâtre, par contre, où le rire du public n'a pas le plus souvent de place séquentielle officielle dans le cadre de la fiction et sa séquence émergente des répliques, le public doit s'accaparer un moment pour rire, catégorisant ainsi ce qui vient juste avant ce rire comme l'événement risible (Broth 2002). N'ayant pas de place réservée, un rire du public peut donc *a priori* apparaître n'importe où, aussi bien après un bon mot qu'après d'autres types d'actions.

En ce qui concerne le *numérateur*, il désigne ce qu'on traite comme des occurrences de ce qu'on veut compter. Les rires sont peut-être relativement simples à compter, mais les choses se compliquent dès que l'on accepte qu'il puisse y avoir d'autres façons de réagir à un bon mot, par exemple surenchérir en rajoutant un élément encore plus drôle. Traiter cela comme l'absence d'une réaction adéquate ne rendrait pas justice à la façon dont l'interaction a évolué, puisque pour les participants il n'y a pas eu d'absence. Si, au lieu de compter les rires, on se mettait à compter les réactions pertinentes, on pourrait donc se prononcer sur la présence ou sur l'absence de telles actions. Le seul obstacle, c'est qu'il faudrait au préalable avoir établi toute la gamme possible de réactions adéquates pour un contexte donné. Ceci présuppose donc une connaissance de toutes les façons possibles de faire une telle action.

Mais il ne faudrait jamais oublier non plus que les caractéristiques statistiques d'un corpus quelconque sont le résultat indirect du fait que les participants sont impliqués dans un tel type de situation, ou *domaine*, situation à laquelle ils donnent lieu par leur façon d'agir. Le résultat obtenu porte alors sur la situation étudiée, et non pas par exemple, sur le discours en général. On n'obtiendrait, sans aucun doute, pas du tout le même résultat si on considérait l'utilisation du « ah » dans des interviews médiatiques et dans la conversation ordinaire. Il faut alors être très clair sur le domaine d'où proviennent les statistiques en présentant ses résultats.

Schegloff conclut que l'analyse interactionnelle n'est pas encore, pour la plupart des phénomènes conversationnels, prête à passer au stade quantitatif, et les raisons pour lesquelles il faudrait nécessairement le faire ne sont pas claires non plus. L'analyse qualitative est pour lui la méthode la plus sûre et la plus justifiée si l'on se pose comme but de décrire les façons selon lesquelles les membres de la société accomplissent de l'action en interaction.

Par la suite, nous nous intéresserons néanmoins à la possibilité d'utiliser la quantification lors du processus d'une recherche interactionnelle particulière, portant sur le français parlé des médias. Nous tenterons aussi de présenter une observation statistique, basée sur nos données, d'une façon qui respecte les exigences posées dans Schegloff (1993).

3 La quantification comme outil d'analyse

Alors que ce n'est pas possible pour les actions, on peut facilement compter les mots d'un extrait d'interaction à l'aide d'un ordinateur (à condition toutefois d'avoir fait au préalable l'analyse consistant en un découpage en unités graphiques de la réalité acoustique). Regardons par exemple les tableaux (1) et (2), rendant compte des *formes* qui se trouvent dans une transcription, *le nombre de fois* qu'apparaissent ces formes pendant la vingtaine de minutes transcrites, ainsi que *les verbes les plus fréquents* :

Tableau 1. Formes apparaissant plus d'une fois dans la transcription de RR030610-R1

EST	58	TE	8	EREKAT	4	ACCORD	3
C'	48	SON	8	ENCORE	4	VOIS	2
LA	43	PEU	8	ISRA	3	VRAIMENT	2
LE	35	NON	8	UNE	3	TOUJOURS	2
IL	30	MARINA	8	TOUT	3	SAIS	2
PAS	27	DE	8	TOI	3	S'	2
OUAIS	24	CINQ	8	SYNT	3	RESTE	2
BIEN	24	ATTENTION	8	SUJET	3	PRENDS	2
JE	20	TROIS	7	QUE	3	PRENDRE	2
LÀ	20	QUI	7	QUAND	3	PETIT	2
TU	19	POUR	7	PUTAIN	3	PELLE	2
ON	17	PEUX	7	PLUTÔT	3	PARLER	2
HEIN	15	D'	7	POSTE	3	PARLE	2
OUI	14	BOUGE	7	PEUT	3	LUI	2
Y	13	VAIS	6	NASSIM	3	LANCE	2
QUATRE	12	NOM	6	MOI	3	LAISSE	2
L'	12	T'	6	MICHEL	3	ISRAEL	2
VOILÀ	11	PASSE	5	METTRE	3	HEURE	2
QU'	11	PASSER	5	MERCI	3	FOND	2
EUH	11	VAS	5	ME	3	FAUDRA	2
DANS	11	VA	5	MALLEY	3	ENDERLIN	2
UN	10	TRUCAGE	5	MAIS	3	COMME	2
SUR	10	PIERRE	4	ENLÈVE	3	BEN	2
DEUX	10	NISSIM	4	EN	3	AU	2
BON	10	LIONEL	4	DUPLEX	3	ATTENDS	2
ES	9	IMAGE	4	DESSIN	3		
AH	9	FAUT	4	AUSSI	3		
A	9	ET	4	AMBASSADEUR	3		

Tableau 2. Les verbes les plus courants dans la transcription de RR030610-R1

VERBE	OCCURRENCES	FORMES
ÊTRE	68	EST 58, ES 9, SERAIT 1
ALLER	16	VA 5, VAIS 6, VAS 5
POUVOIR	12	PEUT 3, PEUX 7, POURRAIT 1, POURRAS 1
AVOIR	11	A 9, AS 1, AVOIR 1
PASSER	10	PASSE 5, PASSER 5
PRENDRE	5	PRENDRE 2, PRENDS 2, PRENNES 1

Comparons tout de suite ces données statistiques à des statistiques beaucoup plus générales, qui sont issues d'un corpus de près de 700 heures d'interaction, le « CorpAix », regroupant un million de mots (voir tableaux 3 et 4)[3].

En fait, on comprend assez vite que les mots et les verbes des tableaux (1) et (2) n'ont pas été cueillis n'importe où. Alors que la très haute fréquence de la troisième personne au singulier du verbe « être » est conforme à celle du grand corpus (tableau 3), le fait qu'il y ait beaucoup de mots qui ne figurent même pas parmi les 160 mots les plus courants du grand corpus rend peut-être le lecteur plus curieux ; à savoir « bien » (24 occurrences sur 1023 mots au total), « quatre », « deux » et « cinq » (ensemble 30 occurrences), « bouge » (8), « passe » et « passer », (ensemble 10). On peut aussi rajouter une différence qui ne se voit pas dans les tableaux ci-dessus : le faible taux de mots par minute du petit corpus comparé à celui du grand corpus (50 mots/min pour RR030610-R1 *versus* entre 150 et 350 mots/min pour les enregistrements du CorpAix[4]).

Comment comprendre ces chiffres ? Évidemment, l'échantillon utilisé pour dresser le tableau (1) n'est pas représentatif du français en général ; les statistiques sont en effet basées sur un enregistrement d'une situation bien particulière. Avant de préciser cette situation, nous allons d'abord faire quelques observations sur le type de

[3] Ces statistiques sont disponibles sur le site Internet suivant : http://www.up.univmrs.fr/~veronis/donnees/index.html

[4] Les chiffres pour le CorpAix proviennent de Claire Blanche-Benveniste (communication personnelle).

Tableau 3. Les 160 mots les plus courants de CorpAix (version mai 2000)

EST	27376	ELLE	4722	NE	2224	VRAIMENT	1075
DE	26507	DONC	4657	SAIS	2177	CES	1069
C’	21465	PARCE	4577	VA	2145	COMMENT	1065
EUH	20879	DU	4564	AUSSI	2104	EU	1052
IL	20212	NON	4443	VOILÀ	2015	ANS	1051
ET	20162	AI	4354	FAUT	1928	AUTRES	1006
QUE	17785	AU	4250	BEAUCOUP	1861	RIEN	1004
LE	17191	QUAND	4238	LUI	1856	SON	975
ON	16761	COMME	3974	DEUX	1840	AVEZ	942
LA	16512	BON	3969	APRÈS	1822	PARLER	936
À	16026	MOI	3850	M’	1757	AVAIS	931
JE	15114	AVAIT	3833	MON	1653	MOINS	925
PAS	14891	MÊME	3772	SUIS	1637	VEUX	921
LES	14825	NOUS	3745	OÙ	1594	TROIS	920
A	14022	BIEN	3708	HUM	1521	ENCORE	888
UN	13533	PAR	3586	MH	1462	DÉJÀ	866
ÇA	12723	SI	3570	GENS	1442	CROIS	858
DES	12635	OU	3477	CETTE	1409	CHOSES	836
EN	11530	SE	3337	LEUR	1373	VOIR	832
QUI	11441	HEIN	3330	MM	1353	ELLES	829
L’	10825	AVEC	3253	LANGUE	1328	AUX	828
Y	9728	DIRE	3171	TOUJOURS	1287	QUATRE	826
QU’	9503	TRÈS	3125	AUTRE	1278	TROP	815
UNE	8501	OUAIS	3100	VRAI	1275	QUELQUE	801
MAIS	8288	AH	2936	AS	1255	ÉTAIENT	781
CE	7873	BEN	2936	CHOSE	1235	DIX	777
D’	7795	SONT	2895	PETIT	1218	DIS	769
OUI	7186	S’	2846	OH	1197	VINGT	768
TU	6837	PUIS	2803	TOUS	1195	SA	762
J’	6820	PEU	2795	ÉTÉ	1194	ACCORD	756
DANS	6660	FAIRE	2786	MA	1167	ASSEZ	742
POUR	6446	SUR	2762	TE	1162	SÛR	735
VOUS	6311	ME	2750	FRANÇAIS	1157	AVANT	732
ILS	6157	PEUT	2721	EH	1151	CHEZ	727
FAIT	5172	ENFIN	2581	EXEMPLE	1135	TOUTE	726
TOUT	5145	TRE	2560	TEMPS	1120	JAMAIS	725
ETAIT	5082	QUOI	2503	FOIS	1118	VOIS	708
PLUS	5070	DIT	2448	MAINTENANT		ÉTAIS	706
LÀ	5060	ONT	2415		1105	MONDE	703
ALORS	5044	N’	2250	PENSE	1085	MOMENT	700
				AVOIR	1075	HEURES	696

Tableau 4. Les verbes les plus courants du CorpAix

VERBE	OCCURRENCES	FORMES
ÊTRE	39671	EST 27376, ETAIT 5082, SONT 2895, SUIS 1637, ÉTÉ 1194, ÉTAIENT 781, ÉTAIS 706
AVOIR	29879	A 14022, AI 4354, AVAIT 3833, ONT 2415, AS 1255, AVOIR, 1075, EU 1052 , AVEZ 942, AVAIS 931
FAIRE	7958	FAIT 5172, FAIRE 2786
DIRE	6388	DIRE 3171, DIT 2448, DIS 769
POUVOIR	2721	PEUT 2721
SAVOIR	2177	SAIS 2177
ALLER	2145	VA 2145
FALLOIR	1928	FAUT 1928
PENSER	1085	PENSE 1085
PARLER	936	PARLER 936
VOULOIR	921	VEUX 921
CROIRE	858	CROIS 858
VOIR	1540	VOIR 832, VOIS708

tableaux statistiques qui décrit le mieux une réalité linguistique. En fait, si l'on considère l'utilisation d'une langue, on constate qu'elle sert à constituer et à maintenir un certain type d'activité. Les données relatives aux très grands corpus qui se veulent représentatifs du français en général ne décrivent pas l'utilisation de la langue française dans une situation précise de la meilleure façon. Par conséquent, plus l'échantillon est grand et mélange les situations, moins il est capable de décrire adéquatement une réalité linguistique quelconque. L'« empreinte digitale » lexicale dont parlent Drew & Heritage (1992) s'efface au fur et à mesure que le corpus devient plus grand et plus représentatif du français en général.

Cependant, les statistiques d'un corpus général et les statistiques relevant d'un type de situation particulière peuvent jouer un rôle important dans le processus de recherches. Les différences statistiques établies entre deux corpus peuvent en effet mettre le chercheur sur une bonne piste, s'il s'intéresse à ce qui est le propre d'une telle situation (autrement dit, à la question de savoir comment les participants créent cette situation). Même si l'on ne peut pas

compter les actions aussi facilement que les mots, il y a sans aucun doute des liens entre le choix des mots et les actions des participants. En comparant les statistiques, on peut être amené à se poser une question telle que « Pourquoi y a-t-il beaucoup plus (ou moins) d'occurrences d'une telle forme dans le corpus particulier que dans le corpus général ? »[5]. La réponse est à chercher dans les données.

4 Réalisation d'une émission télévisée en direct

Avant de continuer, il convient maintenant de décrire rapidement la nature de ce que nous avons appelé ci-dessus le petit corpus. L'enregistrement RR030610-R1, qui dure seulement 20 minutes, a été fait en régie lors de la réalisation en direct de l'émission *Rideau Rouge*, le 10 juin 2003 sur TV5 international. Le thème du programme est « La Feuille de Route », l'accord que venaient de signer les Palestiniens et les Israéliens quelques semaines auparavant ; l'animateur Claude Sérillon et le réalisateur Michel Hermant avaient invité des représentants des deux camps, ainsi que d'autres personnes concernées et des experts sur la relation israélo-palestinienne.

[5] Il est évidemment préférable d'avoir beaucoup d'échantillons d'une même situation dans le corpus particulier. Mais il n'est pas évident de déterminer ce qui relève d'une même situation. On ne peut pas décider d'une façon *ad hoc* ou, par exemple, à partir de critères statiques tels que le lieu, l'âge ou le sexe des participants (cf. Mondada 2000). Il faut chercher des preuves dans l'interaction même qui autorisent une catégorisation situationnelle. Il peut s'agir par ex. d'une interview lorsque l'un des participants pose des questions et l'autre y répond. On est alors autorisé à catégoriser les données comme une interview. Cela ne peut pourtant pas se faire quand les participants font autre chose, même si ces passages sont insérés dans des émissions globalement vouées aux interviews.

Au cours de l'émission, les invités et l'animateur se trouvent sur le plateau, où il y a également un public constitué d'une centaine de personnes. Autour du groupe des interlocuteurs il y a aussi les cinq cadreurs qui font des plans complémentaires de ce qui se passe dans cette interaction (image 1). Chacun de ces plans est ensuite transmis à des moniteurs en régie, et par le biais de ces moniteurs le réalisateur et ses assistants peuvent voir ce qui se déroule sur le plateau (image 2). Lors de l'émission, l'une des tâches les plus importantes du réalisateur est de commuter entre différents plans. Les cadreurs savent, grâce à des lampes rouges, allumées ou éteintes dans leurs viseurs et sur leurs caméras, quand ils passent à l'antenne. Dans l'enregistrement, on peut entendre aussi bien les paroles des gens sur le plateau (transmises en régie par des enceintes) que ce qui est dit par les gens en régie. Ceux-ci peuvent parler entre eux ou bien s'adresser aux cadreurs se trouvant sur le plateau. L'enregistrement nous montre deux situations distinctes : le « à l'antenne » et le « hors antenne »[6].

Image 1. Le plateau

Image 2. En régie

[6] Pour nous, des événements appartiennent à un même type de situation si les participants s'engagent dans un même type d'activité, indépendamment du contexte extérieur, par exemple : en l'occurrence, et à un certain niveau, focaliser sur la mise en images de l'interaction du plateau, ou bien se préparer pour la suite. Mais on pourrait encore sous-diviser et arriver à des situations distinctes, par exemple à l'intérieur du « à l'antenne », où les moments de changements d'invités ont leur propre spécificité (Broth 2006) par rapport à ce qui précède et suit.

5 Les mots saillants et l'analyse statistique de l'action de prévenir

Retournons au verbe « passer », identifié comme très fréquent dans le tableau (2). Dans le contexte d'une réalisation en direct, il apparaît souvent dans une phrase telle que « je te passe la deux ». Qu'est-ce qui est accompli par un tel énoncé ? Quel est le problème pour lequel cette pratique constituerait la solution (cf. Sacks 1984) ? L'analyse des données laisse comprendre qu'une partie de ce qui est accompli par ce genre de pratiques est clairement de prévenir l'un des cadreurs d'une commutation à venir, pour que celui-ci soit prêt et garde son plan stable avant que le réalisateur n'effectue la commutation. Sa fonction n'est donc pas simplement, ni uniquement, d'informer les cadreurs sur cette action, encore moins de la produire effectivement.

On pourrait essayer d'établir une mesure statistique relative à l'action de prévenir les cadreurs d'une commutation à venir. La réponse statistique à une question telle que « Dans combien de cas le réalisateur prévient-il ses cadreurs des commutations ? » pourrait être avancée comme un argument pour une conclusion du genre « les membres de l'équipe travaillent bien ensemble » (puisque le réalisateur n'a pas besoin de prévenir ses cadreurs, ils se comprennent quand même). Quelle que soit la motivation éventuelle d'une telle opération, essayons de la faire en respectant les exigences de Schegloff (1993).

Dans le numérateur il faut mettre le nombre d'avertissements, et dans le dénominateur les commutations effectivement produites, une commutation à venir étant bien le moment où prévenir est pertinent. Le résultat statistique de cette opération va prendre la forme « il y a *x* avertissements pour *y* moments où un avertissement aurait été pertinent ». Il faut évidemment se garder de conclure que le réalisateur prévient autant de fois qu'il prononce le verbe « passer », puisque le verbe en lui-même n'accomplit pas l'action de prévenir. Il n'y a aucun moyen d'avoir une idée sur l'action accomplie sans chercher la forme de tout l'énoncé dans son contexte d'occurrence.

Après avoir parcouru la partie transcrite à la recherche des énoncés contenant le verbe « passer », nous pouvons constater qu'il

y a trois énoncés du type « je te passe la n », deux du type « je vais te passer la n », et un « je vais passer la n », et qui sont suivis de stabilité continue de l'image de la part du cadreur et d'une commutation du réalisateur. Les quatre autres instances du verbe « passer » n'ont rien à voir avec l'action de prévenir[7]. Ceci nous donne six énoncés formés autour du verbe « passer » sur 190 commutations, ou environnements d'occurrences pertinentes : 6/190 = 3,15 %. Le réalisateur prévient-il donc ses cadreurs dans 3,15 % des cas ? Non, pas tout à fait : il peut y avoir deux énoncés pour prévenir pour une seule commutation, ce qui arrive ici dans un des six cas. Il y a donc une commutation qui est précédée deux fois d'un avertissement. Corrigé pour cela, on a 5 avertissements sur 190 commutations, ou 2,6 %.

Si on s'arrêtait là, on arriverait à la conclusion que le réalisateur prévient ses cadreurs vraiment très peu, ce qui serait à la fois surprenant et impressionnant. Mais ne pourrait-il pas y avoir d'autres pratiques qui devraient également être mises dans le numérateur, des pratiques qui n'auraient rien à voir avec le verbe « passer » ?

Si on jette à nouveau un coup d'œil sur les statistiques, on voit par exemple qu'il y a une fréquence anormalement haute de l'adverbe « bien » dans la partie transcrite. En contexte, on découvre que ce mot apparaît souvent dans des énoncés « c'est bien » et, de plus, peu avant des commutations. Ceci laisse comprendre que ce genre d'énoncé pourrait aussi constituer une pratique pour prévenir les cadreurs d'une commutation à venir. Même chose pour les verbes « bouger » et « prendre » : le fait que ces verbes apparaissent

[7] Comme l'exemple suivant:

(i) RR030610-R1 [23:18 – 23:23]. La scripte parle en régie en même temps qu'un des invités sur le plateau :

1. *Inv :* *(.) {<contre> le colonel Muh}am{med (Dahlane)},*
2. Scr : {(bon) normalement après} { Erekat+ },
3. *Inv :* *qui est le {ministre de la sécurité palestinien}.*
4. Scr : {ça serait Malley: <s'il est::> s'il }
5. *Inv :* *{.h h h h donc <c::ela>-- (0.2)}*
6. Scr : {lui lai- lui passe la parole+. }

(Pour les conventions de transcriptions, voir en appendice)

plusieurs fois dans notre corpus limité nous mène à considérer ensuite leurs occurrences en contexte, et l'on trouve des « bouge pas », « bouge plus » et « je vais prendre la x » juste avant des commutations effectives. L'ensemble de ces pratiques, ainsi qu'un hapax qui semble pourtant avoir la même fonction, se trouvent dans notre tableau (5) :

Tableau 5. Des énoncés pouvant accomplir l'action de prévenir dans l'enregistrement étudié

Type d'énoncé	**Occurrences**	**Suivi d'une commutation**
Je te passe la n	3	3
Je vais (te) passer la n	3	2
C'est bien	6	5
Bouge pas/plus	4	3
Je vais (te) prendre la n	3	3
C'est la cinq	1	1

Évidemment, ce n'est pas la même chose de dire « je te passe la deux » que de dire « c'est bien la deux », mais leur position juste avant des commutations vers des images stables indique qu'une partie de la fonction de ces pratiques est bien de prévenir les cadreurs d'une commutation à venir. « C'est bien », par exemple, à la fois prévient et dit quelque chose de positif sur l'image du cadreur dans cette situation. Dès lors, nous comprenons que : 1) un même énoncé peut faire plusieurs choses à la fois, simultanément, et 2) il n'y a pas dans ce cas de relation biunivoque entre la forme linguistique et l'action de prévenir, cette action étant en effet produite à travers l'ensemble des énoncés du tableau.

Si nous reprenons le calcul et corrigeons le nombre de ce qui doit compter comme un avertissement, et donc être mis dans le numérateur, on arrive à 17/190 = 8,94 %. Il semblerait ainsi que le réalisateur prévienne explicitement ses cadreurs avant environ 9 % des commutations effectivement produites. Ceci constitue en effet le résultat final de nos calculs statistiques. Remarquons pourtant que cette fraction n'est pas une réponse non-problématique à la question que nous avons posée au début de cette section. Est-ce que l'équipe travaille bien ensemble puisqu'un pourcentage assez faible des commutations est annoncé ? Ceci reste en effet spéculatif, et nous

pensons, à l'instar de Schegloff, qu'il n'est pas du tout évident que ce calcul en vaille la peine (cf. Schegloff 1993 : 115–116).

6 Ébauche d'un traitement qualitatif de l'action de prévenir

Dans cette dernière section analytique, nous essayerons de montrer qu'on pourrait pousser l'analyse un peu plus loin que les observations générales présentées sous forme d'une fraction dans la section 5[8]. La fraction obtenue ne nous renseigne en effet en rien si l'on veut répondre à une question comme « Comment se fait-il que le réalisateur prévienne les cadreurs seulement avant une partie des commutations, et non pas avant la totalité des commutations ? » Pour essayer d'y répondre, il faut rentrer dans la situation dans laquelle sont produites les actions que nous voulons compter. En fait, comme la nature réflexive et la dimension temporelle d'une interaction émergeante sont obscurcies dans un traitement quantitatif, il nous semble devoir rester dans le cas par cas si l'on veut comprendre la logique interactionnelle sous-tendant une commutation précise.

Considérons l'extrait (1), pour quelques exemples de commutations non préannoncées :

(1) RR030610-TV1 [09:40 – 09:55]

1.	Inv :	.hhhhhh (0.5) TRÈS: rapidement,=
2.		=la discussion revient :,=
3.		=sur le confl[it israélo - palestinien].
4.	Ani :	[vous avez (.) pa^{i}*^{a}s, l'impression quand même],
5.		d'être un peu utopiste¿ (h)
6.	Inv :	^{a}*^{i}(1.0) c'est ↑bien ↑non:?
7.		(0.2)^{i}*^{a}(0.7) d'être un peu uto^{a}*^{i}piste¿
8.		(0.6)^{i}*^{a}(0.6) je crois qu'il FAUT:,=
9.		=de temps^{a}*^{i}en temps euh::--
10.		(.) des gens qui:: euh::=
11.		=qui ↑ont cette utopie.=
12.		=sinon le monde ne m:: n'avancerait pas?

[8] Le résultat précédent ne nous permet pas d'affirmer qu'une commutation sur dix, environ, sera toujours annoncée. Les préavis produits par le réalisateur répondent au contraire aux contingences de chaque commutation, ce qui fait l'objet de la section présente.

Dans cet exemple, aucune des commutations n'était préannoncée aux cadreurs. On peut remarquer premièrement que le réalisateur commute entre des gros plans sur les deux interlocuteurs (voir images 3 et 4). Il semble compter sur le fait que les cadreurs savent que l'on ne peut pas se passer de leurs plans. Deuxièmement on peut constater que le réalisateur s'oriente vers le fonctionnement du système des tours de parole de l'interview (Sacks *et alii* 1974, Clayman & Heritage 2002), et passe à l'antenne le participant qui est le locuteur, ou qui peut être anticipé comme le prochain locuteur. À condition de s'orienter vers ce système, les membres de l'équipe de réalisation peuvent former des hypothèses quant à la question de savoir si, et quand, un plan sera absolument requis, chose qui pourrait donc rendre les avertissements inutiles. Généralement parlant, on pourrait avancer l'hypothèse que le réalisateur prévient les cadreurs d'une commutation à venir quand, pour une raison quelconque, les cadreurs risquent de bouger la caméra en entamant un changement de plan. L'hypothèse sera alors que les avertissements précèdent les changements de plan qui, étant donné la situation, sont peu attendus. Ceci semble assez évident, pris dans un sens général. Une description de ce qui rend une commutation attendue/inattendue pour les membres de l'équipe de réalisation pourrait pourtant nous apporter des connaissances nouvelles sur leurs compétences interactionnelles et professionnelles.

Image 3. Gros plan sur l'invité

Image 4. Gros plan sur l'animateur

Après avoir regardé, de nombreuses fois, l'ensemble des enregistrements du corpus sur la réalisation télévisuelle, il semble pour le moment que la présence et l'absence des avertissements soient en relation avec, au moins, les catégorisations suivantes :

– Types de plan. Les plans originaux sont préannoncés plus souvent que les gros plans des interlocuteurs principaux.

– Type de participant filmé. Le plan d'un participant central dans l'interaction du plateau n'a pas besoin d'être préannoncé au même titre que le plan de quelqu'un qui ne fait qu'écouter.

– Activité des cadreurs. Un plan qui est déjà bien stable peut être passé à l'antenne sans préambule, alors que pour passer un plan qui bouge, il faut d'abord que le réalisateur fasse en sorte que ce plan soit stabilisé.

– Activité des gens en régie. Puisque les cadreurs peuvent entendre ce qui se dit en régie, ils peuvent aussi parfois anticiper ce que les gens en régie pensent faire prochainement.

– Type de cadreur. La cinq, qui est une caméra sans pied et qui donc est beaucoup plus difficile à garder absolument stable, est parfois traitée différemment des autres caméras.

Il semblerait ainsi que le réalisateur s'oriente vers de tels aspects de la situation en décidant s'il a besoin de prévenir un cadreur ou non et, si oui, comment le faire. Par exemple, la catégorisation en termes de « caméra sur pied » *versus* « caméra portable » est peut-être rendue pertinente par le réalisateur, puisqu'il prévient la caméra cinq des commutations à venir beaucoup plus souvent que les autres caméras. Par contre, une catégorisation en termes d'âge ou de sexe ne semble pas justifiée, car il ne nous a pas été possible d'observer un traitement différent des cadreurs selon ces catégories. On voit ainsi que l'action de prévenir répond aux contingences de la situation, à la façon dont les choses se déroulent ou sont organisées pour chaque situation précise.

7 Conclusion

Dans ce texte nous avons voulu faire trois choses. D'abord, montrer que l'analyse quantitative peut être un outil pour l'analyse interactionnelle, dans le sens où l'« empreinte digitale » statistique ressortissant à un corpus donné peut servir comme point de départ d'une étude qualitative sur le propre d'une telle activité. À condition d'être basée sur seulement un certain type de situation, l'analyse quantita-

tive peut nous aider à découvrir des phénomènes pertinents, puisque ce sont les participants qui – *via* leur comportement – donnent lieu aux phénomènes que nous comptons. Comme le projet FPM s'intéresse à un sous-type du français parlé, celui des médias, l'approche de la « statistique contrastive » pourra en effet être utile à une analyse interactionnelle. Ensuite, nous avons entrepris une analyse quantitative réfléchie de l'action de « prévenir » dans le contexte d'une réalisation en direct d'une émission télévisée. Cet exercice a nécessité la consultation incessante des données enregistrées et de leur transcription, donc un retour au cas par cas, que l'analyse quantitative ne peut remplacer dans le domaine de l'analyse interactionnelle. En dernier lieu, nous avons évoqué un certain nombre d'éléments contingents qui, à présent, ne se laissent pas décrire à l'aide de la statistique, surtout pas si on veut les considérer tous ensemble tels que les participants eux-mêmes les vivent dans le vif de l'action.

Dans notre traitement des avertissements produits par le réalisateur, nous avons fait comme si la relation proactive des avertissements était la seule qui comptait. Mais comme nous l'a appris la dernière partie de l'analyse, les avertissements apparaissent eux-mêmes dans une situation précise, et sont ainsi une sorte de réponse à ce qui précède. Pour le moment, nous ne voyons pas bien comment prendre ces éléments contingents en compte dans une description statistique. Il faudrait au préalable en apprendre davantage sur la constitution d'actions reconnaissables dans le contexte de la réalisation télévisuelle en direct. À notre sens, la méthode pour y arriver ne pourra être qu'une analyse qualitative de collections de cas uniques, pour pouvoir ensuite arriver à un résultat d'ensemble.

Remerciements

La réflexion présentée dans ce texte a été possible grâce au financement accordé par le Conseil National de Recherches Scientifiques suédois (Vetenskapsrådet).

Appendice : les symboles employés dans la transcription

Ani :	animateur
Inv(n) :	invité(n)
Scr :	scripte
(.)	micro-silence (inférieur à une dixième de seconde)
(n.n)	silence mesuré en secondes et dixièmes de secondes
[mots]	chevauchements
[mots]	
=	enchaînement lié entre deux lignes
.	intonation terminative
,	intonation continuative
¿	intonation montante
?	intonation fortement montante
- -	unité intonationnelle interrompue
↑	montée saillante à l'intérieur de l'unité intonationnelle
<mots>	lentement
.hh	inspiration, chaque «h» équivaut à 0.1 seconde
:	allongement
+	relâchement vocalique
MOTS	fortement
(mots)	écoute incertaine
*	commutation entre deux plans
$^{a}*^{i}$	Le plan sur l'animateur passe à l'antenne avant la commutation, après la commutation c'est le plan sur l'invité qui passe à l'antenne
{}	simultanéité entre événements sur le plateau et en régie.

Références

Broth, Mathias. 2002. *Agents secrets. Le public dans la construction interactive de la représentation théâtrale*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis. Studia Romanica Upsaliensia 65.

Broth, Mathias. 2006. « La pertinence des formes d'adresse pour la construction interactive d'une interview télévisée ». Taavitsainen, Irma, Härmä, Juhani & Korhonen, Jarmo (éds). *Dialogic Language Use / Dimensions du dialogisme / Dialogischer Sprachgebrauch* Mémoires de la Société néophilologique de Helsinki: tome LXVI. pp. 275–294.

Clayman, Steven & Heritage, John. 2002. *The news interview*. Cambridge : CUP.

Drew, Paul & Heritage, John (éds). 1992. *Talk at work*. Cambridge : CUP.

Mondada, Lorenza. 2000. « Pour une approche des activités de catégorisation ». Gajo, Laurent & Mondada, Lorenza (éds). *Interactions et acquisitions en contexte.* Fribourg : Éditions Universitaires, pp. 99–127.

Sacks, Harvey. 1984. « Notes on methodology ». Atkinson, J. Maxwell & Heritage, John (éds). *Structures of social action*. CUP, pp. 21–27.

Sacks, Harvey, Schegloff, Emanuel A. & Jefferson, Gail. 1974. « A simplest systematics for the organization of turn taking for conversation ». *Language 50 : 4*, pp. 696–735.

Schegloff, Emanuel A. 1993. « Reflexions on quantification in the study of conversation ». *Research on language and social interaction, 26 :1*, pp. 99–128.

Schegloff, Emanuel A. 1996. « Some Practices for Referring to Persons in Talk-in-Interaction : A Partial Sketch of a Systematics ». Fox, Barbara A. (éd.). *Studies in Anaphora*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, pp. 437–485.

Summary in English

GUNNEL ENGWALL
Stockholm University

Research in Romance languages at Stockholm University goes back almost eighty years. For the first forty years, this internationally acknowledged research concentrated on medieval studies, but since the late 1960s, the range of studies has broadened considerably. Current research at Stockholm University covers the time from the Middle Ages until today and deals with linguistic as well as literary studies in Romance languages. Special interest is given to linguistic constructions, second language acquisition and communication, especially media discourse.

This volume consists of fourteen articles divided into three groups which provide examples of work in the three fields mentioned above. Written by researchers from France, Belgium, Norway and Sweden, they also give evidence of the important international contacts that the Stockholm researchers, in this case especially Professors Inge Bartning and Mats Forsgren, have developed, and it is to them this volume is dedicated.

The first group deals with *linguistic constructions* and contains six articles concerned primarily with syntactic and semantic questions in contemporary French. They propose new definitions of linguistic phenomena and demonstrate, for example, the fact that the position of the adjective in French affects its semantics and that the use of the French past participle differs significantly in written and spoken language, depending on the type of past participle. Other articles in this group show that the possessive pronoun does not always express possession and that in some uses the demonstrative pronouns can be dependent on a following relative clause.

In the first article, Martin Riegel focuses on attributive constructions and their terminology in French, English and German. After having studied a great number of examples of the type *Jolie, ta cravate* and *On boit le Riesling frais*, he proposes a new definition that combines form and content. The second article, written by Marc Wilmet, examines the semantic implications of the position of adjectives before or after a noun in French. This article demonstrates the importance of position for the meaning of the noun phrase, with an adjective placed before the noun being more dependent than one placed after the noun (cf. *une rare insolence* versus *une insolence rare*). In the third contribution to this group of articles, Georges Kleiber and Anne-Marie Berthonneau analyse a special use of the French imperfect, called the imperfect of politeness, as in *Qu'est-ce qu'elle voulait la petite dame ?* They demonstrate that this imperfect marks a continuity, which is created by a usage constraint. In the fourth article, Claire Blanche-Benveniste studies the perfect participle in independent clauses (ex. *Sorti de l'orphelinat, il revient à la maison* and *On s'arrête là, entendu)* in three different genres of French texts. She shows that there is a clear difference in usage between spoken and written language, depending on the type of past participle. The fifth article deals with the uses of the possessive pronoun and the definite article in some special verbal phrases, as in *Jules fait son idiot/l'idiot*. Here Michèle Noailly establishes that, despite the use of a possessive pronoun, the notion of possession is not present in such special phrases. In the last article in this group, Georges Kleiber studies the use of anticipatory demonstrative pronouns. His study reveals that it is the following relative clause that functions as an intermediary and explains the reference, as in the example taken from Maupassant *Il possédait une de ces figures heureuses dont rêvent les femmes et qui sont désagréables aux hommes.*

The second group of articles treats *second language acquisition*. The three articles in this group show that even the most advanced learners of a foreign language can be influenced by their mother tongue and that presentation techniques are relatively similar among speakers, whether they be language learners, aphasics or native speakers.

The first of the three articles in this group examines how advanced French and German students of English construct a text. Here Monique Lambert demonstrates that the influence of a person's mother tongue is important in the selection and organisation of information, even among very advanced learners. In the second article, Clive Perdue observes learners of French without any formal language training and their ways of communicating. The author shows that even those learners who do not develop any verbal morphology manage to communicate in an effective way. The third article is devoted to the analysis of presentation strategies used in a recording by a speaker suffering from aphasia compared to those strategies of a control person. In this article, Dominique Willems concentrates on the structures *c'est* and *il y a* and makes clear that the two people use the same presentation techniques, although there is somewhat less variation in the speech of the aphasic.

The third group consists of five articles relating to *communication* and *media discourse*. In the first of these articles, Odile Halmøy compares the use of the present participle in the French daily and weekly press with that in literary works and in specialised texts. The results show that in the press this participle usually has the function of an adjective placed after the noun, whereas in literary texts it is mostly used as an attribute or in absolute constructions (cf. *Plus de 26 000 personnes ont signé une pétition prônant le statu quo* on one hand and *Il l'imaginait berçant le petit Adrien, marchant à travers les vignes et contemplant cette terre* and *Oubliant son pied blessé, il tenta de se lever* on the other). The second article, by Françoise Sullet-Nylander, relating to communication and media discourse, focuses on quotations and language puns in the headlines of a French satirical newspaper, *Le Canard enchaîné.* The author shows how the journalists in the satirical paper use considerably more exclamations, markers of spoken language and plays on words than those in informative newspapers, as in the headline taken from *Le Canard enchaîné : Chirac répond : « Irakadabrantesque ! »*.

The address forms of the second person in the singular and plural present in Spanish publicity language are examined in the third article in this group. Here Johan Falk shows how these pronouns vary in advertisements in order to create intimacy on one hand and

distance on the other, as in *Yo te ofrezco y Usted elegirá*. In the fourth article, Coco Norén takes the Internet as her starting point, which leads to a discussion of rules and principles in a French language chat site. The discussion is based on her participation in the chat and her intentional breaking of the rules in order to understand the principles, the reactions of the other participants and the sanctions. This contribution is followed by an article, based on a video recording from a television broadcast, in which Mathias Broth demonstrates different ways to profit from quantitative methods in interactional analysis. The author finds that the quantitative approach can be valid for interactional analyses but that it has to be supplemented with other approaches.

In this volume, a majority of the articles treat aspects of modern French and cover a broad spectrum of research fields. Most of the studies are based on written material, but there are also samples of spoken language. These materials enable the authors to define characteristics of different text genres, ranging from formal to informal language. The authors also present interesting theoretical, terminological and grammatical analyses of linguistic phenomena and usage at different levels of written and spoken language.

ROMANICA STOCKHOLMIENSIA
Série publiée par l'Université de Stockholm
Éditeurs : Gunnel Engwall, Lars Fant et Jane Nystedt
Pour toute demande s'adresser à une librairie internationale
ou directement à la maison d'édition
ALMQVIST & WIKSELL INTERNATIONAL
P.O. Box 7634
SE-103 94 Stockholm, Suède
Tél. : +46 8 613 61 00
Télécopie : +46 8 24 25 43
Courriel : order@akademibokhandeln.se

1. *Bertil Maler* : Orto do Esposo. III, Stockholm 1964. 161 pages.
2. *Gösta Andersson* : Arte e teoria. Studi sulla poetica del giovane Luigi Pirandello. Stockholm 1966. 250 pages.
3. *Carl-Olof Gierow* : Documentation – évocation. Le climat littéraire et théâtral en France des années 1880 et « Mademoiselle Julie » de Strindberg. Stockholm 1967. 234 + 16 pages.
4. *Åke Grafström* : Étude sur la morphologie des plus anciennes chartes langue-dociennes. Stockholm 1968. 185 pages.
5. *Ingemar Boström* : La morfosintassi dei pronomi personali soggetti della terza persona in italiano e in fiorentino. Stockholm 1972. 182 pages.
6. *Bertil Maler* : A Bíblia na *Consolaçam* de Samuel Usque (1553). Stockholm 1974. 107 pages.
7. *Bertil Maler* : Ett gammalt spanskt skådespel om drottning Kristina och Karl X Gustav. Francisco Bances Candamo, Kärlekens belöning (Quien es quien premia al amor?). Stockholm 1977. 175 pages.
8. *Gustaf Holmér* : Le Débat du Faucon et du Lévrier. Stockholm 1978. 62 pages.
9. *Karl Johan Danell* : Remarques sur la construction dite causative. Faire (*laisser, voir, entendre, sentir*) + Infinitif. Stockholm 1979. 123 pages.
10. *Inge Bartning* : Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominaux en français. Stockholm 1980. 176 pages.

11. *Ingemar Boström* : Anonimo Meridionale. Due libri di cucina. Stockholm 1985. 136 pages.
12. *Magnus Röhl* : Ur den svenska trecentobildens historia. Två studier rörande framför allt Dante, Divina commedia och Inferno V. Stockholm 1986. 114 pages.
13. *Jane Nystedt* : Michele Savonarola : Libreto de tutte le cosse che se magnano, un'opera di dietetica del sec. XV. Stockholm 1987. 332 pages.
14. *Jane Nystedt* : Le opere di Primo Levi viste al computer. Osservazioni stilo-linguistiche. Stockholm 1993. 80 pages.
15. *Gunnel Engwall (éd.)* : Strindberg et la France. Douze essais. Stockholm 1994. 114 pages.
16. *Lars-Erik Wiberg* : Le passé simple. Son emploi dans le discours journalistique. Stockholm 1995. 254 pages.
17. *Jan Heidner* : Carl Reinhold Berch, Lettres parisiennes, adressées à ses amis (1740- 1746), publiées et annotées par J. Heidner. Stockholm 1997. 183 pages.
18. *Luminița Beiu-Paladi* : Generi del romanzo italiano contemporaneo. Stockholm 1998. 203 pages.
19. *Jane Nystedt (éd.)* XIV Skandinaviska Romanistkongressen. Stockholm 10-15 augusti 1999. Stockholm 2000. CD-ROM.
20. *Inge Bartning, Johan Falk, Lars Fant, Mats Forsgren, Ritva Maria Jacobsson, Jane Nystedt (éds)* : Mélanges publiés en hommage à Gunnel Engwall. Stockholm 2002. CD-ROM.
21. *Anders Bengtsson* : La Vie de sainte Geneviève. Cinq versions en prose des XIV^{e} et XV^{e} siècles. Stockholm 2006. 292 pages.
22. *Camilla Bardel, Jane Nystedt (éds)* : Progetto dizionario italiano svedese. Atti del primo colloquio. Stoccolma 10-12 febbraio 2005. Stockholm 2006. 166 pages.
23. *Gunnel Engwall (éd.*) : Construction, acquisition et communication. Études linguistiques de discours contemporains. Stockholm 2006. 299 pages.

ACTA UNIVERSITATIS STOCKHOLMIENSIS

Corpus Troporum
Romanica Stockholmiensia
Stockholm Cinema Studies
Stockholm Economic Studies. Pamphlet Series
Stockholm Oriental Studies
Stockholm Slavic Studies
Stockholm Studies in Baltic Languages
Stockholm Studies in Classical Archaeology
Stockholm Studies in Comparative Religion
Stockholm Studies in Economic History
Stockholm Studies in Educational Psychology
Stockholm Studies in English
Stockholm Studies in Ethnology
Stockholm Studies in History
Stockholm Studies in History of Art
Stockholm Studies in History of Literature
Stockholm Studies in Human Geography
Stockholm Studies in Linguistics
Stockholm Studies in Modern Philology. N.S.
Stockholm Studies in Musicology
Stockholm Studies in Philosophy
Stockholm Studies in Psychology
Stockholm Studies in Russian Literature
Stockholm Studies in Scandinavian Philology. N.S.
Stockholm Studies in Sociology. N.S.
Stockholm Studies in Statistics
Stockholm Studies in the History of Ideas
Stockholm Theatre Studies
Stockholmer Germanistische Forschungen
Studia Baltica Stockholmiensia
Studia Fennica Stockholmiensia
Studia Graeca Stockholmiensia. Series Graeca
Studia Graeca Stockholmiensia. Series Neohellenica
Studia Juridica Stockholmiensia
Studia Latina Stockholmiensia
Studies in North-European Archaeology

Construction, acquisition et communication

Acta Universitatis Stockholmiensis
Romanica Stockholmiensia 23

Le présent volume constitue un témoignage des fructueuses relations internationales établies à l'Université de Stockholm. Il contient quatorze articles écrits par des spécialistes venant de Belgique, de France, de Norvège et de Suède. Ces articles portent sur une grande variété de paroles contemporaines et couvrent trois domaines des sciences du langage : ceux de la syntaxe et de la sémantique (1), de l'acquisition des langues (2) et de l'analyse du discours (3).

Ainsi les articles réunis dans ce volume représentent-ils un vaste champ de recherches et soulèvent de nombreuses questions intéressantes. La plupart se basent sur des matériaux écrits : des textes littéraires, scientifiques, journalistiques et publicitaires, mais aussi sur quelques échantillons de la langue parlée : des enregistrements d'émissions télévisées, des interviews et des récits oraux. Grâce à ces matériaux, de langue française pour la plupart, et relevant aussi bien de la langue soutenue que de la langue informelle, les auteurs peuvent tirer des conclusions sur les caractéristiques linguistiques de différents genres textuels. Les auteurs mènent également d'importantes discussions théoriques et terminologiques et présentent des analyses de phénomènes langagiers observables à différents niveaux d'emploi de la langue écrite et de la langue parlée.

ISSN 0557-2657
ISBN 91-85445-49-5

Département de français, d'italien et de langues classiques
UNIVERSITÉ DE STOCKHOLM, SUÈDE